La structure de la proposition : histoire d'un métalangage

édité par
Patrick SERIOT et Didier SAMAIN

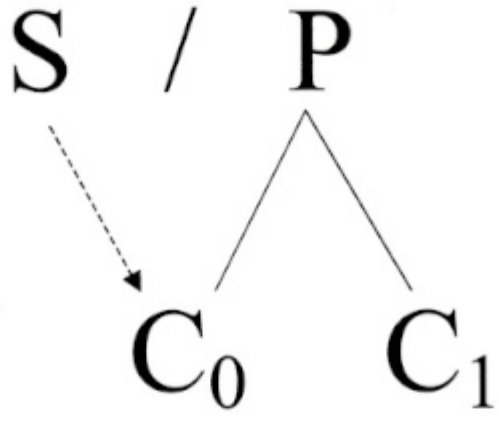

Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008

UNIL UNIVERSITE DE LAUSANNE

Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008, pp. 1-14

Présentation

Didier SAMAIN (Paris VII), Patrick SERIOT (Lausanne)

> «La grammaire, celle des sciences la moins importante pourtant, suffit à tourmenter un homme toute sa vie» (Erasme de Rotterdam : *Eloge de la folie*, 1511)

Les textes de ce recueil ont été rédigés à partir des communications présentées lors d'un colloque qui s'est tenu à Crêt-Bérard (près de Vevey) du 5 au 7 octobre 2006. Il avait été demandé à des spécialistes d'histoire de la syntaxe, de la logique ou de la philosophe du langage de confronter leurs points de vue sur cet objet instable qu'est la «proposition» : pouvait-on en trouver une définition unitaire, ou bien au contraire allait-on constater un éparpillement progressif dans le temps?

Les organisateurs pensaient qu'on allait travailler sur le passage de la structure linéaire binaire S/P à une structure relationnelle aRb, le second modèle englobant le premier. Or c'est surtout du rapport entre langue et pensée qu'il a été question, avec un thème récurrent : celui de la «libération», ou de l'«émancipation», soit de la grammaire par rapport au carcan de la logique, soit, au contraire, de la logique par rapport au carcan de la grammaire.

L'orientation comparative était présente dans les enjeux du colloque : comparaison dans le temps mais aussi dans l'espace. Comparer des théories n'a pas pour but un relativisme stérile, mais la mise au jour de méthodes de description. C'est ce travail contrastif qui permet de comparer non plus des langues, mais des grammaires (françaises et allemandes, allemandes et russes, portugaises et françaises). On a vu, par exemple, que les questions qu'on se posait au Moyen Âge ne sont pas très différentes de celles dont on débat à l'heure actuelle. Mais c'est par la comparaison qu'on a pu se rendre compte à quel point la culture scientifique allemande du XIX^{ème} siècle était, sur ce point comme sur tant d'autres, incontournable. On voyait se profiler l'ombre générale de Humboldt, surtout dans le monde germano-slave, de façon plus discrète dans le domaine francophone. Quant au monde grammatical russe, il apparaissait comme ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre que ce que l'on connaissait du travail sur la langue en Europe occidentale. On pouvait, ainsi, étudier des théories grammaticales

proches par l'espace mais éloignées par le peu de connaissance qu'en a le public francophone.

Il est vite apparu qu'un peu d'ordre était nécessaire dans une certaine anarchie de définitions des termes les plus essentiels. Ainsi en allait-il de l'ambiguïté qui règne entre une interprétation ontologique et une interprétation grammaticale de la notion de *sujet*. Ce sujet qui n'en finissait pas de troubler l'interprétation des structures «impersonnelles», c'est-à-dire à un seul terme, «subjektlos» comme disait Miklosich en 1883.

Et, on pouvait s'y attendre, il se dégage de la plupart de ces textes l'impression que le travail du grammairien n'est pas une affaire simple.

Nous aurions aimé élargir notre champ d'investigation à des traditions extra-européennes. Ce sera, nous l'espérons, l'enjeu d'un travail ultérieur.

HISTOIRES D'UN RENDEZ-VOUS MANQUE

I. TROIS PERIODES

Si on l'envisage sur le long terme, l'apport de ce qu'on appelle ordinairement l'histoire interne de la science est d'abord heuristique. Il révèle une genèse abstraite, idéale, des problèmes qui se sont posés à une discipline et des réponses qui leur ont été successivement apportées. À proprement parler, cette histoire, limitée à sa technicité propre, n'est pas «historique», ni même temporelle, à l'aune de ce constat trivial qu'une science n'est jamais isolée des savoirs connexes, ni de l'histoire dite «externe». Par ailleurs, l'articulation de la périodicité interne et des périodicités externes est généralement complexe, et on peut formuler l'hypothèse qu'elle ne se réduit pas à une simple perturbation engendrée par une périphérie «externe» sur une évolution immanente «interne».

Comme le lecteur pourra le voir en découvrant les textes ici rassemblés, ce constat s'applique à l'évolution des théories de la proposition, qui a été abordée en privilégiant, sans exclusive, le point de vue grammatical. Dans la pratique, les relations entre grammaire, logique et psychologie furent le plus souvent multiples, faites de développements parallèles, d'emprunts réciproques et de transferts terminologiques. À quoi il faut effectivement ajouter l'influence des facteurs externes, à commencer par la géographie : le modèle de diffusion par ondes utilisé en dialectologie semble bien s'appliquer ici, avec ce qu'il implique d'interférences et de décalages temporels[1].

[1] J. Schmidt (*Über die Verwandschaftsverhältisse der indogermanischen Sprachen*, 1872) décrit les changements linguistiques comme des phénomènes qui s'étendent et interfèrent tels des ondes provoquées par des jets de pierre dans l'eau. En première approximation, la même métaphore semble applicable à la diffusion conceptuelle en sciences humaines, qu'il s'agisse de diffusion géographique *stricto sensu* ou de diffusion entre disciplines connexes. Le livre qui suit permettra au passage d'évaluer la pertinence et les limites de cette représentation.

Si l'on se borne méthodologiquement à l'histoire interne de la proposition, en partant du fait qu'il ne s'agit pas originairement d'un concept grammatical, il est commode d'adopter la périodicité en trois moments proposée (ici même) par S. Auroux : Platon et Aristote/Port-Royal/Frege. Cette séquentialisation en trois temps fait du *Sophiste* un point de départ et suggère par ailleurs que c'est surtout à partir de la théorie du jugement introduite par les Messieurs que se met en place une approche véritablement grammaticale de la proposition[2]. Nous y reviendrons dans un instant.

L'article de F. Lo Piparo fournit un éclairage intéressant sur ce point de départ. Outre le célèbre passage du *Sophiste*, où il nous est dit qu'un amas de mots ne constitue pas un logos, une «proposition» dans la traduction de l'auteur[3], F. Lo Piparo rappelle que, pour les Grecs, l'unité *minimale* n'est pas le mot, mais la proposition, une thèse qu'il met en parallèle avec les positions de Wittgenstein. Ce rapprochement lui permet d'évoquer le caractère transhistorique du propos, mais nous allons voir qu'il concerne plus fondamentalement le statut de l'élément au sein de l'ensemble. En effet ce n'est pas seulement l'idée que nom et verbe s'entrelacent ou copulent ensemble (συμπλακέντα) pour former un logos qui importe ici, dès lors que, s'agissant du langage, l'agrégat leibnizien n'a jamais constitué une alternative crédible au «théorème», ou à l'axiome, énoncé par Platon[4]. Une alternative s'est bien posée, mais au sein même des principes généraux énoncés par Platon et Aristote, entre la voie logique et la voie grammaticale. Lo Piparo y ajoute en effet d'emblée la thèse plus forte que les constituants de la proposition, les mots si l'on veut, sont eux-mêmes des propositions condensées (ou plus exactement des signes de propositions).

Qu'on l'accepte ou non dans son intégralité, cette thèse fournit un contrepoint utile à celle, depuis longtemps documentée, du parallélisme logico-grammatical[5]. Si, comme l'affirme l'auteur, le mot est de «nature propositionnelle», il en résulte en effet que l'objet simple est défini négativement : est simple une unité dont l'analyse ne joue aucun rôle dans la formation de la proposition. En d'autres termes, qu'une unité n'existe

---

2 L'argument d'Auroux est en substance que les grammairiens antérieurs se bornent à juxtaposer sans les articuler les notions de «parties du discours» et de classes de mots, faute, précisément de disposer d'une théorie grammaticale (= non logique) de la proposition, rendue en revanche possible par la théorie port-royaliste du verbe. Ainsi que le montrent plusieurs articles, notons que celle-ci a engendré peu d'effets théoriques et que la juxtaposition s'est prolongée jusqu'à l'époque contemporaine dans les grammaires scolaires (cf. la «double directionnalité» des grammaires analysées par P. Lauwers.)

3 Ce texte sert également de point de départ à S. Auroux et à P. Sériot, qui rendent *logos* par «discours».

4 «Il faut qu'il y ait des substances simples, puisqu'il y a des composés ; car le composé n'est autre chose qu'un amas ou un *aggregatum* des simples» (Leibniz, *Monadologie*, §.2, *Philosophische Schriften* VI, Berlin, Weidmann, 1875-1890, p. 607). On peut évidemment construire une ontologie à partir d'un nominalisme radical, rejetant même les classes. Mais il en résulte qu'une théorie nominaliste de la proposition est une contradiction dans les termes.

5 Cf. Serrus, *Le parallélisme logico-grammatical*, Paris : Alcan, 1933.

qu'en fonction du sens de cette proposition[6]. En bref, que le logos n'est pas une entité de type compositionnel. Son analyse identifie certes des composants, mais en aucun cas des mots dans l'acception grammaticale du terme (des morphèmes si l'on préfère). La conséquence semble évidente : cette perspective, issue de la logique, installe un hiatus entre le mot comme entité discontinue *sui generis*, identifiable, et l'énoncé ou la proposition. Formulé de la sorte, le logos est donc une voie peu praticable pour la grammaire, et logique et grammaire ne pouvaient, au départ, que suivre des voies distinctes. À en juger par les textes ici rassemblés, le fossé qui les sépare n'a jamais été totalement comblé.

Deuxième période : Port-Royal. Quoique aucune communication n'ait été spécifiquement consacrée aux théories des Messieurs, ces dernières ont servi d'horizon à plusieurs des textes ici rassemblés. Sans doute est-ce là en partie la conséquence de la présence de plusieurs spécialistes de la grammaire générale (V. Raby, B. Bouard, auxquels on peut ajouter les contributions de R. Jolivet et P. Lauwers, qui portent sur le domaine francophone du vingtième siècle, et la rétrospective de S. Auroux). Mais on peut plus difficilement expliquer ainsi les références implicites, et parfois explicites, à Port-Royal dans d'autres études, qu'elles aient porté sur les grammaires portugaises (M. Maillard), sur le domaine germanique (A. Rousseau, D. Samain, M. Vanneufville), ou sur le monde slave (P. Sériot, E. Simonato). Il semble donc que des effets, au moins indirects, ont perduré dans le temps et dans l'espace bien au-delà du champ d'influence immédiat de la grammaire générale de langue française. Avec une perte essentielle toutefois, perceptible dès les grammaires classiques, et qui a eu d'importantes conséquences théoriques : si les successeurs reprennent, fût-ce pour la critiquer, la théorie du verbe substantif, ils en effacent en revanche systématiquement la dimension illocutoire, pourtant centrale dans la conception port-royaliste du jugement, et qui permettait de traiter, au moins partiellement, le rapport entre logique et grammaire. Comme le montre V. Raby, l'énonciation sera donc éliminée du champ grammatical dès lors qu'elle est dépourvue de marquage morphologique. De ce point de vue, la théorie de la proposition mise en place par les Messieurs s'est donc progressivement désagrégée en modules indépendants : le vieux couple sujet/prédicat[7], la notion de verbe substantif débarrassée de la valeur particulière qu'ils lui accordaient, et qui, dans certains avatars ultimes, a fini par ne plus exprimer qu'une simple pratique de réécriture : *Pierre court* →

[6] Tout comme un nombre n'existe pas en lui même mais par rapport à ce qu'on a *choisi* de compter. Quelques formules de l'auteur : «on ne compte pas des choses, mais des unités mentales ou si l'on veut des définitions de choses», ou encore «[les sous-unités sont] analysées en fonction du sens global de la proposition entière.»

[7] Sur sa genèse et sur les différents couples philosophiques ou grammaticaux voisins, cf. l'exposé de G. Graffi.

Pierre est courant. Enfin la dimension illocutoire, qui réapparaît beaucoup plus tard, sans qu'un lien direct avec Port-Royal puisse être attesté[8].

En elle-même cette théorie présentait par ailleurs de nombreuses limites inhérentes[9], qui ne seront véritablement résolues que par le renversement de perspective introduit par Frege en logique, puis, dans le domaine linguistique, par les grammaires valencielles. C'est en effet seulement ce renversement, qui, en privilégiant la fonction prédicative (généralement organisée autour d'un noyau verbal dans les langues indo-européennes, mais ceci est bien sûr secondaire), a permis de théoriser des relations à plusieurs dimensions et non plus simplement binaires comme c'est le cas dans un modèle de type S/P. Toutefois, comme nous le verrons plus bas, l'histoire objective a été plus complexe et ne s'est pas limitée au remplacement d'un schématisme binaire par une analyse en fonction et arguments.

II. AVATARS DU COUPLE SUJET/PREDICAT

Si l'on tente de la résumer à partir des textes ici rassemblés, l'histoire interne des transformations du couple sujet/prédicat révèle deux types d'évolution. La première, attendue, montre des esquisses de réponses à des obstacles techniques. Ces obstacles sont des faits grammaticaux (l'ergatif, l'impersonnel, …) qui ne s'intègrent pas dans le modèle classique de la proposition. La seconde consiste en déplacements du modèle, dont l'effacement de la dimension illocutoire du verbe substantif fournit l'illustration la plus visible. Il est toutefois préférable de ne voir dans cette distinction entre deux types qu'une commodité méthodologique dans la mesure où l'on relève des situations intermédiaires.

Les deux obstacles taxinomiques les plus souvent mentionnés sont les constructions ergatives et impersonnelles. Dans le domaine soviétique, les exposés de P. Sériot et d'E. Simonato soulignent les difficultés des chercheurs russes pour interpréter les structures ergatives dans le cadre SV de la grammaire latine[10]. Les défauts de l'analyse traditionnelle conduisent ces derniers, dit E. Simonato, à chercher de nouvelles voies plus adaptées au matériel à décrire. Et P. Sériot évoque quant à lui ce «matériau énorme et nouveau, demandant une métalangue […] adaptée […] à des structures non prévues par la linguistique classique». Même s'il faut tenir compte du rôle catalytique joué par certains facteurs externes (ici le courant slavo-

8 Voir l'exposé d'A. Rousseau, qui établit un rapprochement entre la notion frégéenne d'assertion et l'opposition établie par Clédat entre «énoncer une action» et «affirmer qu'elle a lieu». Ces couples conceptuels ne sont évidemment pas assimilables à l'opposition cartésienne entre entendement et volonté, qui fonde la distinction port-royaliste entre les objets et les manières de pensées (exprimées canoniquement par le verbe substantif). Mais l'analogie générale conduit A. Rousseau à souligner *in fine* la réapparition d'intuitions voisines de celles de la *Grammaire générale et raisonnée*.

9 Cf. notamment les textes de S. Auroux et V. Raby.

10 E. Simonato évoque une «collision chez Buslaev entre les acquis de la grammaire logique et le matériel russe.»

phile), ce point montre au passage qu'au sein même de la grammaire, il y a eu des tentatives pour sortir du cadre classique, indépendantes du renversement, disons frégéen ou valenciel. Notons que c'est également la construction er-gative que Martinet invoquait pour critiquer la notion classique de sujet grammatical[11]. Plusieurs auteurs (P. Lauwers, M. Maillard, A. Rousseau, D. Samain, E. Simonato) évoquent par ailleurs l'impersonnel, parfois même avec des exemples voisins, dont il apparaît qu'il a eu deux effets. Favoriser, d'une part, une prise de conscience du rôle central du verbe, entraînant le cas échéant une hésitation entre modèles verbo-centré et nomino-centré[12]. Et, d'autre part, une sortie progressive du schéma S/P par l'introduction de modèles non plus binaires, mais unaires (M. Maillard, A. Rousseau). Nous voyons donc que l'abandon progressif du schéma classique de la prédication s'est fait par des voies multiples, qui n'ont pas conduit mécaniquement à l'adoption d'un modèle de type fonction / argument. Il est arrivé du reste qu'on lui substitue des binaires d'un autre type, tel celui évoqué par A. Rousseau à propos de Marty, Frege, ou Clédat[13].

Inversement, ni les schématisations ternaires, ni même le verbocentrisme n'impliquent par eux-mêmes le passage à un modèle de type fonction / arguments. La priorité accordée au verbe peut être fondée sur la thématique énergétique qu'Humboldt et ses héritiers proclamés opposent, justement, à une simple relation logique[14]. Quant à la schématisation ternaire, elle est ancienne et correspond à des conceptions diverses : *suppositum* / verbe / *appositum*, sujet / copule / attribut, sujet / prédicat / objet. Le ternaire peut tout au plus, dans ce dernier cas, être considéré comme une réalisation particulière du modèle valenciel, qui n'en a ni la généralité, ni la capacité d'extension à un nombre indéfini d'arguments.

Outre ces difficultés taxinomiques particulières illustrées par l'ergativité et les impersonnels, certaines contributions font état d'un obstacle plus général. Ce point mérite d'être souligné car il n'est spécifique ni à une époque ni à un lieu. Il prend sa source dans la difficulté constitutive de la taxinomie grammaticale classique à articuler classes de mots (*Wortart*) et «parties du discours» (dans l'acception littérale du terme : *Satz-*

---

[11] Cf. sur ce point l'article de R. Jolivet. Outre sa date plus tardive, la démarche de Martinet, à la fois spéculative et empirique, est encore différente dans la mesure où elle tend à récuser, au moins dans certains textes, l'existence d'un noyau prédicatif (analogue, *mutatis mutandi*, au nœud d'une arborescence valencielle) au profit d'un concept étendu d'actualisation.

[12] Les facteurs externes (comme le salazarisme dans le cas des grammaires portugaises, qui, selon M. Maillard, s'accompagne d'un quasi retour au modèle aristotélicien) n'empêchent pas, dit l'auteur, «une reconnaissance implicite du rôle central et structurant du verbe dans la syntaxe de la langue». M. Maillard évoque en outre l'obstacle épistémologique qu'est l'infinitif personnel du portugais, pour lequel le cadre latin ne peut évidemment fournir un métalangage adéquat. Autant de cas donc où les faits de langue, c'est-à-dire la taxinomie, ont posé une limite objective à l'«extension» de la grammaire latine.

[13] Il s'agit du cas évoqué précédemment : le binaire est alors constitué de jugements portant sur un seul membre et de leur modalité (ils peuvent être assertés, reconnus, rejetés, etc.)

[14] Cf. l'article de D. Samain.

glied). C'est évidemment cette incapacité qui a conduit les grammaires scolaires du XX^{ème} siècle à adopter l'attitude schizophrénique que P. Lauwers appelle la «double directionnalité». Lauwers met du reste clairement en évidence l'interférence entre mot et fonction, puisque, dans les grammaires dont il traite, les mêmes étiquettes désignent tantôt un mot tantôt un groupe fonctionnel[15]. Il s'agit toutefois d'une faiblesse plus générale, qui oblitère plusieurs siècles de réflexion grammaticale et dont il n'est pas certain que les grammaires dépendancielles soient totalement affranchies. Cette difficulté est immédiatement sensible lorsqu'il s'agit de l'expression des modalités. Comme le souligne V. Raby, les Messieurs s'efforcent en effet de mettre en rapport ce qui se passe dans les pensées et les significations enfermées dans les mots, alors que les modalités relèvent, dit-elle, de la relation prédicative, et non de la signification des mots. Mais ceci nous montre simultanément que l'obstacle excède en fait très largement les limites spécifiques à la théorie du verbe substantif et même le problème des modalités, puisqu'il tient à ce qui apparaît rétrospectivement comme une gageure, en l'occurrence au projet d'articuler une théorie de la proposition sur des propriétés des *unités*. Ceci a pour conséquence immédiate que le modèle ne peut saisir que ce qui est grammaticalisé dans une morphologie, mais on touche sans doute ici, plus généralement, aux limites heuristiques de la taxinomie, et il s'agit en tout état de cause d'un difficulté principielle, qui concerne la théorie syntaxique en général. Ajoutons que, de ce point de vue, l'affinement ultérieur de la théorisation syntaxique a eu aussi un coût. La grammaire générale a indiscutablement accompli un progrès en s'affranchissant progressivement d'une syntaxe limitée aux relations de «régime» et de «convenance». Cela étant, ces notions présentaient du moins l'avantage de posséder une assiette morphologique identifiable, et leur «dépassement» a contribué à brouiller les frontières entre syntaxe, sémantique et pragmatique. Sauf à disposer d'un modèle valenciel robuste, c'est-à-dire défini à l'étage lexical, il n'est pas facile en effet de proposer une définition syntaxique d'un «complément» ou d'un «modificatif[16]». Dans un tel contexte, les relations sont alors définies selon des critères plutôt discursifs que véritablement syntaxiques. Et c'est bien ce qu'on observe : Dumarsais évoque ainsi le «sentiment d'attente produit par un sens incomplet»[17]. Ici encore, la difficulté de principe est de parvenir à mettre en relation la morphologie observable et la fonction syntaxique. Or, dès lors que la morphologie, ou plus exactement la taxinomie des formes observables, ne permet pas à elle seule une description satisfaisante de la proposi-

[15] Ce problème avait été évoqué en son temps par Ries (1894) qui parle de *Mischsyntax*, de syntaxe mêlée. Quant à la «partie du discours», Paul proposait déjà de son côté de lui substituer celle de groupe de mots (*Wortgefüge*), ainsi que le rappelle M. Vanneufville. Le problème a été ensuite explicitement thématisé au milieu du siècle dernier par Glinz (*Geschichte und Kritik von den Satzgliedern in der deutschen Grammatik*, Bern, Buchdrückerei Büchler & Co, 1947).

[16] Sur cette notion, cf. l'article de B. Bouard.

[17] *Ibid*.

tion et des relations entre ses éléments, il devient difficile, voire impossible, de construire un modèle syntaxique homogène. Le constat rejoint ici la conclusion de D. Samain qui impute l'échec partiel de la tentative typologique de Steinthal à l'impossibilité pure et simple d'articuler taxinomie et proposition.

Cette difficulté a persisté à la période suivante, durant laquelle les linguistes cherchent divers échappatoires, en introduisant par exemple une distinction entre «sujet logique» et «sujet grammatical» (Steinthal), ou encore les notions de sujet et de prédicat «psychologiques» (Paul[18]). Il semble en effet que linguistes et grammairiens aient perçu, parfois très clairement, en la thématisant, parfois plus confusément, les limites d'une description formelle et sémasiologique, ou, si l'on préfère cette formulation plus neutre, aient tenté d'aller au delà de ce que pouvait leur fournir ce type de description, avec l'outillage dont ils disposaient. Les problèmes posés par la distinction entre détermination et prédication, soit entre relations au niveau du syntagme et au niveau de la phrase, en fournissent une bonne illustration. Elle est abordée dans plusieurs contributions. À propos de Steinthal par D. Samain et, de manière plus centrale par F. Fici, qui analyse l'opposition établie par les linguistes russes au début du vingtième siècle entre *proposition* et *combinaison de mots*. Si certains d'entre eux (Durnovo notamment) s'efforcent de fonder cette distinction sur des critères formels, Fortunatov oppose quant à lui à une combinaison «incomplète» une combinaison complète, qui se caractériserait par la présence d'un «jugement». À l'orée du siècle, l'*oratio perfecta* et le «jugement» restent donc paradoxalement des recours utiles là où les ressources fournies par la taxinomie montrent leurs limites. On voit au passage que le concept de «jugement», avec la dimension illocutoire qu'il introduisait fournissait une solution élégante à nombre de problèmes concernant la proposition et que son abandon a eu un coût méthodologique. Ce qui explique sans doute en partie que certains auteurs bien plus tardifs aient recours à des solutions assez analogues. On peut par exemple mentionner le cas d'H. Paul, qui, pour résoudre le même problème, et tout en considérant qu'il s'agit de deux liaisons (logiquement) semblables, voit dans la prédication un *acte* de liaison dont la détermination est un *résultat*.

Cette impossibilité de fournir une explication syntaxique satisfaisante de la différence entre syntagme et phrase en se fondant sur une taxinomie des unités se manifeste bien évidemment à l'échelon global de l'énoncé. Et, ici encore, l'obstacle n'est pas spécifique à une époque ou un lieu déterminé. La conception pragmatique de la phrase, par son but, donnée par Girard, se retrouve plus tard chez Ries ou Paul. De même, pour

[18] Cf. l'exposé de M. Vanneufville. Pour Paul cette relation est un universel et seules varient ses marques formelles, facultatives. En clair notre néogrammairien fait ici de la grammaire générale. Et la question naïve devient alors : à quoi, empiriquement, le linguiste reconnaît-il cet universel ?

rendre compte d'énoncés qui, comme les interjections[19], sont peu intégrables dans un schéma binaire de type sujet/prédicat, fut-il élargi, les grammairiens ne recourent pas à l'analyse grammaticale mais convoquent d'autres critères, pragmatiques, anthropologiques, etc. Il est même frappant que, plus on avance dans le temps et plus la structure grammaticale tend à n'être plus qu'une simple composante dans l'analyse d'une entité qu'il est désormais plus juste d'appeler *l'énoncé*. M. Vanneufville évoque, dans sa présentation de Paul, l'intégration de deux grandes approches, qualifiées de «grammaticale» et de «situationniste» dans une approche «multifactorielle». Plus significatif peut-être encore que la prise en compte de modèles phrastiques non réductibles à un schéma binaire, on peut en outre mentionner l'apparition au vingtième siècle de tentatives de substituer à la binarité «classique» sujet / prédicat des structures binaires d'une autre nature. Chez Paul, Wegener, et Gardiner cette binarité est en effet reformulée en polarité locuteur / auditeur. Chez Martinet[20] elle n'est qu'un effet indirect du processus «d'actualisation», qui désigne chez lui le phénomène d'ancrage d'un énoncé dans la «réalité». Ces deux déplacements de la binarité «classique» présentent probablement des traits communs et suggèrent, quoi qu'il en soit, qu'on arrive ici à la fin d'une période. Si le binarisme est un schème bien trop général dans la grammaire occidentale pour fournir un critère de périodisation, il n'en va sans doute pas de même de son découplage par rapport au modèle de la proposition.

Avec la réinterprétation complète du binaire, on a affaire à une transformation profonde du modèle. D'autres changements sont plus discrets, mais leurs conséquences peuvent être tout aussi importantes. C'est, comme nous l'avons vu, le cas de la perte du lien entre jugement et assertion qui fonde la conception port-royaliste du verbe substantif. La notion même de «jugement» est dans ce cas définie sans référence à des propriétés illocutoires, voire s'efface purement et simplement au profit de la «pensée» comme chez Girard[21], puis dans la période 1815-1850[22]. Et l'on observe une évolution assez semblable en Allemagne où *Gedanke* remplace peu à peu *Urteil*. Cette réinterprétation du «jugement» entraîne la désagrégation du modèle. Quant elle est maintenue, la notion de «verbe substantif» et la décomposition corollaire des verbes «adjectifs» en vb. ê. + participe présent[23] perd ainsi sa motivation dans ce contexte théorique désormais modifié, et réduit le procédé à une fonction de simple analyseur grammatical. Cette inertie méthodologique, qui maintient des schémas d'analyse alors

19 Cf. l'article d'E. Velmezova.

20 Cf. l'article de R. Jolivet.

21 Raby cite la définition de la *phrase* par Girard (1747) qui, dit-elle, «est bien autre chose que la *proposition* de Port-Royal» : «tout assemblage de mots faits pour rendre un sens».

22 Cf. notamment ici l'analyse de B. Bouard.

23 M. Maillard cite Barbosa (1822) qui propose des paraphrases du genre *amo* → *eu sou amante*, et Lauwers en mentionne l'existence dans les grammaires scolaires françaises jusqu'en 1910.

que les modèles théoriques qui les sous-tendaient ont disparu, n'est explicitement thématisée par aucun article, elle est néanmoins perceptible. Et le constat vaut pour les notions mêmes de sujet et de prédicat. En revanche, ce découplage conduit à donner au jugement ou à ce qui s'y substitue une signification plus étroitement grammaticale, éventuellement psychologique, ce qui conduira, notamment en France, à faire de la «proposition» l'unité atomique de la «phrase».

III. DECALAGES DIVERS

Méthodes et modèles n'ont donc pas évolué de manière synchrone, et ceci se retrouve dans l'évolution terminologique. L'article de G. Graffi en fournit un exemple éloquent en suivant l'évolution des couples *suppositum/appositum* et *subjectum/praedicatum*, dont il montre qu'ils n'ont longtemps pas correspondu à une répartition stable entre les *artes*. Le premier couple ne prend définitivement une signification grammaticale qu'au XVI^{ème} siècle. Et il faudra bien entendu attendre Port-Royal pour que le couple sujet/prédicat soit introduit dans le champ grammatical[24]. Et encore ne s'agit-il que d'un cas significatif de répartitions conceptuelles et terminologiques entre deux disciplines. Au sein même du champ grammatical, d'autres auteurs mentionnent l'absence de stabilisation terminologique pour la notion de «proposition» au cours de la période classique (V. Raby) ou encore le cas plus particulier de l'évolution sémantique du terme «modificatif» (B. Bouard) à partir de Buffier (1709), où il correspond déjà à une notion syntaxique, préfigurant celle de complément. Dans ce cas, le métalangage descriptif assure une fonction stabilisatrice intégrante, et B. Bouard qualifie l'innovation de Buffier de «véritable invention terminologique et conceptuelle», puisqu'elle réunit plusieurs classes de mots par leur fonction commune. Par la suite le terme perdra toutefois ce statut d'hypernotion, et tendra au contraire à ne plus désigner qu'une classe de mots (l'adjectif essentiellement).

Ce caractère asynchrone des termes et des notions constitue un premier décalage par rapport à l'engendrement idéal des questions et des (absences de) réponses mises en évidence par l'histoire interne. Un second décalage concerne les champs disciplinaires. Si on peut considérer que l'opposition logique / grammaire correspond, malgré les aléas terminologiques, à des objets identifiables jusqu'à la Renaissance, il n'en va plus de même à partir de Port-Royal. Quant à «psychologique», il serait instructif de savoir quand ce terme apparaît. Toujours est-il qu'au XIX^{ème} siècle «logique» et «psychologique», quand on les oppose à «grammatical», ten-

[24] Graffi invite d'emblée le lecteur à «distinguer les *notions* grammaticales de sujet et prédicat d'un côté, des *termes* qui les désignent de l'autre : les premières ont été reconnues dès l'Antiquité […] mais les mots employés pour les désigner étaient différents.» Ce type de difficulté est identifié très tôt : G. Graffi cite le cas de Bacon, qui indique quatre sens distincts pour le terme de *suppositio*.

dent souvent à n'être que des appellations pour désigner *autre chose* que les données taxinomiques. On assiste alors à l'amorce de réinterprétation du binaire classique dont il a été question plus haut.

Il suffit de prendre l'exemple de Paul (1880), qui est symptomatique. L'objectif de Paul est de construire une syntaxe universelle à base fonctionnelle et pragmatique, mais il conserve pour ce faire les appellations de sujet et de prédicat, en les dissociant de tout ancrage taxinomique : le «sujet psychologique» désigne chez lui le point de départ de la pensée, et le «prédicat psychologique» son aboutissement[25]. La phrase ou énoncé, *Satz*, est l'expression linguistique (entre sons et formes) de connexions (*Verbindungen*) entre des représentations. Et la relation (*Verhältnis*) «logique» est le résultat de cet acte psychologique. Toutefois, si l'on observe donc dans ce cas précis un effort pour répartir les attributions respectives de la grammaire, de la logique et de la psychologie, les frontières entre ce qui est qualifié de «psychologique» et de «logique» sont loin d'être stables, malgré l'influence ici de la psychologie de Herbart. C'est ainsi par exemple que Wegener appelle *logiques* des relations fonctionnelles, qualifiées de «psychologiques» par Paul. Comme le suggère M. Vanneufville, ceci s'explique au moins en partie par la substitution de la pensée (*Gedanke*) au jugement (*Urteil*) : dans ces conditions, tout ce qui a à voir avec la signification est aussi bien «logique» que «psychologique. E. Simonato relève la même superposition chez les auteurs russes de la période et observe que *logique* et *psychologique* peuvent même s'échanger chez le même auteur[26].

Il resterait toutefois à expliquer cette extension du couple sujet / prédicat. Car, à de très rares exceptions près, c'est ce couple terminologique là, et non d'autres *a priori* possibles, qui a donné naissance à des reformulations non taxinomiques du schéma de la proposition. Il est difficile de ne pas tenir compte ici de l'origine de ces notions, dont il a été souligné qu'elles ne se sont plus ou moins naturalisées en grammaire qu'avec Port-Royal. On peut donc avancer la thèse que ce couple d'essence non grammaticale ne l'est jamais devenu totalement. Qu'il a donc subsisté un hiatus non résolu entre ce binaire issu de la logique et les données de la taxinomie. D'où cette confusion constante entre mot et fonction (dont Jolivet épingle des manifestations jusque chez Martinet), et l'aporie que constitue dans ce cadre une définition taxinomique de la proposition. Inversement, de par son origine non taxinomique, le couple sujet/prédicat a pu conserver une généricité qui s'est plus tard manifestée dans les notions de «sujet logique» ou de «sujet psychologique». Et cette même caractéristique aura au moins favorisé (mais la démonstration documentaire reste à faire) le déplacement total du binaire qui aboutit au couple locuteur/auditeur.

---

[25] Cf. l'article de M. Vanneufville.

[26] La situation n'était apparemment pas plus claire chez les philosophes. Rousseau cite la classification des types de jugements par Marty, qui, à côté de «possible» ou «nécessaire», introduit des catégories aussi inattendues que «conseillé» [*ratsam*] et «instamment recommandé» [*dringend empfohlen*].

Un dernier décalage est celui, matériel, dû à la géographie. À «l'air du temps» et «l'air du lieu». Un exemple simple en est fourni par les grammaires portugaises analysées par Maillard (elles couvrent une période de quatre siècles), et dont le contenu correspond, mais de manière *décalée*, à celui des grammaires des pays voisins. — La grammaire philosophique, avec une référence explicite à Port-Royal, n'«atteint» par exemple le Portugal qu'au XIX^{ème} siècle (Barbosa, 1822). Maillard évoque également l'importance des facteurs géographiques et politiques. Les articles consacrés au domaine slave, et notamment russe, font apparaître des phénomènes similaires. Mais cette fois les contrastes sont plus marqués, car certains choix se révèlent spécifiques au monde slave. Comme le souligne Fici, les Russes vont en «Europe» et sont, en tout cas informés de ce qui s'y passe. Mais ils ne privilégient pas nécessairement les mêmes textes, ni les mêmes problématiques. C'est du moins ce que suggère le corpus réuni ici[27]. Si, dans le monde latin, Port-Royal reste un référent conceptuel incontournable, même lorsqu'il est utilisé de manière inconsciente et infidèle, à l'Est c'est la thématique humboldtienne qui a été privilégiée. Ce fait pose évidemment la question de l'influence de l'Allemagne sur la réflexion grammaticale. En France, cette influence est difficile à cerner avec précision. Tout porte à croire que l'accueil fait à la grammaire comparée a été ambivalent. Quant à Humboldt, son séjour à Paris au début du XIX^{ème} siècle lui a permis de mesurer toute la distance qui séparait son kantisme du sensualisme des Idéologues. En revanche le Humboldt théoricien de la *Sprachverschiedenheit*, de la diversité linguistique, et de l'interprétation anthropologique qu'il en a faite, a été lu par les Russes, notamment bien sûr dans la mouvance slavophile, où on y a trouvé une formulation théorique de la différence des langues, et donc de la spécificité du russe[28]. Les héritiers russes de l'Allemagne ont manifestement préféré Humboldt et Steinthal à Bopp et plus encore aux néogrammairiens et à leurs héritiers structuralistes.

Ce qui a suscité l'intérêt dans le programme de Humboldt est la constitution d'une anthropologie culturelle fondée sur la langue. Cette importance accordée au lien entre peuple, langue et culture est du reste antérieure à Humboldt car elle se manifeste alors que l'influence de la grammaire générale est encore sensible en Russie[29]. L'abandon de la grammaire occidentale par les slavophiles dans la deuxième moitié du siècle s'appuiera donc sur la thématique humboldtienne en même temps qu'elle

---

[27] Outre son caractère inévitablement incomplet, il faut tenir compte des spécialités des divers intervenants, qui ont fait que les travaux des collègues francisants portaient en général sur des périodes plus anciennes que celles étudiées par les slavisants. Cette réserve étant faite, cela n'implique pas que l'image un peu déformée qui en résulte soit un simple artefact de la description.

[28] Voir notamment l'article de F. Fici.

[29] E. Simonato cite le cas de Buslaev (1858), qui se propose entre autres d'étudier les façons dont les langues expriment les lois communes de la logique, un programme que ne désavouerait pas la grammaire générale, mais il en appelle aussi à l'histoire et la culture russes, ce qui est bien une idée du XIX^{ème} siècle.

répondra au besoin technique de s'affranchir d'un modèle inadapté. Ce n'est pas tout. Les typologies de Humboldt ou Steinthal ne postulaient que la *Sprachverschiedenheit*, la diversité linguistique, et son irréductibilité à des schémas logiques préétablis. Nombre de Russes en proposent une interprétation stadiale. Cet aspect est fortement souligné par E. Velmezova dans sa présentation de Marr, mais ceci est tout aussi vrai de Potebnia et, plus généralement, de nombre d'auteurs abordés par Sériot et Simonato, qui reprennent en l'exacerbant ce qu'on trouve chez Humboldt et Steinthal. Non seulement la syntaxe est utilisée à des fins heuristiques, voire herméneutiques, ce qui était déjà le cas de Steinthal, mais elle est supposée déterminer l'appartenance stadiale[30].

Ces discours présentent en outre des similitudes de contenu. Le principe évolutionniste qui a donné notamment naissance à la «syntaxe diffuse» de Marr — pour Marr l'évolution syntaxique va de l'homogène vers l'hétérogène et le différencié — se retrouve ailleurs, notamment chez Potebnia. Velmezova souligne ici l'influence de Spencer et Sériot rappelle de son côté que ces thèses évolutionnistes n'étaient pas isolées et mentionne, outre le même Spencer, Piaget, Claparède, Renan, Comte, Lévy-Bruhl, Uhlenbeck. Ce qui l'amène à conclure que la stadialité serait donc un héritage russe de Humboldt qui serait passé par Spencer. Or il faut ici rappeler un point important. Indépendamment de leur application aux langues et aux cultures, les thèses de Spencer sont philosophiquement centrales pour le XIX^{ème} siècle, car elles touchent à une question abordée par toutes les théories évolutionnistes de l'époque, à savoir le problème de la néguentropie : les phénomènes d'évolution contreviennent au second principe de la thermodynamique[31]. Or, à l'exception de Lévy-Bruhl, dont on perçoit l'écho chez quelqu'un comme Meillet, les textes de ces chercheurs, pourtant bien connus, ne semblent pas avoir eu d'incidence notable sur la réflexion grammaticale occidentale[32]. Autrement dit, en Occident, le travail grammatical ou philologique n'a pas pour objet final la constitution d'une anthropologie philosophique et on peut dire que, de manière géné-

30 Dans ce contexte, on peut considérer le stadialisme social de Marr comme une variante du stadialisme en général.

31 En posant qu'un échange calorique irréversible se produit entre une source «chaude» et une source «froide» mises en contact, le second principe a servi (du moins jusqu'à l'apparition de la mécanique ondulatoire) de modèle physique général pour penser le rapport entre ordre et désordre d'une part, énergie de l'autre, puisqu'il implique que tout système, univers compris, «évolue» donc spontanément vers l'indifférenciation et le désordre : la totalité de son énergie potentielle est dépensée, et son entropie maximale, lorsque l'équilibre est atteint. C'est là un obstacle épistémologique difficilement surmontable pour les théories évolutionnistes, qu'elles n'ont pu contourner qu'en postulant l'existence de processus «néguentropiques» antagonistes, mais locaux, de différenciation.

32 À notre connaissance, Gustave Guillaume est le seul linguiste «occidental» à avoir développé une fable évolutionniste analogue, dont les contenus sont voisins de ceux de Potebnia. On sait que Guillaume a eu des contacts avec les émigrés russes, ce qui est évidemment peu pour en tirer des conclusions. La genèse de cette grammaire générale tardive, mâtinée d'évolutionnisme reste pour le moment à faire.

rale, il est peu concerné par les problèmes liés à l'évolutionnisme. Sur ce point, il est clair que les partages disciplinaires ont donc été différents à l'Est et à l'Ouest. À la lecture des textes ici rassemblés, la question reste toutefois ouverte de savoir si cette anthropologie philosophique s'est seulement superposée, comme un simple supplément, aux tentatives de modéliser des schémas propositionnels, ou si elle en a oblitéré en profondeur la méthodologie.

Comme le lecteur pourra le constater, une majorité des articles portent sur l'intervalle qui sépare l'introduction du couple sujet / prédicat en grammaire et son abandon dans les grammaires dépendancielles. Cette période a produit des tentatives de définir la proposition à l'intérieur d'un schéma binaire en articulant les données de la taxinomie grammaticale et des notions issus de la logique. Cet appariement raté, sauf chez les Messieurs et avec les limitations qu'il entraînait, forme sans doute le substrat épistémologique commun à l'ensemble de la période. Mais, sur ce substrat, des réalisations très diverses se sont révélées possibles, selon les savoirs connexes convoqués, selon les options particulières qui tiennent à l'histoire et à la géographie. Il ne semble donc pas légitime de parler d'une période de «science normale». Parce qu'il n'apparaît pas qu'un paradigme «sujet / prédicat» ait été «remplacé» par une analyse en fonction/argument[33]. Parce que l'évolution n'a pas été linéaire mais foisonnante, marquée par de multiples entrecroisements et des retours.

N.B. Note sur la transcription : on s'en est tenus au système communément adopté en Europe francophone : la translittération «à la tchèque» des mots écrits en cyrillique (Жирмунский = Žirmunskij, pas Jirmounski), sauf pour les mots dont la transcription française plus ou moins phonétique est depuis longtemps entrée dans l'usage (Плеханов = Plékhanov, et non Plexanov).

[33] D. Samain cite du reste une analyse de Becker, qui suggère que les outils conceptuels permettant une analyse syntaxique de type frégéen étaient virtuellement disponibles dès cette époque.

Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008, pp. 15-34

Brève histoire de la proposition[1]

Sylvain AUROUX
Laboratoire d'histoire des théories linguistiques, UMR 7597 ; Université Paris 7/CNRS

Résumé : La notion de proposition apparaît dès le *Sophiste* de Platon : pour le philosophe, il n'y a *logos* que si sont assemblés un *onoma* et un *rhema*. Cette découverte sera doublement réinterprétée. D'abord par Aristote et les logiciens, qui réduiront la notion de proposition à celle de discours susceptible d'être vrai, dont ils définissent la forme canonique, ensuite par les grammairiens, qui l'identifieront par la complétude du sens sans utiliser des notions comme sujets et prédicats. La généralisation de la notion de proposition (et l'apparition de notions comme «propositions incidentes», «propositions subordonnées») provient de la nouvelles logique des idées clairement formulée par les Messieurs de Port-Royal et de la grammaire générale. Les limitations de la conception traditionnelle (aritotélicienne) de la structure de la proposition ne seront clairement dépassées que par la conception fonctionnelle de Frege/Russell. Les linguistes ont majoritairement conservé, jusqu'à Benveniste, la conception traditionnelle et la prééminence du rôle de la copule.

Mots-clés : logique, grammaire, grammaire (-- catégorielle), proposition, sujet, prédicat, copule, référence, verbe-substantif (théorie du --), idées (logique des --), négation, quantification, déterminants, fonction, phrase nominale, omniprédicativité, universalité, relation, transitivité

[1] Cet article n'aurait jamais été rédigé (un projet aussi vaste ne peut qu'engendrer des erreurs) sans l'amicale (mais pesante !) insistance de P. Sériot. Qu'il en soit remercié.

Je ne suis pas sûr que l'on puisse définir facilement la «proposition», une fois pour toutes et de façon mécanique. Il en va probablement de même du «mot». L'historien cependant n'est guère préoccupé par ce genre de situation. Il lui suffit de décrire une notion, c'est-à-dire un complexe de définitions (s'il y en a), d'exemples et d'utilisations ; éventuellement les éléments de ce complexe changent et donnent lieu à une histoire. Les notions ont également un ancrage disciplinaire, en l'occurrence la logique ou la grammaire. La logique est la discipline qui nous dit ce qui s'ensuit de quoi (Quine) ou, encore, quelles sont les transformations qui d'un ensemble de propositions vraies nous permet de passer à un autre ensemble de propositions vraies. La grammaire est la discipline qui nous dit quelles sont les expressions bien formées de nos langues quotidiennes, autrement dit celles qui sont sans barbarisme, ni solécisme, comme on disait dans l'Antiquité ; éventuellement, elle nous explique comment les construire. En Occident, on fait remonter l'origine de la logique à l'*Organon* d'Aristote, en particulier aux *Seconds Analytiques*, qui exposent la théorie formelle du syllogisme ; celle de la grammaire à la *Technê* de Denys le Thrace (Lallot 1989). De ce fait la grammaire occidentale est postérieure à la logique. Dans cet article, extrêmement schématique, je prendrai comme fil directeur les transformations de la logique, réduites à trois étapes : la logique aristotélicienne (Antiquité, Moyen-âge), l'algrébrisation de la logique (Port-Royal/Boole) et l'interprétation fonctionnelle de la proposition (Frege-Russell). Je reviendrai sur les rapports entre la logique et la grammaire. Ce plan est justifié par le fait que l'introduction de la proposition en grammaire est, à bien des égards, postérieure à sa construction en logique.

1. LE THEOREME DE PLATON

C'est à Platon, dans le *Sophiste,* qu'il revient d'avoir posé les premiers éléments de la notion de proposition :

> Des noms tout seuls énoncés bout à bout ne font donc jamais un discours (*logos*) pas plus que des verbes énoncés sans l'accompagnement d'aucun nom (362a).

On ne dira jamais assez l'importance de ce «théorème de Platon». Il est essentiel pour la définition du langage humain. Il y a langage s'il y a *logos*, autrement dit *phrase* ou *proposition* : une liste de signes n'est pas du langage. Plus encore, cette entité est composée d'au moins deux éléments distincts, *onoma* et *rhêma*, autrement dit ce que l'on dit et le quelque chose que l'on dit de ce que l'on dit. Ultérieurement on pourra interpréter ces deux éléments comme *sujet* et *prédicat*, Platon les interprète directement en

désignant des catégories de son vernaculaire, le *nom*[2] et le *verbe*. Cela signifie que la communication du type «langage humain» est véhiculée par la proposition, entité composée d'unités catégorisées par leur rôle en son sein. C'est un résultat non trivial, favorisé par le très fort marquage de l'opposition verbo-nominale dans les langues indo-européennes. Il désigne une propriété purement linguistique, je veux dire non-déductible du fait que tel ou tel signe désigne ceci ou cela (le nom, la substance et le verbe, l'action). Le caractère «propositionnel» du langage humain est toujours plus ou moins directement impliqué dans toute tentative pour définir la spécificité du niveau linguistique par rapport à tout autre. C'est encore le cas aujourd'hui avec la fameuse C-commande des générativistes. On dit qu'un élément A c-commande un élément B si A ne contient pas B et est dominé par la première catégorie branchante qui domine B. Le schéma général [1] est réalisé au minimum dans [2]. Evidemment, il se réaliserait aussi dans une dérivation comme GN → N, ADJ ; cette réitération ressemble à l'enchâssement des «propositions» que l'on verra se développer dans la grammaire à partir de Port-Royal.

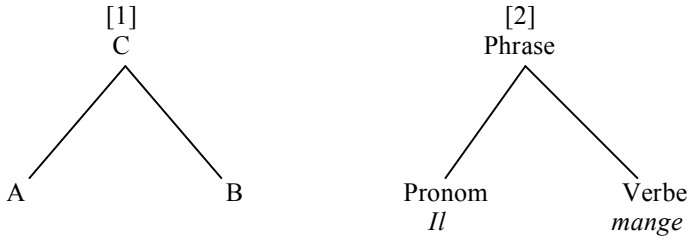

2. LA LOGIQUE ET LA STRUCTURE CANONIQUE DE LA PROPOSITION

La première discipline à bénéficier du théorème de Platon fut incontestablement la logique. Aristote ne s'intéresse qu'à une partie du *logos* platonicien, le *logos apophantikos, apophasis (kataphasis* pour la proposition affirmative), *prothasis* (prémisse d'un syllogisme) :

> Le discours (*logos*) est un son vocal, et dont chaque partie, prise séparément, présente une signification comme énonciation et non pas comme affirmation. (*De l'interprétation* 3, 16b 26-28)

Pourtant tout discours (*logos*) n'est pas une proposition, mais seulement le discours dans lequel réside le vrai ou le faux, ce qui n'arrive pas

[2] De manière générale, avant Platon, le terme *onoma* n'est pas spécialisé dans la signification de nom (substantif), il signifie plutôt tout élément linguistique.

dans tous les cas : ainsi la prière est un discours, mais elle n'est ni vraie, ni fausse (*De l'interprétation*, 4, 17a, 1-5).

Nommons «proposition$_1$» le *logos* en général, tel qu'il apparaît chez Platon, et «proposition$_2$», le *logos* qui intéresse le logicien, c'est-à-dire celui qui est porteur de vérité. Comment passe-t-on de l'un à l'autre ? C'est ici qu'apparaît la *copule* dans ce que nous pouvons considérer comme sa fonction assertive :

> En eux-mêmes les noms et les verbes sont semblables à la notion qui n'a ni composition ni division : tels sont *l'homme*, *le blanc,* quand on n'y ajoute rien, car ils ne sont encore ni vrais ni faux. En voici une preuve : *bouc-cerf* signifie bien quelque chose, mais il n'est encore ni vrai ni faux, à moins d'ajouter qu'*il est* ou qu'*il n'est pas,* absolument parlant ou avec référence au temps. (*De l'interprétation* I, 16a 13-18)

Dès lors, nous tenons la définition élémentaire de la proposition$_2$:

> La proposition simple est une émission de voix possédant une signification concernant la présence ou l'absence d'un attribut dans un sujet suivant la division du temps. (*De l'Interprétation* 5, 17a 22-24)

Le concept de sujet (*upokheimenon*) provient de la physique où il désigne la réalité susceptible de recevoir des qualités ou propriétés. La *relation prédicative* qui définit la proposition$_2$ peut s'interpréter comme une relation d'appartenance ou d'inhérence[3], ce qui est une façon de traduire son asymétrie :

> […] on construit le syllogisme en posant que quelque chose appartient ou n'appartient pas à quelque chose. (*Premiers Analytiques*, 24 a 27)

Deux propriétés composables distinguent les propositions$_2$ en fonction de la quantité de leur Sujet (universelle : *Tout S* ou particulière : *Quelque S*) ou du fait que leur copule est accompagnée ou non de négation (affirmative ; négative). Elles permettent dans le *De l'Interprétation* de formuler les inférences valides du fameux carré des oppositions. Dès lors, on peut représenter formellement toute proposition$_2$ par la donnée ordonnée de ses deux termes et de ses deux qualités :

> Admettons maintenant que la prémisse AB soit universelle et négative, et posons que A n'appartient à nul B mais qu'il est possible pour B d'appartenir à tout G. Ces propositions étant posées, il suit nécessairement qu'il est possible pour A de n'appartenir à nul G. (*Premiers Analytiques*, 34 b 18-22)

[3] Dans les *Catégories* II, 1a 20 et s. on distingue ce qui est dit d'un sujet donné mais n'est dans aucun sujet, ce qui est dans un sujet mais ne se dit d'aucun sujet, ce qui se dit d'un sujet mais n'est dans aucun sujet et ce qui se dit d'un sujet et est dans un sujet.

Aristote est donc parvenu à une représentation générale de proposition$_2$ que l'on peut résumer de la façon suivante :

[3] i) Proposition$_2$ = (q)S$_{ujet}$ (ass.)est P$_{rédicat}$
ii) (ass.) est = (aff.)est Ou (nég.)est
iii) (ass.)Proposition$_2$ = (ass.)est
iv) (q)Proposition$_2$ = q(S)

A première vue ce schéma abstrait s'exemplifie dans le langage naturel dans le cas d'assertions contenant le verbe *être*. Les énoncés qui ne sont pas des assertions n'intéressent pas le logicien, mais on peut trouver une façon de traiter l'éventuelle absence du verbe *être*, traitement qu'Aristote présente pour des raisons ontologiques[4] :

> Il n'y a aucune différence entre *l'homme est bien portant* et *l'homme se porte bien*, ni entre *l'homme est se promenant* ou *coupant* et *l'homme se promène* ou *coupe.* (Métaphysique D, 1017 a28)

Il faut y voir le germe de ce qui sera considéré, plus tard, comme [4], la théorie du verbe substantif, qui permet de paraphraser tout verbe par une formule contenant le verbe *être* :

[4] Verbe X à temps fini = *est* (au même temps fini) + participe présent Verbe X

Aucune théorie formalisée de la «proposition» n'a cours en dehors de la logique. Dans le fameux chapitre 20 de la *Poétique* où sont définis les éléments de la *lexis* (la lettre, la syllabe, la conjonction, l'article, le nom, le verbe, 1456 a20 et s.), le *logos* (qu'on peut traduire dans ce contexte par *locution*) correspond à «un composé de sons significatifs, dont plusieurs parties ont un sens par elles-mêmes». Il peut y avoir locution sans verbe (par exemple, une définition). Denys le Thrace va plus loin :

> Le mot (*lexis*) est la plus petite partie de la phrase (*logos*) construite.
> La phrase (*logos*) est une composition en prose qui manifeste une pensée complète.
> La phrase a huit parties : le nom, le verbe, le participe, l'article, le pronom, la préposition, l'adverbe et la conjonction. (Lallot, 1989, p. 49).

Le mot est clairement conçu comme une partie de la phrase (*merê logou*), mais celle-ci n'est pas définie par une séquence canonique d'éléments indispensables à l'existence minimale d'une phrase. Ce qui

[4] Il s'agit de répondre à l'objection des sophistes, qu'affrontait déjà Platon, selon laquelle tout discours ne porte pas sur l'être, objection qui atteint la conception de la vérité comme conformité à l'être.

définit la phrase pour les grammairiens, c'est la complétude de la pensée. Selon Baratin (1994), c'est cette orientation sémantique qui explique l'absence des notions de sujet et de prédicat dans la grammaire antique, quand bien même quelqu'un comme Apollonius s'en approche parfois selon Lallot (1994). En tout état de cause, grammairiens et logiciens partent d'une origine commune, le *logos* platonicien ; si tous en exposent les «parties», c'est avec moins de précision chez les logiciens d'obédience aristotélicienne (nom, verbe et le reste), qui en revanche disposent des concepts de la proposition$_2$, ainsi que de ceux de sujet, de prédicat et de copule pour l'analyser. Les grammairiens, en empruntant toutefois à la logique stoïcienne, vont davantage avancer dans la classification des catégories de mots (huit parties du discours). En se passant du modèle aristotélicien de la proposition, ils affaiblissent le *logos* platonicien en quelque chose que l'on traduit habituellement par «phrase» plutôt que par «proposition» et dont la représentation est définie par une contrainte sémantique, le «sens complet» ou la «phrase complète» (*autoteles logos*, *sententia perfecta*). On peut s'étonner de l'utilisation de cette contrainte plutôt que l'indication formelle de la suite d'éléments nécessaires à ce que serait quelque chose comme une phrase élémentaire (comme dans le *logos* de Platon ou la proposition$_2$ d'Aristote). Ce n'est pas que les grammairiens ne disposent pas d'une représentation «formelle» de la complétude, mais ils passent par le maximum plutôt que par le minimum. C'est ce qu'une scolie à Denys (Lallot, 1989, p. 123) qualifie de «phrase générique» (*katholicos logos*), le *logos* qui contiendrait les huit parties et elles seules. Toute autre phrase soit en est une altération, soit comporte plus d'une fois certaines parties. On peut s'interroger sur cette situation. J'y vois une ambiguïté de la notion de partition (*merê logou*) utilisée chez les logiciens et chez les grammairiens. Les éléments du *logos* ont évidemment un ordonnancement linéaire, autrement dit toute phrase est décomposable en éléments que sont les mots (*lexis*). La partition des logiciens reste absolument dans cette linéarité (partie est bien un «morceau», un «élément»), qui est celle qu'on retrouve dans la syllabe par rapport au mot. Celle des grammairiens est plus complexe : les «parties du discours», sont aussi une classification des mots et, par là, des espèces ou «parties» de la *lexis*. Elles sont aussi des morceaux que l'on retrouve dans tout *logos*. Articuler les deux conceptions implicites de la partition suppose que l'on dispose d'une conception grammaticale de la proposition, ce dont le recours à la complétude du sens dispense les grammairiens.

Evidemment, on ne va pas en rester là. Les grammairiens vont introduire dans leurs travaux la notion de sujet, au tournant des 11ème et 12ème siècles, peut-être pour la raison conjoncturelle des textes à disposition (Rosier, 1994). Les logiciens, parmi quantité d'innovations, vont inventer une théorie de la référence (*suppositio*) distincte de la signification et étudier la composition des propositions[5]. Je voudrais m'attarder sur le point crucial des conséquences de la prééminence du modèle aristotélicien. On

[5] *Homo qui currit disputat → homo currit et ille disputat.*

sait que d'autres modèles ont existé : sans recourir au modèle indien[6], on peut évoquer la théorie stoïcienne de la proposition (*axioma*). Au départ, il y a une différence d'ontologie. Alors qu'Aristote envisage la réalité sous l'aspect de matière et de formes, intriquées en genres et espèces, les stoïciens n'y voient que des corps et du vide. La copule ne peut exprimer l'inhérence de quelque chose à quelque chose d'autre, puisque les corps sont impénétrables. Ils effectuent en quelque sorte l'opération inverse de la théorie du verbe substantif, ils gomment la copule : le modèle, un verbe accompagné d'un sujet toujours singulier[7], est non pas *l'arbre est vert*, mais *l'arbre verdoie*. Les «exprimables» (des incorporels) sont soit incomplets (un verbe sans sujet, *écrit*, *parle*) soit complets. Ces analyses, centrées sur les prédicats, leur permettent d'en effectuer une classification, en distinguant notamment ceux qui sont composés d'un verbe et d'un complément qui subit l'action (voir Bréhier, 1970).

Le modèle aristotélicien possède des limitations techniques qui vont peser lourd dans l'histoire de la logique et de la grammaire occidentales. La théorie du prédicat (*kategorema*) limite considérablement la relation prédicative au point qu'elle ne peut exprimer les relations. La logique est incapable de représenter un discours aussi important que celui de l'arithmétique, avec égalité et inégalité. Transféré à la grammaire, il bute sur l'objet du verbe et la transitivité. L'inventeur du modèle de la proposition n'a pas inventé le calcul propositionnel (pour lequel il n'aurait pas eu besoin de modèle canonique), mais une petite partie de ce que nous nommons aujourd'hui le calcul des prédicats.

3. PORT-ROYAL ET L'ALGEBRISATION DE LA LOGIQUE

Quoique l'histoire soit moins discontinue qu'on ne le pense souvent, j'envisagerai, par facilité, l'étape suivante à partir de la *Logique* (1660) et la *Grammaire* (1661) de Port-Royal. On peut la caractériser par la première «algébrisation» de la logique («la logique des idées», Auroux, 1993) et l'utilisation grammaticale étendue de la notion de proposition.

La théorie des idées provient d'abord de la digitalisation cartésienne de l'esprit : nos représentations, dont les éléments sont les idées, n'ont aucun rapport avec la matérialité du monde externe (l'idée de cercle n'est pas ronde, comme dira Spinoza). La pensée est donc constituée d'éléments homogènes qui peuvent se combiner entre eux selon quelques lois de composition interne. En particulier, les idées appartiennent à certaines suites hiérarchisées (cf. [5i]) qui vont du moins général (moins abstrait) au plus

[6] Le grammairien indien Panini utilisait un modèle schématique des rôles sémantiques des éléments d'une phrase représentant le modèle canonique de toute activité. Les *karaka* (au nombre de 6) sont, par exemple, ablation, agent, objet, etc. Voir dans Auroux, 1989-2000, au tome 1, l'exposé de G. Pinault, pp. 392-394.

[7] Il n'y a pas chez Aristote de proposition singulière. Les stoïciens vont distinguer le «nom propre» dans la classe du nom.

général (plus abstrait); on peut additionner deux idées pour en obtenir une autre, mais si elles appartiennent à une même suite, alors la plus petite «absorbe» la plus grande (cf. [5ii]). Il s'agit en quelque sorte d'une version généralisée de l'idempotence que Leibniz formulera directement sous la forme A.A = A. C'est par là que les métaphores arithmétiques que l'on trouve dans le texte de Port-Royal débouchent sur une véritable algèbre logique, distincte de l'arithmétique où 1 + 1 = 2. Les Messieurs introduisent une autre nouveauté sous la forme de deux propriétés des idées[8] : leur compréhension (les idées qu'elles renferment) et leur extension (les idées qui la renferment). Ultérieurement (Beauzée, 1765) l'extension sera interprétée comme l'ensemble des individus auxquels l'idée convient. La grande innovation de PR est de relier l'opération de composition de deux idées et une opération sur leurs extensions (intersection). [5iii] est ainsi une formulation de la dualité qui fonde ce que l'on nomme habituellement la «loi de Port-Royal» sur la variation inverse de l'extension et de la compréhension. Pour la première fois, on relie référence et signification (restriction de l'étendue = augmentation de la compréhension), ce que ne faisait pas (à juste titre !) la théorie médiévale de la supposition. Elle suppose une isomorphie entre les opérations sur les compréhensions (les idées) et celles sur les extensions, ce qui va malheureusement permettre d'espérer pouvoir construire une logique intensionnelle.

[5] i) $a < b < c < d$
ii) si $a < b$ alors $a + b = a$
iii) si $c = a + b$, alors Ext(c) = Intersection (Ext(a), Ext.(c))

Immédiatement, la théorie aristotélicienne de la proposition$_2$ peut s'interpréter en termes d'idées, comme le montrent [6] et [7] :

[6] Etre sujet d'une idée, et être contenue dans son extension, n'est autre chose qu'enfermer cette idée. (*Logique*, II, XIX)

[7] La nature de l'affirmation est d'unir et d'identifier (…) le sujet avec l'attribut (*Logique* II, XXVII)

La théorie de la proposition$_2$ reposait sur la conception que seule était proposition l'assertion porteuse de vérité. PR va déplacer quelque peu le problème en recourant à l'instance subjective du jugement que représente la proposition. C'est le jugement qui est l'opérateur d'assertion (affirmation ou négation) que marque la copule (et la négation); ainsi dans [8] la copule marque le jugement (une affirmation) tandis que le participe présent *affirmans* est le prédicat affirmé du sujet *Petrus*.

[8] Il convient de ne pas imaginer que ces concepts sont nés brutalement dans la tête des Messieurs ; il y a évidemment une lente préparation antérieures, cf. Nuchelmans, 1980, p. 55-72, 1983, p. 130. J'ai personnellement montré ce qui séparait les Messieurs de Porphyre ou d'un interprète comme Pacius (Auroux, 1993, p. 67 s.).

[8] Petrus affirmat = Petrus est affirmans

Le sujet de l'énoncé (de la proposition) n'est pas le sujet de l'énonciation, celui qui juge. Cette distinction, jointe à l'interprétation de la prédication en termes d'idées, a des conséquences importantes sur la conception de la «proposition». On le voit sur le traitement que Port-Royal fait des deux types de relatives (Auroux/Rosier, 1987). Les Messieurs introduisent la notion de «proposition incidente» et formulent son équivalence avec un adjectif ou un participe présent :

> Les propositions jointes à d'autres par des *qui,* ou ne sont des propositions que fort imparfaitement (…) ; ou ne sont pas tant considérées comme des propositions que l'on fasse alors, que comme des propositions qui ont été faites auparavant, et qu'alors on ne fait plus que concevoir, comme si c'étaient de simples idées. D'où vient qu'il est indifférent d'énoncer ces propositions incidentes par des noms adjectifs, ou par des participes sans verbe et sans *qui* ; ou avec des verbes et des *qui.* (*Logique* II.V ; Auroux/Rosier, 1987, p. 17-18)

On rapproche donc l'opération de détermination/qualification et celle de prédication. Le jugement est toujours sous-jacent, mais peut être déjà fait ou fait dans l'instance de l'énonciation. Au reste, dans cette instance, il peut changer la valeur d'une qualification/détermination en celle d'une qualification/apposition, sans qu'il en soit marqué quoi que ce soit dans la phrase :

> Pour juger de la nature de ces propositions, et pour savoir si le *qui* est déterminatif ou explicatif, il faut souvent avoir plus d'égard au sens et à l'intention de celui qui parle, qu'à la seule expression. (Auroux/Rosier, 1987, p. 19)

On peut dire que ce rapprochement de l'opération de détermination et de celle de prédication ouvre la voie à l'utilisation généralisée de la notion de proposition en grammaire, tout en conservant le modèle de la proposition$_2$, c'est-à-dire [3]. La *Grammaire* de 1661 reste discrète sur ce point, qui n'apparaît que dans le chapitre VIII, sur le verbe. Mais la définition du verbe comme signifiant l'affirmation renvoie bien à la proposition, le recours au verbe substantif et la paraphrase des verbes adjectifs sous-entendent le modèle [4] qui permet de réduire toute phrase simple à [3]. Cette théorie du verbe substantif posera quelque problème à la reconnaissance d'une proposition infinitive (possibilité d'absence de sujet apparent, pas de possibilité si l'on fait apparaître la copule à l'infinitif de lui faire exprimer une assertion, puisque l'infinitif est interprété comme une forme nominale du verbe). La proposition incidente (l'incidence porte sur le verbe dans le cas des modalités) n'apparaît que dans la *Logique,* mais elle ouvre la voie à la notion de *proposition subordonnée* et à ses classements. Dans l'article «construction» de l'*Encyclopédie*, Dumarsais argumentera pour considérer comme des propositions les ordres et les prières, achevant la banalisation et l'extension du modèle aristotélicien qui définissait initiale-

ment la seule proposition$_2$. Beauzée présentera les linéaments de la double analyse de la phrase, en *analyse logique* (propositions, sujets et prédicats) et *analyse grammaticale* (mots avec leur dépendance), laquelle sera imposée aux écoliers du 19ème siècle jusqu'à la seconde moitié du 20ème. Ce parallélisme logico-grammatical possède évidemment des défauts rédhibitoires, autant du point de vue de la linguistique (voir Coseriu, 1967) que de celui de la logique (Serrus, 1933). Comme on l'a vu, il ne permet pas d'expliquer facilement la notion de transitivité[9] et il faudra à la grammaire entre le 18ème et le 19ème siècle un effort considérable pour dégager une notion appropriée de complément et se débarrasser de la théorie du verbe substantif (Bouard, 2007).

D'un point de vue logique, la théorie n'est pas extraordinaire non plus. Pas plus que la proposition$_2$ d'Aristote, le schéma de PR ne permet d'atteindre la totalité des inférences en langue naturelle, même si l'on peut en étendre la portée par d'habiles paraphrases comme :

[9] Brutus a tué un tyran → Brutus a tué quelqu'un et celui qu'il a tué était un tyran

Pas plus qu'Aristote, Arnault et Nicole ne parviennent à traiter des relations. Pour la particulière, les Messieurs proposent de joindre à l'idée représentée par le sujet une idée indistincte ou indéterminée de partie (*quelque* triangle). Dès lors les quantificateurs sont semblables aux adjectifs, classe dans lesquels Beauzée les rangera, distinguant dans cette classe les déterminants (articles, quantifieurs) et les adjectifs qualificatifs. Ils sont obligés de traiter la négation par le biais de la seule extension. Si b est niée de a, cela signifie que b n'est pas dans la compréhension de a, mais pas qu'aucune partie de la compréhension de b ne figure dans la compréhension de a ; l'attribut d'une proposition négative est toujours pris généralement ; tout attribut nié d'un sujet est nié de tout ce qui est contenu dans l'étendue qu'a le sujet dans la proposition (*Logique* II, XIX ; Auroux, 1993, p. 80). De fait, c'est l'isomorphie entre le calcul sur l'extension (une logique des classes) et le calcul sur la compréhension (le calcul intensionnel des idées) qui fait question. Outre le problème posé par l'équivalence des classes maximales (il n'y a pas d'idée vide), celui de l'identité référentielle face à la différence des définitions (*étoile du matin* et *étoile du soir* ont la même extension, pour reprendre un exemple de Frege, 1891), la négation comme on vient de le voir, n'est pas une opération interne sur les idées. On peut même démontrer qu'une idée négative est impossible (Auroux, 1993, p. 150 et s.). Dès que l'on donne la négation et l'identité parmi les opérations à prendre en compte, il n'y a pas de dualité entre le calcul des idées et le calcul des classes ; le principe [5iii] qui exprime cette dualité, c'est-à-dire la fameuse «loi de Port-Royal», est donc erroné.

[9] Les médiévaux utilisaient un modèle physique qui opposait les propriétés qui restaient dans le sujet (immanentes) et celles qui passaient à l'objet, d'où le nom de transitivité pour désigner le processus.

En l'absence d'isomorphisme entre les idées et les classes, on comprend que Boole (1854) ait adopté une position purement extensionnelle, en ne considérant que des classes[10]. Pour parvenir à un calcul, le logicien utilise des exemples nettement «équivalentiels» des propositions où la copule exprime une identité :

[10] i) Les étoiles sont les soleils et les planètes
ii) y = xz

Mais il ajoute également deux innovations : d'abord, un maximum (l'univers, c'est-à-dire 1) et un minimum (la classe vide, c'est-à-dire 0), ce qui lui permet de définir la négation comme complémentation (-), laquelle est incontestablement une opération interne sur les classes :

[11] non x = 1-x

Sa théorie de la quantification n'est toutefois pas meilleure que celle de Port-Royal, dont elle semble dérivée : il s'agit simplement d'introduire une constante v, telle que si x est la classe des hommes, vx est la classe qui a pour extension *quelques hommes* (1958 : 61, 124). Pas plus qu'Aristote ou Port-Royal, il ne parvient à traiter les relations, puisqu'il demeure dans une logique des termes. En traitant la logique comme un calcul, c'est-à-dire comme un système de règles pour transformer des équations, même si par définition on doit pouvoir les interpréter dans le langage naturel, il ne la considère pas vraiment comme un langage[11] et il est parfois difficile de donner à ces équations un sens intuitif immédiat.

4. L'INTERPRETATION FONCTIONNELLE DE LA PROPOSITION

En fait, le véritable tournant dans l'histoire de la proposition provient de son interprétation à l'aide de la théorie mathématique des fonctions (une forme plus abstraite que les équations), due à Frege (1892). Toute équation d'une variable réelle comme [12i], peut se représenter abstraitement par [12ii] ; on peut utiliser une représentation analogue pour deux variables (cf. [12iii] et [12iv], voire pour autant que l'on veut.

[10] Dominicy, à l'aide de techniques inspirées de Hintikka (les concepts sont des fonctions des mondes possibles vers les références, Hintikka, 1989, p. 160) a donné un modèle extensionnel de la logique des idées. Je crois avoir démontré dans Auroux, 1993 qu'il ne pouvait s'agir d'une interprétation correcte de Port-Royal et que, pour la logique des idées au sens classique, l'absence de dualité avec toute logique des classes est irrémédiable.

[11] Sur cette question très large de la logique comme langage ou comme calcul voir van Heijenoort, 1967.

[12] i) $y = ax + b$
ii) $y = f(x)$
iii) $y = ax^2 + az$
iv) $y = g(x,z)$

L'interprétation en termes fonctionnels de la proposition suppose quelques aménagements. D'abord, on doit mettre l'accent (comme les stoïciens) sur les «prédicats» (les concepts, dans le vocabulaire de Frege). Immédiatement, la formule permet de représenter les relations et même d'aller au-delà des relations dyadiques (cf. [13]), vers le concept de *prédicat n-aire*. Ensuite, pour obtenir une proposition, il faut compléter la «fonction propositionnelle» par des «arguments». Ceux-ci sont conçus comme des «noms propres», c'est-à-dire désignant des individus (cf. Frege, 1991). Les «noms propres» ainsi définis appartiennent à une catégorie purement logique et ne sont pas directement assimilables aux «noms propres» du langage naturel. Bien entendu, abstraitement, ils peuvent être figurés par des variables y, y, z. On possède ainsi une représentation abstraite de toute forme propositionnelle : unaire, f(x) ou n-aire, g(x, y,.., n).

[13] i) (…) est noir
ii) (…) mange (…)
iii) (…) donne (…) à (…)

L'introduction d'une théorie de la quantification devient possible avec l'utilisation de variables qui prennent leurs valeurs sur des ensembles d'individus. La particulière[12] devient *il existe un x* qui est f et l'universelle *tous les x* sont des f. Elle est même généralisable à toute variable d'arguments d'un prédicat n-aire, comme par exemple : *il existe z, il existe x, pour tout y*, g(x, y, z, w). Les variables sous quantificateur sont liées, les autres sont libres. La négation peut porter autant sur le quantificateur que sur les prédicats ou les propositions. Il est tout à fait évident que la quantification ainsi conçue tient non seulement aux deux «quantificateurs» (l'universel et l'existentiel), mais aux règles sur l'utilisation des variables (par exemple, la même lettre ne peut pas être utilisée pour des variables liées par des quantificateurs différents). Comme celles-ci sont d'un maniement relativement compliqué, on peut souhaiter les éliminer. Quine ([1960] 1966) le fera sans appliquer des fonctions à des fonctions, comme le fait la logique combinatoire (Curry et Feys, 1968, voir plus loin).

Avec la représentation de la proposition en terme de schéma fonctionnel le parallélisme logico-grammatical se trouve rompu. La notion de copule et celle de «sujet[13]» ont disparu ; la quantification ne peut être re-

[12] Frege propose un formalisme graphique très lourd à manier, j'utilise une forme paraphrasée du formalisme de Russell.

[13] Le privilège du sujet dans la conception aristotélicienne de la proposition correspond à une ontologie substantialiste et à une prééminence du nom. C'est évidemment cela que refusent les stoïciens. La nouvelle logique peut voir dans le monde la contrepartie des propositions, c'est-à-dire un ensemble d'événements et non de choses ; cf. le début du *Tractatus* de Witt-

liée à la détermination adjectivale ; et, le traitement des expressions qui servent souvent de sujet grammatical dans les vernaculaires (*Le chien*) doivent être paraphrasées sur la base d'un prédicat (*x est un chien*) et leur introduction dans une formule logique faire l'objet d'un traitement complexe (la théorie russellienne des descriptions). On peut dire que cette rupture est définitive : quand les générativistes souhaiteront tenir compte de la «forme logique» dans leur traitement du langage naturel, il leur faudra «accrocher» de nouveaux éléments – hétérogènes — à leurs dérivations.

L'argument a pour référence un individu, le prédicat un concept ; Frege introduit l'idée que la proposition a pour référence une valeur de vérité. Dès lors les connecteurs propositionnels peuvent être définis en termes de combinaison des valeurs de vérité possibles, comme le fera Wittgenstein (*Tractatus* 4.31). Par exemple, pour la conjonction :

p	q	p et q
v	v	v
v	f	f
f	f	f
f	v	f

Toute suite bien formée de connecteurs et de propositions est une proposition; sa valeur de vérité est calculable à partir de celle de ses éléments ; on rencontre même des suites toujours vraies (tautologies) ou toujours fausses (contradictions) quelles que soient les valeurs de vérité de leurs éléments. La logique moderne renverse aussi le privilège historique qu'avait le calcul des prédicats (sous une forme partielle, celle de la syllogistique) sur le calcul des propositions. Pour évaluer une formule du calcul des prédicats, il faut la réduire à sa forme prénexe (qui consiste notamment à faire passer tous les quantificateurs en tête, mais aussi à traiter les variables, ce qui n'est pas toujours simple et ne répond à aucune procédure mécanique, voir Quine, 1972, p. 136 s.) : la formule possède alors la valeur de son schéma propositionnel. Le calcul des propositions est le fondement de toute la logique.

On a vu que la dualité que Port-Royal s'efforçait d'obtenir en reliant les entités intensionnelles (la compréhension des idées) et les entités extensionnelles (les extensions) faisait problème. On peut voir dans la formule [14] quelque chose comme une version moderne de «la loi de Port-Royal». Elle est la base du logicisme de Russell (thèse selon laquelle les mathématiques sont déductibles de la logique). Malheureusement, elle mène aux paradoxes bien connus qui, malgré la proposition de solutions *ad hoc* (la

genstein : «1- Die Welt ist alles, was der Fall ist ; 1.1 – Die Welt ist die Gesamheit der Tatsachen, nicht der Dinge». Cela nous permet sans doute de comprendre la notion moderne, pas très intuitive de «monde possible» : chez Hintikka, par exemple, un monde possible est essentiellement un ensemble de propositions, doté d'une certaine structure. Evidemment, il faut bien introduire les références aux noms propres. Là, on rejoint la science fiction : je n'imagine pas ce que serait Sylvain dans un monde sans havane, même si le nom est un désignateur rigide !

théorie des types de Russell), ont été parmi les causes de l'abandon du logicisme.

[14] pour un individu x satisfaire la fonction f(x) $=_{déf}$
pour un individu x appartenir à la classe F

La conception fonctionnelle de la proposition, décalquée de la théorie des fonctions de variables réelles, a joué un rôle analogue à celui du modèle aristotélicien : malgré la résistance de philosophes comme Husserl[14], qui reste partisan d'une conception traditionnelle, plus proche du langage naturel (voir l'Appendice I de Husserl 1929), on l'a souvent universalisée comme la seule représentation possible de ce qu'il fallait entendre par «proposition». Pourtant, on a construit des alternatives. C'est autant pour des raisons ontologiques que pour répondre aux paradoxes de la théorie des ensembles que l'on a proposé la méréologie (S. Lesniewski, 1916, *Fondements de la théorie générale des ensembles*, en polonais) et les grammaires catégorielles (Adjukiewicz, 1935). La méréologie est une alternative à la théorie classique des ensembles qui remplace la théorie ensembliste des classes distributives par une théorie des classes collectives. Comme classe distributive „planète" contient seulement les neufs planètes; comme classe collective, elle comprend aussi les calottes de Mars et les pôles de la Terre. Bien que la méréologie soit conçue comme théorie du nom (dans le cadre d'une grammaire catégorielle), elle réintroduit la copule et lui donne pour interprétation „ … être partie de … ", relation transitive, mais essentiellement asymétrique. L'une des conséquences du point de vue adopté est que l'on ne fait pas la différence entre [15i] et [15ii]. Le latin (qui ne possède pas d'article) était dans la même position.

[15] i) Jean est malade
ii) Jean est un malade

La grammaire catégorielle s'efforce de rester dans la proximité du langage naturel (suivant le projet husserlien d'une «grammaire pure logique»). La catégorie initiale est toujours la «phrase» ; les catégories sont définies à l'aide d'un opérateur qui permet, lorsqu'une suite de catégories est bien formée, d'obtenir la catégorie «phrase» en fin de réduction. Cela suppose que les autres catégories soient définies, justement, à partir de la catégorie initiale de «phrase»[15]. Il est loin d'être évident de pouvoir définir

[14] Il a existé une correspondance Frege/Husserl, voir *Frege-Husserl ; Correspondance*, t.f. par G. Granel, postface par J.-T. Desanti, 1987, Mauvezin, Trans-Europe-Express ; sous la courtoisie (dont la sincérité n'a pas lieu d'être remise en doute), on y découvre un véritable dialogue de sourds.

[15] Catégories utilisées : *s* (phrase), *n* (nom) ; opérateur : / (prend le dénominateur pour donner le numérateur). D'où *Sylvain vieillit = s* ; *Sylvain = n* ; *vieillit = s/n* (prend un *n* pour donner un *s*).

ainsi (linéairement) toutes «les parties du discours»[16]. Tous les éléments de la phrase sont des fonctions, celle-ci devient donc une fonction de fonctions (dans un sens plus général que chez Frege). On se passe des complications du traitement de la quantification (quantificateurs et variables) chez Frege/Russell. On notera que les quantificateurs redeviennent des fonctions opérant sur des noms, solution qui est dans la continuité de celle de Port-Royal et Beauzée[17].

5. GRAMMAIRE ET LOGIQUE

La rupture du parallélisme logico-grammatical n'a pas empêché certains linguistes de conserver une certaine «tendresse» pour la conception classique de la proposition et du rôle de la copule. On le voit sur la question de la *phrase nominale* chez quelqu'un d'aussi profond que Benveniste (Benveniste, 1950). Une phrase nominale est de la forme [16], qui se caractérise par l'absence de copule.

[16] mauvaise ton idée !

Rare en français, où, comme l'ont bien vu les classiques, la copule marque la prédication, la phrase nominale est canonique dans des langues comme l'arabe. Son statut régulier dans ces langues pose problème à Benveniste qui a une conception très traditionnelle de la proposition et du rôle du verbe[18]. Sa solution – qui fera le miel de Derrida 1971 – consiste à imaginer que la copule est partout sous entendue[19]. Il eût été plus simple de remarquer la généralité de deux opérations, la prédication (ou qualification) et la spécification. Ces deux opérations peuvent être marquées par des

[16] C'est pourquoi dans le traitement du langage naturel on peut préférer le lambda-calcul, dont les opérateurs (tous les termes sont des fonctions) opèrent directement sur des «morceaux» du langage naturel.

[17] L'absence de parallélisme logico-grammatical a gêné les linguistes qui ont vite remarqué que les langues naturelles comprenaient davantage de type de quantificateurs que les formules logiques de Frege/Russell et que la quantification concernait les groupes nominaux. Dans les années quatre vingt du siècle dernier, certains d'entre eux en utilisant une sémantique des classes ont introduit la notion de «quantificateur généralisé» pour traiter tous les cas possibles dans les langues naturelles (voir Partee *et al.*, 1993 : 371 et s.). Sémantiquement, la détermination devient une fonction partielle possible D dans un modèle M, assignant au domaine d'entités de M une relation binaire entre deux sous-ensembles. On peut dès lors définir des contraintes générales sur ces relations. D'une certaine façon, on retrouve l'intuition de la théorie des idées qui envisage la détermination comme une intersection des extensions des éléments du groupe nominal.

[18] «élément indispensable à la constitution d'un énoncé assertif fini», *l.c.* , 154.

[19] C'est une solution assez ancienne. Au 18ème siècle l'absence de morphologie du chinois était interprétée comme absence d'éléments verbaux ; du coup le chinois menaçait de ne pas être une langue, faute de structure propositionnelle ; face à ce résultat inacceptable, Beauzée soutenait que les verbes apparaissaient bien, mais «en puissance» (art. «verbe» de l'*Encyclopédie*).

opérateurs linguistiques distincts comme l'inversion en turc ([17i]), ou des formes différentes (cf. [17ii] ; alternance *g/ay*) en tagalog (langue des philippines). Dans le cas des phrases nominales, leur opposition est neutralisée.

[17] i) *qirmizi ev* (la maison rouge) / *ev qirmizi* (la maison est rouge)
ii) *ang ba'ta g mabai't* (le bon enfant)/ *ang ba'ta ay mabai't* (l'enfant est bon)

Le type de solution proposée par Benveniste (ou Derrida) ouvre la question de l'universalité de la structure classique de la proposition (sous toutes ses variantes), mais sans que soit pris en compte le tournant de la logique moderne. Corollairement, elle met en lumière celle du rôle du verbe *être* dans nos langues, où il assure, selon Benveniste, une triple fonction *assertive*, *cohésive*, et *existentielle*. Le linguiste remarque que ce n'est pas le cas dans la langue africaine ewe ([1958]), ce qui le plonge dans un abîme de perplexité sur la fragilité de notre ontologie. De fait, ce qui fait d'abord problème, c'est l'universalité linguistique de notre schéma propositionnel traditionnel et l'obligation de présence de copule. Si on aborde les langues sans ce schéma, mais avec l'idée d'une fonction qualificative ou prédicative[20] très générale (Culioli, 1990-1999), on s'aperçoit que cette fonction peut être remplie par des éléments très différents selon les langues. Ainsi en *kasim,* langue africaine, le verbe assure bien la fonction prédicative, et il est mono-fonctionnel (Bonvini 1988, p. 51), mais en nahuatl (langue des Aztèques), il semblerait que tous les éléments linguistiques présents dans la langue peuvent assurer la fonction de prédicat (Launey, 1994). On peut donc distinguer typologiquement deux extrêmes, *les langues à proéminence verbale,* où toute prédication doit comporter un verbe ou un groupe verbal, et *les langues omniprédicatives* où toutes les catégories de mots peuvent faire fonction de prédicables, sans que la copule soit obligatoire (*ibid.,* p. 281-282).

Si on laisse de côté le cadre énonciatif[21], on peut dire que le problème concerne l'universalité de la dérivation [18] des grammaires formelles[22].

[20] «La prédication est l'un des principaux universaux du langage. (…) La prédication consiste à mettre en relation des termes représentant des portions d'espace-temps telles que des entités (réelles ou imaginaires), des événements, des situations. (…) La prédication est une opération de mise en relation, non une relation entre des objets linguistiques co-présents dans un texte», Launey, 1994, p. 279.

[21] Une énonciation est une phrase prononcée en situation ; la «proposition» classique des grammairiens n'est qu'une abstraction où toutes les fonctions ne sont pas saturées (dans l'exemple grammatical *l'homme marche*, on ne sait pas qui est l'homme).

[22] Les grammaires formelles ont été inspirées par les langages formels construits par les logiciens, le 20ème siècle se caractérisant par l'aptitude à construire quantité de «langues artificielles» et par la théorie mathématique des grammaires formelles. Leur application linguistique suppose que l'on puisse s'en servir pour saisir les propriétés des langues naturelles. Un formalisme grammatical suppose que l'on puisse dériver les expressions acceptables par un locuteur d'une langue donnée, si l'on veut les expressions bien formées. Cela

[18] P → SN, SV

On peut même se poser des questions en ce qui concerne les langues indo-européennes, où le verbe apparaît sans syntagme nominal[23]. En tout état de cause, admettons que [18], qui n'est rien d'autre qu'une reformulation de la structure classique de la proposition, doive être remplacé dans certaines langues par d'autres axiomes. Qu'en résulte-il pour le concept même de «proposition» ? L'élément formel P est toujours, quelle que soit la langue, une tête de dérivation. On respecte par là l'esprit même du théorème de Platon. Il y a langage là et seulement là où il y a proposition. Mais contrairement à Platon, on ne dispose plus d'une définition universelle de la proposition à partir des formes linguistiques qu'elle contient. Evidemment, je puis toujours recourir à la complétude du sens des grammairiens de l'Antiquité. Je puis même donner la définition suivante :

[19] proposition $=_{déf.}$ unité dans laquelle se manifeste la communication linguistique humaine ; dans toute langue, il en existe une ou plusieurs formes élémentaires ; toute proposition suppose un arrangement bien défini de termes appartenant aux différentes catégories linguistiques.

Cela rend le théorème de Platon bien énigmatique. C'est pourquoi, dans le fond, comme nous l'annoncions au début de cet article, l'approche historique est sans doute plus éclairante que tout le reste.

© Sylvain Auroux

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

— ADJUKIEWICZ K., 1935 : «Die syntactische Konnexität», *Studia Logica*, I, p. 1-27.
— ARISTOTE, 1965 : *Poétique*, trad. et notes par J. Hardy, Paris : Les Belles Lettres.
——, 1966 : *Métaphysique*, 2 vols, traduction et notes par J. Tricot, Paris : Vrin.

n'implique pas que l'on doive confondre «grammaire formelle» et «système logique». Un système logique comporte des règles pour la bonne formation de ses expressions et des règles pour déduire ses théorèmes à partir d'axiomes. Les deux ne se confondent pas et le système logique possède, par définition, des propriétés (consistance, complétude, par exemple) qui n'intéressent pas les grammaires. Un système muni de la négation n'est consistant que si au moins une expression bien formée n'est pas un théorème (sinon on peut avoir «p et non p», ce qui est indésirable parce que, comme on le disait au Moyen-âge, *ex falso sequitur quodlibet*. Il ne semble pas que notre définition initiale de la distinction en logique et grammaire puisse être remise en question.

[23] Mais on peut toujours dire que dans lat. *amo,* le pronom est incorporé au verbe, ce qui, toutefois, est morphologiquement invraisemblable.

——, 1966 : *Organon : I – Catégories, II – De l'Interprétation*, traduction et notes par J. Tricot, Paris : Vrin.
——, 1966 : *Organon : III – Les premiers analytiques*, traduction et notes par J. Tricot, Paris : Vrin.
——, 2002 : *Catégories*, Présentation, traduction et commentaires de Frédérique Ildefonse et Jean Lallot, Paris : Le Seuil.
— ARNAULD A. & LANCELOT C., [1660] 1966 : *Grammaire générale et raisonnée*, éd. Critique par H. E. Brekle et B. Baron von Freytag Löringhoff, Struttgart/Bad Cannstatt, Friedrich Frommann Verlag.
— ARNAULD A. & NICOLE P., [1662] 1965 : *La logique ou l'art de penser*, éd. Critique par H. E. Brekle et B. Baron von Freytag Löringhoff, Struttgart/Bad Cannstatt : Friedrich Frommann Verlag.
— ASWORTH E. J., 1974 : *Language and Logic in the Post Medieval Period*, Dordrecht : Reidel.
— AUROUX S. & ROSIER I., 1987 : «Les sources historiques de la conception des deux types de relatives», *Langages* n° 88, p. 9-29.
— AUROUX S., 1993 : *La logique des Idées*, Montréal/Paris : Bellarmin/Vrin.
—— (dir.), 1989-2000, *Histoire des idées linguistiques*, 3 vols, Liège : Mardaga.
— AUROUX S., DESCHAMPS J. & KOULOUGHLI D., 2004 : *La philosophie du langage*, Paris : PUF.
— BARATIN M., 1994 : «Sur les notions de sujet et de prédicat dans les textes latins», *Archives et Documents de la SHESL* II-10, p. 49-79.
— BEAUZEE N., 1767 : *Grammaire générale*, Paris : Barbou.
— BENVENISTE E., [1950] 1966 : «La phrase nominale», *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, p. 151-167.
——, [1958] 1966 : «Catégories de pensée et catégories de langue», *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, p. 63-74.
— BONVINI E., 1988, *Prédication et énonciation en Kasim*, Paris : Editions du CNRS.
— COLOMBAT Bernard (dir.), 1988 : *Les parties du discours*, *Langages* N° 92.
— BOOLE G., [1854] 1958 : *An Investigation of the Laws of Thought on which are founded the Mathematical Theories of Logic and Probabilities*, New York : Dover Publications.
— BOUARD B., 2007 : *Histoire de la notion de complément dans la grammaire française*, Thèse Université Paris 7.
— BREHIER E., 1970 : *La théorie des incorporels dans l'ancien stoïcisme*, Paris : Vrin.
— COSERIU E., 1967 : «Logicismo y antilogicismo en la gramatica» *Teoria del lenguaje y lingüistica general*, Madrid : Gredos, p. 235-260.
— CULIOLI Antoine, 1990-1999 : *Pour une linguistique de l'énonciation*, 3 vols, Paris : Ophrys.
— CURRY H. B., FEYS R., 1958: Combinatory Logic, Amsterdam: North-Holland.

— DOMINICY Marc, 1984 : *La Naissance de la Grammaire Moderne. Langage, Logique et Philosophie à Port-Royal*, Liège : Mardaga.
— DERRIDA Jacques, 1971 : «Le supplément de copule : la philosophie devant la linguistique», *Langages* n° 24, p. 14-39.
— FREGE Gotlob, [1891] 1962 : «Funktion und Begriff», *Funktion, Begriff, Bedeutung. Fünf logische Studien*, éd. Pad G. Patzig, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, p. 18-39.
——, [1892] 1962 : "Über Sinn und Bedeutung", *Funktion, Begriff, Bedeutung. Fünf logische Studien*, éd. Pad G. Patzig, Göttingen :Vandenhoeck & Ruprecht, p. 40-65.
— GEACH P. T., 1972 : *Logic Matters*, Oxford Blackwell.
— HINTIKKA J., 1989 : *L'intentionnalité et les mondes possibles* [choix d'articles traduits et présentés par N. Lavand], Lille : Presses Universitaires de Lille.
— HUSSERL Edmund, [1929] 1957 : *Logique formelle et logique transcendantale*, t.f. par S. Bachelard, Paris : PUF.
-- ILDEFONSE F., 1994 : «Sujet et prédicat chez Platon, Aristote et les stoïciens», *Archives et Documents de la SHESL* II-10, p. 3-34.
— LALLOT Jean, 1989 *: La grammaire de Denys le Thrace. Traduction annotée*, Paris : Editions du CNRS.
——, 1994, «Sujet/Prédicat chez Apollonius Dyscole», *Archives et Documents de la SHESL* II-10, p. 35-47.
— LAUNEY M., 1994 : *Une grammaire omniprédicative. Essai sur la morphosyntaxe du nahuatl classique*, Paris : CNRS Editions.
— NUCHELMANS G., 1973 : *Theories of the Proposition. Ancient and Medieval Conceptions of the Bearers of Truth and Falsity*, Amsterdam et Londres : North Holland Publishing Company.
— NUCHELMANS G., 1980, *Late-Scholastic and Humanist Theories of the Proposition*, Amsterdam/Oxford/New York : Verhandelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen.
—, 1983, *Judgement and proposition : From Descartes to Kant*, Amsterdam : North Holland Publisching Company.
— PACIUS J., [1507] 1597 : *In Porphyrii Isagogem et Aristotelis Organum Commentarius Analyticus*, Francfort sur le Main.
— PARIENTE Jean-Claude, 1984 : *L'analyse du langage à Port-Royal. Six études logico-grammaticales*, Paris : Minuit.
— PARTEE B. H., ter Meulen A., Wall R. E., [1987] 1993, *Mathematical Methods in Linguistic*s, Dordrecht/Boston/London : Kluwer Academic Publisher.
— PLATON, 1969 : *Le Sophiste*, *Œuvres complètes* VIII-3, Paris : Les Belles Lettres.
— QUINE W. v. O., [1960] 1966 : "Variables Explained Away", *Selected Logic Papers*, New-York : Random House Inc., p. 227-235.
— QUINE W. v. O., [1950, 1972[3]] 1972 : *Méthodes de logiques*, t.f. par M. Clavelin, Paris : A. Colin.

— DE RIJK L.M., 1962-1967 : *Logica modernorum. A Contribution to the History of Early Terminist Logic*, vol. I, II-1 & II-2, Assen, Van Gorcum.
— ROSIER Irène, 1994 : «L'introduction de la notion de sujet et de prédicat dans la tradition médiévale», *Archives et Documents de la SHESL* II-10, 81-119.
— TRENTMAN J.A., 1977 : *Vincent Ferrer, Tractatus de suppositionibus* (Grammatica speculativa 2), Stuttgart/Bad Canstatt : Fromman-Holzboog.
— SERRUS C., 1933 : *Le parallélisme logico-grammatical*, Paris : Alcan.
— VAN HEIJENOORT J., 1967 : «Logique as Language and Logic as Calculus» *Synthèse* 17, p. 324-330.
— VERNANT D., 1993 : *La philosophie mathématique de Russell*, Paris : Vrin.
— WHITEHEAD A. N., Russell B., [1910] 1970 : *Principia Mathematica to *56*, Cambridge : Cambridge University Press.
— WITTGENSTEIN Ludwig, [1921], 1966 : *Tractatus logico-philosophicus*, Frankfurt am Main : Surhkamp Verlag.

Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008, pp. 35-50

La proposition comme gnomon discret du langage
Le point de vue d'Aristote et de Wittgenstein

Franco LO PIPARO
Université de Palerme

Résumé : On appelle *gnomon* une partie d'une totalité qui, dès qu'on l'ajoute ou la soustrait à celle-là, reproduit une figure semblable à la totalité dont elle est une partie : le tout et les parties dont elle est composée se trouvent dans un relation qu'on dit de *self-similarity*. On présente la définition qu'en fournit *Euclides* dans ses *Éléments*. La relation entre la proposition (la totalité) et les mot qui la composent est une relation *gnomonique* : les mots sont des propositions condensées et, pour cela, semblables aux propositions dont ils font partie. Notre thèse trouvera ses argumentations dans la reflexion d'Aristote et de Wittgenstein. La définition aristotélicienne de la métaphore est présentée en tant qu'exemple de relation *gnomonique*.

Mots-clés : Aristote, gnomon, mot, métaphore, nombre, proposition, symploké, syntaxe, Wittgenstein.

0. L'idée que je propose c'est que le gnomon est un bon modèle de la relation entre la proposition et ses parties. Je vais étayer cette thèse en m'appuyant sur les textes de Wittgenstein et d'Aristote.

Pour éviter tout malentendu, au début une petite remarque qui — je le sais bien — n'est pas partagée par les spécialistes : je ne vois pas de grandes différences théoriques entre le *Tractatus* et les *Philosophische Untersuchungen*, à savoir entre ceux qui dans la littérature sont appelés les deux Wittgenstein, le premier et le deuxième Wittgenstein.

1. Tout le monde sait ce qu'est un gnomon. On peut en voir ici un exemplaire, très simple, tel qu'on en trouve dans les jardins.

fig. 1

Le gnomon est la tige verticale du cadran solaire. Le mot grec – γνώμων – est plus transparent que les mots des langues modernes. Il dérive du verbe γιγνώσκω 'je connais' et une bonne traduction littérale serait *connaisseur*, c'est-à-dire *ce qui fait connaître*. Dans l'*Agamennon* Eschyle fait dire au chœur qui a écouté les mots obscurs de Cassandre : «je ne peux me vanter d'être un bon γνώμων – *connaisseur* – des oracles mais dans ces mots j'entrevois un grand malheur» (1130-1).

La tige-gnomon est justement un appareil, à la fois naturel et technique, qui produit de la connaissance. La procédure par laquelle le gnomon du cadran solaire produit cette connaissance est élémentaire et pourtant riche de plusieurs développements théoriques : *puisque* les déplacements de l'ombre projetée par la tige-gnomon sont, sous certains aspects et dans des conditions déterminées, *semblables* aux déplacements apparents du soleil autour de la terre pendant le jour, *donc* on peut lire, *par ressemblance*, l'écoulement du temps sur les déplacements de l'ombre. Le gnomon produit une connaissance parce qu'il engendre quelque chose qui a une forme semblable à celle de ce qu'on doit connaître ; par conséquent, à travers le gnomon le rythme du temps devient connaissable et mesurable.

En tant qu'opérateur de ressemblances, le gnomon est une sorte de réglet naturel. On peut le définir comme *un opérateur qui montre la même régularité formelle dans des objets matériellement différents*.

1.1 Laissons de côté les cadrans solaires et allons examiner le gnomon du parallélogramme décrit par Euclide dans la deuxième définition du deuxième Livre des *Éléments*. La définition ne dit pas grand chose à ceux qui ne sont pas géomètres mais, si l'on observe ses contenus et ses implications, elle se révèle un bon point de départ pour ce que je veux mettre en évidence.

Définition d'Euclide:

> Dans toute aire parallélogramme, que l'un quelconque des parallélogrammes qui entourent la diagonale pris avec les deux compléments soit appelé *gnomon*.

Voyons ce que cache cette définition, aseptique et même obscure pour les non-mathématiciens, en expliquant son sens littéral.

Soit le parallélogramme ABCD : figure 2. On tire une de ses diagonales : AC, par exemple. On pose n'importe quel point E sur AC et on fait passer par celui-ci la droite FH parallèle à DC et AB et la droite LK parallèle à DA et CB. Ce faisant, le parallélogramme du départ est divisé en quatre parallélogrammes : deux (LCEH, FEAK) entourent la diagonale; les autres deux (DLFE, EHKB) sont leurs compléments.

ß

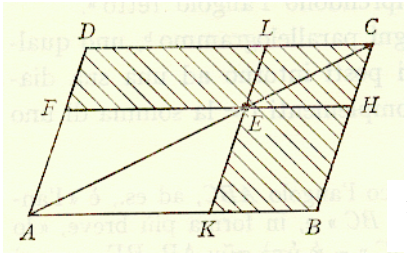

fig. 2

On appelle *gnomon du parallélogramme* la surface formée par un des deux parallélogrammes qui entourent une des deux diagonales (LCEH dans notre figure) et par les deux parallélogrammes qui sont leurs compléments (DLFE, EHKB). Un des gnomons de notre parallélogramme est la surface marquée dans la figure.

Voici le caractère propre au gnomon : si l'on retranche le gnomon du parallélogramme entier ABCD, on a comme résultat un autre parallélogramme (FEAK) semblable à ABCD même s'il est d'une grandeur différente. Autrement dit : *l'application du gnomon à la figure X engendre une figure Y qui est différente et semblable à X.*

La définition euclidienne renferme une implication non exprimée et néanmoins fondamentale pour les développements de la notion. Si l'on répète sur *FEAK* les opérations d'identification de son gnomon, on aura comme résultat un autre parallélogramme *semblable* à *FEAK* et donc sem-

blable aussi à *ABCD*. La réitération des opérations d'identification du gnomon est en principe sans fin.

On peut énoncer le contenu caché de la définition euclidienne qui nous intéresse de cette manière : *la réitération de la procédure d'identification des gnomons permet de diviser la figure X en un ensemble de figures X_i différentes quant à la grandeur mais semblables entre elles et à X.*

La figure *X* et son gnomon *Γ(X)* forment un appareil qui peut engendrer une suite infinie de copies de soi-même. Les copies sont différentes et pourtant semblables entre elles par rapport à certains caractères invariants. Le gnomon est comme un moteur que la figure a en soi-même pour se reproduire semblable (sous certains aspects) et différente (sous d'autres aspects) à elle-même. On comprend alors pourquoi les Anciens et les Modernes ont toujours été fascinés par les gnomons et y ont vu le lieu, mystérieux et magique, où calcul mathématique et biologie se trouvent entrelacés et imbriqués.

Renversons maintenant la direction de l'application du gnomon, à savoir, au lieu de procéder par retranchements à partir d'une figure, on procède par adjonction. Dans notre exemple euclidien, au parallélogramme donné on ajoute son gnomon, et puis on répète l'opération d'adjonction au résultat. On obtient ainsi un modèle géométrique élémentaire de la croissance des plantes et des animaux : individus qui, comme les parallélogrammes, croissent sur eux-mêmes sans jamais changer leur forme originelle. C'est justement le point de vue par adjonction qu'emploie Aristote dans la définition du gnomon qu'il a donné dans les *Catégories*:

> Il existe des choses qui s'accroissent sans altération. Par exemple, le carré, auquel on applique le gnomon, s'accroît sans en être altéré, et il en est de même pour toutes les autres figures de cette sorte. (15a 29-31)

2.2 Dans mon exposé, j'emploie deux définitions équivalentes de gnomon et une restriction. La première définition, qui est très connue, a été donnée par Héron d'Alexandrie (premier siècle après Jésus-Christ) :

> Est un gnomon tout ce qui, quand il est ajouté à un nombre ou à une figure, rend le tout semblable à ce à quoi il a été ajouté. (*Déf.* 58)

La deuxième définition, moins connue et pourtant importante pour la thèse que je veux soutenir, regarde les gnomons sous un point de vue épistémologique. On la trouve dans une scolie alexandrine au Livre deuxième des *Éléments* :

> Il faut remarquer que les gnomons ont été découverts par les géomètres et le nom dérive de ce trait : *l'entier est connu à partir de soi-même*, ou bien à partir de la surface entière ou bien à partir de la partie restante, soit lorsque celle-ci est posée autour <de la figure> soit lorsque elle est retranchée <à la figure>.

La restriction dont je parlais est la suivante : *la proposition n'est pas un gnomon géométrique mais arithmétique.* La différence entre les deux types de gnomons est expliquée par Proclus dans le *Commentaire* au *Première Livre des Éléments d'Euclide* :

> Le principe d'après lequel les gnomons des carrés ont une limite inférieure est propre à l'arithmétique ; en géométrie, en effet, il n'y a pas du tout de grandeur minime. (*EC*, 60, 9-12)

Les gnomons arithmétiques ont donc une limite inférieure : c'est l'unité (μονάς en grec). C'est à cause de cela qu'ils sont discrets. Les gnomons pythagoriques sont de ce type: ils sont discrets parce qu'ils sont formés par des unités discrètes et discontinues. Le gnomon pythagorique discret qui engendre les nombres carrés est reproduit dans la figure 3 :

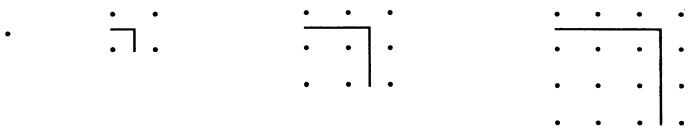

figure 3

Les gnomons géométriques, au contraire, sont des grandeurs continues : par exemple, le gnomon euclidien du parallélogramme est continu, n'ayant pas une limite inférieure à sa réitération.

C'est une distinction remarquable pour notre sujet : la proposition est un gnomon pythagorique, car elle est formée par des éléments discrets et opère sur une matière discrète. (La nature discrète du langage a été récemment bien soulignée par Chomsky 1988; 2002).

2. La thèse que je vais soutenir c'est que *la proposition est le gnomon discret du langage*.

C'est, à mon avis, l'idée qui soutient à la fois la réflexion philosophique sur le langage dans la Grèce antique et la théorie du langage de Wittgenstein, celui du *Tractatus* et celui d'après. (Wittgenstein n'avait pas de bonnes connaissances de la philosophie grecque. Ainsi, semble-t-il, il ne connaissait peut-être même pas la langue grecque ; toutefois, depuis longtemps il m'arrive de constater que sur beaucoup de sujets – sur la nature de la proposition entre autres – il est en profonde syntonie avec les grands philosophes grecs).

2.1 Je fais observer que les philosophes grecs appelaient le langage dans son ensemble par le terme *logos*. Il s'agit d'un fait lexical qui n'est pas du tout marginal. *Logos* signifie avant tout 'proposition', donc en appelant la totalité des expressions verbales *logos-proposition*, les Grecs pensaient

évidemment l'activité verbale à partir du postulat théorique que l'unité minimale du langage n'est pas le mot mais la proposition.

Le *Cratyle*, le dialogue platonicien sur les mots-noms, se termine en reconnaissant que les mots en dehors d'un contexte propositionnel ne produisent pas de connaissance du monde : «ce n'est pas des noms qu'il faut partir, mais il faut apprendre et chercher les choses en partant d'elles-mêmes plutôt que des noms» (439b). Le *Sophiste*, dialogue postérieur au *Cratyle*, va expliquer que c'est la proposition (*logos*), articulée en noms et verbes, qui peut saisir par le langage les faits du monde. Un exemple suffit :

> Il faut commencer <par définir le terme> 'sophiste', en essayant de montrer par le *logos* ce qu'est <le sophiste> [λόγῳ τί ποτ' ἔστι]. Pour le moment, en effet, toi et moi, nous n'avons en commun que le nom [τοὔνομα μόνον εἴχομεν κοινῇ] mais nous pourrions avoir, chacun pour son propre compte, une idée personnelle de la fonction [ἔργον] à partir de laquelle chacun d'entre nous l'appelle 'sophiste'. Au contraire, il est toujours nécessaire, dans toute recherche, de se mettre d'accord sur le sujet [πέρι τὸ πρᾶγμα] au moyen de propositions [διὰ λόγον] plutôt que seulement sur le nom détaché du contexte propositionnel [χωρὶς λόγου]. (*Soph.*, 218 b-c)

Pour la pensée grecque, le langage n'est pas la totalité des mots mais la totalité des propositions. C'est la même thèse que Wittgenstein théorise explicitement. Je cite certains passages du *Tractatus*.

«La totalité des propositions [*Sätze*] est le langage» (*TLP*, 4.001). Le langage donc n'est pas la totalité des mots mais des propositions, de même que «le monde <dont le langage parle> est la totalité des faits [*Tatsachen*], non pas des choses [*Dinge*]» (1.1). «Le fait est l'existence d'états de choses [*das Bestehen von Sachverhalten*]» (2). «L'état de choses est une liaison [*Verbindung*] d'objets (entités, choses)» (2.01). Il est impossible – continue Wittgenstein – de penser quelque chose en dehors d'une liaison quelconque avec d'autres choses : «De même que nous ne pouvons absolument pas concevoir des objets spatiaux en dehors de l'espace ni des objets temporels en dehors du temps, nous ne pouvons imaginer *aucun* objet en dehors de la possibilité de sa connexion avec d'autres objets. Si je puis concevoir l'objet dans le contexte de l'état de choses, je ne puis le concevoir en dehors de la possibilité de ce contexte» (2.012).

Dans ces passages du *Tractatus* on peut lire deux thèses.

Première thèse. La proposition est la plus petite unité syntactico-sémantique du langage.

Cette thèse, très forte, est une constante de la réflexion théorique de Wittgenstein :

> Il n'y a pas, dans le langage, d'unité plus petite que la proposition ; elle est la première unité qui a du sens et vous ne pouvez pas la construire sur d'autres unités qui aient déjà du sens (*Lect. 1930-1932*, B III, 1).

> (…) penser une chose, c'est penser une proposition où cette chose arrive (B III, 1).
> Est-il possible de comprendre [*verstehen*] quelque chose <dans le langage> qui ne soit pas une proposition [*Satz*]? (…) Mais comprendre, ça commence seulement par la proposition (*BT*, 1, 1-4).
> La proposition seule a un sens [*Sinn*] ; et ce n'est que dans le contexte [*im Zusammenhang*] d'une proposition qu'un nom a une signification [*Bedeutung*] (*TLP*, 3.3).
> Il est impossible que des mots surviennent de deux manières différentes, isolément et dans la proposition (*TLP*, 2.0122).

Après le *Tractatus* la notion de proposition sera reformulée en termes de jeu et d'usage :

> Mais n'avons-nous pas un concept de ce qu'est une proposition, de ce que nous entendons par 'proposition' ? – Oui ; dans la mesure où nous avons également un concept de ce que nous entendons par 'jeu' (*PU*, I, 135).
> La question 'qu'est-ce qu'en réalité un mot?' est analogue à 'qu'est-ce qu'une pièce de jeu d'échecs? (*PU*, I, 108).
> La signification d'un mot est son usage dans la langue [*Die Bedeutung eines Wortes ist sein Gebrauch in der Sprache*] (*PU*, I, 43).
> Un mot n'a de signification que dans son rapport propositionnel (*im Satzverband*) : c'est comme si on disait qu'une perche n'est un levier que dans son emploi (*im Gebrauch*). Seule l'application (*Anwendung*) en fait un levier» *(PB*, 14).

Que la proposition soit la plus petite unité de l'activité langagière, c'est une idée qui revient cycliquement dans l'histoire des idées linguistiques. Le psycholinguiste Jackson, par exemple, à la fin du XIXème siècle l'affirmait d'une manière synthétique et suggestive : «to speak is to propositionise» (1893, p. 205).

Cet aspect a été théorisé clairement par Aristote, même si nombre de spécialistes lui ont prêté des théories sémantiques assez naïves :

> Comme le sens du mot est donné par une définition, «la définition (…) est la proposition [*logos*] qui manifeste ce que le mot signifie» [ὁρισμός… ἔσται λόγος τοῦ τί σεμαίνει τὸ ὄνομα] (*An. Sec.* 93b 29-31).» (*An. Post.* 93b 29-31).

> «La définition est la proposition [*logos*] dont le mot est signe [ὁ γὰρ λόγος οὗ τὸ ὄνομα σημεῖον ὁρισμὸς ἔσται]» (*Met.* 1012a 24-25).

> «Le mot est signe de la proposition <qui le définit> [σημεῖον τοὔνομα… τοῦ λόγου]» (*Met.* 1045a 26-27).

Si l'on se reporte à la première page des *Catégories*, dont le sujet est l'homonymie et la synonymie, on peut voir sans difficulté que les homonymes et les synonymes y sont expliqués à partir du fait que le nom se réfère à ce qui est appelé λόγος τῆς ουσίας, c'est-à-dire la proposition qui le définit. Mais ce sujet réclamerait un exposé à part.

2.2 Des passages cités de Wittgenstein et d'Aristote on peut tirer le corollaire suivant : *la proposition a une relation gnomonique, à savoir une relation d'auto-ressemblance, à ses parties : la proposition est formée de parties qui sont elles-mêmes des propositions condensées*, tout comme le *parallélogramme*, d'après la définition d'Euclide, *est décomposable en parties qui sont elles-mêmes des parallélogrammes*. Pour le dire autrement : *les parties douées de sens de la proposition sont des propositions*.

Ce principe est valable pour les mots-noms mais aussi pour les autres parties du discours : si, par exemple, on veut montrer le sens de la conjonction *et* ou bien de la négation *non* – dit Wittgenstein – on en fait voir l'usage, mais l'explication de l'usage n'est rien d'autre qu'une suite de propositions.

2.3 La nature gnomonique (*self-similarity*) de la relation entre la proposition et ses parties permet d'expliquer, entre autres, l'activité métaphorique et son omniprésence dans le langage : les premiers mots prononcés par les enfants sont déjà des métaphores. On prend la définition de la *Poétique* (1457b 5-8) :

> La métaphore est le déplacement du nom d'autres choses [μεταφορὰ δ' ἐστὶν ὀνόματος ἀλλοτρίου ἐπιφορά] : ou du genre à l'espèce, ou de l'espèce à l'espèce ou d'après le rapport d'analogie [κατὰ τὸ ἀνάλογον].

Le déplacement est possible grâce au *logos* dont le mot est signe, et il produit un sens nouveau parce que le mot se déplace avec son *logos*.

On voit sur la figure 4 le schéma qui reproduit les parcours cognitifs nécessaires pour la production des deux métaphores aristotéliciennes *la vieillesse du jour* et *le soir de la vie*.

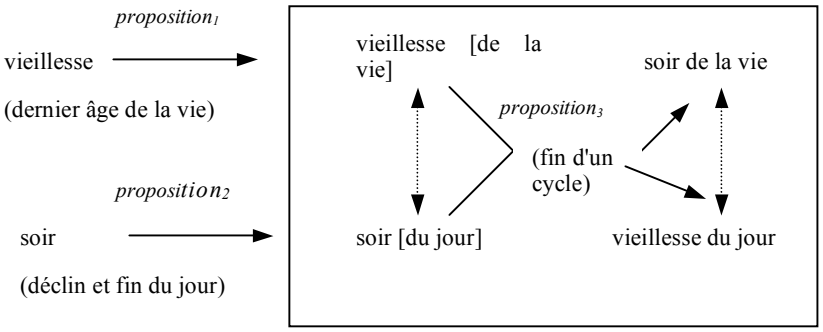

Dans ce contexte, il suffit de remarquer que le rapport d'analogie ne peut être qu'un rapport entre les *logoi* (à savoir, les propositions) condensés dans les mots *vieillesse* et *soir*. Si les mots n'étaient pas des propositions condensées, la métaphore ne serait pas possible, ou au moins resterait incompréhensible.

La nature propositionnelle du mot explique pourquoi Aristote peut affirmer que le processus métaphorique a aussi la fonction de permettre de nommer les choses qui n'ont pas de nom. La *Poétique* fait l'exemple de la lumière qui est *semée* par le soleil :

> Dans certains cas, il n'y a pas de nom existant pour désigner l'un des termes de l'analogie mais on n'en fera pas moins la métaphore. Par exemple, jeter le grain c'est *semer*, mais pour la flamme qui vient du soleil, il n'y a pas de nom ; cependant cette action est au soleil ce que semer est au grain, si bien qu'on a pu dire <par un processus métaphorique> : *semant la flamme divine* (*Poet.*, 1457b 25-30 ; trad. Dupont-Roc et Lallot).

3. Deuxième thèse : *La proposition est une unité discrète qui s'articule en sous-unités elles-mêmes discrètes*.

Wittgenstein :

> La proposition est une machine, pas un amas ou une agglomération de parties. Les parties doivent être enchaînées d'une certaine manière, de même que dans une voiture qui n'est pas tout simplement une boîte remplie par des morceaux. (*Lect. 1930-1932*, B III, 1)

Platon et Aristote sur cet aspect sont encore plus audacieux. Pour décrire l'articulation propre à la proposition, ils n'emploient pas des modèles mécaniques, mais des modèles biologiques. Ils appellent συμπλοκή l'articulation des sous-unité dans l'unité propositionnelle. Je cite un passage des *Catégories* :

> Parmi les expressions [τῶν λεγομένων] :
> (1) les unes se disent κατὰ συμπλοκήν (*par la symploké*); (2) les autres ἄνευ συμπλοκῆς (*sans la symploké*). Exemples d'expressions verbales κατὰ συμπλοκήν : *l'homme court, l'homme gagne*. Exemples d'expressions verbales ἄνευ συμπλοκῆς : *homme, bœuf, court, gagne*. (*Cat.*, 1a 16-19).

Συμπλοκή est le même terme employé par Platon dans le *Sophiste* et dans le *Théétète* pour expliquer la liaison particulière sans laquelle les mots ne peuvent pas devenir *logos-proposition* :

> C'est la plus radicale manière d'anéantir tout *logos* que d'isoler chaque chose de tout le reste; car c'est par la mutuelle *symploké* des formes que le *logos-proposition* nous est né [τελεωτάτη πάντων λόγων ἐστὶν ἀφάνισις τὸ διαλύειν ἕκαστον ἀπὸ πάντων· διά γὰρ τὴν ἀλλήλων τῶν εἰδῶν συμπλοκὴν ὁ λόγος γέγονεν ἡμῖν]. (*Soph.*, 259 e)
>
> Les mots *s'entrelacent* [συμπλακέντα] entre eux pour devenir *logos-proposition* car c'est la *symploké* des mots qui fait l'essence du *logos-proposition* [ὀνομάτων γὰρ συμπλοκὴν εἶναι λόγου οὐσίαν] (*Théét.*, 202b).

L'histoire du terme συμπλοκή est importante pour notre sujet et ressemble à celle du terme *symbolon*.[1] Ce sont Platon et Aristote qui ont employé pour la première fois συμπλοκή dans des contextes métalinguistiques. En dehors de ces contextes, et avant d'être employé comme terme métalinguistique, συμπλοκή veut dire "coït, rapport sexuel".

Dans *Le Banquet,* on raconte que Zeus plaça les organes génitaux des hommes de façon que l'accouplement (*symploké* en grec ancien) fût facilité :

> Voilà donc que Zeus a transporté les organes génitaux, comme vous savez qu'ils sont, sur le devant, permettant ainsi aux hommes de s'en servir pour engendrer les uns dans les autres, dans la femelle par le moyen de l'organe mâle. Son but était celui-ci : l'accouplement [συμπλοκὴ] devait à la fois avoir pour effet, s'il y avait rencontre d'un homme avec une femme, qu'il y eût génération et reproduction de l'espèce. (*Ban.*, 191c)

Avec la même signification, Aristote emploie le terme dans les ouvrages biologiques :

> De nombreux témoignages attestent que tous les sélaciens s'accouplent de cette façon-là : en effet la copulation dure toujours plus longtemps [χρονιστέρα ἡ συμπλοκὴ] chez les vivipares que chez les ovipares. (*HA*, 540b 19-22)

Quand Platon et Aristote affirment que le *logos-proposition* est la *symploké* de nom et verbe, il faut donner au terme toute sa valeur sémantique originaire, ce qui est difficile à faire si on le traduit par le mot aseptique et technologique *combinaison*. Une traduction possible est *entrelacement* ou *tressage*. Le *tressage*, ou l'*entrelacement*, n'est pas une juxtaposition-combinaison, où les éléments sont en simple relation de contiguïté ; il n'est pas non plus une fusion, où les éléments perdent leur identité. Dans l'entrelacement, comme dans l'accouplement sexuel, les éléments se nouent entre eux selon leur nature, se modifiant mutuellement sans que chacun perde pour cette raison sa propre identité.

3.1 La question théorique centrale, à laquelle il est difficile de répondre, c'est l'identification de la valeur des sous-unités discrètes qui s'entrelacent dans la proposition et en constituent son sens global. Un rapprochement entre l'activité langagière et l'activité arithmétique nous aide à trouver la solution.

Je remarque, tout d'abord, ce que d'habitude on oublie : pour Platon et Aristote (mais même pour Wittgenstein) *faculté de langage* et *faculté de compter* naissent et opèrent ensemble. Si l'une d'entre elles fait défaut, l'autre aussi fait défaut. En particulier, Aristote range le *logos* et le nombre

[1] Pour la signification du terme 'symbole' chez Platon et Aristote voir Lo Piparo 2003, p. 42-69.

parmi les quantités discrètes : c'est la même thèse que Chomsky (1988; 2002) va soutenir presque deux millénaires et demi plus tard :

> La quantité est ou discrète ou continue. (…) Exemples de quantité discrète: le nombre et la proposition-langage [ἀριθμὸς καὶ λόγος]. Exemples de quantité continue : la ligne, la surface, le corps, et, en outre, le temps et le lieu. (*Cat.*, 4b 20-24)

Alors, afin de répondre à la question que j'ai posée (à savoir, comment identifier la valeur des sous-unités composant la proposition), je pense qu'il est bon de voir les opérations mentales qu'on fait quand on identifie les unités à compter. Qu'est-ce qu'une unité arithmétique? Pour aller rapidement, je prends un exemple très simple.

À référence égale, les deux questions – (1) *Combien de chaussures y-a-t-il dans cette salle?* (2) *Combien de paires de chaussure y-a-t-il dans cette salle?* – ont des réponses différentes. Si à la première question on répond, par exemple, *quatre*, la réponse à la deuxième est *deux*. Cet exemple élémentaire montre qu'on ne compte pas des choses mais des unités mentales ou, si l'on veut, des définitions de choses. Mais, justement, qu'est-ce qu'une unité? La définition opératoire d'Euclide est riche de théorie (on en trouve de semblables dans les textes d'Aristote).

Il s'agit de la première définition du Livre VII :

> Μονὰς ἐστὶν, καθ' ἣν ἕκαστον τῶν ἓν λέγεται.
> 'Est unité ce selon quoi chacune des choses existantes *est dite* une'. (Trad. Bernard Vitrac)

Donc, l'unité est engendrée par une opération mentale et linguistique. L'*unité* [en grec : μονάς] est ce qui, par une opération épilinguistique (le terme de Culioli rend bien le contenu de la définition d'Euclide) «est dit [λέγεται] un [τὸ ἕν]».

La deuxième définition du Livre VII concerne le nombre :

> ἀριθμὸς δὲ τὸ ἐκ μονάδων συνκείμενον πλῆθος
> 'Un nombre est la multitude composée d'unités'

La définition d'Aristote correspond mot à mot à celle d'Euclide:

> ὁ δ' ἀριθμὸς πλῆθος μονάδων
> 'Le nombre est multitude d'unités' (*Met.* I, 1053a, 30).

Un nombre est relatif à ce qu'on a décidé de compter, c'est-à-dire à ce que, dans l'instant où on commence à compter, on détermine par une opération épilinguistique comme unité.

Se passe-t-il quelque chose de semblable dans la proposition? Je pense que oui : la proposition même est une multitude composée par ses unités. Pour expliquer ce concept, j'ai recours à un exemple employé par

Wittgenstein dans les *Philosophische Untersuchungen* pour illustrer ce qu'est le simple et ce qu'est le composé dans la proposition.

Prenons le mot *balai*. Sans doute, en dehors de son usage dans n'importe quelle proposition, le mot *balai* peut être analysé en *manche* + *brosse*. Prenons maintenant la proposition

> Apporte-moi le balai!

Est-ce qu'on peut dire que celui qui comprend la proposition l'analyse en «Apporte-moi le manche et la brosse qui y est fixée!»?

Voilà la remarque de Wittgenstein : «En effet, on décompose le balai, dès qu'on sépare le manche et la brosse ; mais est-ce que pour cette raison l'ordre d'apporter le balai se composerait lui aussi de parties correspondantes?» (*PU*, I, 60). Dans les propositions *Apporte-moi le balai* ou *Mon balai se trouve dans le coin*, 'balai' est une unité sémantique simple parce que son analyse ne joue aucun rôle dans la formation du sens des deux propositions.

Dans les *Tagebücher* de 1914-1916, on trouve un exemple aussi efficace :

> Si je dis que cette montre n'est pas dans le tiroir, il n'est pas nécessaire que de cela, découle logiquement qu'un rouage, contenu dans la montre, n'est pas dans le tiroir; en effet peut-être que *j'ignorais complètement* que le rouage était dans la montre, et donc, par 'cette montre', je n'ai pas pu vouloir dire une mécanique dans laquelle ce rouage est nécessaire. (*T*, 18-6-1915)

Autrement dit, *montre* dans la proposition *La montre n'est pas dans le tiroir* est un objet simple (une unité, dans la terminologie arithmétique).

> Si la complexité d'un objet est déterminante pour le sens d'une proposition, elle doit être indiquée dans la proposition dans la mesure où elle détermine le sens de la proposition. Et, dans la mesure où la composition *n'est pas* déterminante pour *ce* sens, les objets de cette proposition sont *simples.* Ils ne *peuvent* pas être décomposés ultérieurement. — Le postulat des choses simples *est* le postulat de la détermination du sens. (…) S'il y a un sens fini et une proposition qui exprime complètement ce sens, il y a également des noms pour des objets simples. (*ibid.*)

Euclide découvre une opération épilinguistique derrière l'objet 'unité arithmétique' (*Est unité ce selon quoi chacune des choses existantes est dite une*). Cela explique à la fois la variété des unités et l'ancrage de chaque unité au nombre particulier dont elle est partie : le nombre total de deux chiens et trois chats fait *cinq mammifères*, mais le nombre total de deux chiens, trois chats et quatre langoustes fait *neuf animaux*; dans les deux cas, on compte des unités différentes. *Un nombre est la multitude composée d'unités* (deuxième définition d'Euclide) définies par une opération épilinguistique.

Dans la proposition, on a une opération épilinguistique semblable : les sous-unités sémantiques qui la composent sont analysées en fonction du sens global de la proposition entière. Autrement dit, c'est la proposition qui domine et règle les unités simples qui entrent en relation de συμπλοκή.

4. Je rappelle la scolie alexandrine au Livre II des Éléments:

> (…) le nom *gnomon* dérive de ce trait: *l'entier est connu à partir de soi-même*, ou bien à partir de la surface entière ou bien à partir de la partie restante, soit lorsque celle-ci est posée autour <de la figure> soit lorsque elle est retranchée <à la figure>.

La proposition est justement un tout dont les parties sont connues à partir de soi-même. Et cette connaissance est possible parce que le tout et ses parties sont semblables. C'est ce qui arrive dans les gnomons.

En conclusion, pour représenter le rapport d'auto-ressemblance (*self-similarity*) entre la proposition et ses parties ayant sens, je propose l'image que le physicien John Wheeler emploie pour représenter le rapport entre l'homme de science et la nature qu'il étudie.

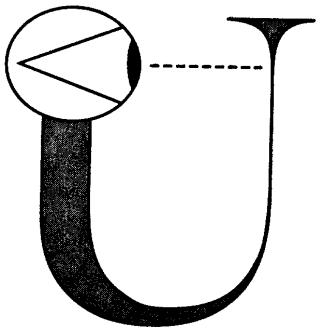

Le *U* est l'entière Nature, l'œil qui observe la Nature (c'est-à-dire l'homme de science) est lui-même un morceau de Nature. Dans notre sujet, le *U* est le langage, à savoir «la totalité des propositions», l'œil est la proposition épilinguistique qui observe soi-même, à savoir les sous-unités (à leur tour propositionnelles) qui la composent et avec lesquelles elle est en relation.

© Franco Lo Piparo

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

— ARISTOTE, *An. Post. : Analytica Posteriora*, éd. critique par W. D. Ross, Oxford : Clarendon, 1968.

—— *HA : Historia Animalium*, texte établi et traduit par P. Louis, 3 vol., Paris : Les Belles Lettres, 1964-1969.

—— *Met. : Metaphysica*, éd. critique par di W. Jaeger, Oxford : Clarendon, 1957.

—— *Poet. : De Arte Poetica*, éd. critique par R. Kassel, Oxford : Clarendon, 1966.

—— *Cat. : Categoriae*, éd. critique par L. Minio-Paluello, Oxford : Clarendon, 1956.

— CHOMSKY Noam, 1988 : *Language and Problem of Knowledge*, Cambridge, Mass. : The MIT Press.

—— 2002 : «The Faculty of Language : What is It, Who has It, and How Did It Evolve?» (avec M. D. Hauser et W. T. Fitch), *Science*, vol. 298, p. 1569-79.

— ESCHYLE : *Agam.*

— EUCLIDE, *El. : Elementa*, texte établi par I. L. Heiberg, 5 vol., Leipzig : Teubner, 1969-77. Trad. fr. : *Les Éléments*, traduction et commentaires par B. Vitrac, 4 vol., Paris : PUF, 1990-2001.

— HERON : *Definitiones*, in *Heronis Alexandrini opera*, ed. W. Schmidt, , Leipzig : Teubner, vol. 4, 1903.

— JACKSON, H., 1893 : *Words and other Symbols in Memtation*. In: *Selected Writings of J. H. Jackson*, ed. by J. Taylor, Hodder and Stoughton : London 1932, p. 205-212.

— LO PIPARO, Franco, 2007[4] : *Aristotele e il linguaggio. Cosa fa di una lingua una lingua*, Roma-Bari : (1ère éd. 2003).

— PLATON, *Ban.* : *Le Banquet*, texte établi et traduit par L. Robin, Paris : Les Belles Lettres, 1962.

—— *Crat.* : *Cratyle*, texte établi et traduit par L. Méridier, Paris : Les Belles Lettres, 1961.

—— *Soph.* : *Le Sophiste*, texte établi et traduit par A. Diès, Paris : Les Belles Lettres, 1963.

—— *Théét.* : *Théétète*, texte établi et traduit par A. Diès, Paris : Les Belles Lettres, 1965.

— proclus *EC* : *In primum Euclidis elementorum librum commentarii*, ed. G. Friedlein, Leipzig : Teubner, 1873.

— WITTGENSTEIN Ludwig : BT : The *Big Typescript*, German-English Scholar's Edition, edited and translated by C. G. Luchardt and M. A. E. Aue, Oxford : Blackwell, 2005.

—— *Lect. 1930-1932* : *Wittgenstein's Lectures. Cambridge, 1930-1932*, Oxford : Blackwell, 1980.

—— PB : *Philosophische Bemerkungen*, Frankfurt am Main : Suhrkamp, 1993.

—— PU : *Philosophische Untersuchungen*, Oxford : Blackwell, 1953.
—— TLP : Tractatus *Logico-Philosophicus*, Kritische Edition Heraugegeben von B. McGuinness und J. Schulte, Frankfurt am Main : Surhkamp, 1998.
— *T : Tagebücher 1914-1916*, Frankfurt am Main 1990. Suhrkamp.

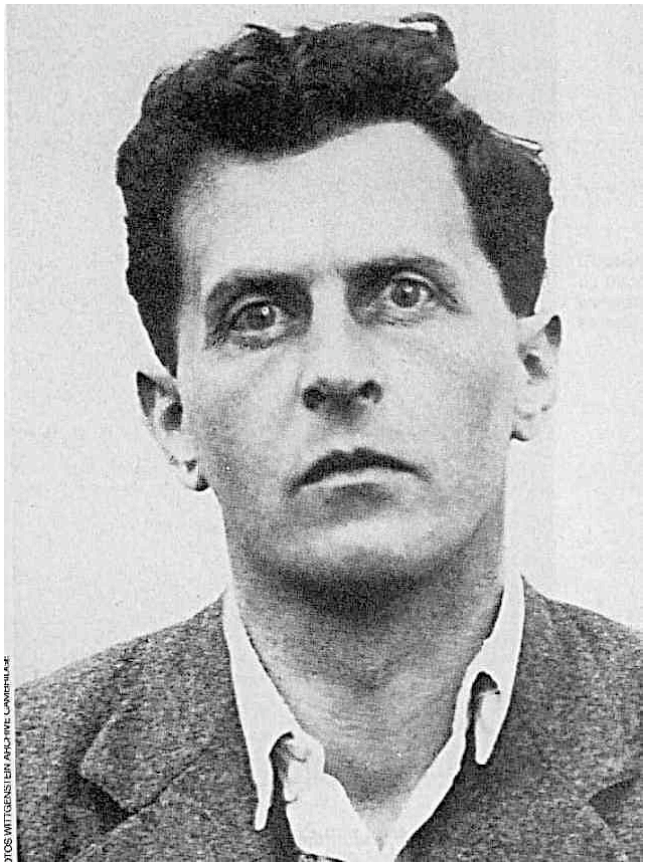

Ludwig Wittgenstein (1889-1951)

Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008, pp. 51-68

Subiectum et *praedicatum* de l'antiquité classique à Port-Royal

Giorgio GRAFFI
Université de Vérone

Résumé. Les notions grammaticales de «sujet» et «prédicat» sont déjà présentes dans le *De Interpretatione* d'Aristote, et peut-être même dans le *Sophiste* de Platon, mais elles sont nommées, respectivement, *ónoma* et *rhêma*, tandis que les mots *hypokeímenon* et *kategoroúmenon*, qui littéralement correspondent à «sujet» et «prédicat», désignent plutôt des notions ontologiques. L'origine du couple terminologique *subiectum / praedicatum* se trouve dans le commentaire de Boèce au *De Interpretatione*. Au Moyen-Age, ce couple est redoublé par celui de *suppositum* et *appositum* : on a soutenu que la notion de *suppositum* dans le sens grammatical a son origine chez Priscien, et qu'au Moyen-Age le couple *suppositum / appositum* remplace chez les grammairiens le couple *subiectum / praedicatum*, réservé à l'usage des logiciens. On soutiendra ici au contraire que ces deux thèses ne sont pas fondées : *suppositum* n'a pas de sens grammatical chez Priscien, les notions de *suppositum* et *suppositio* semblent plutôt dériver d'un usage «métadiscursif» du verbe *supponere*, et l'examen attentif des textes montre que les deux couples reviennent dans les travaux des grammairiens aussi bien que dans ceux des logiciens. L'emploi exclusif de l'un et de l'autre couple respectivement par les grammairiens et les logiciens, semble caractériser plutôt l'époque de la Renaissance. Pourtant, dès le milieu du XVIIe siècle, les notions de «sujet» et «prédicat» redeviennent des mots-clés de la grammaire, grâce surtout aux Messieurs de Port-Royal, qui ont probablement fixé la signification et l'usage de ces termes jusqu'à aujourd'hui.

Mots-clés *:* *appositum*, Aristote, Boèce, grammaire, logique, Port-Royal, 'prédicat', 'sujet', *supponere*, *suppositum*

1. DIFFERENTES SORTES DE 'SUJET' ET DE 'PREDICAT'[1]

Entre le XIXe et le XXe siècle, beaucoup de linguistes (par exemple G. von der Gabelentz, Ph. Wegener, H. Paul, et d'autres encore) ont procédé à une distinction entre les catégories «grammaticales» et les catégories «psychologiques» de sujet et prédicat (certains d'entre eux nommaient «logiques» les catégories que d'autres linguistes nommaient «psychologiques» ou vice-versa, mais ici on peut laisser de côté ce détail; pour plus d'information, cf. Elffers-van Ketel, 1991, Part II; Graffi, 2001, pp. 84-109). Certains linguistes sont même arrivés à soutenir que «sujet» n'est pas une notion linguistique : ainsi, le romaniste allemand T. Kalepky (1862-1932) affirme que le sujet est une catégorie complètement extralinguistique, correspondant à *hypokeímenon* dans le sens aristotélicien originaire, la substance «soumise», dont les propriétés sont affirmées par le prédicat, c'est-à-dire le *kategoroúmenon* (cf. Kalepky, 1928, p. 24). Tous ces savants s'efforçaient de donner des définitions explicites de ce qu'il nommaient sujet «psychologique» ou bien «logique», mais ils n'en donnaient aucune du sujet ou du prédicat «grammatical» : ils agissaient comme si ces définitions étaient déjà admises. Or, il est évident qu'ils considéraient comme sujet «grammatical» le nom ou le groupe nominal qui s'accorde avec le verbe et qui est au cas nominatif dans les langues qui possèdent des cas morphologiques, comme le latin; à son tour le verbe, avec ou sans ses possibles compléments, est considéré plus ou moins implicitement comme prédicat «grammatical».

En fait, l'histoire des notions de sujet et de prédicat montre que la dernière valeur qu'ils ont acquise est justement grammaticale. Leur première valeur n'était pas grammaticale, mais ontologique (comme on peut le voir dans la référence de Kalepky à Aristote qu'on vient de citer). Il est aussi fondamental de distinguer les *notions* grammaticales de sujet et prédicat d'un côté, des *termes* qui les désignent de l'autre : les premières ont été reconnues dès l'Antiquité (cf. la section suivante), mais les mots employés pour les désigner étaient différents. De plus, il est bien connu que, depuis le Moyen-Age, un couple terminologique nouveau a été introduit pour désigner les notions de sujet et de prédicat, à savoir *suppositum* et *appositum*. Les *termes* «sujet» et «prédicat» ne sont devenus standards chez les grammairiens que depuis le XVIIe siècle.

Le but de ce travail est d'esquisser les étapes de cette évolution historique. On commencera par examiner l'origine des notions grammaticales de «sujet» et «prédicat» dans l'Antiquité, lorsqu'elles n'étaient pas désignées par ces mêmes termes. Le couple terminologique sujet / prédicat

[1] Pour des raisons de transparence terminologique, je vais employer dans cet essai, au lieu d'«attribut», qui est plus commun en français, le terme de «prédicat», qui est quand-même enregistré dans le *Lexique* de Marouzeau (1961).

(*subiectum* et *praedicatum*) a été forgé par Boèce, et dans les siècles suivants il fut «doublé» par le couple *suppositum* / *appositum*. On tentera d'examiner l'origine de ce deuxième couple et de comparer sa signification et son usage avec ceux du premier. On examinera ensuite le remplacement définitif de *suppositum* et *appositum* par «sujet» et «prédicat» au XVIIe siècle, quand ces termes ont finalement reçu leur signification grammaticale.

2. 'SUJET' ET 'PREDICAT' CHEZ LES PHILOSOPHES ANCIENS

On peut affirmer que les notions de sujet et prédicat *grammaticaux* sont déjà présentes dans le *Sophiste* de Platon, dans le passage bien connu (262a-d) où on lit que «le premier et le plus petit des énoncés» est formé par un *ónoma* et un *rhēma*. On peut même soutenir que ces mêmes notions ont été développées par Aristote dans les chapitres 2 et 3 du *De interpretatione* : mais il ne faut pas oublier que les *termes* grecs correspondants (*hypokeímenon* et *kategoroúmenon*), qui sont attestés, par exemple, dans les *Catégories*, désignent plutôt des notions ontologiques. La traduction de *hypokeímenon*, qui est souvent donnée par «substrat», en est la preuve. On peut ainsi soutenir que chez Platon et Aristote *ónoma* a la valeur de «sujet», et *rhēma* celle de «prédicat» (ou «attribut»).

Cette interprétation de la valeur de *ónoma* et *rhēma* d'un côté, et de *hypokeímenon* et *kategoroúmenon* de l'autre a été donnée par Kahn (1973); pour d'autres arguments dans la même direction, cf. Graffi (1986). Que *rhēma* ait premièrement la signification de «prédicat» (grammatical) a été récemment reconnu aussi par de Rijk (1996). En fait, Steinthal (1890, p. 239) était arrivé à la même conclusion; cf. aussi Seidel (1935, p. 8) et, plus récemment, Robins (1979, p. 27) aussi bien que le *Historisches Wörterbuch der Philosophie*, Darmstadt 1989, s.v. *Prädikation*. *Ónoma* et *rhēma* verront restreindre leur signification à celle de «nom» et «verbe» respectivement, peut-être avec les Stoïciens et sûrement avec les premiers grammairiens, c'est-à-dire Denys de Thrace et Apollonius Dyscole.

Bien sûr, les deux points de vue (ontologique et linguistique) ne sont pas nettement distingués chez Aristote : on parle d'un substrat par le moyen d'un nom qui occupe la position de sujet. En outre, comme remarque le *Historisches Wörterbuch der Philosophie* (*ibid*.), l'usage de *kategoría* et *katēgoreîn* est ambigu chez Aristote, car ces termes parfois signifient une expression prédicative, et parfois ce qui est désigné par cette expression. Cette même ambiguité peut être remarquée chez Boèce, où «sujet» et «prédicat» sont introduits comme traductions de *hypokeímenon* et *kategoroúmenon* respectivement, et sont définis sur une base ontologique (ou sémantico-ontologique, si l'on veut) aussi bien que grammaticale : la définition sémantico-ontologique se fonde sur l'extension différente du sujet et du prédicat (le sujet est le *terminus minor*, le prédicat le *terminus major*), la

définition grammaticale sur leur position dans la phrase (le sujet est placé le premier, le prédicat le deuxième ; cf. *Commentarii*, Pars Prior, p. 77).

Quoi qu'il en soit, c'est avec Boèce que les *termes subiectum* et *praedicatum* deviennent d'usage courant dans la langue latine, tout en préservant leur ambiguité originelle, ontologique et grammaticale. Il faut pourtant rappeler que les notions grammaticales de «sujet» et «prédicat» apparaissent déjà dans le commentaire au *De Interpretatione* par le Pseudo-Apulée (IIe siècle apr. J.-C. ; cf. *Perì hermeneías*, p. 192) et dans les *Noces de Philologie et Mercure* par Martianus Capella (début Ve siècle ; cf. *De Nuptiis*, IV, § 393). A ce sujet cf. aussi Pfister, 1976.

On a vu que Boèce donne la définition de *subiectum* et *praedicatum* en se fondant sur la notion de *oratio*. Ce terme traduit le grec *lógos* tout en en gardant la polysémie. Chez Aristote, il n'y a pas seulement la distinction bien connue entre *lógos apophantikós* et les autres types de *lógos*, mais il faut aussi rappeler qu'avec *lógos* Aristote désigne presque toute unité significative composée d'autres unités significatives : par exemple, aussi bien la définition de «homme» que l'*Iliade* sont pour lui des *lógoi* (cf. à ce propos *De Interpretatione*, ch. 2, 16a, 22 et ch. 4, 16b, 26-28 ; *Poétique*, ch. 20, 1457a, 24-28 ; cf. aussi Steinthal, 1890, p. 243). Chez Boèce, qui sera suivi sur ce point par la majorité des grammairiens et des logiciens médievaux, *oratio* désigne un *genus* qui se subdivise en deux espèces différentes, la *oratio perfecta* et la *oratio imperfecta* : le *lógos apophantikós* d'Aristote, mais aussi les autres types de phrase, c'est-à-dire l'interrogative, l'impérative, etc., sont pour Boèce des *orationes perfectae*, la définition de «homme» ou des syntagmes comme *Socrates cum Platone* des *orationes imperfectae* (cf., par exemple, *Commentarii* cit., *Pars posterior*, 1880, pp. 8-9). Il est important de remarquer que les entités opposées par Aristote et par Boèce sont souvent les mêmes (on dirait aujourd'hui les phrases *vs*. les syntagmes), mais le critère auquel ils ont recours est différent : pour Aristote, c'est la présence ou l'absence d'un *rhêma*; pour Boèce, le caractère exhaustif (*perfectio*). Cette notion de *perfectio* est la même que celle employée par les grammairiens anciens pour définir l'*oratio*. Cf. la définition bien connue de Priscien (*Institutiones*, II, 4.15, vol. 2, p. 53) : «Oratio est ordinatio dictionum congrua, sententiam perfectam demonstrans». Mais Priscien, comme on le verra tout de suite, n'analyse pas la phrase comme formée de deux termes, l'un dit *subiectum* et l'autre *praedicatum*[2]. Etant donnée cette définition de *oratio imperfecta*, il s'ensuit qu'une *oratio imperfecta* peut fonctionner comme partie d'une autre *oratio*; cette observation est beaucoup plus importante parce que, dans le passage où Boèce l'affirme (*De differentiis topicis*, dans *Patrologia latina*, vol. 64, 1175D-1176A), il emploie aussi le verbe *supponere* à côté de *subicere* (il parle alternativement d'une *oratio* qui *est subiecta*, et d'une *oratio* qui *supponitur*). Ainsi, *supponere* et *subicere* commencent à être employés, semble-t-il du moins, comme synonymes.

[2] Sur ce sujet, cf. Graffi, 2004.

3. LES NOTIONS DE *SUBIECTUM* ET *PRAEDICATUM* CHEZ LES GRAMMAIRIENS ANCIENS ET LES ORIGINES DE LA DOCTRINE DE LA *SUPPOSITIO*

On soutient habituellement que, contrairement à ce qu'on a vu à propos des philosophes anciens, les notions grammaticales de sujet et prédicat n'apparaissent pas dans les textes des grammairiens anciens, aussi bien grecs que latins. Lallot (1997, vol. II, pp. 56-7, n. 234), dans son commentaire à la traduction d'Apollonius Dyscole, a récemment mitigé cette thèse, sans toutefois la rejeter. Pourtant, un problème est représenté par le fait que *hypokeímenon* revient plusieurs fois chez Apollonius, et il est traduit par Priscien comme *suppositum*. Ce fait avait déjà été observé par Jellinek (1913-14 II, pp. 465-6, n. 1), qui s'appuyait sur Thurot (1869, p. 171). Jellinek conclut néanmoins que *suppositum* dans Priscien «hat keine grammatisch-technische Bedeutung». La même conclusion a été tirée par Lallot (1994, p. 37). Cf. aussi Baratin (1978; 1994), qui soutient que *suppositum* n'a pas de valeur grammaticale chez Priscien, mais qu'il signifie plutôt «référent».

Autour des années 1960-1970, une interprétation presque contraire du texte de Priscien a été proposée par des historiens de la logique, W. & M. Kneale et L.M. de Rijk, lors d'une discussion sur l'origine de la doctrine de la *suppositio*. A leur avis, celle-ci doit être recherchée dans la notion grammaticale de *suppositum*, qui serait déjà présente chez Priscien. Cf. les citations suivantes :

> The word *suppositum* occurs already in Priscian's work in a passage where it seems to mean the same as 'individual', and throughout medieval philosophy it often recurs with this sense. It was probably introduced first as a translation for the Greek *hypokeímenon*, i.e. to signify an entity of the kind that underly all other entities and are, as we might say in modern English, presupposed by talk of qualities, positions, relations, and the rest. (…) But in the passage of Priscian to which we have referred *suppositum* might also be translated as 'subject', and there can be no doubt that the word came to have this sense in medieval writings on grammar, where it commonly contrasted with *appositum*, or predicate. In this context a *suppositum* is defined as *id de quo fit sermo* and an *appositum* as *illud quod dicitur de supposito*; and although grammarians sometimes say that a noun in the nominative case *supponitur verbo*, they tend in general to use the active verb *supponere* in the sense of 'act as a grammatical subject'. (W. & M. Kneale 1962, pp. 250-1)

> [I]t is quite clear that the verb *'supponere'* and the substantive noun *'suppositio'* are used by Peter Helias and by Abailard as well in a purely grammatical sense. The same can be said of Boethius' use of *supponere* and Priscian's use of *suppositum*. The terms somehow refer all of them to the grammatical subject of a verb in a proposition. The term *suppositum* decidedly does not refer to any entity of the kind that underlies all other (accidental) entities as a substance. Any metaphysical reference is missing. (de Rijk 1967, I, p. 521)

La doctrine médiévale de la *suppositio*, qui concerne un phénomène essentiellement sémantique, aurait donc sa source dans la notion grammaticale de *suppositum*, laquelle à son tour serait déjà attestée chez Priscien. Il faut bien examiner les passages de Priscien où se trouvent *supponere*, *apponere* et leur dérivations : en particulier, *Institutiones*, XVII, vol. 3, p. 122 ; p. 124 ; pp. 129-30 ; p. 133 ; p. 134 ; p. 136 ; p. 149 ; p. 164 ; p. 179 ; XVIII, p. 247 ; pp. 271-2. Le premier d'entre eux semblerait appuyer la thèse des Kneale et de Rijk que la notion, et même le *terme* de sujet, sont déjà présents chez Priscien. Le grammairien latin dit que, si l'on demande «la substance d'un certain *suppositum*», on énonce des phrases telles que «qui se promène? qui parle?», auxquelles on répond par des *subiectiones nominativae* de noms communs ou de noms propres. On pourrait donc être tenté d'affirmer que Priscien fait reférence ici au sujet dans sa forme grammaticale caractéristique, à savoir le nominatif. Pourtant, si l'on examine la source de Priscien, c'est-à-dire Apollonius Dyscole, on s'aperçoit que le terme grec correspondant à *subiectiones* est *anthypagōgaí*, c'est-à-dire «réponses». Ainsi, Priscien dit que l'on répond à une question comme *quis loquitur?* par un nom au nominatif (cf. aussi Baratin 1994, p. 69 et Lallot 1994, p. 37). Ces *nominativae subiectiones* correspondent en effet aux *pronominativae redditiones* de la p. 130 : Priscien dit qu'à une question comme «Qui est Tryphon?» on peut répondre par des *pronominativae redditiones*, ou réponses pronominales, comme «moi» ou «lui». Ce fait est d'autant plus intéressant qu'il fait apercevoir un usage métadiscursif du lexème *subicere*, usage qu'on verra tout de suite appartenir même au lexème *supponere*, et qu'on pourrait gloser avec «ajouter». Les autres passages de Priscien semblent confirmer l'hypothèse que le terme de *suppositum* n'a pas chez lui une valeur grammaticale, mais garde plutôt l'ancienne valeur ontologique, ou bien sémantico-ontologique : cf., par exemple, les pp. 129-130, où l'on trouve écrit que les pronoms «concernent tout *suppositum*», qu'on peut gloser en «peuvent désigner n'importe quel référent». Cette interprétation de *suppositum* comme «référent» (qui a déjà été soutenue par Baratin, 1978) est confirmée par ce que Priscien dit aux pp. 271-272, où il parle de la relation entre actif et passif et nomme *supposita* l'agent aussi bien que le patient. Enfin, *suppositum* n'apparaît jamais avec *appositum* : *apponere* revient quelquefois dans le texte des *Institutiones*, mais avec la signification de 'joindre syntaxiquement', opposée à *componere*, 'joindre morphologiquement' (cf. p. 164). On ne peut donc jamais retrouver chez Priscien les termes de *suppositum* et *appositum* comme exprimant des notions corrélatives : et comme c'est la corrélation réciproque qui est la marque distinctive du rapport prédicatif, il ne semble pas possible de soutenir que les notions de sujet et prédicat sont déjà présentes chez Priscien, quelle que soit leur dénomination.

4. UNE HYPOTHESE POSSIBLE SUR LA NAISSANCE DES NOTIONS GRAMMATICALES ET LOGIQUES DE *SUPPOSITIO*

Les positions de Kneale et de Rijk ont été contestées (de façon plus ou moins explicite) par Ebbesen (1981), Kneepkens (1987b) et Rosier (1994). Rosier (p. 114) résume les résultats de ces recherches en affirmant que «le sens premier de *supponit* est référentiel (…), et il subsistera dans la théorie logique terministe, puis par glissement il devient syntaxique (*supponere verbo* = être sujet grammatical)». Le parcours des notions *suppositum* et *suppositio* aurait ainsi été exactement l'inverse de celui esquissé par Kneale et de Rijk. On peut se demander si une troisième hypothèse ne pourrait être avancée, à savoir qu'aussi bien la notion grammaticale de *suppositum* que la notion sémantique de *suppositio* remontent à une source commune. Au XIIIe siècle, Roger Bacon (*Sumule Dialectices*, p. 268) fait une liste de quatre valeurs de *suppositio*, qu'on pourrait nommer respectivement (i) épistémologique, (ii) sémantique, (iii) ontologique et (iv) grammaticale. Ces valeurs sont évidemment perçues comme liées l'une à l'autre, parce qu'autrement Roger Bacon aurait parlé de *aequivocatio*. Il est donc raisonnable d'aller à la recherche d'une possible source commune de ces quatre valeurs.

La valeur ontologique de *supponere* est peut-être la plus ancienne. Elle est abondamment attestée, à partir de Boèce : par exemple, dans le *Commentaria in Porphyrium*, ou dans le traité *In Categorias Aristotelis*, Boèce parle souvent des espèces comme *suppositae* aux genres et des substances comme *suppositae* aux accidents. Ce même usage revient souvent dans toute la tradition aristotélico-boecienne, par exemple chez Garlandus Computista et chez Abélard. Ainsi, ce dernier dit (*Glosse super praedicamenta*, p. 150) que les genres et les espèces sont correctement nommés *substantiae secundae* parce qu'elles «sont soumises (*supponuntur*) aux accidents dans la même manière que les *substantiae primae*».[3] Il faut néanmoins remarquer, chez tous ces savants, la même ambiguité entre une signification ontologique et une signification grammaticale de *suppositum* qu'on a déjà notée à propos de *subiectum* (cf. par exemple l'usage de *supponere* et *suppositum* chez Abélard, *Dialectica*, pp. 293-4 et p. 590). De plus, il est évident que chez Abélard *supponere* ne peut pas signifier 'être sujet grammatical', contrairement à ce qui est affirmé par de Rijk : Abélard (*Dialectica*, p. 151) dit que dans la phrase «Petre, lege», le verbe *lege* «est soumis» (*supponitur*). Dans un autre passage (*Dialectica*, p. 163), il parle d'un *suppositum praedicatum*. Donc, le terme technique de *suppositum* avec la valeur de 'sujet grammatical' n'existe pas chez Abélard.

Il faut maintenant s'occuper de Pierre Hélie, autre important lettré du XIIe siècle qui, selon de Rijk, emploie *supponere* et *suppositio* «in a purely grammatical sense». En se fondant sur la reconstruction détaillée

[3] Pour d'autres usages ontologiques de *supponere* chez Abélard, cf. par exemple *Glosse super Porphyrium*, p. 62, *Glosse super praedicamenta*, p. 146, *Dialectica*, p. 590.

que fait Kneepkens (1987a, I, pp. 111-116), on peut reconnaître quatre différentes valeurs de *suppositum* dans la *Summa super Priscianum* de Pierre Hélie : 1) au niveau ontologique, comme *fundamentum* d'une *proprietas* ; 2) comme indication du porteur de la signification d'un mot ; 3) comme indication de quelque chose dans le monde extérieur dont parle le discours; 4) comme une réponse à une question. Comme on peut le voir, aucune de ces valeurs ne peut être définie comme «purement grammaticale». On peut ajouter que, dans l'œuvre de Pierre Hélie, ni *suppositum* ni *supponere* n'apparaissent en corrélation avec *appositum* et *apponere* : s'il veut se référer à l'aspect grammatical de la phrase, Pierre emploie constamment *subiectum* et *praedicatum*. On peut ainsi tirer à propos de lui la même conclusion qu'à propos d'Abélard.

Néanmoins, on peut trouver chez Boèce (cf. le passage de *De differentiis topicis* auquel on a fait reférence plus haut, fin de la section 2) et chez Abélard (par exemple *Dialectica*, p. 162; *Glosse super Perì Hermeneías*, p. 362) de claires occurrences d'un usage de *supponere* qui n'est pas immédiatement ramenable à ceux qui sont discutés par Roger Bacon, mais qu'on peut nommer «métadiscursif». Dans le dernier de ces passages, Abélard emploie *supponere* dans un sens qui est très proche de celui de 'ajouter'. En effet, si l'on regarde les définitions de *supponere* dans le *Oxford Latin Dictionary*, on s'aperçoit qu'une d'elles (le n° 5) renvoie à ce caractère «métadiscursif» du verbe :

> 1. To place under or beneath. (…) 2. To place (an instrument, etc.) beneath (so to act on what is above), apply from below; (esp. fire); also knives or sim., in cutting) (…) 3. To place (under a thing, so as to expose to its operations) (…). 4. To place under the authority or control (of), make subject (to). (…) 5. To place below in writing or speech; append, subjoin. (…) 6. To put in place of another, substitute. (…) 7. To introduce (a person or thing) fraudulently into a situation (…). [Oxford Latin Dictionary, s.v. *suppono*]

Les reconstructions les plus convaincantes de l'origine de la notion grammaticale de *suppositum* (comme Kneepkens 1987a et 1987b) renvoient aux œuvres de Gilbert de Poitiers et de son école (cf. Häring 1953, 1966). On peut entrevoir dans ces œuvres les différentes valeurs de *suppositio* : ontologique, sémantique (*suppositio rei*), discursive, grammaticale. On peut même remarquer un usage de *appositio* qui est encore celui de Priscien. Ma conclusion à ce sujet est donc que ces différentes notions (qui seront énumérées par Roger Bacon un siècle plus tard; voir le commencement de cette section) ont leur origine commune dans l'usage «métadiscursif» du verbe *supponere*. La possibilité d'employer *supponere* comme un verbe qui décrit un acte linguistique (bien sûr, pas dans le sens technique de Austin ou de Searle) aurait été le fondement pour son emploi dans trois significations, différentes quoique liées entre elles : 1) avancer une hypothèse (valeur épistémologique) ; 2) dénoter un objet (valeur sémantique) ; 3) utiliser un mot ou un groupe des mots comme sujet de la phrase (valeur grammaticale). Toutes ces significations n'étaient pas en contradiction avec

celle qui a peut-être été la plus ancienne dans la terminologie philosophique, à savoir celle de *substantia supposita* (valeur ontologique). *Suppositio*, *suppositum*, etc., sont tous déclinés ou bien dérivés de *supponere*, et le *suppositum* dans sa valeur ontologique peut bien sûr coïncider avec le *suppositum* dans la valeur sémantique et dans la valeur grammaticale : si je dis *Socrates est homo*, je dénote une entité individuelle (valeur ontologique) par un nom (valeur sémantique), lequel à son tour est le sujet de la phrase que j'énonce (valeur grammaticale).

5. DEVELOPPEMENT DU COUPLE TERMINOLOGIQUE *SUPPOSITUM / APPOSITUM*

Le couple *suppositum / appositum*, dans le sens de sujet et attribut, donc de notions spéficiquement grammaticales, commence à être employé systématiquement dans la seconde moitié du XIIe siècle, aussi bien dans les textes logiques que grammaticaux. Pour une reconstruction détaillée de cette période, cf. Kneepkens (1987a, vol. I; 1987b). On peut remarquer aussi que dans ces mêmes textes les valeurs sémantiques et ontologiques de *supponere* et *suppositum* alternent avec sa valeur grammaticale (cf. par exemple *Ars Meliduna*, dans de Rijk 1967, I, p. 294; *Fallaciae Londinenses,* dans de Rijk 1967, II, pp. 654-5, p. 660; glose *'Promisimus',* dans de Rijk 1967, I, p. 262; *Absoluta* dans Kneepkens, 1987a, IV). *Supponere* et *apponere* reviennent même dans celui qui deviendra le texte grammatical le plus répandu au Moyen-Age, le *Doctrinale* de Alexander de Villadei (cf. vers 1075-1078).

Dans l'opinion de certains spécialistes (Percival 1983, p. 328; Covington 1984, p. 137, n. 10), le couple *suppositum / appositum* aurait remplacé chez les grammairiens médiévaux («throughout the Middle Ages», dit Covington) celui de *subiectum / praedicatum*, qui aurait été retenu seulement par les logiciens. Les affirmations de Percival et/ou de Covington sont-elles fondées? La source qui est le plus souvent citée en appui de ce genre d'affirmation est un passage de la *Logica Ut dicit* (fin XIIe siècle, dans de Rijk 1967, II, p. 380), où on lit que «on nomme *subiectum* dans la logique ce qu'on nomme *suppositum* dans la grammaire» et que «*praedicatum* est ce qu'en grammaire est nommé *appositum*». Je pense pourtant que la généralisation qu'on a tirée de ce passage est trop hâtive. 1) Qu'est-ce que signifie «throughout the Middle Ages»? Il ne peut pas signifier l'entier Moyen-Age, car le couple *suppositum / appositum* devient d'usage courant seulement à partir de la seconde moitié du XIIe siècle, comme on vient de le voir. Ensuite, si l'on observe l'usage terminologique des logiciens aussi bien que des grammairiens depuis le milieu du XIIe siècle jusqu'au début du XIVe, on peut remarquer que les deux couples *suppositum* / *appositum* et *subiectum / praedicatum* ne sont pas cantonnés le premier à la grammaire et le deuxième à la logique. Par exemple, dans le plus celèbre des traités médiévaux de logique, celui de Pierre d'Espagne (*Tractatus*), *sup-*

ponere et *apponere* aussi bien que leurs dérivés reviennent à maintes reprises : cf. les pp. 107, 115, 117, 122-123, 124, 195-196. De l'autre côté, *subiectum* et *praedicatum* ne sont pas absents des textes grammaticaux, même de ceux des Modistes : cf. Martin de Dacie (*Modi significandi*, pp. 53-4, p. 103), Jean de Dacie (*Summa Gramatica,* in *Opera*, p. 227, 255-256, p. 398), Radulphus Brito (*Quaestiones*, pp. 112, pp. 362-363). Les deux couples terminologiques reviennent tant dans les textes des logiciens que dans ceux des grammairiens. De plus, il faut remarquer que *suppositum* garde encore une valeur ontologique, dans certains endroits (cf. especialement Martin de Dacie, *Modi significandi*, p. 21 et Thomas d'Erfurt, *Grammatica speculativa*, p. 156). Bien sûr, beaucoup de savants, comme l'auteur de la *Logica 'Ut dicit'* ou Roger Bacon (*Sumule dialectices*, p. 197), disent explicitement que *suppositum / appositum* appartient au jargon des grammairiens et *subiectum / praedicatum* à celui des logiciens. En effet, chez les grammairiens *suppositum / appositum* est plus répandu, et il est le préféré quand on réfléchit sur l'analyse de la *constructio*, en particulier de la *constructio* qui produit le *sermo congruus et perfectus*. En tout cas, et malgré les affirmations contraires, les deux couples semblent opposer deux points de vue différents plutôt que deux *artes*. Au contraire, un passage de Buridan (*Sophismata*, p. 50) semble témoigner qu'au XIVe siècle les deux *artes*, la logique et la grammaire, avaient développé une terminologie propre, où les mêmes mots pourraient avoir des significations différentes. Buridan, discutant de la notion de *suppositio*, dit qu'il ne la conçoit pas comme le grammairien, selon lequel elle désigne le nominatif qui précède le verbe en lui assignant la personne. Pour le logicien, dit Buridan, *supponere* est une propriété aussi bien du sujet que du prédicat de la proposition.

6. *LE SUPPOSITUM / SUBIECTUM* DOIT-IL ETRE OBLIGATOIREMENT AU NOMINATIF?

Il n'y a pas d'opinion définie sur cette question : pour certains auteurs médiévaux, le sujet doit toujours être au cas nominatif; pour d'autres, il peut aussi apparaître à un cas oblique. L'opinion de Rosier (1983, p. 176) est que

> Le couple *suppositum / appositum* est bien distinct du couple *subiectum / praedicatum*. En premier lieu, le *suppositum* du grammairien peut être à d'autres cas qu'au nominatif, à la différence du *subjectum* du logicien. En effet, le *suppositum* peut être tout constructible possédant la potentialité d'être principe de l'acte (*ratio principii*), ce qui lui est conféré par ce mode accidentel respectif qu'est le cas.

La situation semble pourtant plus complexe. On se bornera ici à esquisser le problème, sans prétendre arriver à une conclusion définitive.

On remarque des opinions différentes dans le domaine des grammairiens et dans celui des logiciens, et même à des époques différentes. Considérons trois traités logiques de la fin du XIIe siècle. D'un côté, les *Excerpta Norimbergensia*, *De arte disserendi* (dans de Rijk 1967, II, p. 128), affirment que «le terme sujet est un nom fini au cas direct». Au contraire, les *Fallaciae Parvipontanae* (dans de Rijk 1962, pp. 567-8) affirment qu'on peut faire *suppositio* par le moyen du nominatif ou bien de l'ablatif avec la préposition *de*. Enfin, selon les *Tractatus Anagnini* (dans de Rijk 1967, II, p. 278), le nom *tempus* tantôt *supponit* au nominatif, tantôt à l'ablatif.

Roger Bacon (*Sumule dialectices*, pp. 258-9) distingue entre le sujet de l'*enuntiatio* et celui de la *propositio* (la distinction entre *propositio* et *enuntiatio* faite par Bacon est présente même chez d'autres savants, comme Guillaume de Shyreswood, mais avec une signification différente) : le premier est toujours au nominatif, «selon ce que dit Aristote dans le livre *Peryermeneias*», tandis que le deuxième «peut avoir indifféremment un sujet au cas direct ou à un cas oblique».

Cette différence d'opinions est attestée encore à l'époque modiste : pour Simon de Dacie (*Domus gramatice*, dans *Opera*, pp. 42-3), le *suppositum* est obligatoirement au nominatif, et il lui correspond le mode fini de *l'appositum*. Au contraire, Martin de Dacie soutient (*Modi significandi*, p. 103) que «le *suppositum* dans la construction grammaticale n'est pas toujours un nominatif». Enfin, Thomas d'Erfurt, dans sa *Grammatica speculativa* qui est peut-être l'ouvrage plus systématique de toute l'école modiste (et sans doute la plus connue à travers les siècles, grâce à son attribution à Jean Duns Scot), résume la question du cas du *suppositum* comme suit: 1) le *suppositum* peut être au nominatif, comme dans *Socrates currit*; 2) au génitif, comme dans *Socratis interest*; 3) au datif, comme dans *Socrati accidit*; 4) à l'accusatif, comme dans *Socratem legere oportet*; 5) à l'ablatif, comme dans *A Socrate legitur* (cf. pp. 286-288). Il est évident que le *suppositum* de Thomas d'Erfurt ne coïncide pas avec notre notion de sujet grammatical.

7. *SUPPOSITUM* ET *APPOSITUM*, *SUBIECTUM* ET *PRAEDICATUM* DU DEBUT DE LA RENAISSANCE JUSQU'A PORT-ROYAL

Selon Percival (1975, p. 239), au XVIe siècle le terme *suppositum* «still crops up». En réalité, l'occurrence de *suppositum* et *appositum* est assez systématique dans les textes des grammairiens, tandis que, dans ces mêmes textes, le couple *subiectum / praedicatum* se fait de plus en plus rare à partir du XIVe siècle. Ce fait n'est pas étonnant : il est bien connu que, depuis le début de la Renaissance, la grammaire prend un tournant de plus en plus «pratique», ce qui implique sa séparation d'avec la logique. Cette dernière, à son tour, si l'on accepte la reconstruction d'Ashworth (1974),

développe et approfondit les thèmes médiévaux jusqu'au milieu du XVIe siècle; après cette époque, selon Ashworth (p. xi), «nothing of interest to the logician was said» (bien sûr, jusqu'au milieu du siècle suivant). En tout cas, les textes logiques semblent employer presque exclusivement *subiectum* et *praedicatum*, tandis que *supponere* n'est employé que dans la discussion de la doctrine de la *suppositio*. La restriction d'un couple à la grammaire et de l'autre à la logique semble ainsi bien plus figée à la Renaissance qu'au Moyen-Age. Les matériaux présentés dans les études de Chevalier 1968 et Padley 1976, 1985, 1988 me paraissent confirmer ce tableau. On peut noter que Ramus emploie les termes de *suppost* et *appost* dans sa *Grammaire* (1572, p. 153), ce qui pourrait être la démonstration d'un usage établi. A l'inverse, le même Ramus, dans sa *Dialectique* (pp. 71-2), analyse la phrase *le feu brûle* comme composée d'une «partie antécédente» (*le feu*), et d'une «partie conséquente» (*brûle*); il adjoint que «l'antécédent est dit sujet, et le conséquent l'attribué» (j'ai modernisé la graphie de Ramus).

Un cas particulier et intéressant est celui de l'italien Bartolomeo Cavalcanti, qui définit les termes *soggetto* et *predicato* dans son traité de rhétorique (*Retorica*, 1559, III, pp. 82-3). La proposition, dit Cavalcanti, se divise en deux parties, nommées sujet et prédicat. Le sujet est «ce à propos duquel on dit et on manifeste quelque chose», le prédicat est «ce qu'on manifeste et qu'on dit du sujet». Ces définitions se rapportent évidemment à celles de *ónoma* et de *rhēma* dans le *De interpretatione* de Aristote (cf. ch. 3, 16b, 6-12). Vraisemblement, Cavalcanti doit être rangé parmi ceux qu'Ashworth (1974, pp. 88 sq.) nomme «humanists», c'est-à-dire ces savants qui voyaient la logique comme un moyen pour organiser le discours argumentatif.

Un autre humaniste du XVIe siècle, Corradus (*De lingua latina*, 1569, libro V, p. 140r), mérite notre attention, car il emploie le terme *attributum* au lieu du *praedicatum* (un usage similaire est néanmoins attesté dans Ramus, comme on le vient de voir, et même dans un passage de la *Dialectica Monacensis*, dans de Rijk 1967, II, p. 485 ; cf. sur ce même sujet Lepschy 1991, p. 202). Il faut même remarquer que Corradus ne considère pas le cas nominatif comme une marque nécessaire du sujet (cf. p. 157r), en se situant ainsi dans le sillon de ces auteurs médiévaux qu'on a présentés dans la section précédente.

En ce qui concerne Sanctius, on peut remarquer chez lui une occurrence et une discussion systématique des termes *suppositum* et *appositum*. Dans un passage de sa *Minerva* (1587, I, 12, 28r-v) cité par Percival (1975, p. 239, n. 13), il s'oppose aux grammairiens qui remplacent (d'une manière plus ou moins implicite) *suppositum* et *appositum* par *persona agens* et *persona patiens*. Le terme *suppositum* revient même dans d'autres lieux de la *Minerva* : dans le même chapitre 12 du livre I, aux pages 29r et 30r; dans le livre II, chapitre 2, p. 45v; dans le livre III, chapitre 1, aux pages 85r et 85v; dans le livre IV (qui n'est pas divisé en chapitres), à la page 166r. On ne peut donc dire simplement que ce terme «still crops up».

Au XVIIe siècle, Scioppius et Vossius, dans le sillage de Sanctius, continuent à employer *suppositum*; pourtant, chez Vossius *subiectum* et *praedicatum* reviennent aussi (cf. *Aristarchus*, 1635, III, 1). On notera que les deux savants affirment que le sujet est obligatoirement au nominatif, sauf dans les propositions infinitives (pour Scioppius, cf. *Grammatica*, 1628, *Duodecim Maximae*; pour Vossius, *Aristarchus*, VII, 18). Notre notion reçue de sujet grammatical semble donc en train de se former.

Quoiqu'il en soit, la terminologie *subiectum / praedicatum* s'impose définitivement à partir du milieu du XVIIe siècle, comme en témoignent la *Grammatica audax* de J. Caramuel (cf. p. 72) et la *Grammaire* aussi bien que la *Logique* de Port-Royal (cf. Port-Royal, *Grammaire*, p. 47 , p. 182). On peut se demander si le premier a influencé les autres, mais je tends à exclure cette hypothèse pour des raisons externes (Caramuel était un casuiste, et il serait étrange que des jansénistes comme les Messieurs de Port-Royal eussent pu chercher leur inspiration dans ses œuvres). On pourrait plutôt remarquer que tant Caramuel que les Messieurs de Port-Royal font un usage généralisé non seulement des termes 'sujet', 'copule' et 'prédicat' (ou 'attribut'), mais aussi de 'proposition', qui remplace *oratio* qui était le terme commun pour 'phrase' jusqu'à la prémière moitié du XVIIe siècle (sur ce sujet, cf. Graffi 2004). Les termes propres de la logique s'emparent ainsi de la grammaire : en effet, Caramuel et Arnauld étaient en premier lieu des logiciens ou des philosophes, et des grammairiens seulement *per accidens*.

Il est intéressant de remarquer que dans certains endroits de la *Grammaire* de Port-Royal, le terme 'sujet' garde encore sa valeur primitive ontologique ; voir par ex. pp. 128-129 et p. 130, où on trouve, dans l'édition avec les remarques de Duclos, la note suivante :

> Ici et dans les paragraphes suivants, le mot *sujet* est pris dans le sens de son étymologie (subiectus), et est synonyme *d'objet* (obiectus).

D'un autre côté, le passage de la *Grammaire*, pp. 158-9 (la deuxième des «maximes générales, qui sont de grand usage dans toutes les langues») est particulièrement important du point de vue de l'histoire de la grammaire, parce qu'il établit, dans une formule qui deviendra définitive, l'exigence pour le sujet d'être au nominatif :

> (…) il n'y a point aussi de verbe qui n'ait son nominatif exprimé ou sous-entendu, (…) quoique devant les infinitifs il soit à l'accusatif : *scio Petrum esse bonum*.

L'assertion de cette thèse se trouve déjà, de façon très claire quoique implicite, dans l'analyse que les Messieurs de Port-Royal font des verbes impersonnels (cf. *Grammaire*, II, 19, pp. 131-4) : *pudet me* est analysé comme *pudor tenet*, ou *est tenens me*; *statur*, comme *statio fit*; *pluit*,

comme *pluvia fit* ou *cadit*. Chaque verbe doit donc avoir un sujet au cas nominatif.

On peut conclure que c'est avec la *Grammaire* de Port-Royal que les notions de 'sujet' et 'prédicat' sont devenues celles qu'on enseigne aujourd'hui dans les écoles de beaucoup de pays. Et pourtant, l'histoire assez complexe de ces mêmes notions pourrait expliquer pourquoi elles produisaient tant de doutes chez les linguistes d'il y a un siècle et, on peut ajouter, elles les produisent même chez les linguistes d'aujourd'hui.

© Giorgio Graffi

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

a) Sources primaires

— ABÉLARD, 1919 : *Glosse super Porphyrium* = Petrus Abelardus, *Glosse super Porphyrium*, hrsg. von B. Geyer, in *Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters*, XXI, 1, pp. 1-169.
— ABÉLARD, 1921 : *Glosse super Praedicamenta* = Petrus Abelardus, *Die Logica Ingredientibus. 2. Die Glossen zu den Kategorien*, hrsg. von B. Geyer, in *Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters*, XXI, 2., pp. 112-305.
— ABÉLARD, 1927 : *Glosse super Perì Hermeneías* = Petrus Abelardus, *Glosse super ΠΕΡΙ ΕΡΜΗΝΕΙΑΣ*, hrsg. von B. Geyer, in "Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters", XXI, 3, pp. 307-503.
— ABÉLARD, 1956 : *Dialectica* = Petrus Abelardus, *Dialectica*, ed. L. M. de Rijk, Assen, van Gorcum.
— APULEE, 1991 : *Perì hermeneías* = (Pseudo-)Apulée, *Liber ΠΕΡΙ ΕΡΜΗΝΕΙΑΣ*, in *De philosophia Libri*, ed. C. Moreschini, Stuttgart & Leipzig, Teubner.
— BOECE, *Commentarii* = A.M.S. Boetii, *Commentarii in librum Aristotelis ΠΕΡΙ ΕΡΜΗΝΕΙΑΣ*, recensuit C. Meiser, Lipsiae, in aedibus B.G. Teubneri, Pars Prior 1877, Pars Posterior 1880.
— BURIDAN, 1977 : *Sophismata* = J. Buridanus, *Sophismata*, Critical edition with an introduction by T.K. Scott, Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann-Holzboog.
— CARAMUEL, 1654 : *Grammatica audax* = Juan Caramuel y Lobkowitz, *Grammatica audax*, Frankfurt, Schönwetter.
— CAVALCANTI, 1559 : *Retorica* = Bartolomeo Cavalcanti, *Retorica*, Venezia, Gabriel Giolito de' Ferrari.
— CORRADUS, *De lingua latina* = Q. M. Corradus, *De lingua Latina libri XII*, Venezia 1569 (Bologna 1575).

— GARLANDUS COMPUTISTA, 1959 : *Dialectica* = Garlandus Computista, *Dialectica*, ed. L. M. de Rijk, Assen, van Gorcum.
— JEAN DE DACIE, *Opera* = *Johannis Daci Opera*, ed. by A. Otto, Corpus philosophorum danicorum Medii Aevi, vol. I, pars I & II, Hauniae.
— MARTIANUS CAPELLA, 1955 : *De Nuptiis* = Martianus Capella, *De Nuptiis Philologiae et Mercurii*, hrsg. von J. Willis, Leipzig, Teubner, 1983.
— MARTIN DE DACIE, 1961 : *Modi significandi* = *Modi significandi*, in *Martini Daci Opera*, ed. by H. Roos, pp. 1-118, Copenhagen, G. E. C. Gad, ("Corpus Philosophorum Danicorum Medii Aevi", II).
— PIERRE D'ESPAGNE, 1972 : *Tractatus* = Peter of Spain (Petrus Hispanus Portugalensis), *Tractatus* called afterwards *Summulae logicales*, ed. by L.M. de Rijk, Assen, van Gorcum.
— PIERRE HELIE, 1993 : *Summa* = Petrus Helias, *Summa super Priscianum*, ed. Leo Reilly, Pontificial Institute of Medieval Studies.
— PORT-ROYAL, *Grammaire* = A. Arnauld – C. Lancelot, *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, suivie 1° de la partie de la logique (...); 2° des remarques de Duclos (...); 3° du supplément à la grammaire générale de P.-R. par l'Abbé Fromant*, avec une introduction historique par M. A. Bailly, Paris 1846 (I ed. Paris 1660; III e def. Paris, chez Pierre le Petit, 1676; rist. Genève, Slatkine, 1993)
— PRISCIEN, 1855-1858 : *Institutiones* = Prisciani *Institutiones Grammaticae*, in *Grammatici Latini*, ed. M. Hertz, in H. Keil (ed.), *Grammatici Latini*, vol. 2 e 3, Leipzig, Teubner.
— RADULPHUS BRITO, 1980 : *Quaestiones* = Radulphus Brito, *Quaestiones supra Priscianum minorem*, ed. Heinz W. Enders and Jan Pinborg, Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann.
— RAMUS, 1555 . *Dialectique* = P. de la Ramée, *La Dialectique*, Paris, André Wechel (Réimpression Genève, Slatkine, 1972).
— RAMUS, 1572 : *Grammaire* = P. de La Ramée, *Grammaire*, Paris, André Wechel, (Réimpression Genève, Slatkine, 1972).
— ROGER BACON, 1940 : *Summa gramatica - Sumule Dialectices* = *Summa gramatica Magistri Rogeri Bacon necnon Sumule dialectices Magistri Rogeri Bacon*, ed. Robert Steele, Oxford, Clarendon.
— SANCTIUS, 1587 : *Minerva* = F. Sanctius, *Minerva seu de causis linguae Latinae*, Salamanca, A. Renaut.
— SATURNIUS, 1546 : *Mercurius* = A. Saturnius, *Mercurii majoris sive grammaticarum institutionum libri X*, Basilea.
— SCIOPPIUS, 1628 : *Grammatica* = G. Scioppius, *Grammatica philosophica*, Milan.
— THOMAS D'ERFURT, 1972 : *Grammatica* = Thomas of Erfurt, *Grammatica speculativa*, an edition with translation and commentary by G. L. Bursill-Hall, London, Longman.
— VOSSIUS, 1701 : *Aristarchus* = Gerhard Johann Vossius, *Aristarchus sive de arte grammatica libri VII*, 1635, dans *Opera omnia*, vol. II, Amsterdam, Jansson, Waesberg, Boom, à Someren, et Goethals.

b) Sources secondaires

— ASHWORTH, E.J., 1974 : *Language and Logic in the Post-Medieval Period*, Dordrecht, Reidel.
— BARATIN, Marc, 1978 : «Sur l'absence de l'expression des notion de sujet et de prédicat dans la terminologie grammaticale antique», in J. Collart (ed.), *Varron. Grammaire antique et stylistique latine*, Paris, Les belles lettres, pp. 205-9.
—— , 1994 : «Sur les notions de sujet et de prédicat dans les textes latins», in *Archives et documents de la Société d'Histoire et d'Epistemologie des Sciences du Langage*, pp. 49-79.
— CHEVALIER, Jean-Claude, 1968 : *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française*, Genève, Droz.
— COVINGTON, M.A., 1984 : *Syntactic Theory in the High Middle Ages*, Cambridge, C.U.P.
— EBBESEN, S., 1981 : «Early Supposition Theory (12^{th}-13^{th} cent.)», *Histoire Epistémologie Langage*, 3, pp. 35-48
— ELFFERS-VAN KETEL, Els, 1991 : *The Historiography of Grammatical Concepts. 19th and 20th-Century Changes in the Subject-Predicate Conception and the Problem of their Historical Reconstruction*, Amsterdam & Atlanta, Rodopi.
— GRAFFI, Giorgio, 1986 : «Una nota sui concetti di 'ΡΗΜΑ e ΛΟΓΟΣ in Aristotele», *Athenaeum*, n.s., 74, pp. 91-101.
—— , 2001: *200 Years of Syntax. A Critical Survey*, Amsterdam- Philadelphia, Benjamins.
—— , 2004 : «Per la storia di alcuni termini e concetti grammaticali : il declino di *oratio* e l'ascesa di propositio come termini per 'frase'», in *Per una storia della grammatica in Europa*, Atti del Convegno (11-12 Settembre 2003, Milano, Università Cattolica), a cura di Celestina Milani e Rosa Bianca Finazzi, Milano, I.S.U. Università Cattolica, pp. 255-286.
— HÄRING, N.M., 1953 : «A Latin dialogue on the doctrine of Gilbert of Poitiers», *Medieval Studies*, 15, pp. 243-389.
—— , 1966 : *The Commentaries on Boethius by Gilbert de Poitiers*, Toronto.
— JELLINEK, M. Hermann, 1913-14 : *Geschichte der neuhochdeutschen Grammatik von den Anfängen bis auf Adelung*, 2 voll., Heidelberg, Winter.
— JOLIVET, Jean & DE LIBERA, Alain, 1987: *Gilbert de Poitiers et ses contemporains*, Napoli, Bibliopolis.
— KAHN, C. H., 1973 : *The Verb «be» in Ancient Greek*, Dordrecht, Reidel.
— KALEPKY, Theodor, 1928 : *Neuaufbau der Grammatik.* Leipzig & Berlin, Teubner.
— KNEEPKENS, Corneille Henri, 1987a : *Het iudicium constructionis. Het leerstuk van de constructio in de 2de helft van de 12de Eeuw*, Nijmegen, Ingenium, (4 vol.).

—— , 1987b : «'Suppositio' and 'supponere' in 12th-century grammar, in Jolivet & de Libera 1987, pp. 325-351.
— LALLOT, Jean, 1994 : «Sujet/prédicat chez Apollonius Dyscole», *Archives et documents de la Société d'Histoire et d'Epistemologie des Sciences du Langage*, pp. 35-47.
—— 1997 (éd.) : = Apollonius Dyscole, *De la construction*, texte grec accompagné de notes critiques, introduction, traduction, notes exégétiques, index par Jean Lallot, 2 vol., Paris, Vrin.
— LEPSCHY, Giulio C., 1991 : «Appunti sul soggetto e sull'oggetto nella storia della linguistica», *BioLogica*, n° 5, 193-211.
— MAROUZEAU, J., 1961 : *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris : Geuthner.
— PADLEY, G. A., 1976 : *Grammatical Theory in Western Europe 1500-1700. The Latin Tradition*, Cambridge, C.U.P.
—— , 1985 : *Grammatical Theory in Western Europe 1500-1700, Trends in Vernacular Grammar I*, Cambridge, C.U.P.
—— 1988 : *Grammatical Theory in Western Europe 1500-1700, Trends in Vernacular Grammar II*, Cambridge, C.U.P.
— PERCIVAL, W. Keith, 1975 : «The Grammatical Tradition and the Rise of Vernaculars», in *Current Trends in Linguistics*, vol. 13, Mouton : The Hague, pp. 231-75.
—— , 1983 : «Grammar and Rhetoric in the Renaissance», in James J. Murphy (ed.), *Renaissance Eloquence*, Berkeley-Los Angeles-London : University of California Press, pp. 303-30.
— PFISTER, Raimund, 1976 : «Zur Geschichte der Begriffe von Subjekt und Prädikat», *Münchener Studien zur Sprachwissenschaft*, 35, pp. 105-119.
— DE RIJK, Lambertus M., 1967 : *Logica Modernorum*, Part I and Part II, Assen : van Gorcum.
—— , 1987 : «Gilbert de Poitiers, ses vues sémantiques et métaphysiques», in Jolivet & de Libera 1987, pp. 147-171.
— , 1996 : «On Aristotle's Semantics in *De Interpretatione* 1-4», in K.A. Algra, P.W. v. d. Horst, D. T. Runia (eds.), *Polyhistor. Studies in the History and Historiography of Ancient Philosophy Presented to Jaap Mansfeld on his Sixtieth Birthday*, Leiden, Brill, pp. 115-134.
— ROBINS, Robert H., 1979[2] : *A Short History of Linguistics*, London, Longman.
— ROSIER, Irène, 1983 : *La grammaire spéculative des Modistes*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
—— , 1994 : «L'introduction des notions de sujet et prédicat dans la grammaire médiévale», in *Archives et documents de la Société d'Histoire et d'Epistemologie des Sciences du Langage*, pp. 81-119.
— SEIDEL, Eugen, 1935 : *Geschichte und Kritik der wichtigsten Satzdefinitionen,* Jena, Biedermann.

— STEINTHAL, Heymann, 1890 : *Geschichte der Sprachwissenschaft bei den Griechen und Römern mit besonderer Rücksicht auf die Logik*, Berlin, Dümmler.
— THUROT, 1869 : Ch., *Notices et extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire de doctrines grammaticales au moyen âge*, Paris, Imprimerie Impériale.

Allégorie de la grammaire, représentant Priscien ou Donat avec deux de ses élèves, 1437. Bas-relief de Luca Della Robbia (1400-1482). Museo dell'Opera del Duomo, Florence.

Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008, pp. 69-90

Proposition et modalités énonciatives : aménagements descriptifs et terminologiques dans la grammaire française des 17e et 18e s.

Valérie RABY
Université de Reims-Champagne-Ardenne
Histoire des théories linguistiques (Paris 7 / CNRS UMR 7597)

Résumé. La question du traitement des modalités énonciatives constitue un des biais par lesquels interroger la relation entre logique et grammaire, telle que l'établit la grammaire générale française des 17e et 18e siècles. L'examen des principales configurations terminologiques utilisées pour décrire les espèces de l'énoncé, avant et après l'introduction dans la grammaire du terme *proposition*, permet de préciser quelques-uns des enjeux liés à la progressive réduction des noms de l'énoncé au seul couple *phrase / proposition*, ces termes pouvant être employés de façon contrastive, exclusive ou quasi-synonymique. On se propose ainsi d'éclairer une situation apparemment paradoxale : dans la grammaire française du début du 19e siècle, le métalangage des «types de phrases» présente un état relativement stable alors même que la théorie du langage dominante ne permet pas de concevoir une théorie des actes de langage.

Mots-clés. énonciation : grammaire générale ; grammaire française ; modalités énonciatives ; noms de l'énoncé ; phrase ; proposition

D'un point de vue très général, et en considérant le long terme de l'histoire des disciplines ayant le langage pour objet, la relation entre *proposition* et *modalités énonciatives*[1] semble d'abord relever de la logique : la question des modalités énonciatives est nécessairement abordée par une discipline qui, pour définir son objet d'étude (le raisonnement juste, conçu comme l'enchaînement réglé d'énoncés porteurs de vérité ou de fausseté), doit commencer par exclure de son domaine les énoncés[2] non assertifs. Du côté de la grammaire, si l'on en reste à ce niveau de généralité, l'analyse des modalités énonciatives ne répond bien sûr pas à une même nécessité, et on pourrait penser qu'elle n'est pertinente que dans le cadre d'une théorie de l'énonciation suffisamment développée. La question des modalités énonciatives apparaît donc comme un angle d'approche intéressant pour préciser les modes d'acclimatation par la grammaire de l'objet logique *proposition*, envisagés ici dans le cadre historique de la grammaire générale française.

Sur la période considérée (de 1660 au début du 19e s.), le problème du traitement des modalités énonciatives peut être formulé à partir de l'observation suivante : la plupart des grammaires générales rédigées à la fin de la période exposent des typologies propositionnelles intégrant à peu près, d'une manière ou d'une autre, ce que nos grammaires usuelles appellent les «types de phrases»[3]. Sachant que le modèle propositionnel tel qu'il

[1] L'expression *modalités énonciatives* est ici entendue dans son acception courante : elle désigne l'attitude énonciative de l'énonciateur dans sa relation au co-énonciateur, réalisée par l'usage de marques conventionnelles affectant la structure morphosyntaxique de la phrase pour l'expression d'un des trois actes de langage fondamentaux : l'assertion, l'interrogation et l'injonction.

[2] *Enoncé* sera ici régulièrement employé comme un terme neutre, générique, qui ne s'oppose pas à *phrase*. La possibilité de neutraliser ce terme est facilitée par le fait qu'il n'appartient pas au métalangage grammatical français classique et post-classique. Par commodité, je parlerai d'*énoncés modalisés* pour désigner les énoncés regardés comme porteurs d'une modalité d'énonciation.

[3] Deux exemples de ces typologies, extraites de la *Grammaire philosophique* de Thiébault et des *Principes de Grammaire générale* de Silvestre de Sacy :
Thiébault (1802, II. p. 32-34) :
Propositions considérées du point de vue de la forme des pensées :
a. expositive (affirmative ou négative) [*L'ignorance est une image de la mort / Ce monstre n'est pas un homme*]
b. interrogative [*Veux-tu jouir du plus précieux avantage de la vie ?*]
c. impérative [*Apprends ; n'en perds jamais l'envie / Achète-le, puisque tu le veux*]
d. exclamative [*Qu'on est heureux de se suffire à soi-même, et de se rendre utile aux autres !*]
e. optative [*Que ne suis-je auprès de lui !*]
Silvestre de Sacy (1803[2], p. 181-182) :
(1) proposition délibérative
a. interrogative [*Aimez-vous l'étude ?*]
b. interrogative hypothétique [*Aimeriez-vous l'étude si... ?*]
c. conditionnelle [*Si vous aimez l'étude, ..*].
d. suppositive [*Si vous aimiez l'étude, ..*]
(2) proposition affirmative
e. positive [*J'aime l'étude / Je n'aime pas l'oisiveté*]
f. hypothétique (corrélative) [*J'aimerais l'étude, si ...*]

a été adopté par la grammaire de Port-Royal correspond à l'expression du jugement, traduit au moyen de l'énoncé assertif, comment expliquer que ces typologies, élaborées par des grammairiens revendiquant l'héritage port-royaliste, usent de catégories descriptives que les Messieurs auraient regardées comme des expressions mal formées ?

On établira d'abord un rapide état des lieux du traitement des modalités énonciatives dans les grammaires françaises des 16e et 17e s., afin de prendre la mesure des infléchissements descriptifs résultant de l'acclimatation grammaticale de la *proposition* dans la *Grammaire générale et raisonnée*. Les difficultés de cette acclimatation, qui achoppe particulièrement sur l'analyse des énoncés non assertifs, sont généralement affrontées au 18e s. — par les grammaires générales comme par les grammaires françaises «particulières» — au moyen d'essais d'ajustement des définitions respectives de la *phrase* et de la *proposition*.

On précisera cette vue en comparant le traitement des énoncés non assertifs développé par Port-Royal à quelques-unes des réponses les plus significatives apportées à ce même problème au siècle suivant. On tentera ainsi de comprendre, en restituant les grandes étapes de son élaboration, comment le métalangage des «types de phrases» parvient à un état relativement stable alors même que la théorie du langage dominante ne permet pas de concevoir une théorie des actes de langage.

1. MODALITES ENONCIATIVES ET NOMS DE L'ENONCE DANS LA GRAMMAIRE FRANÇAISE AVANT 1660

Les modalités d'énonciation ne peuvent constituer un objet d'étude pour des grammaires organisées selon le principe de l'analyse successive des parties du discours, la chose va de soi. Pour autant, cela ne signifie pas que la mention, voire la caractérisation de certains énoncés modalisés soit absente de ces grammaires. Si l'on s'autorise une vue d'ensemble, inévitablement schématique, du traitement de l'énoncé et de ses types dans les premières grammaires françaises[4], on peut distinguer deux positions dominantes :

(3) proposition volitive
g. impérative [*Etudiez votre leçon*]
h. optative [*Puisse cet enfant aimer l'étude !*]
i. concessive [*Soit la chose telle que vous le pensez*]

[4] Par «premières grammaires françaises» on entend ici les principales grammaires particulières du français rédigées en français entre Meigret, 1550 et Chiflet, 1659, soit Estienne, 1557, Ramus, 1562, Bosquet, 1586, Masset, 1606, Maupas, 1618, Oudin, 1632, Irson, 1656. Nous renvoyons au site du *Corpus des Textes Linguistiques Fondamentaux* (B. Colombat & A. Pelfrêne dir., http://ctlf.ens-lsh.fr/) pour les références et descriptions de chacun de ces ouvrages. Cette étude présente donc une double limitation, puisqu'elle exclut à la fois les grammaires du français rédigées en d'autres langues (les grammaires en latin de Pillot, Garnier, Cauchie, par exemple), et les travaux des Remarqueurs.

i) L'énoncé n'est pas une catégorie définie, il constitue le niveau supérieur *externe* de la description.

Ce niveau supérieur, principalement nommé dans la collocation *parties d'oraison*, ne fait l'objet d'aucune définition. Ses dénominations les plus usuelles sont *oraison*, *discours* et *propos*, voire *langage* ; les termes *clause, sentence*, *phrase* ou *période*, quand ils apparaissent, ont des emplois plus spécifiques. C'est la position tenue dans les ouvrages de Masset, Oudin, Maupas.

ii) L'énoncé est défini au moyen d'une adaptation de sa définition priscienne.

La célèbre définition de Priscien (*Oratio est ordinatio dictionum congua, sententiam perfectam demonstrans*[5]) est diversement adaptée par les premiers grammairiens du français. Trois exemples suffiront à illustrer la liberté des «traducteurs» :

> De l'Oraison.
>
> Finalement des mots divers assemblez ensemble, on en fait une oraison, & propos tellement ordonné qu'on s'en sert à dire, et escrire ce que chascun a conceu en son entendement. (Estienne, 1557, p. 12-13)
>
> Le langage, l'oraison, le parler, ou propos est un batiment de vocables, ou paroles ordonnées de sorte qu'elles rendent un sens convenable et parfait. (Meigret 1550 : 26)
>
> Qu'est-ce d'oraison ?
>
> C'est une congruë composition de Dictions : Ou bien tout devis, quy se peut exprimer, avec sens et raison, comme
>
> L'autheur *Plusieurs par leur art, et prudence,*
> *Ont acquis grand'gloire et puissance.*
> (Bosquet 1586, p. 35)

De telles définitions, qui n'impliquent pas que l'unité de sens complet soit l'énoncé, ni à plus forte raison que l'énoncé canonique soit de nature assertive, ne permettent pas d'introduire à ce niveau de l'analyse la question des modalités énonciatives. Tout au plus obligent-elles à rectifier, à la suite de Priscien, l'opposition entre *mot* et *oraison*, en signalant l'existence de mots-phrases, énoncés impératifs ou «responsifs»[6]. A la limite, la

[5] *GL*, II, p. 53.28-29. «L'énoncé est une combinaison de mots cohérente, qui exprime un sens complet.» (trad. Baratin, 1994). L'*oratio perfecta* chez Priscien est le plus souvent identifiée à la combinaison du nom et du verbe dans l'énoncé assertif (Baratin 1989, p. 414).

[6] «N'importe quel mot peut à lui seul recevoir ce nom d'énoncé, lorsqu'il présente un sens complet, comme les verbes à l'impératif, ou dans les réponses, qui sont souvent complètes avec un seul mot : par exemple, si je dis *quel est le plus grand bien dans la vie ?* et qu'on me réponde *l'honnêteté*, je dis *cet énoncé est une bonne réponse*.» *(G.L.*, II, 54., p. 1-4, trad. Baratin 1994, p. 175). Meigret reprend cette analyse, en supprimant la mention de l'impératif : «Et combien que les clauses responsives en la langue française soient quelquefois, et le plus souvent, d'une parole, elle est toutefois de telle nature qu'elle est réciproque de la

définition de l'énoncé pourra ne retenir que cette distinction : c'est le cas chez Chiflet (1668, p. 3-4), dans la section de l'ouvrage intitulée «Explication des termes de la Grammaire»[7] :

> Un *mot* n'est qu'une seule parole. Une *Phrase* est composée de plusieurs mots : comme, *je vous aime*.

La situation peut sembler étonnante si on la met en regard des discussions médiévales sur la définition priscienne de l'énoncé (Rosier, 1989) : les conflits d'interprétation concernent alors la portée de cette définition, qui peut être lue comme concernant l'*oratio* en général, ou l'*oratio perfecta* seulement. Par *oratio perfecta*, on entend alors les cinq espèces d'*orationes* établies par la tradition logique afin de distinguer des autres types d'énoncés celui qui est porteur du vrai ou du faux : l'*oratio enuntiativa* s'oppose aux *orationes* dites *interrogativa, vocativa, optativa* (ou *deprecativa*), et *imperativa*[8]. Elles sont décrites par Ammonius[9] comme engageant une relation avec un auditeur, dont on attend :

une réponse ou un objet (interrogation)

la présence ou l'attention (adresse, appel –vocatif)

une action, que l'auditeur soit un être supérieur (prière) ou un être inférieur (ordre)

Jusqu'au 17^{e} s., la plupart des ouvrages de logique mentionnent ces types d'énoncés, définis sommairement et pour ainsi dire en creux, puisque leur identification vise à circonscrire le domaine de la logique par contraste avec celui des autres arts du discours[10]. Il reste qu'une description homogène et relativement stabilisée des énoncés non assertifs est ainsi transmise, sans faire l'objet d'aucune adaptation dans le discours des premières grammaires françaises. Si certaines des grammaires qui adoptent vis-à-vis de l'énoncé la seconde des positions dégagées plus haut — celles de Meigret, Bosquet, et Ramus en particulier — utilisent bien la distinction entre sens «parfait» et «imparfait» de l'énoncé, c'est d'une manière telle que cela n'implique pas l'inventaire des types d'énoncés «parfaits» correspondant aux énoncés modalisés. Le critère de «perfection du sens» sert en effet essentiellement à deux choses : donner une définition de l'oraison parfaite comme séquence associant au moins un verbe et un nom (ou «suppôt») ;

---

clause de l'interrogant, en affirmant, ou niant : comme êtes vous là ? Oui, ou, non. Qui a battu Pierre ? Moi.» (1550, p. 26).

[7] Pour C. Marchello-Nizia (1979), c'est avec l'ouvrage de Chiflet que *phrase* devient un terme du métalangage grammatical.

[8] Nous utilisons ici la terminologie latine, établie par les traductions de Boèce. Sur les sources stoïciennes de cette distinction des énoncés non déclaratifs, voir Ildefonse 1999. Cette catégorisation n'est pas utilisée par Priscien, qui identifie généralement l'énoncé complet à une structure assertive simple, associant un nom et un verbe (cf. Baratin 1989, p. 408-428).

[9] Voir Ildefonse & Lallot, 1992, p. 6, ainsi que Nuchelmans, 1980, p. 86 *sq*.

[10] Voir par exemple Dupleix (1607$^{2.}$ p. 166) : les oraisons parfaites sont divisées en deux types : celles qui «signifient vrai ou faux», et celles qui «ne signifient ni vrai ni faux, […] comme quand on prie, on desire, ou fait imprecation ou commandement, dont nous n'avons que faire de discourir» (p. 166).

formuler des règles d'usage des signes de ponctuation prenant en considération le degré d'autonomie des séquences assemblées par la *période*.

La non-réinscription dans ces grammaires des réflexions médiévales sur les énoncés modalisés doit probablement être interprétée, en suivant Lardet 1986, comme l'une des conséquences du rôle joué par Ramus et Sanctius pour réaffirmer les partages disciplinaires entre logique, rhétorique, et grammaire, et préserver cette dernière de tous les «parasitages de l'énonciation». Plus largement, on peut considérer que la prégnance du dispositif des parties du discours comme noyau dur de la tradition grammaticale gréco-latine incite les grammairiens à ne traiter des modalités d'énonciation que dans la mesure où elles affectent les unités morphosyntaxiques, c'est-à-dire à l'occasion de l'étude des modes verbaux, et des espèces de pronoms et d'adverbes. C'est bien ce que l'on observe dans nos grammaires, qui adaptent ce dispositif à leur langue-cible en consacrant un développement particulier à la présence, la place et la forme du pronom personnel dans l'interrogation et l'injonction. Ces développements sont d'autant plus pertinents que ces premières descriptions du français sont souvent, à titre principal ou secondaire, des méthodes de langue.

Plutôt que de tenter l'inventaire des noms de l'énoncé modalisé rencontrés dans ces ouvrages au fil des sections consacrées aux pronoms, aux modes du verbe, aux adverbes, et aux conjonctions[11], nous retiendrons l'exemple singulier de la *Grammaire et syntaxe française* de Maupas (1632[3]), remarquable par l'abondance et la diversité des noms de l'énoncé utilisés — et ce alors même qu'aucune définition générique de l'énoncé n'est formulée. On peut ainsi relever, dans la longue section consacrée au pronom, les appellations suivantes : *phrases interrogatives* (1632, p. 121), *oraisons affirmatives* / *propos négatif* / *oraisons impératives* (*ibid.*, p. 127), *propos prohibitif* (*ibid.* : 128), *démonstrations substantives* (*ibid.*, p. 139)[12], *propos commandatif* (*ibid.* : 158). La description des adverbes utilise les catégories suivantes : *propos énonciatif*[13], *propos interrogatif, propos dubitatif* (*ibid.*, p. 329) *propos impératif* (*ibid.*, p. 330), *énonciation affirmative ou négative* (*ibid.*, p. 330). D'autres noms de l'énoncé (*sentence*, *clause*, *période*[14]) sont employés pour des distinctions qui ne relèvent pas des modalités d'énonciation.

[11] Les sections des grammaires consacrées à la ponctuation, quand elles existent, présentent nécessairement des noms de l'énoncé désignant les différents types d'unités distingués par le point, le point-virgule et la virgule. Mais ces noms concernent rarement l'énoncé modalisé, les points d'interrogation et d'exclamation étant rarement mentionnés, tant leurs règles d'usage paraissent simples.

[12] C'est-à-dire phrase à verbe *être* attributif.

[13] Un *propos énonciatif* est un énoncé qui précède, sert de cadre à celui qui suit. Ex : «Lisez-mon pour voir si vous y entendez.» (1632, p. 329)

[14] On notera que Maupas distingue la post-position du sujet en phrase interrogative et en phrase assertive en réservant le terme *période* au second phénomène : «Il advient bien quelquefois de postposer le nominatif à son verbe […]. C'est volontiers quand la période commence par un adverbe, conjonction, ou autre partie indéclinable. *Si parla le roi à eux. Lors se leva Monsieur le Président.[…]*.» (1632, p. 254)

S'il est impossible de dégager une réelle systématicité dans l'emploi de ces noms de l'énoncé, on peut observer certaines régularités : *phrase* est employé quand la séquence linguistique est envisagée du point de vue de l'ordre des mots, mais cette acception rare et nouvelle coexiste avec l'acception courante selon laquelle *phrase* nomme des locutions, des «façons de parler», ou des exemples[15] ; *propos* tend à nommer l'énoncé considéré comme une unité pragmatique ; enfin *énonciation*, calque de l'*enuntiatio* des logiciens, apparaît pour nommer la qualité logique de l'énoncé, affirmatif ou négatif.

Sans que l'on puisse considérer cet emploi des noms de l'énoncé comme représentatif d'un usage dominant dans la grammaire française de la première moitié du 17e s., il est significatif de la forte variabilité qui caractérise alors la terminologie relative à l'énoncé. La liberté dont jouissent les grammairiens pour nommer l'énoncé et ses types doit bien entendu être rapportée au fait que la traduction française de ces noms, empruntés aussi bien aux traditions rhétoriques et logiques qu'à la grammaire latine étendue, est récente et non stabilisée. On remarquera que, malgré cette abondance des noms de l'énoncé, *proposition* n'apparaît jamais dans ces grammaires. Le terme est du reste assez rare dans les logiques humanistes (Nuchelmans 1980, p. 147-158). Il en va de même dans les logiques de la première moitié du 17e s., qui emploient plus volontiers *enuntiatio* — que Dupleix traduit en français par *énonciation* — ou *axioma* (Clauberg, 1658[2]), et limitent l'usage de *proposition* à la désignation de la première prémisse du syllogisme[16]. Ce n'est que dans les logiques de la seconde moitié du siècle qu'*énonciation* tend à être remplacé par *proposition*[17].

[15] Le même double emploi du terme *phrase* peut être observé chez Oudin (1632, p. 81 et 83), qui distingue, à propos de l'expression et de la place du pronom, la *phrase interrogative* et la *phrase impérative*. Nous renvoyons à J.-P. Seguin (1993) pour une étude précise de ce qu'il appelle la «grammaticalisation» de la *phrase*, et en particulier à son analyse des difficultés à dater l'accès de la *phrase* au statut de terme du métalangage grammatical (1993, p. 25-58). Nous nous rangeons à son avis (*ibid.* : 155-168) pour considérer qu'au 17e s. le terme *phrase* n'est encore que «disponible» pour accéder à ce statut, qu'il n'acquiert véritablement que dans la première moitié du 18e s., en particulier avec les *Rudiments de la langue latine* de Vallart (1735) et la *Mécanique des langues* de Pluche (1751).

[16] L'agencement terminologique est très clair chez Dupleix, dont le chapitre 6, livre IV, est intitulé «De l'Enonciation et de ses divers noms» : «L'*énonciation* donc est une oraison parfaicte et signifiant afirmation ou negation. Laquelle suivant ses diverses fonctions reçoit aussi divers noms. Car en tant qu'elle interprete et explique les conceptions de l'ame, elle est appelée *interprétation*, En tant qu'elle est partie du syllogisme, *Proposition* […]». (1606, p. 167). Sur l'histoire du terme *énonciation*, voir Delesalle, 1986.

[17] La Mothe Le Vayer, dans sa brève *Logique du Prince* (1658, p. 31), définit la *proposition* comme le résultat de la conjonction de divers termes pour assurer ou nier ; mais *proposition* est aussi donné comme synonyme d'*énonciation* et d'*oraison* (*ibid.*, p. 32). Geulincx, dans sa *Logica* (1662), choisit de réserver *propositio* au seul énoncé affirmatif ou négatif («Affirmatio et Negatio communi nomine vocantur *Propositiones* : sic ubi proinde Propositionem dixerimus, oportet eo nomine, sive Affirmationem, sive Negationem intelligere», 1662, p. 6), et utilise *enuntiatio* pour les autres distinctions logiques de l'énoncé (quantité, modalité, simplicité/composition, etc.). Dès 1648 cependant, Lesclache opte pour un emploi plus étendu de *proposition* : ce terme désigne, dans cette *Logique* d'inspiration cartésienne, la sorte de *discours* qui «représente le jugement que l'on fait de quelque chose» (1648 : 169).

2. LE TRAITEMENT DES MODALITES ENONCIATIVES DANS LA *GRAMMAIRE GENERALE ET RAISONNEE*

On sait que le primat accordé à l'énoncé assertif dans la *Grammaire* des Messieurs est étayé par une théorie du jugement comme «principale forme ou manière des pensées» : juger c'est «affirmer qu'une chose que nous concevons est telle ou n'est pas telle» (1676 , p. 24), et les autres formes des pensées sont les «conjonctions, disjonctions et autres opérations de notre esprit, et tous les autres mouvements de notre âme, comme les désirs, le commandement, l'interrogation, *etc.*» (*ibid.*, p. 24-25). Rappelons aussi que ces «formes» de pensées opèrent sur une «matière», et que la traduction grammaticale de cette distinction entre matière et forme de la pensée correspond à l'identification de deux groupes de parties du discours : les noms, articles, pronoms, participes, prépositions et adverbes d'une part, les verbes, conjonctions et interjections d'autre part. La relation entre les parties du discours et les formes des pensées exprimables ne peut consister en une simple projection terme à terme : la première partie de l'énumération (les «conjonctions, disjonctions et autres opérations de notre esprit») concerne les opérations de l'esprit produisant les énoncés complexes, et trouve une traduction linguistique directe dans l'unité de la classe des conjonctions ; la seconde («tous les autres mouvements de notre âme, comme les désirs, le commandement, l'interrogation, *etc.*»), regarde la production des énoncés optatifs, injonctifs et interrogatifs. Or, s'il est habituel de décrire l'interjection et les modes verbaux comme exprimant diverses affections de l'âme, quelle partie du discours pourrait exprimer l'interrogation ?

La *Grammaire générale et raisonnée* privilégie les modes verbaux comme moyen d'expression des «mouvements de l'âme»[18]. L'indicatif étant regardé comme le mode «principal», celui par lequel le verbe signifie l'affirmation, les autres modes sont divisés en deux groupes, selon qu'ils expriment une modification de l'affirmation portée par le verbe (le subjonctif et la forme en *–rais* sont dits exprimer des affirmations «conditionnées» ou «modifiées»[19]) ou bien des «façons de vouloir», qui correspondent au souhait, à la concession et à l'injonction. L'existence de l'optatif et de l'impératif est ainsi expliquée par le fait que «l'action de notre volonté se peut prendre pour une manière de notre pensée» (1676, p. 76), quand

[18] Cette définition du mode est courante, depuis la grammaire antique. Selon M. Baratin (1989, p. 167-185), la première tentative de mise en correspondance des types d'énoncés modalisés et des catégories verbales se trouve dans le *De lingua latina*, X, 31 de Varron : adoptant la quadripartition des énoncés selon Protagoras (interrogation / réponse ; ordre / prière), Varron considère les formes verbales suivies de *–ne* comme des formes fléchies, *-ne* marquant l'interrogation de la même façon qu'une désinence de l'indicatif marque la réponse. On peut considérer que, dans une certaine mesure, la version donnée par les Messieurs de cette coïncidence entre «mouvements de l'âme» et modes verbaux constitue un prolongement, adapté à la théorie cartésienne de l'entendement, de l'analyse varronienne. Plus près des Messieurs, Scaliger avait tenté, en déployant la catégorie de l'*enuntiatio*, de développer ce que J. Julien (1978, p. 305 *sq*.) a appelé «une pragmatique du mode».

[19] Ex. *quoi qu'il aimât ; quand il aimerait*

nous voulons des choses qui ne dépendent pas de nous, ou quand ce que nous voulons dépend d'une personne de qui nous pouvons l'obtenir.

A la suite de ces définitions de portée *générale*, les Messieurs font observer que selon les langues, ces manières de la volonté ne sont pas exprimées de la même manière. Ils notent l'absence de certains modes dans certaines langues (l'optatif en latin et en français), l'absence de mode pour la concession dans toutes les langues, l'absence de flexion verbale propre pour l'impératif en français. Le mode verbal n'est donc que la traduction imparfaite des mouvements de la volonté. Quant à l'interrogation, qui n'est pas mentionnée comme correspondant à une «manière de vouloir», ni évoquée lors de la description des pronoms ou des adverbes, elle apparaît curieusement au chapitre «Des conjonctions et interjections», où elle est définie comme une forme de pensée signifiant «ce mouvement de notre âme qui veut savoir une chose et qui demande d'en être instruite» (1676, p. 99). Sa place dans ce chapitre est justifiée par le fait qu'elle peut s'exprimer par l'emploi de la «particule» latine *ne*, qui présente les mêmes propriétés que les conjonctions :

> De même [que les conjonctions, comme *et, non, vel, si, ergo, et non, ou, si, donc*] *ne*, qui est en latin la particule de l'interrogation, *aisne ? dites-vous* n'a point d'objet hors de notre esprit, mais marque seulement le mouvement de notre âme, par lequel nous souhaitons de savoir une chose.
>
> Et c'est ce qui fait que je n'ai point parlé du pronom interrogatif, *quis, quae, quid ?*, parce que ce n'est autre chose qu'un pronom, auquel est jointe la signification de *ne* ; c'est-à-dire qui, outre qu'il tient la place d'un nom, comme les autres pronoms ; marque de plus ce mouvement de notre âme qui veut savoir une chose et qui demande d'en être instruite. C'est pourquoi nous voyons que l'on se sert de diverses choses pour marquer ce mouvement. (1676, p. 99)

Cette assimilation inhabituelle de l'enclitique latin *–ne* à une conjonction illustre une difficulté propre au programme de la *Grammaire générale et raisonnée* : la correspondance entre «ce qui se passe dans nos pensées» et «les diverses sortes de signification qui sont enfermées dans les mots» peut difficilement être assurée quand il s'agit de traiter de catégories telles que les modalités, dont les marques linguistiques engagent moins le niveau du mot que celui de la relation prédicative[20]. La solution avancée consiste à sélectionner une marque linguistique de l'interrogation relevant du second groupe des parties du discours – la «conjonction» latine *ne* – et à considérer que l'idée d'interrogation attachée à cette forme donnée comme prototypique trouve différentes traductions selon les langues. L'interroga-

[20] M. Dominicy (1984, p. 166-167) a relevé cette difficulté et l'interprète de la façon suivante : le subjonctif, les «conjonctions» telles que *quoique*, la «particule» *-ne* seraient des opérateurs non-assertoriques dérivant de la proposition modifiée non pas une autre proposition, mais «une phrase qui, prononcée ou écrite, exprime un 'mouvement de l'âme' différent de l'assentiment et attaché à la matière d'un jugement possible». C'est une hypothèse éclairante, mais il nous paraît impossible de dire si elle formule un implicite ou un impensé de la théorie des Messieurs.

tion par postposition du pronom sujet au verbe est ainsi signalée comme une équivalence française de la forme *ne* (*ibid*., p. 100).

Il reste que la question des modalités énonciatives est ici prise en compte, et trouve une interprétation «générale», unifiée par le principe de distinction entre les différentes «formes des pensées». Le statut des énoncés non assertifs n'est cependant pas clairement établi, ce que manifeste une absence de dénomination propre : ce ne sont pas des *propositions*, puisqu'ils n'expriment pas de jugement, mais aucun terme ne vient les nommer. Les seuls noms de l'énoncé autres que *proposition* apparaissant dans cette grammaire concernent d'autres objets : *oraison*, au chapitre «Des gérondifs et des supins», désigne les séquences *tempus legendi* et *legere libros* ; *phrase* est employé en deux occurrences : pour décrire l'usage du possessif *son* avec un possesseur non-humain (ce n'est possible qu'en «des phrases qui sont autorisées par l'usage»[21]), et l'accord du participe passé des verbes pronominaux (*elle s'est trouvé/e malade* est ainsi commenté : «lorsque la phrase détermine assez le sens, elle détermine aussi la construction», c'est-à-dire qu'elle permet de choisir entre participe passif déclinable et participe actif indéclinable).[22]

Malgré ces imprécisions terminologiques, il faut reconnaître que la *Grammaire générale et raisonnée* thématise la question des modalités énonciatives, et l'inscrit dans le programme de la grammaire générale : l'adoption d'un modèle propositionnel défini par l'acte de pensée représenté par l'assertion impose de décrire «raisonnablement» les énoncés non assertifs.

3. LES PROLONGEMENTS DE L'ANALYSE AU 18^{E} S.

Le modèle port-royaliste d'analyse des modalités énonciatives connaît une réception plutôt négative : délibérément ignoré des grammaires d'usage ou des manuels de langue, qui ne sont pas tenus d'asseoir une théorie du langage explicite, il n'est pas non plus reconduit à l'identique par les grammaires plus théoriques, pour des raisons qui tiennent aussi bien aux infléchissements internes du programme de la grammaire générale qu'à sa contestation. Je retiendrai trois des analyses majeures des modalités énonciatives développées au 18^{e} s. : celles de Girard, Beauzée, et Harris.[23]

[21] Le type d'exemples donnés est *Une rivière est sortie de son lit, un cheval a rompu sa bride* (1676, p. 47).

[22] L'expression «discours interrogatif» apparaît en II, 17, à l'occasion de l'évocation du discours rapporté. Le passage ne permet cependant pas d'affirmer que le terme *proposition*, employé pour nommer chacun des deux éléments joints par *si* dans *on m'a demandé si je pouvais faire cela* s'applique aussi à l'interrogation directe *Pouvez-vous faire cela ?*

[23] On pourra s'étonner de l'absence de mention des analyses de Buffier (1709, *Grammaire française sur un plan nouveau*), célèbre pour son analyse de l'énoncé en nom, verbe et modificatif (*cf.* Chevalier 2006^{2}, p. 609-620). Cependant, outre qu'il est bien délicat d'apprécier la réelle portée théorique de ces innovations (*cf.* Seguin 1993, p. 79-104), elles sont sans conséquence sur l'analyse des modalités énonciatives. La question, qui n'est

3.1. GIRARD : LA *FRASE* «VUE PAR LA FORME DE SA STRUCTURE»

L'originalité et l'intérêt des *Vrais principes de la langue française* de Girard sont bien connus (Chevalier 2006[2], p. 679-689 ; Swiggers, 1982 ; Seguin, 1993, p. 233-256) : sans adopter le modèle propositionnel et en s'en tenant à la *Frase*, l'ouvrage élabore une théorie générale[24] de l'énoncé qui différencie nettement fonctions syntaxiques et parties du discours. Le choix du terme *phrase* pour nommer l'énoncé n'est pas en lui-même significatif d'une opposition à la *Grammaire générale et raisonnée* : c'est le terme dominant dans les grammaires françaises «raisonnées» de la première moitié du 18[e], et sa définition peut être calquée sur celle donnée par les Messieurs pour la *proposition* (c'est le cas par exemple de Restaut 1730, qui en plusieurs occasions donne *phrase* et *proposition* pour synonymes, et de Vallart 1744[25]).

Mais la *phrase* de Girard est bien autre chose que la *proposition* de Port-Royal. Sa définition («tout assemblage de mots faits pour rendre un sens», 1747, I, p. 85) est suffisamment large pour permettre de développer une analyse de l'énoncé qui, sans recourir à l'opération de jugement, articule deux niveaux descriptifs : la *phrase* est à la fois un ensemble syntaxiquement structuré et une unité de sens complet, ce sens complet pouvant correspondre aussi bien à l'unité du «tableau de la pensée» (*ibid.*, I, p. 88) qu'à l'unité de l'acte de parole. La *phrase* est ainsi un objet que l'on peut saisir sous différents «points de vue», tous légitimes, et sa caractérisation énonciative va de soi. Les modalités énonciatives figurent dans l'inventaire des différentes façons de considérer la *phrase* : le quatrième point de vue[26], qui consiste à regarder la *phrase* «par la forme de sa structure» (c'est-à-dire en s'attachant à l'ordre de ses constituants en tant qu'il est la marque d'une modalité énonciative), distingue les *phrases* en trois «formes» : *expositive*,

---

abordée qu'en passant, est résolue au moyen de l'explication par l'ellipse : l'impératif et les mots interrogatifs font partie des «termes de supplément», c'est-à-dire des termes équivalents à plusieurs autres et dont la réécriture permet de retrouver l'énoncé assertif implicite (1709, p. 86-91, § 160 à 167). *Cf. infra*, note 38.

[24] Bien que la grammaire de Girard ne vise que le français, elle se présente comme l'application particulière d'une théorie généralisable, dans les limites de la typologie des langues proposée par ailleurs (*cf.* 1747, I, p. 23-25).

[25] Restaut (1730, p. 128) : «D. *Comment appelle-t-on une suite de mots qui contient un sujet, & ce que l'on en affirme ?*/ *R*. On l'appelle une *proposition* ou une *phrase*». Vallart (1744 : 502) : «PROPOSITION. C'est la même chose que *phrase*».

[26] **(1)** phrase considérée par rapport au sens (a. subordinative ; b. relative ; c. détachée. **(2)** phrase considérée par le nombre de membres dont elle est composée (a. incomplète <Subjectif, Attributif > ; b. complète <Subjectif, Attributif, Objectif, Terminatif, Circonstanciel> ; c. intégrale <7 membres, les précédents + Conjonctif et Adjonctif>). **(3)** phrase considérée par l'énonciation de ses membres (a. simplifiée <membres = expression simple> ; b. compliquée <membres = plusieurs mots unis ensemble> ; c. implicite <S et/ou A sous-entendus>). **(4)** phrase considérée par la forme de la structure (a. expositive ; b. impérative ; c. interrogative).

impérative ou *interrogative* (*ibid.*, I, p. 116). La description de chacun de ces trois types est la suivante :

la *phrase expositive* : «décrit simplement ; soit en narrant, soit en faisant une hypothèse, soit en tirant une conséquence» ;

la *phrase impérative* «fait entendre qu'on exige quelque chose ; soit par commandement, par exhortation ou par suplication»,

la *phrase interrogative* «a un tour d'enquête ; qu'elle peut prendre par manière de question, de doute ou d'avis».

L'articulation avec l'analyse syntaxique est opérée par le biais du «régime constructif»[27], qui indique les règles, ou du moins les tendances, de la place des constituants de la phrase selon sa «forme», car «chacune de ces formes influe d'une manière particulière sur l'harmonie des membres» (*ibid.*, I, p. 115-116). Ainsi, la première règle «de bon usage pour les moyens du régime constructif» établit que, dans la *phrase expositive* française, l'ordre des parties est généralement *Subjectif + Attributif + Objectif + Terminatif*. (*ibid*., I, p. 134-135) ; les phrases *impérative* et *interrogative* sont rapprochées au motif que l'Attributif (le verbe) occupe souvent la première place dans ces «formes de phrases». Préalablement à l'énoncé de cette règle, les diverses constructions de la phrase interrogative en français ont été soigneusement inventoriées (*ibid.*, I, p. 117-120). Les énoncés modalisés sont ainsi décrits non plus seulement au moyen de caractérisations psychologiques traduites par les inflexions verbales ou par la présence de certaines «conjonctions», mais par la mise en corrélation d'une caractérisation pragmatique et d'une organisation syntaxique.

Malgré les nombreuses réserves suscitées par ce modèle d'analyse de l'énoncé, les *Vrais principes* ont été bien connus, et leur typologie des *phrases* réutilisée, non sans malentendus[28]. On la retrouve ainsi dans la *Grammaire française* (1754) de Wailly, puis dans les nombreuses éditions des *Principes généraux et particuliers de la langue française*, du même auteur :

Section *Des phrases et des périodes* :

> La phrase est ou interrogative, ou impérative, ou expositive.
>
> La phrase est interrogative, lorsqu'en parlant on fait une question. […]
>
> La phrase est impérative, quand en parlant on commande, on défend, on prie, ou l'on exhorte ; […]

[27] Le «régime constructif» est le régime «considéré par rapport à son but» tendant «à la structure de la Frase par le moyen des parties constructives» (*ibid.*, p. 122). Son pendant sur le plan des «moyens» est le «régime dispositif», qui regarde «l'arrangement que doivent garder entre eux les membres de la phrase» (*ibid.*, p. 133).

[28] Court de Gébelin est l'un des rares grammairiens d'envergure à revendiquer l'inspiration de Girard. Dans son *Histoire naturelle de la parole*, on lit ainsi, à l'occasion de l'inventaire des différents types de «constructions» exigées par la langue française, la série suivante : «phrase narrative ou expositive, impérative, interrogative, optative» (1776, p. 337). Mais ces types, non définis, ne sont évoqués que pour illustrer divers cas de post-position du sujet au verbe, et sont associés à la *phrase incise*, l'énumération, *etc*. La caractérisation pragmatique des énoncés modalisés est donc effacée.

> La phrase est expositive, quand on ne parle ni pour interroger, ni pour commander. […]. (1773, p. 156-157)

La tripartition des *phrases* est rapportée, au moins pour les deux premiers types, à la différence des actes de langage associés, mais l'association à une caractérisation syntaxique a disparu. Cette réduction peut être mise au compte du raffinement de la théorie syntaxique de Girard, jugé excessif par ses contemporains, mais s'explique aussi par la visée strictement «particulière» des ouvrages de Wailly : une grammaire du «bon usage» du français, destinée aux français, peut considérer les modalités énonciatives comme une évidence ne requérant pas autrement l'attention. Il est vraisemblable cependant que le succès des grammaires de Wailly ait contribué à diffuser la terminologie girardienne des énoncés modalisés, et ce malgré les vives critiques exprimées par Dumarsais contre cette éviction de la *proposition*. Sans rappeler ici les arguments soutenus par Dumarsais, suivi par Beauzée, pour distinguer la *phrase*, lieu de la «construction», de la *proposition*, domaine de la «syntaxe»[29], je m'attacherai à interroger la pertinence de cette distinction quand elle est appliquée aux modalités énonciatives, dans les écrits de Beauzée.

3.2. BEAUZEE : DE LA PHRASE INTERROGATIVE A LA PROPOSITION INTERROGATIVE

Parmi les nombreux remaniements de la théorie port-royaliste opérés par Beauzée, celui qui consiste à dénouer le lien entre proposition et affirmation du jugement intéresse directement le traitement des modalités énonciatives, puisque ce choix conduit à reléguer cette question au second plan : l'énoncé de jugement (simple ou modifié) est défini indépendamment de toute propriété illocutoire[30]. Je renvoie à Auroux 1986 pour l'analyse des modalités énonciatives menée par l'encyclopédiste, et leur mise en regard avec les descriptions de Port-Royal et Condillac. Je me contenterai de préciser ses vues sur l'énoncé interrogatif.

L'interrogation est d'abord envisagée comme un mode verbal *possible*. Le mode verbal est une «idée accessoire» ajoutée à la signification du verbe[31], que ces idées soient «grammaticales» (l'idée de subordination, portée par exemple par le subjonctif), ou psychologiques (l'optatif, mode mixte, ajoute ainsi à l'idée accessoire d'un «point de vue grammatical» l'idée accessoire «d'un souhait, d'un désir» ; l'impératif ajoute l'idée accessoire «de la volonté de celui qui parle»). Beauzée constate qu'«il aurait

[29] *Cf.* les articles «Construction» (Dumarsais) et «Phrase» (Beauzée) de l'*Encyclopédie* (IV, p. 73-92 et XII, p. 528-529).

[30] «Une proposition est l'expression totale d'un jugement» (1767, II, p. 6) et le jugement est «la perception de l'existence intellectuelle d'un sujet sous telle relation à telle manière d'être» (*ibid.*).

[31] «Les verbes sont des mots qui expriment des êtres indéterminés, en les désignant par l'idée précise de l'existence intellectuelle avec relation à un attribut» (1767, I, p. 402).

été possible d'introduire plusieurs autres *Modes* de la même espèce, par exemple, un *Mode interrogatif*, un *Mode concessif*, *&c.*» (1767, II, p. 556) ; mais le mode interrogatif n'existe pas, et il faut expliquer autrement l'interrogation. L'analyse de la *Grammaire générale et raisonnée* est refusée : puisqu'aucun mot ne paraît porter en propre la signification de l'interrogation[32], il est nécessaire de restituer le verbe qui la porte, c'est-à-dire le verbe de la proposition principale supprimée par ellipse :

> Ce verbe […] doit être, selon les circonstances, l'impératif singulier ou pluriel des verbes qui énoncent un moyen de terminer l'ignorance ou l'incertitude de celui qui parle, comme *dire, déclarer, apprendre, enseigner, montrer, faire connaître, indiquer, désigner, nommer,* &c. (1767, II, p. 415)

La réécriture correcte d'un énoncé comme *Viendrez-vous ?* est donc la suivante : *Dites-moi si vous viendrez* (1767, II, p. 418)[33]. C'est ainsi par le biais de la reformulation à l'impératif que l'on peut accorder le statut de proposition à la phrase interrogative -— l'impératif étant, avec l'indicatif, l'un des deux modes «directs», modes «dans lesquels seul le verbe sert à constituer la proposition principale, c'est-à-dire l'expression immédiate de la pensée que l'on veut manifester»[34].

Dès lors, faut-il regarder l'énoncé interrogatif comme une *proposition* ou comme une *phrase* ? Selon les positions qui viennent d'être rapportées, il semblerait que ce type d'énoncé doive être considéré comme une *phrase interrogative* dans la mesure où il est elliptique, et comme une *proposition* si l'on y lit sa réécriture. Mais l'essai de typologie des proposi-

---

[32] La qualité de «mots interrogatifs» généralement attribuée à la série des formes *combien, comment, pourquoi etc*. est contestée au motif que ces termes apparaissent aussi en phrases assertives, dans ce que nous appelons l'interrogation indirecte. La nature des mots devant être unique, ces termes sont des «mots conjonctifs», dont l'antécédent est à restituer par l'analyse. La démonstration est illustrée par plusieurs exemples de réécritures, sur le modèle suivant : à partir de *Combien coûte ce livre ?*, on montre l'emploi du prétendu terme interrogatif en phrase assertive (*Je sais combien coûte ce livre*), puis on développe ce terme pour prouver son appartenance à la classe des «conjonctifs» : *Je sais le prix à l'égal duquel prix coûte ce livre* (1767, II, p. 407).

[33] L'article «Supplément» de *l'Encyclopédie méthodique* fournit d'autres exemples de ces réécritures de structures dites elliptiques contenant un verbe à un mode autre que l'indicatif : «Ailleurs une simple inversion qui déroge à la construction ordinaire, devient le signe usuel d'une ellipse dont le *supplément* est indiqué par le sens: *viendras-tu ?* c'est-à-dire, *dis-moi si tu viendras ; dussions-nous l'acheter*, c'est-à-dire, *quoique nous dussions l'acheter ; que ne l'ai-je vu !* c'est-à-dire, *je suis fâché de ce que je ne l'ai pas vu*, &c.» (1782-1786, III, p. 457).

[34] Article «Mode» de l'*Encyclopédie*, X, p. 593. On retrouvera dans la *Grammaire générale analytique* (1798) de Domergue de semblables réécritures des énoncés interrogatifs et exclamatifs, assorties de leur analyse «logique». Les *propositions interrogatives* et les *exclamatives* sont en effet des «propositions complétives prochaines», c'est-à-dire qu'elles constituent un «complément nécessaire» de la proposition «primordiale», qui peut être à l'indicatif ou à l'impératif : *Avez-vous lu le* Contrat Social *? = Je demande ceci incertain pour moi : vous être ayant le* Contrat Social *lu* (1798, p. 55) / *Quel poète surpasse Racine en élégance ? = Je demande le poète lequel poète surpasse Racine en élégance* (*ibid*., p. 55) / *Que vous êtes bon ! = J'admire ceci : vous êtes bon à un très haut degré* (*ibid.*, p. 55).

tions présenté à l'article «Proposition» de l'*Encyclopédie*[35] ne maintient pas cet usage contrastif du couple *phrase / proposition*. Dans cette typologie en effet, la *proposition interrogative* figure en deux endroits du classement : la première des «Distinctions relatives à la forme grammaticale de la proposition»[36] envisage celle-ci «par rapport à la totalité des parties principales et subalternes qui doivent entrer dans la composition analytique de la proposition». Sous ce regard, la *proposition* peut être *pleine* ou *elliptique*, «selon qu'elle contient ou non tous les mots nécessaires à l'expression analytique de la pensée». Beauzée fait remarquer que cette distinction «se dit plutôt de la phrase que de la proposition», et donne l'exemple de la *phrase interrogative*. La troisième de ces distinctions[37] concerne la forme envisagée du point de vue du «sens particulier qui peut dépendre de la disposition des parties de la proposition». Sous ce regard, la proposition peut être *expositive*, si elle exprime proprement le jugement actuel de celui qui la prononce (Ex. : *Dieu a créé le ciel et la terre ; Dieu ne veut point la mort du pécheur*) ou *interrogative* si elle correspond à l'expression d'un jugement «sur lequel est incertain celui qui la prononce», qu'il doute sur le sujet (*Qui a créé le ciel et la terre ?*), sur l'attribut (*Quelle est la doctrine de l'Eglise sur le culte des Saints ?*) ou sur la nature de leur relation (*Dieu veut-il la mort du pécheur ?*). L'expression *proposition expositive*, qui n'apparaît qu'en cet endroit de l'œuvre de l'encyclopédiste, est vraisemblablement formée par calque de la *phrase expositive* de Girard ou Wailly (*cf infra*, 3.1.). Mais seul le couple *expositive / interrogative* est reconduit, la *phrase impérative* étant écartée. Pourquoi Beauzée choisit-il de rompre ainsi la cohérence d'une catégorisation pragmatique ? On comprend que son analyse du mode impératif lui interdise de regarder comme elliptique l'énoncé à l'impératif[38], puisque cela reviendrait à faire de l'impératif un mode «indirect». On peut cependant imaginer que la *proposition impérative* était facile à inscrire dans cette typologie des propositions : il suffisait de créer une quatrième «distinction de la forme de la proposition», envisagée du point de vue du «sens particulier qui peut dépendre du mode du

[35] 1765-1772**,** XIII, p. 471-476. Article identique à celui de l'*Encyclopédie Méthodique*.

[36] Pour rappel, la *matière grammaticale de la proposition* désigne «la totalité des parties intégrantes dont elle peut être composée, & que l'analyse réduit à deux, savoir le sujet & l'attribut», quand la *forme de la proposition* désigne «les inflexions particulières et l'arrangement respectif des différentes parties dont elle est composée» (1765-1772**,** XIII, p. 471-476).

[37] La seconde distinction, qui ne concerne que la *phrase*, oppose selon l'ordre de leurs «parties» la *phrase directe*, la *phrase inverse*, et la *phrase hyperbatique*. Cette rubrique traduit la prise de position assumée par Beauzée dans le débat sur l'ordre des mots, et ne concerne pas les modalités d'énonciation.

[38] C'est la solution adoptée par Buffier (1709, p. 74, § 135), qui ne compte pas l'impératif au nombre des modes, pour deux raisons : il n'a pas en français de désinence propre et, «par raport au sens, c'est un terme de supplément ou d'abréviation, plutôt qu'un verbe ; & quand je dis *faites cela* : ces mots supléent à ceux-ci *ma volonté* ou *mon avis* est que vous fassiez cela». Une autre réécriture est utilisée p. 87, § 162 : «Les impératifs des verbes […] sont pour marquer la volonté que nous avons qu'un autre fasse certaine chose ; parce que nous le lui commandons, le lui conseillons ou l'en prions : ainsi *venez me trouver* signifie *je vous ordonne* ou *je vous conseille* ou *je vous prie* ou *je vous exhorte de me venir trouver*».

verbe principal», et opposant la *proposition expositive* à la *proposition impérative*. Si Beauzée n'a pas jugé utile de suivre Girard, c'est bien, me semble-t-il, à la fois la conséquence et la marque d'une certaine rupture avec la théorie port-royaliste de la proposition : la dimension «énonçoïde»[39] de cette théorie est perdue avec le découplage du jugement et de l'assertion. L'analyse de Beauzée revient en effet à considérer les modalités énonciatives non comme un acte de langage, ni même de pensée, mais comme l'ajout au jugement formé d'une idée accessoire représentant l'attitude psychologique du penseur / locuteur sur ce jugement même. Cette analyse est dominante dans les grammaires générales françaises postérieures — si l'on excepte celle de Condillac —, qui entérinent ainsi une forme d'idéalisation de l'acte d'énonciation.

La proposition n'étant plus définie par l'acte d'assertion, ses types peuvent se multiplier comme librement — on trouve ainsi recensés, dans la *Grammaire philosophique* Thiébault, jusqu'à quarante «espèces» ou «classes» de propositions. Les énoncés modalisés trouvent dans ces typologies une place et un nom, sans pour autant que les modalités énonciatives forment une question thématisée par la grammaire. Cependant, la prolifération de ces typologies, et plus particulièrement la manière dont elles nomment les énoncés modalisés, ne peut être interprétée comme une simple excroissance du modèle beauzéen. Il semble que la traduction par Thurot de l'*Hermès* de Harris ait joué un rôle déterminant dans la constitution de ce métalangage.

3.3. HARRIS / THUROT : SPECIES OF SENTENCES ET ESPECES DE PROPOSITIONS

L'*Hermes* de Harris a été mal connu en France avant sa traduction par Thurot en 1796 (à ma connaissance, seul Court de Gébelin se réfère explicitement à l'ouvrage original. *cf.* Bergheaud, 1985). L'*Hermes* propose un traitement des modalités énonciatives bien différent de celui adopté par les grammaires générales françaises, mais cette différence est largement altérée par les choix de traduction opérés par Thurot. La question des modalités énonciatives est abordée dès l'entrée du texte :

> We shall begin therefore first from a *Period* or *Sentence*, that combination in Speech, wich is obvious to all; and thence pass, if possible, to those its *primary Parts* wich, however essential, are only obvious to a few.
>
> With respect therefore to the different Species of Sentences, who is ther so ignorant as if we address him in his Mother-Tongue, not to know when 'tis

[39] J'emprunte ce terme à S. Auroux (1986, p. 109), qui qualifie ainsi une théorie du langage qui envisage les séquences linguistiques comme «*comportant des processus*, c'est-à-dire des *actes* du sujet *pensant* et/ou *parlant*», ces actes de pensée définissant «des propriétés des séquences linguistiques sans qu'ils y soient nécessairement marqués». La théorie linguistique de Port-Royal, qui repose sur une théorie générale des actes de pensée – et non de langage – est de type «énonçoïde».

> we *assert*, and when we *question*; when 'tis we *command*, and when we *pray* and *wish* ? (Harris, 1751, p. 221)

La traduction correspondante de Thurot est :

> Nous commencerons donc par la *période* ou *proposition*, dont tout le monde fait usage en parlant, et nous passerons ensuite aux parties élémentaires qui la composent, et qui quoique d'un usage indispensable, ne sont observées que par un petit nombre d'hommes instruits.
>
> Quant aux différentes espèces de propositions, quel est l'homme assez ignorant pour ne pas connaître, lorsqu'on lui parle dans sa langue maternelle, si l'on affirme ou si l'on interroge, si l'on commande, si l'on prie ou si l'on désire ? (1796, p. 12)

Pourquoi Thurot traduit-il *sentence* par *proposition* plutôt que par *phrase*, alors que ce choix produit ici deux effets tout à fait inhabituels dans le discours grammatical : la coordination d'équivalence entre *proposition* et *période*, et l'annonce d'une distinction d'*espèces de propositions* opérée selon les actes de langage effectués ? Le choix est d'autant plus étonnant que Harris donne de *sentence* la définition suivante :

> Now a SENTENCE may be sketch'd in the following description – a compound Quantity of Sounds significant, of wich certain Parts are themselves also significant. (1751, p. 226)[40]

Malgré les nombreuses références au *Peri hermeneias* et à ses commentaires présentes dans l'*Hermes*, c'est à la *Poétique* d'Aristote qu'est empruntée la définition de l'énoncé : *sentence* ne désigne pas l'énoncé porteur du vrai ou du faux, et par suite n'est pas réductible à l'énoncé assertif. Au chapitre II, Harris expose, en renvoyant à Ammonius et Boèce, la possibilité de rendre raison de l'existence de cinq espèces d'énoncés (*assertive sentence, interrogative sentence, imperative sentence, precative or optative sentence*, 1751, p. 222-223) en les ramenant à l'ex-pression des deux sortes de facultés de l'âme : celles qui relèvent de la *perception* et celles qui relèvent de la *volonté*, faculté incluant les passions et les désirs, tout ce qui amène à l'action. Le marquage de l'expression de ces facultés est attribué au mode verbal, le «mode interrogatif» étant signifié non par la morphologie verbale — parce que le mode de la question serait en quelque sorte «attiré» par le mode de la réponse —, mais par «l'addition ou la suppression d'une particule, ou par un léger changement de position dans les mots, ou quelquefois enfin par le seul changement du ton ou de l'accent de

[40] Où l'on peut lire la reprise d'une définition aristotélicienne du *logos* : «L'énoncé est une voix composée signifiante dont certaines parties signifient quelque chose par elles-mêmes (car il n'est pas vrai que tout énoncé se compose de verbes et de noms – prenons par exemple la définition de l'homme – on peut avoir un énoncé sans verbe ; toutefois la partie y signifiera toujours quelque chose – par exemple dans *Cléon marche*, *Cléon*)» (*Poétique* 20, 57a, trad. Dupont-Roc & Lallot).

la voix» (1751, p. 140-141). L'analyse peut sembler proche de celle de la *Grammaire générale et raisonnée*. Elle en diffère cependant notablement parce qu'elle ne donne pas à l'énoncé assertif le statut d'énoncé canonique, mais celui d'une des «espèces» de l'énoncé.

Dans sa traduction du chapitre II, Thurot maintient son choix terminologique et donne la liste suivante : *proposition affirmative, interrogative, impérative, optative ou suppliante*. Comment interpréter cette décision ? Joly (1972, p. 60) pointe l'erreur de traduction en signalant que *sentence* correspond à «phrase ou énoncé complet», mais se limite au commentaire suivant : «en français classique, *proposition* recouvre à la fois *sentence* et *proposition*» (*ibid.*, p. 60, note 3). Il semble qu'on puisse éclairer l'analyse en proposant deux explications à cette «erreur» :

Les définitions de Harris sont largement inspirées de celles d'Aristote et de ses commentateurs. Or jamais *logos, oratio* ou *enuntiatio* n'ont à cette époque été traduits en français par *phrase*.

Le couple contrastif *phrase / proposition*, tant bien que mal défendu par Beauzée, tend dans la grammaire générale de la fin du siècle soit à s'effacer au profit d'un emploi généralisé du mot *proposition*, soit à être réinterprété selon les critères énoncés par Domergue (auteur abondamment cité par Thurot) : *proposition* nomme «l'énoncé d'un seul jugement», dont il résulte ou non un sens complet, quand *phrase* nomme l'«énoncé d'un ou de plusieurs jugements, dont il résulte nécessairement un sens complet» (1798, p. 68-69)[41]. C'est-à-dire que la proposition est l'unité atomique de la phrase, mais qu'au bout du compte tout énoncé correspond toujours à l'unité d'une phrase, quelle que soit sa longueur ou son organisation. En venant se substituer à la *proposition complexe* mais aussi à la *période*, la *phrase* de Domergue se présente comme un ensemble hiérarchisé de *propositions*. Ce nouvel agencement, qui invite à l'analyse des propositions *dans* la phrase, a connu les développements que l'on sait dans la grammaire scolaire française.

CONCLUSION

L'étude menée, bien que limitée du point de vue de l'empan historique et portant sur un corpus de grammaires sélectif, devrait permettre de nuancer l'idée selon laquelle l'adoption par la grammaire d'un modèle propositionnel assimilé à l'énoncé assertif aurait constitué un obstacle à l'analyse des modalités énonciatives. La thématisation de cette question par la *Grammaire générale et raisonnée* aurait pu, nous semble-t-il, donner lieu à de tout autres développements si la conception de la subjectivité dans le langage dominante dans les grammaires de la seconde moitié du 18e siècle

[41] Une configuration semblable est esquissée par les *Elémens de la grammaire françoise* de Lhomond : «L'on a vu jusqu'à présent comment les mots se joignent ensemble, pour former un sens : les mots ainsi réunis sont une *phrase* ou une *proposition*. La plus petite proposition doit avoir au moins deux mots : le nominatif et le verbe» (1780, p. 65-66).

français n'avait pas été, malgré quelques voix discordantes, limitée à une alternative entre un traitement des opérations énonciatives en termes d'ajouts d'«idées accessoires», et une indistinction généralisée des actes illocutoires conçus comme la simple transmission des résultats de l'activité de perception.

© Valérie Raby

REFERENCES

Sources primaires

— AMMONIUS : cf. sources secondaires : Ildefonse & Lallot, 1992.

— ARNAULD Antoine & LANCELOT Claude, 1676) : *Grammaire générale et raisonnée*. [1997, Paris, Editions Allia]

— BEAUZEE, Nicolas, 1767 : *Grammaire générale*, Paris, J. Barbou. [1974, Stuttgart-Bad Cannstatt, *Grammatica universalis 8*, facsimile, 2 t.].

——, 1765-1772 / 1782-1786 : Articles «Impératif», «Mode», «Phrase», «Proposition», «Supplément», *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris : Briasson, David, Le Breton et Durand / *Encyclopédie Méthodique*, Paris : Panckoucke.

— BOSQUET Jean, 1586 : *Elemens ou institutions de la langue françoise*, Mons, Charles Michel [2005, Paris : Editions Champion]

— CLAUBERG, Johann, 1658[2] : *Logica vetus et nova, quadripartita, modum inveniendae ac tradendae veritatis, in genesi simul et analysi, facili methodo exibens*, Amstelaedami : Ex officina Elzeviriana.

— CHIFLET, Laurent, 1668 : *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*, Paris : Pierre Maugé.

— DOMERGUE Urbain, 1798 : *Grammaire générale analytique*, Paris : Ch. Houel.

— DUMARSAIS César Chesneau, 1753-1754 : articles «Conjonction» et «Construction», *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris : Briasson, David, Le Breton et Durand, III, p. 872-874 et IV, p. 73-92.

— DUPLEIX Scipion, 1607[2] : *La Logique ou Art de Discourir et Raisonner* [1984, Corpus des œuvres de philosophie en langue française, Paris : Fayard].

— ESTIENNE Robert, 1557 : *Traicté de la Gramaire Francoise*, Paris : R. Estienne.

— GEULINCX Arnout, 1662 : *Logica fundamentis suis*, Lyon : Henri Verbiest.

— GIRARD Gabriel, 1747 : *Les vrais principes de la langue française*, Paris : Le Breton.

— HARRIS, James, 1751 : *Hermes or A philosophical inquiry concerning universal grammar*, [*The Works of James Harris*, t.1, Londres : F. Wingrave, 1801, pp. 215- 451].
——, 1796 : *Hermès, ou Recherches philosophiques sur la grammaire universelle*, traduction, remarques et additions de François Thurot, Paris, Imprimerie de la République, an IV [1972, Edition, introduction et notes par André Joly, Droz, Genève].
— IRSON Claude, 1656 : *Nouvelle méthode pour apprendre les principes et la pureté de la langue française*, Paris : L'Auteur & G. Meturas
— LA MOTHE LE VAYER, François de, 1658 : *La logique du prince*, Paris : Augustin Courbe.
— LESCLACHE Louis de, 1648 : *Logique*, dans *La philosophie divisée en cinq parties*, vol I, pp. 7-386, Paris : C. Chastellain.
— LHOMOND Charles-François, 1780 : *Elémens de la grammaire françoise*, Paris : Colas.
— MAUPAS Charles, 1632[5] : *Grammaire et syntaxe française*, Rouen : Jacques Cailioué.
— MEIGRET Louis, 1550 : *Le Tretté de la grammere françoeze*, Paris : C. Wechel.
— OUDIN Antoine, 1632[1] : *Grammaire françoise rapportée au langage du temps*, Paris : Pierre Billaine.
— RESTAUT Pierre, 1730 : *Principes généraux et raisonnés de la Grammaire française*, Paris : J. Dessaint.
— SILVESTRE DE SACY Antoine-Isaac, 1803[2] : *Principes de grammaire générale mis à la portée des enfants.* [1975, Stuttgart-Bad Cannstatt, *Grammatica universalis 10*, facsimile].
— THIEBAULT Dieudonné, 1802 : *Grammaire philosophique,* [1977, Stuttgart-Bad Cannstatt, *Grammatica universalis 11*, facsimile, 2 t.].
— VALLART Joseph, 1744 : *Grammaire françoise*, Paris : Dessaint et Saillant.
— WAILLY Noël-François de, 1754 : *Grammaire française*, Paris : Debure l'aîné.
——, 1773[9] : *Principes généraux et particuliers de la langue française*, Paris : Barbou.

Sources secondaires

— AUROUX Sylvain, 1986 : «Actes de pensée et actes linguistiques dans la grammaire générale», *Histoire Epistémologie Langage* VIII-2, p. 105-120.
— BARATIN Marc, 1989 : *La naissance de la syntaxe à Rome*, Paris : Les Editions de Minuit.
——, 1994 : «La conception de l'énoncé dans les textes grammaticaux latins», *in* Büttgen *et alii*, p. 171-188.
— BERGHEAUD Pierre, 1985 : «Remarques sur la réception de Harris en France», *Histoire Epistémologie Langage* VII-2, p. 149-162.

— BÜTTGEN Philippe, DIEBLER Stéphane & RASHED Marwan, 1999 : *Théories de la phrase et de la proposition, de Platon à Averroès*, *Etudes de littérature ancienne 10*, Paris, ENS Ulm.
— CHEVALIER Jean-Claude, 2006[2] [1968] : *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Paris, : Honoré Champion.
— DELESALLE Simone, éd., 1986 : «Histoire du mot énonciation», *Histoire Epistémologie Langage* VIII-2, p. 7-22.
— DOMINICY, Marc (1984) *La naissance de la grammaire moderne*, Liège, Mardaga.
— ILDEFONSE Frédérique, 1999 : «La théorie stoïcienne de la phrase (énoncé, proposition) et son influence chez les grammairiens», *in* Büttgen *et alii*, p. 151-170.
— ILDEFONSE Frédérique & LALLOT, Jean, 1992 : traduction d'Ammonius*, Commentaire du Peri Hermeneias, Préambule et chapitres 1 à 5, Archives et documents de la SHESL* seconde série n° 7, p. 1-91.
— JULIEN Jacques, 1979 : *Recherches sur l'histoire de la catégorie du mode verbal d'Aristote à Port-Royal*. Thèse de 3e cycle, Université de Paris VIII.
— LARDET Pierre, 1986 : «Enonciation et redistribution des savoirs à la Renaissance», *Histoire Epistémologie Langage* VIII-2, p. 81-104.
— MARCHELLO-NIZIA Christiane, 1979 : «La notion de phrase dans la grammaire», *Langue Française* 41, p. 35-48.
— NUCHELMANS Gabriel, 1980 : *Late-scholastic and Humanist Theories of the Proposition,* Amsterdam, North Holland Publishing Company.
——, 1982 : *Judgement and Proposition. From Descartes to Kant*, Amsterdam, North Holland Publishing Company.
— ROSIER Irène, 1989 : «La définition de Priscien de l'énoncé : les enjeux théoriques d'une variante, selon les commentateurs médiévaux», *in* BLANCHE-BENVENISTE Claire *et alii* (eds) *Mélanges à la mémoire de Jean Stéfanini*, Aix : Publications de l'Université d'Aix-en-Provence, p. 353-373.
— SEGUIN Jean-Pierre, 1993 : *L'invention de la phrase au XVIIIème siècle, contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*, Paris, *Société pour l'information grammaticale*, Louvain, Peeters.
— SWIGGERS Pierre, 1982 : Introduction à la réédition de *Gabriel Girard, Les vrais principes de la langue françoyse*, Genève : Droz.

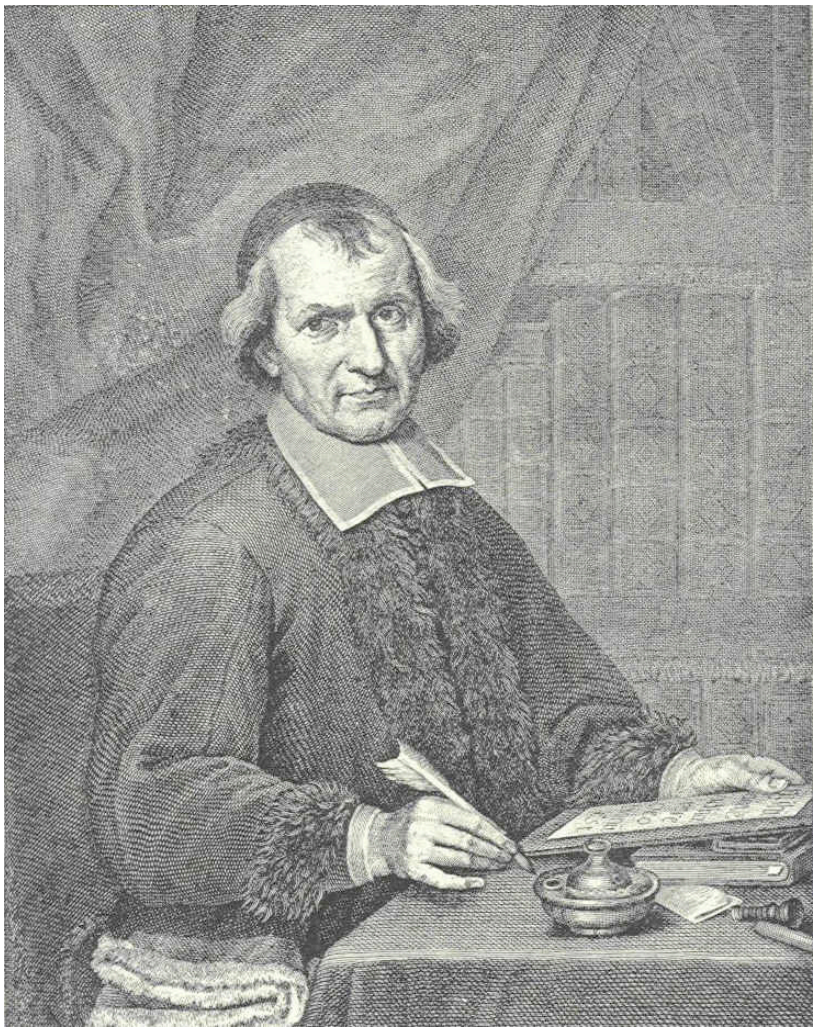

Antoine ARNAULD (1612-1694)

Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008, pp. 91-116

Proposition et complément dans la grammaire française : l'histoire du *modificatif* 1709-1843

Bérengère BOUARD
Université de Caen,
CNRS UMR 7597 Histoire des théories linguistiques

Résumé. Cet article a pour but de retracer le parcours d'une notion : celle de modification, attachée à un terme : celui de *modificatif*. On trouve le *modificatif* pour la première fois chez Buffier, en 1709, où il correspond à une véritable invention de fonction syntaxique. Mais, dès le départ, des problèmes sont liés à la définition de ce constituant facultatif qui s'ajoute au sujet ou au verbe. En effet, d'une part la modification interfère avec la notion de détermination comme elle est définie dans la *Grammaire* et la *Logique* de Port-Royal, d'autre part les structures et classes de mots qui y sont liées ne sont pas différenciées clairement. Ainsi, Girard, Dumarsais et Beauzée ne reprennent pas à proprement parler la notion. En revanche, Condillac la réutilise, mais en la transformant. Il crée l'expression *d'idées sur-ajoutées* pour désigner le complément facultatif, et oriente spécifiquement le modificatif vers une classe de mots : l'adjectif, si bien que les adverbes doivent être renommés par ses continuateurs, notamment Sicard. On trouve ainsi la création terminologique de *sur-attribut*. Enfin, les grammairiens français de la première moitié du 19ème siècle qui participent à la Société Grammaticale (Domergue, Vanier, Lemare, Boniface) et débattent du système des parties du discours, restreignent définitivement le sens du *modificatif* à une classe de mot, c'est-à-dire au participe ou à l'adjectif, et inventent le terme de *surmodificatif* pour l'adverbe. L'histoire du *modificatif* revient ainsi à examiner l'évolution de la représentation de la structure propositionnelle issue de la grammaire générale en relation avec l'émergence de la catégorie fonctionnelle de complément.

Mots clés **:** adjectif, adverbe, attribut, complément, détermination, épistémologie, grammaire générale, histoire, modificatif, proposition, régime, syntaxe, terminologie.

0.

La *Grammaire Générale et Raisonnée*[1] d'Arnauld et Lancelot décrit la proposition comme une structure tripartite fondée sur l'association du sujet et de l'attribut par «est» :

> Le jugement que nous faisons des choses, comme quand je dis *la terre est ronde*, s'appelle proposition ; et ainsi toute proposition enferme nécessairement deux termes : l'un appelé sujet, qui est ce dont on affirme, comme terre, et l'autre appelé attribut, qui est ce qu'on affirme, comme ronde ; et de plus la liaison entre ces deux termes, *est*. (*GGR*, 1660, p. 47)

Le verbe y reçoit une double valeur : assertive car il affirme le jugement, et cohésive car il effectue la liaison entre les deux termes (Raby, 2000, p. 213). Par ailleurs, il correspond uniquement au verbe *être* à la troisième personne et au présent de l'indicatif, il s'agit du *verbe substantif* (*GGR,* 1660, p. 109-110). Le mouvement de la grammaire générale diffuse ce modèle d'analyse de la proposition, fournissant ainsi aux successeurs des Messieurs un cadre d'analyse syntaxique stable centré autour d'un objet : la proposition, dans les termes que nous venons de rappeler.

L'adoption de cette représentation de la structure propositionnelle[2] crée plusieurs contraintes dans la description des constructions verbales, que l'on peut voir comme des obstacles épistémologiques (Bachelard, 1938) dont devra s'affranchir la théorie syntaxique, pour parvenir à l'élaboration d'une théorie cohérente de la complémentation verbale. Premièrement, la définition du verbe substantif évacue toute prise en compte de la transitivité. Deuxièmement, la réécriture logique de tout verbe en *est* suivi du participe présent, bloque la reconnaissance d'un syntagme nominal attaché au verbe. Les successeurs des Messieurs, tiraillés entre l'acceptation de cette structure comme implication du programme de la grammaire générale et le constat de son inadéquation, vont adapter ce modèle, qui fait alors l'objet de différents remaniements, du point de vue notamment du nombre, de la forme et de la définition des constituants de la proposition. Ce sont précisément les aménagements de ce modèle de l'analyse propositionnelle véhiculée par la grammaire générale qui permettent l'émergence de la catégorie fonctionnelle de complément (Chevalier, 1968).

Nous avons choisi de nous intéresser précisément à un type de complément[3] peu connu, celui dénommé *modificatif* par le Père Buffier en 1709, ainsi qu'au devenir du terme et de la notion qui s'y attache, jusqu'au milieu du 19ème siècle. L'invention du modificatif, antérieure à celle du complément, participe à l'élaboration de la même catégorie fonctionnelle

[1] Désormais *GGR*.
[2] Modèle dont l'origine est en réalité très ancienne, puisqu'on peut la trouver dans le *Sophiste* de Platon et chez Aristote.
[3] Ce terme, sauf précision contraire (cf. notamment Beauzée), appartient à notre métalangage et non à la langue des grammairiens que nous étudions.

(Chevalier, 1968 ; Roelandt & Swiggers, 1990) et à l'évolution du concept de *modification*, en interférence avec celui de *détermination*. La définition du complément par Beauzée l'exclut des noms de fonction, mais la notion est récupérée par Condillac, qui la réoriente vers une spécialisation catégorielle. Cette transformation scelle son sort définitivement, et dans les grammaires françaises des années 1815 à 1850, qui discutent le modèle logique de la proposition, nous verrons qu'il est au centre d'une nouvelle terminologie des parties du discours.

1. LA NAISSANCE DU « MODIFICATIF »

La notion apparaît pour la première fois dans la *Grammaire française sur un plan nouveau*[4], dans la première partie intitulée *Principes de la grammaire,* publiée en 1709 par le père Buffier. Le schéma propositionnel de référence est nettement différent de celui de Port-Royal. Il comprend en effet trois parties, mais, au sujet exprimé par le nom, et au verbe, qui sont les deux *parties essentielles*, s'ajoutent des *circonstances* ou *modifications* :

> Les premiers éléments de toutes les langues se réduisent aux expressions qui signifient : 1° le sujet dont on parle, 2° ce qu'on en afirme, 3° les circonstances de l'un et de l'autre. (Buffier, 1709, p. 9)

> Le mot apellé nom et le mot qui sert à exprimer ce que l'on attribue au sujet ou ce qu'on en afirme (…) je l'apelle verbe (…). L'un et l'autre (…) sont susceptibles de diverses circonstances ou modifications. Si je dis *le zèle agit*, voilà un nom et un verbe qui n'ont aucune modification ; mais si je dis *le zèle sans prudence agit témérairement.* Voilà le nom et le verbe avec chacun une modification ou circonstance. (Buffier, 1709, p. 48-49)

C'est le «modificatif» qui constitue cette troisième partie de la proposition :

> Cette dernière sorte de mots, qui ne servent qu'à modifier le nom et le verbe, n'a point de nom général dans les grammaires ordinaires. On nous permettra de les apeler ici modificatifs (…). (*op. cit*., p. 49)

> Les trois parties indiquées par les trois mots : Nom, Verbe, Modificatif partageront en général ce qui s'ofre à dire sur les diverses espèces de mots que considère la grammaire et que nous apelerons par un terme déjà reçu : parties d'oraison c'est à dire parties du langage (…) ces trois espèces sont les seules essentielles à la langue et tout ce qui y est ajouté est ordinairement arbitraire. (Buffier, 1709, p. 49-50)

[4] Désormais *GFPN*.

Par ailleurs, les modificatifs recouvrent trois classes de mots : adverbe, préposition, conjonction :

> (…) ils comprendront ce qu'on apelle communément dans les grammaires : Adverbe, Préposition, Conjonction, car ce ne sont que diverses sortes de modificatifs. (*op. cit*., p. 49)

Pour chacun des cas envisagés, Buffier donne des exemples qui nous permettent de bien voir quelles sont les structures syntaxiques concernées :

1. avec un adverbe :

Dieu agit justement (Buffier, 1709, «Des modificatifs», p. 78)

2. avec une préposition :

Dieu agit avec justice (*op. cit*., p. 78)

3. avec une conjonction :

Dieu agit de manière qu'il fait justice (*op. cit*., p. 78).

On peut ajouter à ceux-ci l'exemple initial (cf. supra) :

4. *Le zèle sans prudence agit témérairement.* (Buffier, 1709, p. 48-49)

Le *modificatif* apparaît donc comme une véritable invention terminologique et conceptuelle. Troisième constituant de la proposition, il désigne une expansion facultative du nom (sujet) ou du verbe[5] et réalise une opération de *modification*. Mais on note d'emblée une ambiguïté, puisque la notion peut n'être vue que comme la réunion de trois parties du discours de l'ancienne terminologie[6]. En outre, la notion de modification n'est pas définie, mais elle correspond généralement à un ajout exprimant une circonstance accessoire.

Par ailleurs, à côté de l'invention du «modificatif», toujours dans la première partie, mais cette fois dans l'exposé portant sur le nom, on trouve

[5] En ce sens, Buffier ébauche une analyse hiérarchisée des syntagmes : «le nom et le verbe constituent les parties essentielles du langage. L'un et l'autre sont susceptibles de recevoir des expansions qui viennent particulariser l'affirmation verbale ou la détermination nominale. La catégorie des modificatifs permet le développement d'une analyse syntagmatique des constituants des deux parties fondamentales de la proposition» (Fournier, 1998, p. 130).

[6] En effet, la création du modificatif fonde la division des parties du discours en trois types et le nouveau plan de la *GFPN* repose sur un système ternaire : «Les trois parties indiquées par les trois mots : Nom, Verbe, Modificatif, partageront en général ce qui s'ofre à dire sur les diverses espèces de mots que considère la grammaire et que nous apelerons par un terme déjà reçu : parties d'oraison c'est à dire parties du langage.» (Buffier, 1709, p. 49).

chez Buffier une définition du *régime* centrée sur l'opération de *particularisation*.

Le régime est une suite du verbe, du nom, ou de tout mot qui tend à les *particulariser* :

> (si) le nom est seulement employé pour exprimer l'objet qui particularise la signification du verbe alors le nom est appelé régime du verbe. (Buffier, 1709, p. 61)

Ainsi, on trouve les analyses suivantes[7] :

5. *le pasteur* (nominatif) - *connoît* - *ses brebis* (régime)

6. vous (nominatif) - *êtes* - *savant* (régime)

7. *un ami* - *de plaisir* (régime).

L'opération de particularisation s'entend comme la sélection d'un objet qui entraîne une restriction de l'ensemble des individus auxquels le sens du nom ou du verbe s'applique.

Buffier utilise donc deux notions fondées sur deux opérations distinctes, *modification* et *particularisation,* et deux termes différents pour désigner deux types de relations à l'égard du nom et du verbe, le *modificatif* et le *régime*. Du point de vue conceptuel, le *modificatif* exprime une circonstance ou une modification du nom ou du verbe que l'on peut concevoir comme une addition non essentielle, alors que le *régime* exprime une restriction de l'extension du mot qui précède. La distinction fonctionnelle met donc en jeu deux critères simples, l'essentialité et la restriction ou non du sens.

La source de cette opposition peut être vue dans la distinction entre additions déterminative ou explicative telle qu'elle est développée à Port-Royal. Dans la *Logique ou l'art de penser*[8] (Arnauld et Nicole, 1662), on lit que les additions peuvent être de deux sortes dans les termes complexes[9], «l'une qu'on peut appeler explication, et l'autre détermination» (*LAP,* p. 227). La première «ne fait que développer ou ce qui était enfermé dans la compréhension de l'idée du premier terme, ou du moins ce qui lui convient comme un de ses accidents pourvu qu'il lui convienne généralement et dans toute son étendue», comme dans *l'homme, qui est un animal doué de raison*. La seconde, en revanche, en s'ajoutant à «un mot général en restreint la signification, et fait qu'il ne se prend plus pour ce mot général dans toute son étendue, mais seulement pour une partie de cette étendue» (*op. cit*., p. 227-228), comme dans *les corps transparents, les hommes savants*[10]. Les auteurs de la *LAP* distinguent également, mais dans

[7] Nous reproduisons les exemples du Père Buffier en italique et précisons entre parenthèses l'identification des séquences «régime».

[8] Désormais *LAP*.

[9] Le chapitre VIII de la première partie de la *LAP* est intitulé «Des termes complexes, et de leur universalité ou particularité».

[10] Les auteurs rappellent dans la seconde partie au chapitre VI : «mais il se faut souvenir de ce qui a été dit dans le chapitre 8 de la première partie : que les additions des termes complexes sont de deux sortes : les unes qu'on peut appeler de simples explications, qui est lorsque

la deuxième partie, deux types de propositions incidentes qui peuvent composer le sujet ou l'attribut :

• celles qui débutent par un « qui » *explicatif,* qui développent une idée contenue dans le terme auquel elles se rapportent sans restriction de son extension,

• celles qui débutent par un « qui » *déterminatif,* qui restreignent l'extension du terme auquel elles se rapportent.

C'est au fond la distinction entre ces deux types d'additions dans la *LAP*[11] qui permet, dans le contexte de la grammaire générale, de penser la complémentation, de décrire les expansions du nom ou du verbe, et de fonder l'opposition entre expansions facultatives et essentielles.

Il est clair que la description du modificatif chez Buffier emprunte à celle de l'addition explicative, comme sa définition du régime à celle de l'addition déterminative. Néanmoins, appliquée au verbe, la distinction crée une opposition conceptuellement nouvelle entre compléments facultatif et essentiel.

De plus, du point de vue formel, les fonctions ne recouvrent pas les mêmes structures.

Le modificatif correspond aux séquences :

verbe + [adverbe / préposition / conjonction] (cf. exemples 1, 2, 3,)

nom + préposition + nom (exemple 4) ;

tandis que le régime correspond préférentiellement aux séquences :

verbe + GN où le complément est essentiel et exprime l'objet du verbe (exemple 5)

verbe être + adjectif attribut (exemple 6)

nom + *de* + nom (exemple 7).

Ainsi, le modificatif exclut la restriction du nom par un autre nom et celle du verbe par un nom, qui sont réservées au régime. Seul le cas du complément prépositionnel du nom pourrait signaler un recoupement des deux champs du modificatif et du régime ; exemple 4 *zèle sans prudence* (modificatif) / exemple 7 *ami de plaisir* (régime), à ceci près que le régime renvoie seulement à un complément prépositionnel en «de», tandis que le modificatif peut impliquer plusieurs autres prépositions.

Néanmoins, les différences ne sont pas toujours aussi nettes, et la frontière entre les deux notions se brouille parfois. Sur le plan des réalisations formelles, d'une part la fonction particularisante du régime est étendue à tous les mots :

---

l'addition ne change rien dans l'idée du terme, parce que ce qu'on y ajoute lui convient généralement et dans toute son étendue, comme dans le premier exemple : les hommes, qui sont créés pour connaître et pour aimer Dieu. Les autres qui se peuvent appeler les déterminations, parce que ce qu'on ajoute à un terme ne convenant pas à ce terme dans toute son étendue, en restreint et en détermine la signification, comme dans le second exemple, les hommes qui sont pieux. Suivant cela on peut dire qu'il y a un *qui* explicatif, et un *qui* déterminatif.» (*LAP*, II/6, p. 193-194)

[11] La distinction entre addition ou proposition incidente*, déterminative* ou *explicative* n'est pas présente dans la *GGR*. La mention de la proposition incidente apparaît seulement en relation avec le pronom relatif (*GGR,* 1660, p. 87).

> Tous les noms ou même tous les mots qui servent ainsi à particulariser la signification d'un autre mot sont le régime de ce mot. (Buffier, 1709, p. 61)

D'autre part, la classe des modificatifs, d'abord restreinte à l'emploi de la préposition, de la conjonction et de l'adverbe, intègre un peu plus loin les adjectifs :

> (…) ce sont des modificatifs**,** puisqu'ils marquent une circonstance de l'objet et que la propriété de se pouvoir décliner ne leur fait perdre la nature de modificatifs. (Buffier, 1709, «Les noms adjectifs sont de vrais modificatifs», p. 81-82)

puis les propositions introduites par *qui, que, lequel, laquelle*[12], dans des énoncés comme *Dieu qui est bon, la vertu que j'estime, je veux que l'on soit équitable* (*op. cit.,* p. 83)[13]. Elles sont assimilées à des modificatifs car elles contiennent un pronom signe de la modification du nom ou du verbe :

> En efet tous les *qui, lesquels, lequel* ou *laquelle*, c'est-à-dire *qui*, *qua*, *quod*, des Latins ne sont que pour déterminer à faire regarder le nom ou le verbe par un endroit particulier qui soit une espèce de modification. (Buffier, 1709, p. 82)

Le domaine du modificatif en vient progressivement à embrasser toutes les parties du discours se rapportant au nom ou au verbe, si bien que Buffier considère tous les mots de la phrase comme modificatifs du nom sujet ou du verbe :

> […] s'il en est ainsi tous les régimes des verbes et la plupart des mots seroient modificatifs (…) En efet, toutes les parties d'oraison les unes à l'égard des autres sont toutes des modificatifs qui retombent ou sur le verbe ou sur le nominatif du verbe, les deux parties essentielles du langage. (Buffier, 1709, p. 83-84)

Au bout du compte, sur le plan des réalisations, tous les mots peuvent être modificatif ou régime, et la fonction n'est plus attachée spécifiquement à une classe de mots ou à certaines structures. Sur le plan des opérations, la distinction entre modification et particularisation s'estompe et la différenciation entre *circonstance* ou *modification vs particularisation* disparaît dans un discours grammatical hésitant, où les contenus sont assimilés :

---

[12] Pour Buffier, le terme de pronom *modificatif* ou *déterminatif* conviendrait mieux aux *pronoms qui, que, lequel*. Ils ont en effet comme rôle de «faire regarder le nom ou le verbe par un endroit particulier qui soit une espèce de modification.» (Buffier, 1709, p. 82)

[13] Buffier regroupe dans les exemples deux phénomènes très différents, car il traite de la même façon les relatives et une complétive, complément essentiel du verbe *vouloir, a priori* plus proche du «régime» (en l'occurrence du complément essentiel) du verbe *connaitre* dans *le pasteur connoit ses brebis.* Les faits sont mis sur le même plan en vertu de leur marque commune, le mot *que,* considéré comme «signe de la modification qu'on va ajouter au verbe» (Buffier, 1709, p. 83).

> (…) ce qui particularise la signification d'un mot la modifie aussi : mais nous avons réservé ce terme de modificatif aux mots qui n'ont point d'autre usage que d'indiquer les circonstances du nom et du verbe. (Buffier, 1709, p. 62)

La modification tend donc à recevoir une acception générique et à devenir une sorte d'hypernotion englobant aussi la particularisation opérée par le régime.

Ce qui en réalité est sous-jacent, c'est la question de la désignation et de la délimitation conceptuelle de la fonction *complément*. Buffier trouve une solution à ce problème en employant «modificatif» comme hyperonyme de toutes les additions faites aux deux parties essentielles de la proposition. Mais les zones de recoupement sont trop grandes et menacent la cohésion du modèle.

Néanmoins, la notion de modificatif se transmet chez les grammairiens de la deuxième moitié des 18e et 19e siècles qui reprendront, comme nous allons le voir, deux caractéristiques qu'elle présente déjà chez Buffier.

i) les modificatifs apparaissent véritablement comme des ornements *facultatifs* (donc suppressibles) du noyau propositionnel, des éléments intrinsèquement accessoires ajoutés aux deux constituants essentiels de la structure propositionnelle binaire :

> Il n'y a d'essentiel au discours que le nom ou nominatif et le verbe c'est-à-dire le sujet dont on afirme et ce qu'on en afirme. […] les modificatifs proprement dits ne sont établis dans les langues que pour modifier les noms et les verbes au lieu que les noms et les verbes sont établis essentiellement pour marquer le sujet dont on afirme et ce qu'on en afirme. (Buffier, 1709, p. 86)

Ainsi une phrase comme «*Un homme qui étourdit les gens qu'il rencontre par de frivoles discours, a coutume de causer beaucoup d'ennui à tout le monde*», se ramène, si l'on en ôte les différents modificatifs à *un babillart ennuie*. L'évaluation de la démonstration pose problème. Il semble bien en effet que, dès le départ, Buffier conçoive le modificatif comme un *constituant* facultatif. Néanmoins, l'exemple proposé et sa manipulation ne mettent pas en jeu seulement des relations de constituance dans des groupes syntaxiques, mais aussi des relations de simple synonymie sémantique (et non syntaxique).

ii) sur le plan des structures linguistiques c'est la réalisation adverbiale qui semble la plus typique. En effet, d'après les exemples, si les adjectifs, les propositions relatives, ainsi que la conjonctive complément deviennent des modificatifs, ces structures empiètent sur le régime qui correspond (cf. *supra*) à l'adjectif attribut, au complément du nom en «de» et au complément essentiel du verbe. A l'inverse, l'adverbe n'est pas mis en concurrence avec d'autres structures.

Pour terminer sur ce point, on note que la définition de l'adverbe dans la *GGR,* est très proche de celle du modificatif tel que Buffier le conçoit :

> (…) ces particules se joignent d'ordinaire au verbe pour en modifier et déterminer l'action, comme *generosè pugnavit*, *il a combattu vaillamment*. (*GGR*, 1660, p. 107)

Nous voyons ici que *modifier* et *déterminer* sont employés à la suite comme deux termes que l'on peut considérer équivalents. Cette indistinction va accompagner la notion de *modification*, qui tantôt entre en opposition avec la détermination, tantôt s'y superpose, comme nous venons de le voir chez Buffier.

Le modificatif ne rencontre pas de succès comme nom de fonction chez les successeurs immédiats comme Girard ou Dumarsais, bien que chez eux, l'idée d'une modification du nom ou du verbe soit bien présente. Ce sont d'autres termes qui désignent la fonction d'expansion accessoire du nom ou du verbe. En revanche, le terme est repris par Dangeau.

i) Dans *Les Vrais principes de la langue françoise* de 1747, l'abbé Girard présente une structure propositionnelle impliquant six fonctions en relation avec le verbe : le *subjectif, l'attributif, l'objectif, le terminatif, le circonstanciel, le conjonctif, et l'adjonctif.*[14] Mais il ne reprend pas à proprement parler la création lexicale de *modificatif*, et utilise lors de la définition préliminaire du circonstanciel[15], une expression proche — la «circonstance modificative» — dans laquelle le terme apparaît sous forme d'adjectif :

> Je trouve qu'il faut d'abord un sujet et une attribution à ce sujet, sans cela on ne dit rien. Je vois ensuite que l'attribution peut avoir, outre son sujet, un objet et un terme, une circonstance modificative, une liaison avec l'autre, et de plus un accompagnement étranger ajouté comme un hors d'œuvre. (Girard, 1747, p. 88-89)

ii) Dans l'article «Construction» (1751-1756) que Du Marsais rédige pour l'*Encyclopédie,* on trouve deux descriptions de la structure propositionnelle.

Dans la première[16], Du Marsais intègre le modificatif de Buffier, et la structure de la proposition correspond au schéma suivant (Dumarsais, 1729-1756, p. 418-419) :

sujet - verbe - modificatifs (expansions du nom ou du verbe) - circonstances - liaisons

---

[14] L'exemple donné par Girard pour montrer l'application de ces fonctions est le suivant : Monsieur (adj.), quoique (conj.) le mérite (subj.) ait (attr.) ordinairement (circ.) un avantage solide (obj.) sur la fortune (term) ; cependant (conj.), chose étrange ! (adj.) nous (subj.) donnons (attr.) toujours (circ.) la préférence (obj.) à celle-ci (term).

[15] Girard définit le circonstanciel comme : «ce qu'on emploie pour exposer la manière, le temps, le lieu et diverses circonstances dont on assaisonne l'attribution» (Girard, 1747, p. 92).

[16] Cette structure propositionnelle est décrite avec la construction simple.

Dans la seconde[17], Du Marsais conserve l'attribut, et distingue deux nouvelles fonctions : les déterminants (inclus dans l'attribut à la suite du verbe), et les adjoints demeurant accessoires (Dumarsais, 1729-1756, p. 458-459, 460-461). La structure propositionnelle correspondant alors à : sujet - attribut (contenant le verbe et les déterminants) - accessoires ou adjoints.

On observe que les termes de régime et de modificatif sont écartés au profit de deux nouveaux termes, le *déterminant* et l'*adjoint*, distingués par le critère d'essentialité et la réalisation ou non de la détermination.

Pour bien comprendre l'articulation des fonctions chez Dumarsais, il faut revenir à la distinction, fondamentale chez lui, entre *rapport d'identité* et *rapport de détermination*, qui se substitue à la distinction *syntaxe de convenance* / *syntaxe de régime* que l'on trouve encore dans Port-Royal. Cette nouvelle distinction correspond aux «deux rapports généraux entre les mots dans la construction» (Dumarsais, 1729-1756, p. 455).

C'est le rapport de détermination qui est le fondement des relations syntaxiques[18]. Ainsi dans l'exemple *Pierre aime la vertu,* il y a identité entre *Pierre et aime,* c'est-à-dire accord, et rapport de détermination entre *aime* et *vertu* car *vertu* est après *aime* (Dumarsais, 1729-1756, article «Concordance», p. 359). Le rapport de détermination repose en effet sur le sentiment d'attente généré par un sens incomplet et sur l'ordre déterminé/déterminant :

> Un mot doit être suivi d'un ou de plusieurs autres mots déterminans, toutes les fois que par lui-même il ne fait qu'une partie de l'analyse d'un sens particulier : l'esprit se trouve alors dans la nécessité d'attendre et de demander le mot déterminant, pour avoir tout le sens particulier que le premier mot ne lui annonce qu'en partie. (Dumarsais, 1729-1756, p. 457-458)

Mais il est également marqué par les prépositions, comme dans *la lumière du soleil, la gloire de Dieu* (Dumarsais, 1729-1756, p. 456-457).

Toutefois, la notion de détermination reçoit aussi une acception plus large qui recouvre toutes les opérations de modification, d'adjonction ou de restriction du sens. On peut lire dans l'article *Concordance* :

> A l'égard du rapport de détermination, comme nous ne pouvons pas communément énoncer notre pensée tout d'un coup en une seule parole, la nécessité de l'élocution nous fait recourir à plusieurs mots, dont l'un ajoute à la signification de l'autre ou la restreint ou la modifie (…). (Dumarsais, 1729-1756, p. 320)

Chez Du Marsais, la modification de Buffier se nomme donc détermination et est étendue à tous les rapports de complémentation. Ce qui est

[17] Cette structure propositionnelle est évoquée lors de la description du rapport de détermination.

[18] Dumarsais déclare en effet que «La syntaxe d'une langue ne consiste que dans le signe de ces différentes déterminations» (Dumarsais, 1729-1756, p. 457).

remarquable ici, c'est que la notion de détermination soutient la création et la dénomination d'un constituant de la proposition qui prend un sens générique : le déterminant du verbe. Tous les compléments sont en effet des déterminants du verbe, car il y a autant de déterminations que de questions que nous pouvons poser à propos de l'action :

> Un verbe doit être suivi d'autant de noms déterminans, qu'il y a de sortes d'émotions que le verbe excite nécessairement dans l'esprit. *J'ai donné* : quoi? et à qui? (Dumarsais, 1729-1756, p. 460)

En revanche, la catégorie des adjoints est bien distincte des fonctions entrant dans le rapport de détermination. L'adjoint est accessoire et indique des circonstances de l'action :

> On peut à la vérité, ajouter d'autres circonstances à l'action, comme le temps, le motif, la manière. Les mots qui marquent ces circonstances ne sont que des adjoints, que les mots précédens n'exigent pas nécessairement. Il faut donc bien distinguer les déterminations nécessaires d'avec celles qui n'influent en rien sur l'essence de la proposition grammaticale, en sorte que, sans ces adjoints on perdroit à la vérité quelques circonstances de sens ; mais la proposition n'en seroit pas moins telle proposition. (Dumarsais, 1729-1756, p. 458-459)

C'est donc l'adjoint qui chez Dumarsais endosse les caractéristiques définitoires essentielles du modificatif, l'expression d'une modification ou circonstance facultative, et le caractère adverbial[19].

iii) Enfin, le modèle de Buffier est repris par Dangeau en 1754. Dans ses *Essais de grammaire*, l'Académicien décompose à son tour la proposition en trois parties : le sujet (exprimé par le nom) et l'attribut (comprenant le verbe et ce qui le suit) en sont les deux parties essentielles, auxquelles s'ajoutent des «idées accessoires», parmi lesquelles il distingue les idées accessoires *déterminatives*, et les idées accessoires *circonstancielles* dites aussi *modificatifs* :

> A ces deux mots, savoir le nom et le verbe, qui sont absolument nécessaires pour former une proposition, nous en ajoutons plusieurs autres dans nos discours, pour joindre de nouvelles idées à celles que nous donnent le nom et le verbe; et ces nouvelles idées qu'on peut nommer idées accessoires, sont les unes des idées déterminatives, d'autres des idées qui marquent les circonstances. (Dangeau, 1754, «Des modificatifs», p. 113-114)

Les idées accessoires *déterminatives* correspondent aux structures :
- N - de - N
- N - proposition incidente

comme dans : *Le* (idée déterminative) *cheval* (sujet) *de Philippe* (idée déterminative) *est beau* (attribut).

[19] On lit en effet que « (…) l'adverbe ajoute quelque circonstance de temps, de lieu, ou de manière (…)» (Dumarsais, 1729-1756, p. 459).

Alors que les idées accessoires *circonstancielles* ou les *modificatifs* expriment une circonstance du verbe, marquée par un adverbe ou une préposition :

Jacques (sujet) *chante* (attribut) *bien* (modificatif)
Charlotte (sujet) *chante* (attribut) *avec grâce* (modificatif).

Cependant, les deux types sont décrits dans le même chapitre sous l'en-tête «Des modificatifs» (Dangeau, 1754, p. 113) et il semble bien que le terme de «modificatif» conserve son acception générique pour désigner tout type d'ajout (avec ou sans restriction) :

> Ces idées accessoires sont exprimées par des mots, dont les uns sont ou des noms ou des verbes, les autres ne sont ni noms ni verbes ; quelques gens les nomment modificatifs, d'autres leur peuvent donner d'autres noms. (Dangeau, 1754, «Des modificatifs», p. 114)

En résumé, l'invention et l'évolution du modificatif montrent à quel point le contenu conceptuel servant à définir le constituant supplémentaire de la proposition, est instable. Mais globalement, il s'élabore autour de deux noyaux conceptuels :

- l'opposition entre addition essentielle et addition facultative
- la définition de l'adverbe.

D'un côté, l'opposition entre addition déterminative et explicative du nom soutient l'opposition entre addition essentielle ou facultative du verbe, de l'autre la définition de l'adverbe entretient l'indétermination des opérations entre modification et détermination. La sélection du terme de *complément*, désignation formelle, non logique, règlera en partie le problème de l'instabilité conceptuelle. C'est Beauzée qui confère au terme son sens linguistique en le substituant au *régime* dans *l'Encyclopédie* (Chevalier, 1968 ; Auroux, 1979). Il lui consacre ensuite une véritable définition dans *l'Encyclopédie Méthodique* (1782-1786) et dans sa *Grammaire Générale* (1767).

Mais ce terme de «complément» ne fait pas d'emblée l'unanimité. Condillac par exemple, qui conteste plusieurs des positions adoptées par Beauzée[20], ne reprend pas le terme et lui préfère celui de *modificatif*.

2. LE REINVESTISSEMENT DU «MODIFICATIF» DANS LA VERSION CONDILLACIENNE DE LA GRAMMAIRE GENERALE.

La *Grammaire* de Condillac (1775) apporte des transformations remarquables sur deux points. Condillac transforme la notion de détermination en la nommant *modification* et en l'étendant aux adjectifs et aux déterminants du nom (Auroux, 1982, p. 192-198), et il fabrique parmi les

[20] Cf. sa théorie du temps (Fournier, 1994).

«accessoires» du verbe, qui désignent chez lui tous les compléments, une fonction particulière, celle des «idées surajoutées» (Dominicy, 1982, p. 331).

Sur le plan terminologique, Condillac ne parle plus de détermination mais de modification, et la notion s'applique à toute dépendance syntaxique[21]. Par ailleurs, il simplifie la notion et la réoriente.

En effet, selon lui, toutes les idées accessoires ajoutées au nom ou au verbe sont des modificatifs :

> (…) nous dirons que tout substantif exprime une idée principale, par rapport aux adjectifs qui le modifient, et que les adjectifs n'expriment jamais que des idées accessoires. (Condillac, 1775, p. 109-110)

Les adjectifs aussi bien que les déterminants (au sens moderne) participent à la modification du nom et Condillac les considère, après Dumarsais et Beauzée, comme deux types d'adjectifs (Auroux, 1993, et 1982). Il distingue en effet, d'un côté, les adjectifs qui *déterminent* le nom, «soit parce qu'il(s) le (font) prendre dans toute son étendue, soit parce qu'il(s) concour(en)t à le restreindre» (Condillac, 1775, p. 219), de l'autre, ceux qui *développent* (les adjectifs au sens moderne) :

> Les accessoires ne sont donc en général que de deux espèces et tous les adjectifs peuvent se renfermer dans deux classes : les adjectifs qui déterminent, les adjectifs qui développent. (Condillac, 1775, p. 110)[22]

Ainsi, dans *votre illustre frère*, l'adjectif *illustre* modifie le nom frère «en faisant exister la qualité dans le sujet» (*op. cit*., p. 110), tandis que l'adjectif *votre* le détermine «en faisant exister le sujet dans une certaine classe» (*ibidem*).

On voit donc s'opérer un glissement déterminant du sens du modificatif vers la désignation d'une catégorie de mots, délaissant le plan des fonctions, comme l'a bien noté Auroux, qui remarque que chez l'auteur du *Cours d'instruction pour le Prince de Parme* «La complémentation est abordée sur des bases catégorielles, ce qui explique sans doute l'effacement de l'opposition identité/détermination» (Auroux, 1982, p. 195).

Le rattachement de la classe adjectif à la notion de modification, a donc deux conséquences au sein du réseau métalinguistique :

• la spécialisation du modificatif vers la désignation de l'adjectif, et par extension, de l'adjectif ou bien du participe, en fonction attribut

---

[21] Ainsi la subordination participe aussi à la modification : «le propre des mots subordonnés est de modifier les autres, soit en les déterminant, soit en les expliquant» (Condillac, 1775, tome 2, *Art d'écrire et de raisonner,* p. 13).

[22] Condillac ajoute : «Leur usage est précisément le même que celui des propositions incidentes. C'est pourquoi *votre illustre frère* est la même chose que *votre frère est illustre*, ou que *l'illustre frère qui est le vôtre*» (Condillac, 1775, p. 111). On peut donc situer l'origine de cette désignation dans la distinction de la *LAP* entre proposition incidente déterminative et explicative.

• la nécessité de renommer la classe des adverbes au moyen de créations terminologiques.

Dans le même temps, Condillac reprend la structure propositionnelle tripartite sujet-est-attribut, dans laquelle s'insèrent toutefois des «accessoires» :

> Une proposition se compose suivant qu'on ajoute des accessoires au sujet au verbe ou à l'attribut. (Condillac, 1775, p. 297)

Ces accessoires sont décrits sous l'étiquette de «modifications» du nom, de l'attribut, du verbe, etc. dans le second tome (*Art d'écrire et de raisonner,* «Des propositions composées par différentes modifications», p. 31). Nous indiquons dans ce qui suit, à partir de l'analyse des exemples proposés par Condillac, quelles sont les structures syntaxiques effectivement décrites.

- les ***modifications du nom***

Elles correspondent aux structures suivantes :
Nom – adjectif
Nom — préposition — nom
Nom – proposition

> Un nom qui est le sujet d'une proposition est donc un substantif seul ou un substantif auquel on ajoute des accessoires et ces accessoires sont exprimés ou par des adjectifs ou par les propositions incidentes ou par un substantif précédé d'une préposition. Voilà toutes les manières d'exprimer les modifications du sujet d'une proposition. (Condillac, 1775, *Art d'écrire et de raisonner*, p. 31)

- les ***modifications de l'attribut***

Les modifications de l'attribut désignent en fait les expansions de l'adjectif dans les structures comme : verbe être + adjectif + (adverbe / préposition-GN).

- Les ***modifications du verbe***

Elles correspondent aux modifications du verbe *être*, c'est-à-dire aux circonstances de temps et de lieu[23].

- les ***modifications de l'objet, du terme ou du motif***

Les propositions subordonnées, ainsi que l'infinitif, peuvent jouer le rôle de modifications de l'objet. Lorsqu'il s'agit d'un nom, on est ramené au premier cas.

[23] En effet pour Condillac «Parmi ces accessoires, les uns appartiennent proprement au verbe être, telles sont les circonstances de temps et de lieu : les autres appartiennent plus particulièrement aux verbes adjectifs (…)» (Condillac, 1775*, Grammaire*, p. 125).

Les descriptions des différentes modifications par Condillac dans ce chapitre correspondent en fait à l'analyse de diverses structures de complémentation, classées selon le type de mot complété.

Quant aux accessoires du verbe, ils correspondent chez Condillac à des constituants dans la structure quadripartite (sujet – verbe - attribut et accessoires) de la proposition. L'*accessoire* n'est donc pas accessoire ; les *accessoires* du verbe désignent en fait ici tous les compléments du verbe :

> Les accessoires dont un verbe peut être susceptible sont l'objet, le terme, les circonstances de temps, celles de lieu, d'action, une action que suppose celle que le verbe exprime, le moyen ou la manière, la cause, la fin ou le motif. (Condillac, 1775, p. 125)

Néanmoins, il distingue entre :

- les accessoires du verbe qui sont nécessaires : objet et terme
- les accessoires qui ne sont pas nécessaires : circonstances, fin, moyen.

Pour désigner ces derniers, il introduit un nouveau terme, les «idées sur-ajoutées» :

> (…) j'appelle nécessaires toutes les idées sans lesquelles le sens ne sauroit être terminé ; et j'appelle sur-ajoutées les circonstances, le moyen, la fin, le motif, toutes les idées en un mot, qu'on ajoute à un sens déjà fini. (Condillac, 1775, *Art d'écrire et de raisonner,* p. 23)

Elles sont caractérisées par différents traits :

• elles sont suppressibles, la proposition peut «subsister sans», car ce sont des idées «qui ne sont pas absolument nécessaires au fond de la pensée et qui ne servent qu'à la développer» (*op. cit*., p. 26).

• leur nombre n'est pas déterminé par le sens du verbe (elles ne répondent pas à une question posée au verbe), mais il est limité par le sens global de la phrase, celle-ci ne devant pas être surchargée, et par le respect du principe de «liaison des idées» : «la règle est qu'on peut faire entrer dans une phrase autant d'idées surajoutées qu'on veut lorsqu'elles ont toutes le même rapport avec le verbe mais si elles ont des rapports différents, on n'en peut faire entrer qu'une lorsqu'on n'en met point au commencement, et on peut en faire entrer deux lorsqu'on en met une au commencement et une à la fin». (*op. cit*., p. 26).

• elles sont mobiles : «le sens étant fini indépendamment des idées sur-ajoutées, le verbe ne leur marque point de place : il n'est pas plus lié aux unes qu'aux autres et elles peuvent commencer ou terminer la phrase (..) par le moyen de ces transpositions, on peut faire entrer dans la même phrase, un rapport de plus» (*op. cit*., p. 25).

Du point de vue de l'élaboration du métalangage, la création de Condillac marque une étape, car l'expression *idées sur-ajoutées* va perdurer et fournir le modèle à d'autres formations lexicales, impliquant le préfixe «SUR-» combiné à la terminologie du modificatif de Buffier. On ren-

contre ainsi dans la période suivante des terminologies hétéroclites associant *régime*, et/ou *complément*, *modificatif*, aux *accessoires*.

C'est le cas typiquement chez Loneux, en 1799, dans sa *Grammaire Générale*, qui mentionne les idées sur-ajoutées en citant Condillac :

> <Une> phrase forme un sens fini, au moyen de ces quatre parties, que d'après Condillac nous appellerons nécessaires et d'après le même nous appellerons sur-ajoutées toutes les idées accessoires que l'on peut ajouter soit comme circonstance soit comme fin comme moyen etc à ces quatre parties nécessaires et essentielles <mais> (…) il faut placer chacune des ses parties sur-ajoutées le plus près possible de celle des parties nécessaires de la phrase à laquelle elles se rapportent. (Loneux, 1799, p. 253-254)

Mais le même affirme que l'adverbe a pour rôle de *modifier*, et il emploie le terme de *modificatif* pour désigner l'adverbe ou la préposition suivie de son complément en ce sens (Loneux, 1799, p. 193-194). Tandis qu'il reprend également la terminologie du *régime* pour décrire les relations autour du verbe :

> Une proposition peut être composée d'un sujet, d'un verbe et de ses deux régimes, savoir l'immédiat et le médiat. (Loneux, 1799, p. 53)

Chez d'autres, la tentative d'articuler la notion de modification aux différentes catégories grammaticales aboutit à la création de nouveaux termes. C'est notamment le cas chez Sicard et Boinvilliers que nous examinons rapidement.

i) Sicard reproduit la terminologie de Condillac des idées *nécessaires* vs *sur-ajoutées*[24], et il renomme lui aussi la classe des adverbes. Dans un exemple comme *j'envoie un livre à votre ami*, aux idées nécessaires marquées par les deux compléments *un livre* et *à votre* ami qui «terminent le sens», s'ajoutent «trois autres rapports : rapport de fin ou motif, rapport de moyen, rapport de circonstance» (Sicard, 1806, *Abrégé*, p. 28), l'analyse de l'exemple étant *j'envoie un livre à votre ami - pour lui faire plaisir* (fin) - *par une occasion* (moyen) - *dans sa nouveauté* (circonstance). Ces rapports constituent des «idées accessoires» :

> Les trois rapports qu'on appelle idées accessoires, sur-ajoutées parce qu'on les ajoute à un sens déjà fini, terminent mal la phrase, vu qu'ils sont trop séparés du verbe auquel ils se rapportent et que d'ailleurs ils ne sont point liés entre eux. On voit donc que la multitude des rapports n'est un défaut que parce qu'elle altère la liaison des idées et que cette altération commence lorsqu'aux idées né-

[24] Par ailleurs, il utilise le terme de *complément* (*op. cit*., chapitre «Des compléments de la proposition», p. 41).

> cessaires on ajoute deux ou plusieurs idées accessoires. (Sicard, 1806, *Abrégé,* p. 28-29)[25]

Comme Condillac encore, il distingue bien les *modificatifs* de la classe des articles ou *mots déterminatifs* (p. 128), qui sont considérés comme des *satellites* du nom avec les adjectifs et pronoms :

> (Nous y voyons que) le nom s'empare de tout, que tout le reste est de son domaine. L'adjectif le modifie, l'article le circonscrit et le détermine, le pronom en rappelle la signification. (Sicard, 1808, p. 196)

En revanche, il appelle l'adverbe *sur-attribut* («De l'adverbe ou surattribut», p. 253)[26] car son rôle est de «modifier un attribut» (*op. cit.*, p. 478), en reprenant le préfixe *sur* déjà employé par Condillac.[27] Nous allons voir que ce modèle de création terminologique va rencontrer un certain succès.

ii) Cette position est prolongée par Boinvilliers dans sa *Grammaire raisonnée* (1803) qui reprend également le terme de *sur-attribut* pour définir l'adverbe comme ce qui modifie le verbe ou l'adjectif :

> Mot invariable, qui attache à un attribut une idée secondaire. Si l'attribut exprime une qualité, le surattribut marque le degré d'extension sous lequel on la considère. Si l'attribut exprime une action, le surattribut en énonce la manière ou une circonstance. (Boinvilliers, 1803, p. 84)

Il le distingue du déterminatif qui, lui, correspond à la préposition :

> J'appelle déterminatif le mot qu'on nomme préposition parce qu'il détermine le rapport, qui existe entre deux termes, dont l'un est l'antécédent et l'autre le conséquent. Cet antécédent est modifié, restreint, déterminé par le rapport général annoncé d'une manière vague par le déterminatif et fixé d'une manière précise par le conséquent, qui ne peut se séparer du déterminatif dont il est le complément. (Boinvilliers, 1803, p. 92)

Autrement dit, au cours de la période que nous venons d'examiner, le modificatif se spécialise pour la désignation de l'adjectif au sein de la structure propositionnelle attributive, si bien que les grammairiens ont dû inventer un nom de fonction supplémentaire marqué par le préfixe *sur* qui

---

[25] Sicard cite ici Condillac sans le nommer : «La multitude des rapports n'est donc un défaut, que parce qu'elle altère la liaison des idées et cette altération commence lorsqu'à l'objet et au terme on ajoute deux rapports» (Condillac, 1775, *Art d'écrire et de raisonner*, p. 25).

[26] On trouve aussi «adverbe modificatif» ou «modificatif» p. 76-78.

[27] Sicard déclare s'inspirer de Domergue (1798) qui aurait selon lui le premier (Sicard, p. 483), proposé le terme de *surattributif* pour désigner l'adverbe comme étant un modificatif de l'attribut. Lauwers & Swiggers déclarent que Silvestre de Sacy emploie le terme de « sur-attribut », dans la seconde édition de ses *Principes de grammaire générale* datant de 1803, en s'inspirant de celui « forgé par Domergue » (Lauwers & Swiggers, 2005, p. 70).

souligne le double rapport de modification : de l'adjectif (modificatif) par l'adverbe sur-attribut.

Les années 1815 à 1850 marquent un tournant significatif dans le traitement de la proposition. La décomposition du verbe est remise en question ainsi que les constituants du modèle propositionnel logique. Il en résulte un durcissement de la tendance aux créations terminologiques et, pour le problème qui nous occupe, la dilution du modificatif dans le débat sur les classes de mots.

3. « MODIFICATIF » ET PARTIES DU DISCOURS DANS LES ANNEES 1815 A 1850

Au cours de cette période, les grammairiens de la Société Grammaticale de Paris tels que Lemare, Boniface ou Vanier, ce dernier se réclamant explicitement de la «nouvelle école»[28], se livrent à des débats animés autour de quelques questions typiques[29]. Les discussions portent notamment sur la définition de la proposition, entendue non plus comme jugement mais comme pensée[30], sur la définition du verbe, ce qui entraîne une remise en question du verbe substantif[31], ainsi que sur la justification d'un système binaire ou trinaire des parties du discours. Cette volonté de réforme est néanmoins généralement associée à la conservation de la décomposition du verbe en *est* suivi du participe ou de l'adjectif.

Mais cette position de détachement vis-à-vis du cadre syntaxique de la grammaire générale oblige les grammairiens à repenser la délimitation des catégories de mots, des catégories de fonction, et à proposer un nouveau métalangage.

C'est ce que nous allons examiner à partir des textes exemplaires de trois grammairiens : Vanier, Lemare et Boniface.

i) Vanier (1836) décompose la proposition en :

sujet + déterminatif ou *modatif* + verbe actif + objet + circonstanciels (article «Construction», *Dictionnaire grammatical*, p. 175).

Il substitue le verbe actif au verbe substantif, et insère différents constituants dans le schéma propositionnel, dont le *déterminatif* ou *modatif*, qui apparaît comme une variante du *modificatif*. De façon générale, on observe la prolifération et l'accumulation des termes. Ainsi, dans le *Traité d'analyse logique et grammaticale* (1827), le déterminatif correspond au complément prépositionnel du nom comme dans *j'aurai été surprise de*

[28] Dès l'*Avis* du *Dictionnaire*, Vanier annonce l'importance de la «nouvelle école» pour la grammaire et l'enseignement (1836, p. 8, p. 34).

[29] Nous laissons de côté les questions touchant à l'enseignement ou l'orthographe.

[30] Ceci est notamment visible dans le *Traité* (1827, p. 6), ou le *Dictionnaire* (1836, p. 228).

[31] On peut se reporter à l'article «Copule» du *Dictionnaire grammatical* de Vanier (1836, p. 196) qui résume la position de la «nouvelle école» consistant à rejeter l'idée du verbe copule, ainsi qu'à la discussion menée par Boniface au sujet de la décomposition du verbe dans sa *Grammaire* (1843, p. 3).

l'arrivée ***de mon frère***[32] (p. 41)**,** alors que dans le *Dictionnaire* Vanier refuse l'appellation de *déterminatif* pour les compléments et réserve le terme aux adjectifs et articles (1836, article «Déterminatif», p. 217). Par ailleurs, on trouve aussi la création du terme *modatif*, dans le même ouvrage, mais comme synonyme de *modificatif* (Vanier, 1836, p. 422) :

> Tout mot signe de mode ou de modification est modatif ou modificatif, ce qui n'est au fond qu'une seule et même chose». (*Dictionnaire grammatical* article «modificatif», p. 424)

C'est ce que Vanier écrivait déjà en 1818 dans les *Annales de grammaire de la société grammaticale de Paris*, où il invite à appeler l'adjectif *modificatif* (p. 131). A ce moment, au sein de la *Société Grammaticale de Paris,* les discussions tournent en effet autour de la justification d'un système binaire des parties du discours :

> Toutes les langues n'ont rigoureusement parlant que deux natures distinctes de mots, des substantifs et des modificatifs. (Vanier, 1818, p. 247)

La première classe comprend les substantifs et les pronoms, ces mots exprimant «des idées de substances» (*op. cit*., p. 248) alors que la deuxième classe regroupe les articles, les adjectifs, le verbe, et le participe, qui sont autant de modificatifs[33]. Les *modificatifs d'état* désignent ainsi les adjectifs et les *modificatifs d'action* les participes (1818, p. 570, et 1827, p. 11, p. 129, et 1836, p. 14). La division des parties du discours en deux classes apparaît également, mais sous les termes de *substantifs* et *déterminatifs* (1836, p. 360-387).

Ainsi, la tendance, depuis Condillac, à la spécialisation du *modificatif* pour désigner l'adjectif ou le participe, est confirmée. Mais la modification reste tout de même attachée à l'adverbe défini comme modificatif de l'attribut[34] :

> Dans la nouvelle école on l'apèle admodatif, surmodatif, ou surattribut, ou encore surmodificatif ; mais cela revient au même, car on a voulu désigner par là que l'adverbe modifie l'attribut et non pas le verbe, ce qui est de toute exactitude. (1836, p. 21)

comme dans *le cheval est* ***très*** *beau,* où *très* modifie l'attribut *beau,* et *ils chanteront* ***très bien*** (*ibid*.) analysé en : *ils seront chantant très bien,* où *très bien* modifie l'attribut *chantant.*

Un nouveau terme apparaît alors pour désigner l'adverbe : le *surmodificatif,* dans lequel on reconnaît le patron terminologique que nous

[32] C'est nous qui soulignons.

[33] Le système binaire est également défendu dans le *Traité* (1827, p. 201-202) qui sépare les mots qui expriment la substance et les mots qui en expriment les modifications.

[34] «l'adverbe est un mot qui modifie l'attribut du sujet» (*Dictionnaire grammatical*, 1836, article «adverbe», p. 22).

avons déjà décrit plus haut : préfixe *sur-* (stabilisé chez les successeurs de Condillac), accolé ici au terme initialement introduit par Buffier :

> (…) il me parait évident que l'adverbe joue le rôle de surmodificatif, puisqu'il ne se rapporte pas directement au sujet mais à la modification du sujet, à laquelle il ajoute une idée de détermination. Par exemple, *il court* peint uniquement l'idée d'action attribuée au sujet, mais si j'ajoute *bien ou mal*, certes je modifie d'une bonne ou d'une mauvais manière, non pas le sujet, mais la course exercée, par lui, autrement son action. (Vanier, 1836, p. 249)

comme dans Néron était *ironiquement* cruel (*ibid.*)[35]

ii) Lemare met en œuvre une autre division des classes de mots que celle prônée par la *Société Grammaticale*[36]. Dans la première édition de son *Cours* datant de 1807, il expose un système quaternaire de répartition des parties du discours entre substantif, adjectif, conjonctif, et sur-adjectif (Reuillon-Blanquet, 2005, p. 154-158). Mais dans l'édition de 1835, il reprend le système binaire prôné par la Société tout en proposant une nouvelle nomenclature (p. 195-198) répartissant les mots entre substantifs et adjectifs :

> Les mots, quels qu'ils soient, variables ou invariables, expriment avant tout une idée fondamentale, c'est sous cette considération qu'ils ont été examinés dans la 1ère section et tous ont été distribués dans deux grandes classes : substantifs et adjectifs. On a vu dans la seconde section que presque toujours à cette idée fondamentale s'ajoutent des idées accessoires et quelles sont ces idées (…) la troisième section a traité des mots dépouillés d'idées accessoires vulgairement appelés prépositions, adverbes, conjonctions. (…) en dernière analyse il n'y a dans le discours que des substantifs et des adjectifs revêtus ou dépouillés d'idées accessoires. (Lemare, *Cours de langue française* 1835, p. 194)

La classe des adjectifs regroupe ainsi les adjectifs qualificatifs, les déterminatifs, les adjectifs passifs (participe passé), les adjectifs actifs énonciatifs (participe présent) et les adjectifs actifs affirmatifs (les verbes) (Lemare, 1835, p. 63). De son côté, le modificatif ne désigne plus l'adjectif mais le participe.[37] Le modificatif apparaît aussi ponctuellement lié au verbe,[38] mais il n'est plus en relation avec l'adverbe.

---

[35] Tous les membres ne sont pas d'accord avec l'analyse et l'existence de *surmodificatifs*, les débats sont restitués dans les procès verbaux des séances de la Société Grammaticale de 1817.

[36] Il semble que dans la première édition datant de 1807, Lemare propose un système quaternaire de répartition des parties du discours entre *substantif*, *adjectif*, *conjonctif*, et *sur-adjectif* (cf. Reuillon-Blanquet, 2005, p. 154-158).

[37] Il distingue d'ailleurs le *modificatif actif,* c'est-à-dire le participe présent, et le *modificatif passif,* c'est-à-dire le participe passé, prolongeant la distinction de Port-Royal entre participes actifs et passifs (*GGR,* chapitre XX, p. 136) présente chez la majorité des successeurs, y compris Buffier.

[38] Cf. le titre du chapitre «du modificatif connu sous le nom de verbe» (p. 1236).

iii) Enfin, chez Boniface auteur d'une *Grammaire française méthodique et raisonnée* publiée en 1843[39], cette tendance à faire du modificatif une simple classe de mot est particulièrement sensible. Il présente en effet la modification comme une opération générique liée au substantif, englobant détermination et qualification, et il reprend le terme de *sur-modificatif* pour désigner conjointement l'adverbe et la préposition.

On retrouve chez lui, en effet, la distinction que proposait Condillac entre une modification déterminative assurée par le déterminant et une modification explicative (qui *développe,* cf. *supra*) assurée par l'adjectif :

> Autour de ces substantifs viennent d'abord se grouper d'autres mots qui en expriment des modifications, soit déterminatives, comme dans *cette mère*, *un fils*, *sa consolation*, soit qualificatives comme dans *pauvre mère*, *fils ingrat*, *douce religion*, *seule consolation*. Ces mots et leurs analogues qui composent la seconde partie du discours sont généralement appelés adjectifs, parce qu'ils ajoutent au substantif une idée de qualité ou de détermination. (Boniface, 1843, p. 11-12)

Tandis que l'adverbe et la préposition, sous la dénomination de *sur-modificatif* constituent respectivement les cinquième et sixième classes de mots de son système des parties du discours :

> (…) de là une cinquième et sixième classe de mots que nous devrions nommer surmodificatifs complets et surmodificatifs incomplets, mais que, pour nous conformer à l'usage nous appellerons adverbes et prépositions. (*op. cit.*, p. 11-12)

Ainsi, l'adverbe est vu comme un sur-modificatif complet, dans des énoncés comme *il parle sagement, il est bien malade,* car

> les mots *sagement* et *bien* modifient d'une manière complète, le premier le verbe *parle*, le second l'adjectif *malade*, ces mots et les autres modificatifs complets de verbes et d'adjectifs sont des adverbes, ainsi nommés parce qu'ils sont généralement joints aux verbes pour les modifier. L'adverbe ajoute quelquefois à la signification d'un autre adverbe comme dans *il est assez bien fait*. L'adverbe est donc un mot qui modifie d'une manière complète le verbe, l'adjectif et même un autre adverbe. (*op. cit.*, p. 42)

tandis que la préposition correspond à un sur-modificatif incomplet[40] dans *il parle avec facilité, il est affable envers tout le monde* car

---

[39] Il s'agit de la 9ème édition de la *Grammaire* de Boniface, la première datant de 1829, mais on ne note pas de transformations.

[40] La définition de l'adverbe comme partie du discours complète, opposé à la préposition vue comme partie du discours incomplète n'est pas nouvelle, on la trouve notamment chez Buffier, l'adverbe est une «expression qui a d'elle même un sens complet et sans aucun régime» alors que la préposition est «une expression qui n'a un sens complet qu'avec le secours d'un autre mot qui en est le régime» (Buffier, 1709, p. 49). C'est d'ailleurs cette caractéristique

> les mots *avec* et *envers* modifient l'un le verbe *parle*, et l'autre l'adjectif *affable* : *il parle avec, il est affable envers*, mais comme pour l'expression totale de la pensée, ces mots ont besoin d'un complément, on peut dire qu'ils modifient d'une manière incomplète, *avec*, *envers*, et tous les autres modificatifs incomplets de verbes et d'adjectifs, sont appelés prépositions. La préposition est donc un mot qui modifie le verbe et l'adjectif d'une manière incomplète. Elle est ainsi nommée parce qu'elle est toujours du moins en français préposée au mot qui lui sert de complément. (*op. cit.*, p. 45-46)

Il semble bien que la signification fonctionnelle du modificatif, présente dans la définition originelle de Buffier, se soit perdue depuis Condillac, au profit d'une évolution vers la caractérisation et classification des parties du discours.

CONCLUSION

Globalement, ce que l'on observe c'est que le «modificatif» se transmet et évolue autour de plusieurs noyaux de stabilité présents dans la définition originelle de Buffier :

- le rattachement à l'opération générique de la *modification*
- l'identification à toute addition faite au nom ou au verbe
- l'attribution de la propriété de suppressibilité et donc de la caractéristique d'inessentialité
- la spécialisation à certaines classes de mots : l'adverbe, la préposition, la conjonction, puis l'adjectif et certaines propositions.

i) Du point de vue sémantique, la *modification* interfère, du moins à son origine, avec la *détermination* entendue comme restriction de l'extension dans la *GGR* et la *LAP* de Port-Royal, mais aussi plus globalement avec la *qualification* apportée par l'adjectif. Les variations auxquelles est soumis le contenu conceptuel témoignent de l'absence d'autres notions grammaticales disponibles pour penser la dépendance syntaxique.

ii) Du point de vue de la délimitation fonctionnelle, l'idée d'une addition exprimant une circonstance facultative, attachée initialement au modificatif, se perd. Au départ, le modificatif apparaît bien comme un enrichissement de la structure prédicative, un constituant supplémentaire, ajouté aux deux parties essentielles. Mais à partir de la définition du *complément* comme ajout, introduite par Beauzée, et des transformations faites par Condillac, on peut dire que le *modificatif* se transforme progressivement en un type de mot et se spécialise, avec de nombreuses variantes, pour la désignation de l'adjectif et du participe, entraînant ainsi diverses créations terminologiques pour désigner l'adverbe, conçu dès lors comme un modificatif de modificatif. Cette orientation est due à la conservation, relative, de

qui explique les premières occurrences du terme de complément en relation avec la préposition.

la décomposition du verbe en *être* suivi d'un adjectif ou participe dans la représentation de la structure propositionnelle.

iii) Par ailleurs, du point de vue terminologique, les créations prolifèrent. Ce foisonnement terminologique témoigne de l'abandon progressif du cadre d'analyse syntaxique issu de Port-Royal et des tâtonnements pour lui trouver un substitut, dans les grammaires de la première moitié du 19ème siècle.

© Bérengère Bouard

BIBLIOGRAPHIE PRIMAIRE[41]

— ARNAULD & LANCELOT, 1660 : *Grammaire générale et raisonnée*, Genève : Slatkine Reprints, 1993.

— BEAUZEE, Nicolas, 1767, *Grammaire Générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues,* Paris : J. Barbou, 2 volumes.

— BOINVILLIERS, alias FORESTIER, Jean-Etienne-Judith, 1803 : *Grammaire raisonnée, ou Cours théorique et pratique de la langue française,* Paris : Barbou.

— BONIFACE, Alexandre, 1843 (1829) : *Grammaire Française Méthodique et Raisonnée,* Paris, Delalain, Levrault.

— BUFFIER, le Père Claude, 1709 : *Grammaire françoise sur un plan nouveau,* Paris : N. le Clerc.

— CONDILLAC, Etienne Bonnot, Abbé de, 1775 : *Grammaire* (tome 1 du *Cours d'Etudes pour l'instruction du prince de Parme), Art de raisonner* (tome 2), Parme : Imprimerie royale.

— Abbé DE DANGEAU, 1754 (1694) : *Essais de grammaire*, dans *Opuscules sur la langue française par divers académiciens* édit. scientifique abbé D'Olivet, Paris : B. Brunet.

— DOMERGUE, François Urbain, 1778, *Grammaire françoise simplifiée*, Paris-Lyon : l'Auteur.

—— 1798, *Grammaire générale analytique,* Paris : Ch. Houel.

— DUMARSAIS, César Chesneau, 1729-1756 : *Les véritables principes de la grammaire et autres textes,* édité par Françoise Douay-Soublin, 1987, Paris : Fayard.

— GIRARD, Abbé Gabriel, 1747 : *Les vrais principes de la langue françoise ou la parole réduite en méthode, conformément aux lois de l'usage,* Paris : Le Breton, 2 volumes.

[41] Nous mentionnons la date de l'ouvrage étudié, la première édition étant mentionnée entre parenthèses.

— LEMARE, Pierre-Alexandre, 1835 (1807) : *Cours de langue française,* Paris : L'Auteur.
— LONEUX, Eugène, 1799 : *Grammaire Générale appliquée à la langue française,* Liège : L. Bassenge.
— SICARD, pseudonyme DRACIS, Roch-Ambroise-Cucurron, Abbé, 1806 : *Abrégé de la Grammaire Générale de Mr Sicard ou Leçons élémentaires de Langue Française et de Grammaire Générale* par Charles Ragneau, Tours : Letourmy.
—— 1808 (1798) : *Elemens de Grammaire Générale, Appliqués à la langue française,* Paris : Deterville, 2 volumes.
— SILVESTRE DE SACY, Antoine-Isaac, 1799 : *Principes de Grammaire Générale mis à la portée des enfants et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues,* Paris : Fuchs.
— VANIER, Victor-Augustin, 1827 : *Traité d'analyse logique et grammaticale*, Paris : Garnier.
— 1836, *Dictionnaire grammatical, critique et philosophique de la langue française,* Paris : L'Auteur.
— & LEMARE, BUTET, PERRIER, SCOTT DE MARTINVILLE, etc, 1818-1820 : *Annales de grammaire par la Société Grammaticale de Paris,* tome 1er*,* Paris : Béchet.

BIBLIOGRAPHIE SECONDAIRE

— AUROUX, Sylvain, 1979 : *La sémiotique des Encyclopédistes,* Paris : Payot.
—— 1982 : «Empirisme et théorie linguistique chez Condillac», dans *Condillac et les problèmes du langage* (Actes du colloque Condillac, Grenoble, 9-11 octobre 1980), Paris-Genève : Slatkine, p. 177-219.
—— 1993 : *La logique des idées,* Paris : Bellarmin Vrin.
— & DOUGNAC F., HORDE T., 1982 : «Les premiers périodiques linguistiques français (1784-1840)», *Histoire Epistémologie Langage* IV-1, p. 117-132.
— BACHELARD, Gaston, 1938 : *La formation de l'esprit scientifique,* Paris : Vrin, réédition 2000.
— CHEVALIER, Jean-Claude, 1968 : *Histoire de la syntaxe, naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750),* Genève, Droz, réédition en 2006.
— DOMINICY, Marc, 1982 : «Condillac et les grammaires de dépendance», dans *Condillac et les problèmes du langage* (Actes du colloque Condillac, Grenoble, 1980), Paris-Genève : Slatkine, p. 311-343.

— FOURNIER, Jean-Marie, 1998 : «A propos des grammaires françaises des XVII et XVIIIèmes siècles : le traitement des exemples et des parties du discours», *Histoire Epistémologie Langage* XX/2, p. 127-142.
—— 1994 : *Histoire de la théorie des temps dans la grammaire générale (1660-1811)*, thèse de doctorat, Université Paris7-Denis Diderot, Lille : ARDT.
— LAUWERS Peter & SWIGGERS Pierre, 2005 : «Silvestre de Sacy et la structure de la proposition», dans *Les prolongements de la grammaire générale en France et dans les pays francophones, au 19ème siècle (1802-1870)*, coord. J. Bourquin, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 61-77.
— RABY, Valérie, 2000 : *La proposition dans la Grammaire Générale française (1666-1803)*, thèse de doctorat, Université Paris7-Denis Diderot, Lille : ARDT.
—— 2005 : «Proposition et jugement dans les annales de grammaire : le débat entre Michel de Neuville et Scott de Martinville», dans *Les prolongements de la Grammaire Générale en France au XIXème siècle,* colloque de Besançon 19-21 septembre 2002, presses universitaires de Franche-Comté, p. 135-150.
— REUILLON-BLANQUET, Madeleine, 2005 : «Vive controverse autour du système binaire et du système trinaire *Lemare, Destutt de Tracy,Vanier, Michel, Lemeneur-Doray*», dans *Les prolongements de la grammaire générale en France et dans les pays francophones, au 19eme siècle (1802-1870)*, coord. J. Bourquin, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 151-165.
— ROELANDT, J. et SWIGGERS, Pierre, 1990 : «La modification comme relation sémantico-syntaxique chez Claude Buffier», *Travaux de linguistique et de philologie*, n° 28, p. 64-70.

Étienne Bonnot de Condillac (1715-1780)

Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008, pp. 117-136

L'analyse de la proposition dans la grammaire française traditionnelle : une syntaxe à double directionnalité?

Peter LAUWERS
(FRS-flamand – KULeuven; MoDyCo*, Paris X)*

Résumé. Cette contribution s'inscrit dans la problématique de l'émancipation de la grammaire par rapport à la logique, ou plus précisément, dans l'hypothèse des multiples recompositions des frontières entre grammaire et logique (et sémantique). Elle le fera tout en plaçant la problématique sous un éclairage nouveau, dans la mesure où le rapport entre grammaire et logique est vu comme une coexistence «conflictuelle».
La syntaxe traditionnelle apparaît, en effet, comme foncièrement bidirectionnelle, dans ce sens qu'elle allie une approche *catégorielle ascendante* (= qui focalise la syntaxe des parties du discours) à une approche *descendante* – à l'origine purement *logique* – qui divise la proposition en segments *sémantico-logiques*. La schizophrénie dont elle pâtit se manifeste à travers un certain nombre d'excès et donne lieu à des discontinuités, voire à des conflits internes dans l'analyse. Parallèlement, chez certains auteurs un début de solution émerge, notamment à travers le concept de «groupe de mots» ou par l'introduction d'une perspective fonctionnelle transversale.
Cette étude est basée sur une analyse transversale détaillée et quantifiée d'un corpus de 25 grammaires de référence du français qui représentent le sommet de la production grammaticographique de la première moitié du XX^{e} siècle.

Mots-clés : analyse, fonction, grammaire, groupe de mots, logique, partie du discours, phrase, proposition, 20^{e} siècle

0. INTRODUCTION

Cette contribution s'inscrit dans la problématique de l'émancipation de la grammaire par rapport à la logique, ou plus précisément, dans l'hypothèse des multiples recompositions des frontières entre grammaire et logique (et sémantique). Elle le fera tout en plaçant la problématique sous un éclairage nouveau, dans la mesure où le rapport entre grammaire et logique apparaîtra comme une coexistence conflictuelle, doublée d'une tension entre deux directionnalités dans l'analyse, ascendante et descendante, *au sein même* des grammaires dites «traditionnelles» (ayant pour objet le français). Dans cette optique, la syntaxe traditionnelle apparaît comme étant foncièrement bidirectionnelle, dans ce sens qu'elle allie une approche *catégorielle ascendante* (= qui focalise la syntaxe des parties du discours) à une approche *descendante* – à l'origine purement *logique* – qui divise la proposition en segments sémantico-logiques.

Cette étude est basée sur une analyse transversale détaillée et quantifiée d'un corpus de 25 grammaires de référence du français qui représentent le sommet de la production grammaticographique de la première moitié du XX^e^ siècle (cf. bibliographie en fin d'article[1]). L'analyse du corpus sera précédée d'un bref rappel de la double analyse, telle qu'elle fut pratiquée au XIX^e^ siècle et pendant une bonne part du XX^e^. Celle-ci peut être considérée comme un avatar explicite de la «bidirectionnalité conflictuelle» qui caractérise la grammaire dite traditionnelle[2]. Dans un troisième temps, nous présenterons deux tentatives d'innovation, qui ont essayé de résoudre le problème, avant de conclure.

1. LA DOUBLE ANALYSE : UNE MANIFESTATION PATENTE DE LA BIDIRECTIONNALITE

La question de la bidirectionnalité (conflictuelle) n'est pas nouvelle dans l'histoire de la linguistique. Le problème sous-tend de manière particulièrement nette un exercice scolaire dont Chervel a étudié les avatars successifs : *la double analyse*. La double analyse du XIX^e^ siècle, qui a ses racines dans la grammaire générale du XVIII^e^, est emblématique d'une certaine volonté de découpler grammaire et logique, tout en maintenant la logique dans le cadre de l'enseignement grammatical. En elle se cristallisent deux regards opposés sur la proposition, qui chez Noël et Chapsal prennent la forme de deux livrets séparés, analysant cependant les mêmes textes, pour

[1] Pour les détails chiffrés de notre analyse, voir Lauwers, 2004a.
[2] Pour une analyse épistémologique du concept de *tradition*, voir Neveu; Lauwers, 2007.

"rendre plus sensible la différence qui caractérise ces deux sortes d'analyses" (Noël – Chapsal, 1842, p. 1) :

> La proposition, considérée grammaticalement, a autant de parties qu'elle a de mots. Considérée logiquement, elle n'en contient que trois : le *sujet*, le *verbe*, et l'*attribut*. (Noël – Chapsal, 1833, p. 84)

La double analyse comportait une analyse dite *logique* de la proposition (identification des propositions, suivie du découpage en *sujet* et *attribut*, entraînant parfois la décomposition du contenu verbal: *il dort = il est dormant*) et une analyse dite *grammaticale* qui se bornait à l'identification de la forme (flexion), de la catégorie (partie du discours) et de la fonction des mots, considérés isolément (*le, frère, de*, etc.) :

[1] Analyse logique
A. Analyse de la phrase (complexe)

> reconnaître dans la phrase les propositions et leurs rapports : propositions indépendantes, principales ou subordonnées. (Croisad – Dubois 1935[20], p. 397)

B. Analyse de la proposition: termes de la proposition

[2] Analyse grammaticale
A. Identification de "l'espèce" (= partie du discours)
B. Identification de la forme (modifications)
C. Rôle, fonction, rapports avec les autres mots

Dans le cas de la phrase complexe, on ne fait qu'aligner les mots, sans même séparer les différentes propositions.

Une telle analyse pose un certain nombre de problèmes théoriques, notamment : (1) le découplage systématique de deux perspectives «partielles» qui voile l'interaction entre catégorie et fonction et entre partie et tout (comparez avec l'analyse de Beauzée dans l'*Encyclopédie méthodique*, t. II, p. 193, chez qui les deux perspectives sont encore réunies dans une seule analyse, ce qui permettait de faire le lien entre les parties grammaticales et les touts logiques) ; (2) la juxtaposition de deux analyses qui couvrent chacune l'ensemble de la phrase, mais quand on cherche à les relier, on se heurte à une discontinuité profonde, comme le montre la double série de fonctions nominales. Ainsi, on a des fonctions conçues dans une logique de partie/tout et des fonctions conçues selon des rapports de dépendance, conçus de manière locale et atomiste.

Il se pourrait très bien que cet avatar de la double analyse – avec un chevauchement au niveau de la proposition simple – ait coexisté encore assez longtemps avec ce que Chervel appelle la «nouvelle analyse logique», c'est-à-dire une analyse logique réduite à la seule proposition complexe (cf. Lauwers, 2004a, pp. 116-118). Cette hypothèse mériterait d'être

vérifiée dans un corpus de manuels d'analyse publiés au cours de la première moitié du XX[e] siècle. La 20[e] édition du *Cours complémentaire* de Croisad et Dubois (1935 ; 1898[1] ; refonte : 1911), par exemple, en constitue un témoignage éloquent, même si certaines incohérences dans l'analyse mettent le doigt sur la perméabilité des deux analyses à une époque aussi avancée de son histoire.

Quoi qu'il en soit, même après l'abolition officielle de la double analyse (1910), son esprit a continué à hanter la grammaire française, même en dehors du domaine strictement scolaire, comme nous allons le voir. Car la double analyse n'est que la manifestation patente d'un problème épistémologique fondamental en grammaire traditionnelle, à savoir une tension entre deux approches de la grammaire.

D'une part : une approche *descendante* (" top down ") – à l'origine purement *logique* – qui divise la proposition en segments *sémantico-logiques*.

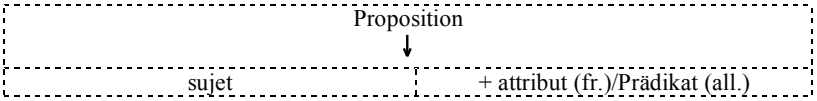

Elle sous-tend l'ancienne *analyse logique* de la proposition. Dès la seconde moitié du XIX[e] siècle, la perspective descendante a fait l'objet d'un processus de délogicisation, qui est allé de pair avec la diversification des termes de la proposition. On a là la transition vers ce que Chervel (1977) a appelé la 'deuxième grammaire scolaire' :

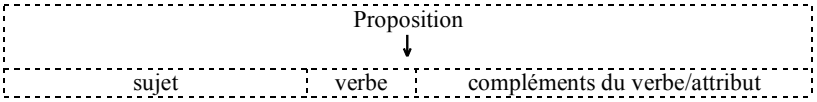

D'autre part: une approche *catégorielle ascendante* (ou " bottom up ") qui considère la syntaxe à travers le prisme des parties du discours.

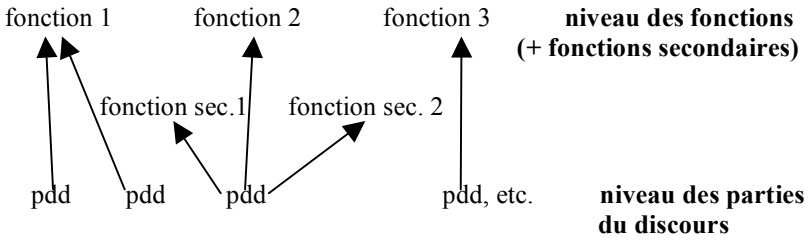

L'approche ascendante part du niveau des mots, classés en parties du discours (catégories, d'où *approche catégorielle*), et en examine

l'emploi (le rôle, la fonction, la place, etc.). Elle correspond à l'*analyse* dite *grammaticale* de Noël et Chapsal.

L'opposition entre les deux approches recèle en réalité un double antagonisme, l'un ayant trait à l'*orientation* de l'analyse (ascendante *vs* descendante), l'autre à sa *nature*: sémantico-logique *vs* catégorielle. Quant à la *nature*, l'opposition entre *sémantico-logique* et *catégoriel* n'est pas tout à fait symétrique, puisque *catégoriel* n'égale pas nécessairement *formel*. En fait, les parties du discours étaient définies à partir d'un ensemble de critères hétérogènes (sémantiques et formels), mais au niveau de la combinatoire syntaxique, elles fonctionnent plutôt comme des entités formelles.

2. LA BIDIRECTIONNALITE CONFLICTUELLE DANS LE CORPUS

La grammaire traditionnelle comporte donc en son sein deux approches de la syntaxe – deux «optiques» – et certaines caractéristiques de la description grammaticale témoignent de façon particulièrement nette de leur impact en ce qu'elles en constituent des excès : (2.1) des analyses sémantico-logiques, dans le cadre du jugement, détachées des propriétés formelles; (2.2.) une approche de la hiérarchie interne de la proposition à travers le prisme des parties du discours, qui fait abstraction des structures intermédiaires. Qui pis est, ces deux optiques donnent lieu à des conflits et à des discontinuités dans l'analyse (2.3.).

2.1. L'EMPREINTE DE L'APPROCHE ASCENDANTE

L'empreinte de l'approche ascendante peut être déduite des indices suivants :

– le plan de la grammaire

Le plan d'une grammaire conçue dans l'esprit de l'approche ascendante se résume prototypiquement à une «morphologie redoublée» (cf. Karabétian, 1998) ou à une simple «morphosyntaxe» :

Morphosyntaxe	Morphologie redoublée	Mixte
pdd1 (morph. + synt.) pdd2 (morph. + synt.) pdd3 (morph. + synt.) ...	pdd1 (morphologie) pdd2 (morphologie) ...	analyse de la phrase
	pdd1 (syntaxe) pdd2 syntaxe) pdd3 (syntaxe) ...	pdd1 (morph. + synt.) pdd2 (morph. + synt.) pdd3 (morph. + synt.) ...

Corollairement, dans ces trois types de grammaires très peu de pages sont consacrées à la syntaxe de la phrase conçue indépendamment de la syntaxe des parties du discours (voir Lauwers, 2004a, p. 128).
– l'absence d'une section consacrée à l'analyse de la proposition en fonctions et la présence de titres comme *syntaxe / fonction de X*, X étant une partie du discours, par exemple «La syntaxe» chez Michaut & Schricke, qui comprend les sections suivantes: [XVIII] *Les mots dans la proposition* ; [XIX] *Syntaxe des noms* ; [XX] *Syntaxe des adjectifs non-qualificatifs* ; [XXV] *Syntaxe des pronoms* ; [XXVIII] *Syntaxe des verbes* ; etc.
– au niveau microstructurel du texte : l'attribution de fonctions à des mots dans le cadre de la proposition (p.ex. «le nom est sujet») ou une définition de la syntaxe sans référence au concept de *phrase*
– une approche sélective dans l'analyse des exemples : par exemple, dans *le grand arbre sera abattu*, *arbre* est appelé sujet, et non pas le groupe *le grand arbre.*

2.2 L'EMPREINTE DE L'APPROCHE DESCENDANTE

La perspective descendante aborde les fonctions syntaxiques à partir de la segmentation sémantico-logique de la proposition, ce qui débouche au XIX^{e} siècle sur une bipartition (logique) de la phrase, et, plus tard, sur l'identification de blocs sémantiques (sujet, complément d'objet, complément circonstanciel, etc.), dont la délimitation et la définition restait très souvent une affaire purement sémantique.

Dans ce qui suit, nous allons commenter les six indices les plus visibles de cette approche. Notons que les *figures grammaticales* (*ellipse*, *syllepse*, *inversion* au sens large et *pléonasme*) n'ont pas été prises en considération ici, car elles ne font pas nécessairement référence à la proposition complète.

(a + b) La **décomposition** du verbe fini (*dort* → *est dormant*) pour satisfaire à la structure du jugement, ce qui allait de pair avec une opposition terminologique entre ***verbe substantif*** (*être*) et ***attributif*** (= tout autre verbe que *être*). À l'exception de Damourette et Pichon, la décomposition a disparu du corpus. On en trouve cependant encore quelques échos chez les Le Bidois (T1, pp. 376, 410), Haas (1909, pp. 60; 241; *Verbum substantivum*; *Merkmalsvorstellung* = adjectif *ou* verbe) et, surtout, chez Wartburg & Zumthor (1947, p. 8). Ce constat confirme l'importance de la nomenclature de 1910 qui marqua la fin officielle de la décomposition (Chervel, 1995, pp. 250-254; 1977; Vergnaud, 1980). On remarquera le contraste avec l'état des lieux dressé par Sudre en 1906, qui devait encore faire état de l'étonnante actualité de la décomposition[3], que l'introduction

[3] On a l'impression que la décomposition fut abandonnée beaucoup plus tôt en Allemagne. À en croire le grammairien Bauer, la théorie ne jouait déjà plus un rôle de première impor-

d'éléments de grammaire historique dans les grammaires n'avait pas réussi à bannir. Elle

> est encore, pour certains d'entre nous, comme un dogme; on m'a cité certains établissements, notamment des lycées de jeunes filles, où quiconque ne l'accepte pas et regardé comme hérétique, comme digne de l'excommunication majeure. (Sudre 1906, p. 112)

Il aurait fallu plus d'espace pour exposer ici le plaidoyer de Damourette & Pichon (V4, pp. 30-37; V3, pp.184-185) en faveur de ce qu'ils appellent la «décomposition logique» (V3, p. 184) impliquant un «participe implicite» (V3, p. 185 ; voir Lauwers 2004a, pp. 139-141).

(c) La décomposition du verbe est dictée par la volonté de réduire toute structure phrastique à la structure canonique du jugement. Or celle-ci peut s'imposer sans qu'elle aboutisse nécessairement à une décomposition du contenu verbal. La **bipartition «logique»** de la phrase est encore attestée chez quatre auteurs étrangers (Engwer, Regula, de Boer, Sonnenschein), et, plus ou moins implicitement, chez Clédat (1896, p. 2) :

sujet	prédicat	niv. 1
+ complément	+ complément	niv. 2

Chez les autres auteurs, majoritairement français, elle a cédé le pas devant d'autres analyses plus proches des structures grammaticales.

— tantôt elle est encore présente au second plan, à côté d'une analyse *ternaire* «délogicisée» (cf. infra)

— tantôt elle a disparu en faveur d'un schéma *binaire* délogicisé, où le prédicat est remplacé par le *verbe*, aboutissant donc à une structure *sujet + verbe*.

Au sein de l'analyse ternaire, trois variantes peuvent être distinguées :

(i) une analyse ternaire unilatérale (sujet – verbe – attribut)

Dans ce type d'analyse, la proposition est divisée en trois composantes essentielles. Or, la tripartition n'envisage que l'attribut du sujet, qui se trouve dissocié par là des autres compléments du verbe, qui, eux relèvent d'un niveau d'analyse inférieur.

(ii) une (tendance à une) analyse ternaire homogène (Radouant, Dauzat, Damourette & Pichon), quoique l'assimilation entre le complément et l'attribut ne soit jamais complète (sujet – verbe – X, X étant un attribut ou un complément)

(iii) une analyse ternaire différenciée, dans laquelle l'attribut est nettement différencié des compléments du verbe (10 auteurs) (sujet – verbe – attribut ; sujet – verbe – compléments).

---

tance vers 1830. Aux alentours de 1880, sa position était encore plus affaiblie (Forsgren 1992, pp. 138, 143). La question mérite étude.

(d) La théorie du **double sujet** dans les constructions impersonnelles (*sujet apparent/grammatical* et *sujet réel/logique*) se trouve encore dans 15 grammaires du corpus. Elle reposait sur un découpage purement sémantique qui se superposait aux formes, ou encore, s'appuyait (tacitement) sur une espèce de transformation qui faisait de la construction impersonnelle une construction personnelle (*Il est venu trois candidats --> Trois candidats sont venus*). Intouchable avant la critique qu'en fit Brunot (1922), cette analyse a cependant du plomb dans l'aile à partir de 1935. Seules 4 des 11 grammaires publiées après 1935 la pratiquent encore, par-fois avec des retouches importantes (p.ex. la théorie des trois sujets de de Boer[4]). Elle est problématisée ou remplacée par de nouvelles hypothèses syntaxiques. Or, même là où elle se maintient, les grammairiens les plus originaux savent apporter une touche personnelle à la théorie, au point que ces retouches peuvent être interprétées comme autant de critiques inavouées face à la doxa. On constate aussi une certaine ouverture aux enjeux sémantico-pragmatiques de la structuration de l'information notamment chez les auteurs allemands (pour une analyse détaillée, voir Lauwers 2004a, pp. 293-304).

(e) L'opposition terminologique ***grammatical / logique*** (ou *réel*) est encore attestée dans d'autres domaines, chaque fois que l'interprétation sémantique proposée ne s'accorde pas avec les marques formelles: le sujet logique de l'infinitif (= le support qui le contrôle) et du participe (le support du participe détaché : *La fête terminée, ...*), l'attribut logique (dans des constructions disloquées reprises par *ce* et dans des phrases comme *La vérité est que....*), etc.

(f) Un autre indice probant de l'analyse descendante et logico-sémantique réside dans les définitions des fonctions syntaxiques basées uniquement sur le contenu qu'elles véhiculent (p.ex. le sujet désigne celui qui fait l'action), à l'exclusion de tout autre critère. Seule une minorité de grammaires (Clédat, Radouant, Michaut, Gougenheim) s'abstient de telles définitions et dans onze grammaires ce genre de définition est proposé pour plus d'un tiers des termes (fonctions syntaxiques) définis.

2.3. BILAN

En somme, l'examen des différents paramètres révélateurs de l'emprise de la visée descendante montre deux choses (pour les résultats par grammaire, voir 2.5.) : les traces de l'ancienne conception *logique* de la proposition se rarifient et cette évolution se poursuit au cours de la première moitié du XX^{e} siècle. L'analyse logique (= descendante) de la proposition avait en effet commencé à se délogiciser pendant la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Cette évolution a entraîné la diversification des fonctions, l'apparition de

[4] De Boer dissocie nettement le «sujet logique» et le «sujet grammatical» de la tradition, ce qui signifie une radicalisation de la conception traditionnelle. Le *sujet logique* devient une fonction syntaxique à part entière, plutôt qu'un dérivé de la fonction sujet.

schémas de phrase ternaires, et corollairement, la promotion du verbe et de ses compléments. Au niveau du verbe, les deux perspectives, descendante et ascendante, coïncident désormais dans la tradition française, où le terme *verbe* renvoie à la fois au mot et à la fonction. Cette évolution met en évidence le rôle constructeur du verbe. Désormais les segments logiques sont remplacés par des segments sémantico-fonctionnels dont le découpage est tributaire du sens qu'ils véhiculent (celui qui fait l'action, l'objet de l'action…). On note donc un certain rapprochement entre les deux perspectives, mais l'analyse des fonctions dans la proposition reste sémantique. Par ailleurs, les fonctions syntaxiques (structurellement complexes) continuent à faire l'objet d'une analyse sélective, fidèle à l'approche ascendante (cf. 2.1.).

2.4. L'ARTICULATION DES DEUX PERSPECTIVES

Si déjà la présence de deux angles d'attaque dans un même modèle mine la cohérence et l'homogénéité de celui-ci, il faut en plus faire état des incohérences qu'ils engendrent. Car, pour être opérationnelle, cette syntaxe bidirectionnelle se devait de bien articuler ses composantes. Tel ne fut pas le cas, comme le montrent un certain nombre de conflits «frontaliers» dans les zones où les deux perspectives entrent en concurrence.

2.4.1. LES «CONFLITS FRONTALIERS»

On peut identifier quatre symptômes de ce mal qui ronge les descriptions traditionnelles et qui se manifeste parfois sans ambiguïté. Les voici :

(1) l'existence de deux termes pour le concept générique de fonction (*terme de la proposition* / *Satzglied* vs *fonction*)

Les *termes* (ou *éléments*) *de la proposition* s'inscrivent dans une logique descendante, qui considère le sujet, le COD, etc. comme des parties d'un tout, à savoir la proposition, d'où *Satzteil* / *-Glied* ou *terme de la proposition*. Le concept de *fonction*, par contre, est lié à une logique ascendante (*fonction, rôle* de tel mot)[5]. Les deux termes n'apparaissent jamais dans le même contexte: l'un est lié à l'analyse de la proposition, l'autre aux parties du discours[6]. Dans sa forme la plus pure, l'opposition des termes est ancrée macrostructurellement dans le plan de la grammaire, notamment dans les grammaires à plan «mixte» : le *terme de la proposition* est rattaché au chapitre sur le découpage de la proposition, alors que la *fonction* apparaît dans les sections consacrées à l'emploi des parties du discours. Dans les autres grammaires, l'un des deux termes apparaît sporadiquement, tan-

[5] Dans les exercices d'analyse, la *fonction* ressort de l'analyse *grammaticale*, le *terme* de l'analyse *logique*. Noël – Chapsal se servent du terme général de *partie (logique)* dans l'analyse *logique* (Noël – Chapsal 1842, p. 3). L'analyse *grammaticale*, plus précise, parle des *fonctions* des mots (Noël – Chapsal 1841, pp. 5, 7-16).

[6] Ce constat a également été fait par Vergnaud (1980, p. 60).

dis que l'autre a un ancrage plus net. Au cours de la période étudiée, on constate néanmoins que le terme de *fonction* parvient à faire irruption dans l'analyse descendante de la proposition, à tel point qu'après la Seconde Guerre mondiale un tournant semble s'être opéré dans le corpus: le terme *fonction* l'emporte désormais sur le paradigme *terme* (de Boer, Galichet). Ce dernier semble même avoir disparu pour de bon chez Cayrou – Laurent – Lods (1948, p. 331).

(2) la coexistence de deux conceptions du *complément* (sémantique et catégorielle)

Pris au sens sémantico-fonctionnel du terme, le *complément* n'impose pas de contraintes sur les formes qui le réalisent. Est *complément* tout élément qui en complète un autre. La conception dominante, en revanche, assigne au *complément* un domaine d'application plus restreint. Le complément y est lié à une certaine catégorie grammaticale (partie du discours), à savoir le (pro)nom; c'est la conception catégorielle. Dans cette acception, le complément est nécessairement un nom (ou pronom), ne s'accorde pas et est parfois introduit par une préposition. Les compléments classiques répondent à ces trois critères : *compléments (déterminatif) du nom* (p.ex. le chauffeur *du ministre*), *complément d'objet (direct* ou *indirect)* et *complément circonstanciel*[7].

Les grammaires des années 20 et 30 témoignent de l'affrontement de ces deux conceptions du *complément*. Larousse, Radouant (1922, p. 41) et Michaut & Schricke vont jusqu'à le thématiser explicitement:

> Ces compléments peuvent être des mots divers, noms, pronoms, adjectifs, infinitifs, adverbes, ou même des propositions. [...] Mais, en général, on réserve le nom de complément aux noms et aux pronoms. (Michaut & Schricke 1934, p. 14)

Cette situation devait mener inévitablement à des contradictions qui mettent en évidence le caractère schizophrène de la plupart de ces grammaires. Ainsi en est-il du traitement de l'*épithète* chez Radouant (1922, p. 42 *vs* p. 148) : *épithète* dans le paragraphe sur l'adjectif (conception catégorielle), l'adjectif devient *complément du nom* (conception sémantico-logique) dans le chapitre consacré à l'analyse de la proposition en fonctions (conception sémantico-logique; perspective descendante). Même scénario chez Michaut & Schricke (1934, p. 16 *vs* pp. 269-270), mais appliqué à l'*apposition*. L'*apposition*, qui dans l'analyse de la proposition est un simple *complément du nom*[8] (de type indirect; donc un sous-type), constitue une catégorie à part entière dans les paragraphes consacrés aux fonctions du nom, par opposition au *complément du nom*.

(3) la coexistence de deux classements du complément (*complément du sujet, du COD*, ... vs *complément du nom*, ...).

---

[7] Même le *complément circonstanciel* est censé y répondre, ce qui donne lieu à une tension avec la catégorie adverbiale (cf. Lauwers 2004a, pp. 356-358).

[8] L'*épithète*, elle, est toujours dissociée du *complément du nom*.

Dans le passage suivant, on note un glissement très subtil de l'un à l'autre :

> chaque élément de la phrase: sujet, etc., peut être complété par des compléments secondaires: compléments du nom, compléments de l'adjectif, compléments de l'adverbe. (Bruneau – Heulluy 1937, p. 85)

Dans la *Grammaire Larousse* (1936, pp. 70-71), on tient à identifier les têtes de syntagmes, qui apparaissent en effet comme le chaînon manquant entre les deux classements :

> Le sujet, l'attribut, le verbe et ses compléments sont les éléments fondamentaux de la proposition. Un des mots que l'on retrouve le plus souvent dans les fonctions de sujet, d'attribut ou de complément du verbe, le nom, peut de son côté être précisé par des compléments.

(4) le fait que les mêmes étiquettes désignent tantôt les groupes (nominaux) complets (analyse «totalisante»), tantôt les seules têtes (analyse 'sélective').

On retrouve ici l'opposition entre la série «grammaticale» et la série «logique» des fonctions, si typique de la double analyse. Grevisse (1936, p. 111) la maintient explicitement :

> le premier [= sujet grammatical] est le mot sujet sans les mots qui l'accompagnent; le second [= sujet logique] est l'ensemble du mot sujet et de tous les mots qui l'accompagnent. — On peut distinguer de même l'attribut grammatical de l'attribut logique, le complément direct grammatical du complément direct logique, etc.

Dans le même sens, Regula (1931, pp. 40-41) et Engwer (1926, p. 44) distinguent le *Subjekt* (et le *Prädikat*) du *Gesamtsubjekt* (*Gesamtprädikat*) ou *Subjekt* (*Prädikat*) *in weiterem Sinne*.

Si ces auteurs sont encore conscients du problème, il y en a d'autres qui n'explicitent pas la coexistence des deux séries de fonctions. Il s'ensuit que les termes *sujet*, etc. ne couvrent pas toujours la même réalité d'un chapitre à l'autre. Dans certaines grammaires (notamment les grammaires à plan mixte) qui traitent deux fois des fonctions – une fois dans les parties du discours et une fois dans la partie consacrée à l'analyse de la proposition, ce flottement est ancré dans le plan de la grammaire. Ainsi, chez Bruneau & Heulluy (1937, pp. 68-88 *vs* 163), les fonctions nominales reçoivent une interprétation «totalisante» dans le chapitre consacré à l'analyse de la proposition, alors que sous le nom il est question des *fonctions du nom*, formulation qui trahit une approche sélective qui n'envisage que les têtes de syntagme.

2.4.2. DISCONTINUITES

Les contradictions que nous venons de relever montrent que l'analyse de la phrase est minée par une discontinuité profonde, ce qui est confirmé par le peu de soin qu'on accorde à l'interface entre le niveau des parties du discours et celui des fonctions. Cette interface – qui précise que le nom (on dirait de nos jours le SN), par exemple, peut être sujet ou COD, ou inversement, que la fonction de sujet peut être remplie par un nom, un infinitif, etc. – est encore inexistante ou nettement incomplète dans une grammaire sur cinq. En outre, on note l'absence de concepts intermédiaires tel le syntagme (ou groupe de mots), malgré quelques louables tentatives, comme nous le verrons sous 3.1. La quasi-totalité des grammaires[9] ne thématisent pas non plus l'idée de récursivité, ne fût-ce qu'au sens non procédural du terme («un complément peut être complété par un autre complément»), ce qui pose bien sûr des problèmes pour l'analyse des structures plus complexes. On peut voir dans l'absence d'un principe analogue à la récursivité la preuve d'une focalisation locale et atomiste des faits de syntaxe, ou, en d'autres mots, l'absence d'une visée holistique, totalisante de la structure phrastique. La grammaire traditionnelle entrevoit donc des relations syntaxiques isolées, impliquant deux éléments, mais ne situe pas explicitement ces relations par rapport aux niveaux inférieurs et supérieurs de la hiérarchie phrastique. On a donc

Y-x et X-z (deux rapports de dépendance : x est complément de Y, z est complément de X)

mais non pas

Y-
X
-z (chaîne de deux rapports de dépendance : z est complément de x, qui à son tour complète Y)

En définitive, faute de concepts intermédiaires, la grammaire traditionnelle insère directement les mots dans la proposition avec ses parties sémantico-logiques.

2.5. LES RAPPORTS DE FORCE DES DEUX APPROCHES DANS CHACUNE DES GRAMMAIRES DU CORPUS

Si, de façon globale, la présence des deux perspectives antagonistes est très nette dans le corpus, on note des différences considérables d'une gram-

[9] Pour quelques rares exceptions, voir Lauwers (2004a, pp. 159-163).

maire à l'autre. En gros, on peut distinguer trois profils de grammaires (seul le premier auteur a été mentionné) :

(1) des grammaires dans lesquelles l'une des deux perspectives est nettement dominante (les rapports de forces sont donc inversement proportionnels) :

– à dominante ascendante (tradition française) : Wartburg, Lanusse, Michaut, Dauzat, Bloch, Strohmeyer, Larousse, Le Bidois

– à dominante descendante (tradition germanique) : Regula, Sonnenschein

(2) des grammaires qui incorporent les «vices» des deux approches : Radouant, Bruneau, Grevisse, Cayrou, Plattner et Clédat ; avec quand même une perspective dominante : D&P ; De Boer ; Haas

(3) des grammaires qui semblent s'acheminer vers une solution au problème : Galichet, Ulrix, Brunot, Engwer, Gougenheim.

3. LES TENTATIVES DE RAPPROCHEMENT DES DEUX PERSPECTIVES

Jusqu'ici nous avons insisté sur l'existence de deux perspectives antagonistes au sein de la grammaire, qui s'opposent à la fois du point de vue de leur directionnalité et de leur nature et qui passent en quelque sorte l'une à côté de l'autre sans s'intégrer, laissant en friche le champ qui sépare le mot des parties de la phrase. On note cependant çà et là des tentatives qui remédient en partie à ce problème. Deux innovations méritent d'être citées ici : (3.1.) la notion de «groupe de mots» et l'établissement de (3.2.) classes fonctionnelles transversales (adjectivales, adverbiales, etc.).

3.1. LA NOTION DE GROUPE DE MOTS

Prenons l'exemple de la grammaire de Ulrix, avec Grevisse, le seul auteur belge du corpus. Publiée en 1909 par un professeur d'université (à Liège), cette grammaire offre une description très moderne des groupes de mots, s'inspirant manifestement de la *Wortgruppenlehre* de John Ries, par le biais de Bourquin & Salverda de Grave (1901)[10]. Dans la phrase

> *Le bon élève étudie ses leçons*, on distingue, à côté de l'idée simple *étudie* exprimée par un seul mot, les idées complexes *le bon élève* et *ses leçons* rendues chacune par un groupe de mots.
> L'étude de la proposition doit commencer par celle des **groupes de mots**.
> Ce n'est qu'après qu'on pourra aborder l'étude des **termes de la proposition**. (1909, p. 98)

[10] Pour une analyse métathéorique des applications des idées de Ries, voir Lauwer, 2004b.

Cette idée est élaborée dans une section intitulée «groupes de mots» (Ulrix 1909, pp. 99-103) :

> [§115] «Les mots dont l'idée peut être complétée ou déterminée par d'autres mots et qui peuvent ainsi constituer le noyau d'un groupe de mots, sont : le *substantif*, le *pronom*, *l'adjectif qualificatif* et *l'adverbe*». (Ulrix 1909, p. 99)
>
> [§116] Un substantif ou un mot employé substantivement peut être déterminé par : [...]
>
> [§117] Un pronom peut être déterminé par : [...]
>
> [§118] Un adjectif qualificatif ou un participe employé adjectivement peut être déterminé par [...]
>
> [§119] Un adverbe peut être déterminé par : [...]

Or, à l'exception de quelques grammaires (Ulrix, Gougenheim, Cayrou – Laurent – Lods, et dans une moindre mesure Lanusse & Yvon), les termes de «groupe» ou «groupe nominal» n'apparaissent que très sporadiquement et sans qu'on puisse y attribuer une quelconque structure interne stable (p.ex. Le Bidois, Dauzat), ou encore, ne sont pas vraiment élaborés. Dans ce dernier cas, il arrive qu'on les repère dans l'un ou l'autre titre, mais sans explication aucune, ou encore, qu'on les trouve expliqués à un endroit «clé», mais sans que le concept soit jugé digne de figurer dans un (inter)titre. Bref, aussi prometteuses que soient ces innovations, il n'en reste pas moins qu'elles sont le plus souvent peu systématiques et mal intégrées. Il s'ensuit qu'elles ne sont pas vraiment opérationnelles, d'autant plus que l'interface avec les fonctions n'est pas vraiment envisagée et que tous les syntagmes ne sont pas reconnus comme tels. Ainsi, les syntagmes adjectival et adverbial font défaut ; le syntagme verbal, s'il est reconnu, ne contient pas le COD.

3.2. UNE PERSPECTIVE FONCTIONNELLE TRANSVERSALE

En outre, cinq grammaires du corpus se signalent par l'introduction d'une perspective fonctionnelle transversale. Elles reconnaissent un certain nombre de classes fonctionnelles qui regroupent des structures de complexité formelle variable, c'est-à-dire des mots (p.ex. *bien*), des mots qui ont changé de partie du discours (p.ex. *il chante faux*), des locutions (figées), des groupes de mots (non figés) (p.ex. *pendant le week-end*) et des propositions (p.ex. *quand il sera reparti*). Ainsi, chacune de ces structures remplit une même fonction, en l'occurrence celle de *complément circonstanciel*.

Ces classes sont fondées sur les fonctions prototypiques des principales parties du discours, ce qui montre qu'elles combinent une dimension catégorielle et fonctionnelle. On a ainsi des éléments adjectivaux, nominaux, etc. Le fondement de ces classes «fonctionnelles» varie d'un auteur à

l'autre. Certains auteurs comme Galichet (*espèces grammaticales*), Damourette & Pichon (*valence*, conférée par *ipsivalence, équivalence* ou *convalence*) et Haas (*Vorstellungen* 'représentations') y attribuent une assise sémantique et/ou psychologique, alors que d'autres comme Sonnenschein (*équivalents*) et de Boer (*substantivaux, adjectivaux*, etc.), optent pour une interprétation plutôt syntaxique (fonctionnelle). Enfin, quelques grammaires s'en tiennent aux subordonnées, ce qui est tout sauf une innovation.

Quant à l'origine de cette perspective innovatrice, on notera l'importance des *catégories imaginatives* de Sechehaye, qui ont été approfondies épistémologiquement par Galichet et désémantisées (en partie) par de Boer, sans doute sous l'influence de Sandfeld. Sonnenschein, pour sa part, se réfère à une approche (sémantico-) fonctionnelle générale, née du besoin d'embrasser par une terminologie stable un ensemble de catégories linguistiques codées différemment d'une langue à l'autre. Rappelons que Sonnenschein fut l'artisan d'une nomenclature unifiée. Haas, quant à lui, inscrit les catégories fonctionnelles dans le cadre de la psychologie représentationniste (complétée par des vues nouvelles, issues des recherches psychopathologiques). On peut supposer que le point de vue psychologisant a facilité le regroupement de structures et de catégories en un nombre restreint de catégories ressenties comme fondamentales. Quant à Damourette et Pichon, il est permis de voir dans leur proposition le fruit d'une réflexion originale, à moins que ce soient les *catégories imaginatives* de Sechehaye qui les ont influencés.

3.3. UNE PROGRESSION TATONNANTE

Ces deux innovations, qui sont élaborées de façon indépendante, prolongent (vers le haut) l'analyse ascendante et catégorielle, mais pas de la même manière. Le *groupe de mots* naît de la combinatoire des parties du discours (il est donc basé sur la structure intrasyntagmatique), alors que la perspective fonctionnelle – assez souvent psycho-sémantique – transversale est fondée sur la fonction prototypique des principales parties du discours. On a là deux types de concepts «intérmédiaires» qui cherchent à combler le fossé qui sépare les deux syntaxes, celle des mots et celle des parties de la proposition, qui à la suite de la délogicisation et la diversification de l'analyse descendante s'étaient déjà rapprochées un peu. Toutefois, le manque de systématicité et d'intégration qu'on a dû constater donne à croire que les deux concepts, celui de groupe et de classe fonctionnelle transversale, semblent être des produits spontanés, nés des tâtonnements des grammairiens à la recherche d'une solution à un problème épistémologique profond, en dehors de tout cadre théorique qui leur aurait pu servir de modèle à implémenter. Seul le structuralisme genevois (par le biais du concept de *transposition* et des *catégories imaginatives* de Sechehaye) trouve un certain écho dans le corpus.

4. CONCLUSION

Pour bien comprendre le fonctionnement de la grammaire traditionnelle, il faut, selon nous, la considérer à la lumière d'une tension entre deux approches antinomiques, qui étaient toujours présentes jusqu'à un certain degré et qui donnaient lieu à des conflits et à des discontinuités.

Cette bidirectionnalité apparaît sans ambiguïté dans la double analyse (qui se maintient), mais aussi dans les principales grammaires de référence de la première moitié du XX^{e} siècle. Elle constitue en outre un cadre propice à la comparaison de traditions grammaticales nationales, un aspect que nous n'avons pas pu aborder ici (voir Lauwers, 2005).

Si la linguistique moderne a cherché à unifier l'analyse de la phrase – pensons à l'analyse en constituants immédiats (analyse descendante, continue et formelle, mais reposant sur les catégories) et aux syntaxes de type catégoriel (basées sur les catégories lexicales) –, il n'en reste pas moins que la double directionnalité, éventuellement découplée de la problématique sens/forme, continue à poser des problèmes de nos jours. Ainsi, le sujet passe à la fois pour un complément du verbe (à la lumière de la sélection et du principe de l'endocentricité) et un constituant solidaire avec le groupe verbal dans une structure bipartite. La double directionnalité réapparaît aussi dans la discussion sur la définition de la phrase, la phrase pouvant être définie comme l'unité du discours (domaine d'effet des modalités de phrase) ou comme le «plafond» d'une certaine organisation structurelle interne (qui exclut les mots-phrases) (cf. Riegel *et al.* 1994). Enfin, plus récemment, une tension s'est installée entre le concept de *construction* et celui de catégorie (comme composante d'une construction), ce qui a amené Croft (2001) à abandonner la notion de partie du discours hors construction.

© Peter Lauwers

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. Corpus

— AN., auteur présumé : Hermant, A., 1932 : *Grammaire de l'Académie française*, Paris : Firmin-Didot.

— BLOCH O.; GEORGIN R., 1937 : *Grammaire française*, Paris : Hachette.

— BRUNEAU CH.; HEULLUY M., 1937 : *Grammaire pratique de la langue française*, Paris : Delagrave.

— BRUNOT Ferdinand, 1922 : *La pensée et la langue*, Paris : Masson.

— CAYROU G.; LAURENT P.; LODS J., 1948 : *Le français d'aujourd'hui*, Paris : Colin.
— CLEDAT L. 1896 [1908[4]] : *Grammaire classique de la langue française*, Paris : Le Soudier.
— DAMOURETTE J.; PICHON E., 1927-1952 : *Des Mots à la Pensée*, Paris : d'Artrey.
— DAUZAT Albert, 1947 : *Grammaire raisonnée de la langue française*, Lyon : IAC.
— DE BOER C., 1947 : *Syntaxe du français moderne*, Leyde : Universitaire Pers Leiden.
— ENGWER TH.; LERCH E., 1926 : *Französische Sprachlehre*, Bielefeld-Leipzig : Velhagen & Klasing.
— GAIFFE F. *et al.*, 1936 : *Grammaire Larousse du XXe siècle*, Paris : Larousse.
— GALICHET G., 1947 : *Essai de Grammaire psychologique*, Paris : Bourrelier.
— GOUGENHEIM G., 1938 : *Système grammatical de la langue française*, Paris : d'Artrey.
— GREVISSE M., 1936 : *Le Bon Usage*, Gembloux : Duculot.
— HAAS J., 1909 : *Neufranzösische Syntax*, Halle : Niemeyer.
— LANUSSE M.; YVON H., 1914-1926 : *Cours complet de Grammaire française*, Paris : Belin. [ouvrage examiné : *Grammaire complète*, à l'usage des classes de grammaire et des classes supérieures (1921)]
— LE BIDOIS G.; LE BIDOIS R., 1935-1938 : *Syntaxe du français moderne*, Paris : Picard.
— MICHAUT G.; SCHRICKE P., 1934 : *Grammaire française*, Paris : Hatier.
— PLATTNER PH., 1899-1908 : *Ausführliche Grammatik der französischen Sprache*, Karlsruhe : Bielefeld.
— RADOUANT R., 1922 : *Grammaire française*, Paris : Hachette.
— REGULA M., 1931 : *Französische Sprachlehre auf biogenetischer Grundlage*, Reichenberg : Stiepel.
— SONNENSCHEIN E.A., 1912 : *A New French Grammar*, Oxford : Clarendon Press.
— STROHMEYER F., 1921 : *Französische Grammatik auf sprachhistorisch-psychologischer Grundlage*, Leipzig-Berlin : Teubner.
— ULRIX E., 1909 : *Grammaire classique de la langue française contemporaine*, Tongres : Vranken-Dommershausen.
— VON WARTBURG W.; ZUMTHOR P., 1947: *Précis de syntaxe du français contemporain*, Bern : Francke.

B. Autres ouvrages cités

— BOURQUIN A.; SALVERDA DE GRAVE J.-J., 1901 : *Grammaire française à l'usage des Néerlandais*, Leyde : Kapteijn.

— CHERVEL ANDRE, 1977 : *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français, histoire de la grammaire scolaire*, Paris : Payot [1982[2]].
— CHERVEL A., 1992-1995 : *L'enseignement du français à l'école primaire. Textes officiels concernant l'enseignement primaire de la Révolution à nos jours. T1, 1791-1879; T2, 1880-1939; T3, 1940-1995,* Paris : INRP Economica.
— CROFT W., 2001 : *Radical Construction Grammar: Syntactic Theory in Typological Perspective*, Oxford : Oxford University Press.
— CROISAD; DUBOIS, 1935[20] : *Cours de Langue Française. Cours complémentaire*, Paris : Hatier[11]. [sans prénoms]
— FORSGREN K.-A., 1992. : *Satz, Satzarten, Satzglieder, zur Gestaltung der deutschen traditionellen Grammatik von Karl Ferdinand Becker bis Konrad Duden (1830-1880)*, Münster : Nodus Publikationen.
— KARABETIAN E.S., 1998 : [Plusieurs notices] in : COLOMBAT B.; LAZCANO E. (éds.), 1998 : *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques*. Tome 1. Paris : SHESL.
— LAUWERS, P. 2004a. *La description du français entre la tradition grammaticale et la modernité linguistique. Etude historiographique et épistémologique de la grammaire française entre 1907 et 1948*. Leuven/Paris/Dudley: Peeters. [Orbis Supplementa 24; 777p.]
——, 2004b : «John Ries et la Wortgruppenlehre. Une tradition allemande de renouveau syntaxique», *Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft*, 14, 2, p. 203-250.
——, 2005 : «La description syntaxique du français à travers le prisme des traditions grammaticales française et allemande», in : J.-CL. BEACCO; J.L. CHISS; F. CICUREL; D. VERONIQUE : *Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues*, Paris : P.U.F., pp. 47-67.
— NEVEU F.; LAUWERS P., 2007 : «La notion de tradition grammaticale et son usage en linguistique française», *Langages*, n° 167, p.7-26.
— NOËL F.-J.; CHAPSAL CH.-P., 1833 [1824[1]] : *Nouvelle Grammaire française. Sur un plan très méthodique, avec de nombreux exercices d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation, tirés de nos meilleurs auteurs, et distribués dans l'ordre des règles*, Paris : Maire-Nyon/Roret.
— NOËL F.-J.; CHAPSAL CH.-P., 1841 : *Leçons d'analyse grammaticale, contenant 1°, des préceptes sur l'art d'analyser, 2°, des exercices et des sujets d'analyse grammaticale gradués et calqués sur les préceptes, suivis d'un programme de questions sur la première partie de la nouvelle grammaire française*, Bruxelles : Société nationale.
— NOËL F.-J.; CHAPSAL CH.-P., 1842 : *Leçon d'analyse logique contenant 1°, des préceptes sur l'art d'analyser 2°, des exercices et des sujets d'analyse logique gradués et calqués sur les préceptes, suivis d'un*

[11] Les premiers avatars de cette grammaire remontent à 1898. Le cours complémentaire a été refondu en 1911, en vue de la 7e édition (selon le catalogue de la BN).

programme de questions sur la seconde partie de la nouvelle grammaire française, Bruxelles : Société nationale.
— RIEGEL M.; PELLAT CHR.; RIOUL R., 1994. : *Grammaire méthodique du français*, Paris : P.U.F.
— SUDRE L., 1906 : «Des nomenclatures grammaticales», *Conférences au Musée pédagogique. L'enseignement de la grammaire*, Paris : Imprimerie nationale, p. 101-128.
— VERGNAUD J., 1980 : «La genèse de la nomenclature de 1910 et ses enseignements», *Langue française* 47, p. 48-75.

GRAMMAIRE
GÉNÉRALE,
OU
EXPOSITION RAISONNÉE
DES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES
DU LANGAGE,

Pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues.

Par M. BEAUZÉE *de la Société royale des sciences & arts de Metz, des Sociétés littéraires d'Arras & d'Auxerre, professeur de Grammaire à l'Ecole royale militaire.*

TOME PREMIER.

A PARIS,
De l'imprimerie de J. BARBOU, rue & vis-à-vis la grille des Mathurins.
M DCC LXVII.

Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008, pp. 137-146

La structure élémentaire de l'énoncé dans la syntaxe d'André Martinet

Remi JOLIVET
Université de Lausanne

Résumé. La syntaxe générale développée par André Martinet est mal connue et rarement discutée. Elaborée en pleine cohérence avec une définition stricte de la notion de «langue» et une conception de la linguistique comme champ de recherche autonome, elle ne s'inféode ni à la psychologie ni à la logique et récuse tout universel non déductible de la définition de la langue. Aussi fréquente soit-elle, l'existence d'un prédicat n'est pas un universel, moins encore celle d'un sujet et la structure sujet-prédicat n'est qu'un cas particulier de formation de l'énoncé minimum qui n'existe pas obligatoirement dans toutes les langues. Cette contestation du statut universel de ces notions n'empêche pas d'en donner une définition générale, valable pour toutes les langues où elles sont applicables. C'est dans le processus d'actualisation — également redéfini — qu'il faut chercher l'explication de la fréquence, dans les langues du monde, d'une construction bipartite de l'énoncé minimum.

Mots-clés. actualisation; André Martinet; énoncé minimum; prédicat; sujet; syntaxe fonctionnelle.

Les contributions d'André Martinet à la phonologie synchronique et diachronique et à l'élaboration d'une linguistique générale, structurale et fonctionnelle, sont bien connues. On sait moins, peut-être, hors du cercle de ceux qui bénéficièrent de son enseignement, que son intérêt pour l'étude de la fonction significative se traduisit, dès 1950, par un article sur l'opposition verbo-nominale et que Martinet n'a pas cessé, depuis cette date, de développer ce versant de l'analyse linguistique. Ses réflexions ont été reprises et synthétisées dans *Syntaxe générale* en 1985. L'ouvrage est épuisé et n'a pas été réédité. Cette destinée éditoriale, qui contraste fortement avec celle des *Eléments de linguistique générale* ou même de *l'Economie des changements phonétiques*[1], est emblématique du faible écho, jusqu'à ce jour, des conceptions de Martinet en matière de syntaxe au sens large du terme. Les raisons en sont multiples. La parcimonie dont fit preuve Martinet en matière de création terminologique a pu jouer un rôle. Dès lors que les termes «sujet» et «prédicat» sont employés et que le discours ne s'accompagne pas des attraits d'une formalisation on risque de penser qu'il ne peut rien y avoir de bien nouveau. Mais ce qui a surtout compté c'est la prégnance d'autres approches (générativiste; énonciative) qui conçoivent autrement la syntaxe. Pour Martinet la syntaxe (n')est (que) ce chapitre de la présentation d'un système linguistique qui expose «par quels moyens les rapports qui existent entre les éléments d'une expérience (…) peuvent être marqués dans une succession d'unités linguistiques de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience» (*Syntaxe générale*, p. 40), c'est-à-dire, formellement, comment les classes de monèmes se relient les unes aux autres dans un énoncé.

Avant d'examiner comment Martinet conçoit la structure de l'énoncé – plutôt que la structure de la proposition – il n'est pas inutile de préciser que l'analyse linguistique, préalable à la rédaction du chapitre consacré à la syntaxe d'une langue, s'inscrit dans un cadre général dont il faut relever au moins quatre caractéristiques. Je le fais ici sans excès de précaution: il y aurait des nuances à apporter.

- L'affirmation de l'autonomie d'une approche linguistique qui, d'une part, ne saurait se confondre avec la logique ou la psychologie, d'autre part privilégie «les emplois de la langue hors situation» :

> [...] l'idéal de la communication humaine [...] est de se suffire à elle-même. Cet idéal trouve son expression dans les emplois de la langue hors situation. (...) C'est en se référant à des emplois hors situation de la langue que l'on peut définir la syntaxe normale. (*Langue et fonction*, 1962, p. 76)

D'où le recours à des exemples du genre *Les chiens de la voisine mangent la soupe*, qui peuvent faire sourire si on n'en comprend pas la légitimité.

[1] Le premier titre régulièrement réédité entre 1960 et 2003, le second qui a connu une nouvelle édition en 2004, un demi-siècle après la première. Sans parler des traductions !

- Une définition très restrictive, «pauvre», de la «langue», en tant qu'objet du linguiste, réduite à la double articulation de la linéarité de l'énoncé en unités à fonction significative (monèmes) et unités à fonction distinctive (phonèmes), ce qui laisse bien des aspects de côté (l'intonation...) mais présente l'avantage de ne postuler, hors du cadre «stipulé», aucune restriction formelle a priori, aucun universel.

- En contraste et en complément avec la «sévérité» des restrictions précédentes, l'affirmation d'une «économie» du fonctionnement linguistique tendant à un équilibre entre coût de l'expression et bénéfice fonctionnel. C'est cet aspect qui relie la «langue» et les conditions concrètes de son utilisation.

- Enfin, la stricte subordination des propriétés formelles aux valeurs fonctionnelles. En d'autres termes : une distinction et une hiérarchisation claires entre opposition (fonctionnelle) et variation (formelle).

La question des aspects généraux de la liaison des monèmes dans l'énoncé — qui englobe celle de la structure de la proposition — est abordée dans une quinzaine de publications dont on trouvera les références dans la bibliographie. Il ne me semble pas y avoir d'évolution sensible de la pensée qui imposerait une lecture chronologique, sauf peut-être en ce qui concerne la conception de l'actualisation qui ne s'intègre réellement au cadre théorique que dans les derniers écrits. Il reste que l'interprétation est parfois gênée par «des traces, persistantes, de la définition aristotélicienne du prédicat»[2] (Mounin, 1984, p. 35), le recours à la terminologie traditionnelle ou quelques fluctuations terminologiques dont on peut parfois se demander s'il s'agit bien de simples «ajustements» — selon l'expression de Mounin (Mounin, 1984, p. 36) — ou si elles ne correspondraient pas à l'adoption d'une perspective légèrement différente, oscillant, pour le dire vite, entre grammaire de constituants et grammaire de dépendance. Il s'agit surtout du triplet «énoncé minimum» / «syntagme prédicatif» / «prédicat». L'expression «syntagme prédicatif» apparaît principalement dans les *Eléments de linguistique générale* (4.24) et *Langue et fonction* (pp. 64-65, 75-80) et semble, dans le deuxième texte en particulier, un quasi-synonyme d'«énoncé minimum» :

> [...] en français [...] le syntagme prédicatif est toujours composé au moins d'un sujet et d'un monème prédicatif. (*Langue et fonction*, p. 64)

Dans les *Eléments de linguistique générale* l'énoncé minimum est l'association obligatoire d'un élément à statut prédicatif et d'un élément jouant le rôle de contexte actualisateur. Deux constituants, donc. Cette association obligatoire ne se rencontre pas nécessairement dans toutes les langues ni, dans les langues où elle est attestée, dans tous les types d'énoncé. On ne la rencontre que «là où l'actualisation [linguistique *RJ*] est

[2] En particulier dans les *Eléments de linguistique générale*, 4.26

de rigueur» (*Eléments de linguistique générale*, 4.26). Mais dans *Syntaxe générale* on lit que l'énoncé minimum peut être «réduit au seul prédicat» (5.12) — donc au seul noyau central de rattachement des éléments dépendants — et, dans le même ouvrage, l'expression «énoncé minimum» est absente du paragraphe 3.65, pourtant titré «L'énoncé minimum», où il n'est question que de «noyau prédicatif», expression ambiguë puisqu'elle peut désigner le prédicat, noyau des dépendances, ou une structure complexe composée de constituants et comportant le prédicat. L'ambiguïté est levée en 8.6 («Enoncés minima», dans le même ouvrage), mais au prix d'une confirmation du glissement de la définition des énoncés minima, structures élémentaires qui peuvent se confondre avec le noyau prédicatif, lequel peut être un monème unique, et non plus association obligatoire de deux monèmes au moins :

> Parmi les énoncés autonomes [qui ne dépendent en rien des contextes et des situations dans lesquels ils sont produits § 8.5] [...] le linguiste va rechercher ceux qu'on peut caractériser comme minima, c'est-à-dire offrant le plus petit nombre d'unités significatives. Ces énoncés comporteront nécessairement un noyau prédicatif et il y a quelques chances pour que ce noyau se trouve actualisé par quelques déterminations, notamment un sujet [...] (*Syntaxe générale*, p. 197)

Ces quelques difficultés d'interprétation sont sans conséquence pour le dégagement des thèses essentielles, développées ci-dessous et qui sont les suivantes:

- l'existence d'un prédicat n'est pas un universel;
- il y a des langues qui ignorent la relation sujet-prédicat;
- l'existence d'un sujet n'est pas un universel;
- les nécessités de l'actualisation expliquent la fréquence d'une composition bimonématique de l'énoncé minimum.

- L'existence d'un prédicat n'est pas un universel

Georges Mounin l'a montré (Mounin, 1984, p. 35-36), la définition du «prédicat» n'est, chez Martinet, ni psychologique ni logique mais linguistique et formelle. Le prédicat est le constituant «autour duquel s'organise la phrase et par rapport auquel les autres éléments constitutifs marquent leur fonction» (*Eléments de linguistique générale*, 4.29). Il faut insister : ce statut de «noyau central de l'énoncé» définit entièrement, exhaustivement, le «prédicat». Cette définition n'implique donc nul rapport privilégié entre le prédicat et d'autres constituants, sujet et objet, terme source et terme but, etc. Pas plus qu'elle n'implique une classe de valeurs sémantiques préférentiellement liées au terme à statut prédicatif. De plus, l'existence d'un terme prédicat — conçu comme noyau central de l'organisation hiérarchique de la proposition — n'est pas un universel déductible de la définition de la langue. Son universalité ne pourrait être établie qu'inductivement :

> Ce qui semble exister dans toutes les langues connues, c'est un noyau à partir duquel peut se produire l'expansion, et des éléments qui constituent cette ex-

> pansion. Mais ne pourrait-on imaginer une langue où chacun des éléments de l'expérience auxquels correspond une unité de l'énoncé verrait, au moyen d'une particule, précisée la nature de son rapport à l'ensemble? [...] On peut cependant, sous bénéfice d'inventaire, poser partout l'existence d'un noyau prédicatif, en se gardant bien d'en faire de même pour le sujet. (*Syntaxe générale*, p. 87)

Ce n'est donc que «sous bénéfice d'inventaire» que l'existence d'un noyau prédicatif peut «sembler» exister dans toutes les langues connues. S'il y a une universalité du prédicat elle n'est pas déductible de la définition de la langue et ne peut donc relever que de l'économie de son fonctionnement. De fait, l'examen des moyens formels d'indication des relations entre les classes de monèmes, qui se succèdent dans l'énoncé, permet de souligner les limites du recours à l'autonomie ou à l'utilisation d'indicateurs de fonctions (adpositions, cas...) et de comprendre pourquoi la fixation d'un noyau central permet d'optimiser l'exploitation de la linéarité. Surtout si ce noyau central est immédiatement identifiable parce qu'occupé par un monème appartenant à une classe spécialisée dans ce statut. Ce qui constitue, pour Martinet, la définition générale du «verbe». Toutefois nulle mention n'est faite du «verbe» lorsqu'il s'agit de définir le prédicat d'un point de vue de linguistique générale. Bien au contraire dans *Langue et fonction* ou dans les *Eléments de linguistique générale* c'est une phrase nominale («il y avait fête...», «il y avait une manifestation...») qui illustre la présentation initiale de la notion de prédicat.

- Il y a des langues qui ignorent la relation sujet-prédicat

> Soit encore, sur le plan de la syntaxe générale, la croyance mainte fois exprimée que tout énoncé de toute langue se compose d'un sujet et d'un prédicat. Sans aller très loin, il suffit d'écouter parler le français pour constater qu'à tout instant, on s'y passe de sujet ou, si l'on veut, le sujet s'y confond avec le prédicat: *voici le panier*, *il y a des fruits chez l'épicier*, *défense de fumer*, *le temps d'aller prendre les billets*; sans parler, bien entendu, des énoncés à l'impératif. [...]
>
> la notion de l'universalité du schème sujet-prédicat est une simple vue de l'esprit favorisée par les traits particuliers de la structure de certaines des langues parlées par les «innéistes» et entretenue par la grammaire scolaire (...) l'hypothèse d'un moule linguistique inhérent à la nature humaine est parfaitement dénuée de toute justification. (*Réflexions sur les universaux du langage*,1968, p. 54-55)

Cette proposition, très audacieuse, émerge de la réflexion de Martinet sur la construction ergative en basque. On lit dans *La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé* (1958) :

> Cette idée que toute langue connaît la relation sujet-prédicat, et, plus précisément, présente le même premier temps de l'analyse linguistique des données d'expérience est un a priori qu'il convient d'écarter dès l'abord afin de ne pas affecter les conditions de l'observation. (1958, p. 379; 1965, p. 207);

Dans son approche initiale de la construction ergative, Martinet ne tente pas de rapprocher cette construction de la construction accusative en comparant phrase intransitive et phrase transitive et en différenciant en terme d'actance (agent/patient) une langue — à construction accusative — dans laquelle l'agent de la phrase transitive est assimilé à l'actant unique de la phrase intransitive d'une autre langue — à construction ergative — dans laquelle c'est le patient qui connaît cette assimilation. Il pose, au contraire, une distinction beaucoup plus radicale entre langue dont la structure de la proposition repose sur la relation spécifique sujet-prédicat et langue «qui construit régulièrement ses énoncés par déterminations successives d'un prédicat d'existence», pour lesquelles il n'y a pas lieu de parler de «sujet» dans la mesure où la phrase ne se construit pas autour d'une relation spécifique, toujours la même pour un verbe et une rection donnés.

- Dans ces langues[3] il n'y a donc pas lieu de parler de «sujet» bien qu'il y ait un «prédicat». Sujet et prédicat doivent être dissociés car, s'il n'y a pas de sujet sans prédicat, il peut parfaitement y avoir prédicat sans sujet. La fonction sujet n'est donc pas un universel linguistique. Ce qui n'empêche pas d'énoncer une définition générale du sujet : ce sera la fonction obligatoire, constitutive de l'énoncé minimum, dans les langues qui imposent, dans certains contextes, que le noyau prédicatif (ou au moins certaines classes de noyaux prédicatifs) soit nécessairement accompagné d'un autre élément,

> Dans une langue où le monème prédicatif n'a pas besoin d'être actualisé au moyen d'un monème nominal doué d'une fonction spécifique, nous ne devons pas parler de sujet. Ce que nous serions tentés dans ce cas d'étiqueter comme «sujet» parce que, dans une traduction, on le rendrait au moyen d'un sujet, n'est en réalité qu'un des compléments du monème prédicatif.[4] (*Langue et fonction*, p. 65)

- Qu'il comporte ou non un «sujet» au sens strict, l'énoncé minimum est très souvent composé de deux constituants. Pour expliquer la fréquence d'une telle structure, sans faire référence à des considérations de logique ou de psychologie, Martinet invoque les exigences de l'«actualisation», notion dont il a développé une conception claire et explicitement liée à la notion d'«articulation», constitutive de sa définition de la langue. Aussi étrange qu'elle puisse paraître, au premier abord, elle se compare avantageusement à la vague désignation d'un processus d'«ancrage dans la

[3] A côté de celle du basque l'analyse du malgache joue également un rôle important dans l'argumentation. Cf. *Eléments de linguistique générale*, 4.29 ; *Syntaxe générale*, p. 216-220.

[4] On relèvera au passage, dans cette citation, l'adjectif «nominal» qualifiant le monème en fonction «sujet». Scorie d'une conception liant prédicat et verbe d'une part, sujet et nom d'autre part. En toute rigueur on peut seulement généraliser l'emploi du terme «verbe» pour désigner, lorsqu'elle existe, la classe des monèmes qui, dans une langue, se spécialisent dans le statut de noyau prédicatif.

réalité», expression que l'on trouvait encore dans les *Eléments de linguistique générale*, 4.25.

> Par «actualisation» nous désignons le processus qui consiste à marquer que ce qu'on produit est bien un énoncé linguistique, c'est-à-dire la communication d'une expérience, au sens le plus large du terme, et non quelque bruit qui aurait pu, par accident, prendre la forme d'un élément de langue. Comme le langage humain est, en toute priorité, caractérisé par l'articulation des énoncés, c'est cette articulation qu'il s'agit de reproduire, et ceci va impliquer la présence d'au moins deux unités successives. (*La syntaxe de l'oral*, 1990, p. 135; 2000, p. 408)

> Quiconque accepte de voir dans l'articulation du message en monèmes successifs un des traits fondamentaux du langage humain, peut concevoir qu'un minimum de deux monèmes successifs, garant de cette articulation, aura quelque chance de s'imposer en général comme une précaution pour que l'auditeur n'hésite pas à identifier ce qu'il entend comme un énoncé et non comme le produit d'un mouvement réflexe ou quelque borborygme. C'est en référence à de tels procédés que nous parlons d'actualisation. Dans cette optique la fonction réelle du sujet est d'actualisation. (*Syntaxe générale*, p. 119)

La manière dont Martinet conçoit la structure de l'énoncé est très révélatrice d'une conception de la linguistique dont j'ai rappelé les traits généraux. On peut la juger étroite, limitative ou trop simple. Mais on peut aussi apprécier l'effort pour développer une théorie homogène et cohérente. C'est au terme d'une réflexion théorique abstraite que se conçoit un système de communication doublement articulé dans lequel les rapports entre les éléments de l'énoncé ne seraient pas indiqués par l'instauration de relations hiérarchiques avec un noyau — donc des langues dont la structure de l'énoncé ne comporterait pas de prédicat. Et c'est à partir d'une conception linguistique du prédicat qu'on peut écarter l'idée qu'il devrait obligatoirement être accompagné, en toutes langues, d'un élément spécifique («sujet»). Ce parti pris d'un développement exhaustif des présupposés théoriques définit, pour les structures élémentaires des énoncés dans les langues naturelles, un très vaste champ des possibles. Dans lequel l'approche «classique» de la structure de la proposition en terme de sujet et de prédicat n'occupe une place, d'ailleurs limitée, que dans la mesure où il est possible, comme le fait Martinet, de donner une définition proprement linguistique et formelle de ces termes.

© Remi Jolivet

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

— MARTINET André, 1950 : «Réflexions sur le problème de l'opposition verbo-nominale», *Journal de psychologie normale et pathologique*, 43, 1, p. 99-108, repris dans : martinet André : *La linguistique synchronique, Etudes et recherches*, Paris : Presses universitaires de France, 1965, p. 195-205.

——, 1958 : «La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé», *Journal de psychologie normale et pathologique*, 55, p. 377-392, repris dans : MARTINET André, *La linguistique synchronique, Etudes et recherches*, Paris : Presses universitaires de France, 1965, p. 206-222.

——, 1959 : Compte rendu de : Manfred Sandmann : *Subject and Predicate*, in *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, 54, p. 42-44.

——, 1960 : «Elements of a functional syntax», *Word*, 16, p. 1-10, repris dans : MARTINET André, *Studies in Functional Syntax – Etudes de syntaxe fonctionnelle*, Münich : Wilhelm Fink Verlag, 1975, p. 101-110.

——, 1960 : *Eléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin, 224 p.

——, 1961 : «Réflexions sur la phrase», in : *Language and Society*, Copenhague : Det Berlingske Bogtrykkeri, p. 113-118, repris dans : MARTINET André, *La linguistique synchronique, Etudes et recherches*, Paris : Presses universitaires de France, 1965, p. 222-229.

——, 1962 : «Le sujet comme fonction linguistique et l'analyse syntaxique du basque», *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 57, p. 73-82, repris dans : MARTINET André : *Studies in Functional Syntax – Etudes de syntaxe fonctionnelle*, Münich : Wilhelm Fink Verlag, 1975, p. 237-246.

——, 1962, 1969 : *Langue et fonction*, Paris : Editions Gonthier, 1969, 199 p. traduction de : *A Functional View of Language*, Oxford : Clarendon, 1962, X+165 p.

——, 1964 : The foundations of a functional syntax, *Monographs Series on Languages and Linguistics*, 17, p. 25-36, repris dans : MARTINET André : *Studies in Functional Syntax – Etudes de syntaxe fonctionnelle*, Münich : Wilhelm Fink Verlag, 1975, p. 111-122.

——, 1966 : «L'autonomie syntaxique», in : *Méthodes de la grammaire, Tradition et nouveauté*, Paris, Les Belles-Lettres, p. 49-59, repris dans : MARTINET André, *Studies in Functional Syntax – Etudes de syntaxe fonctionnelle*, Münich, Wilhelm Fink Verlag, 1975, p. 123-133.

——, 1968 : Réflexions sur les universaux du langage, *Folia linguistica*, 1, 3-4, p. 125-134, repris dans : MARTINET André, *Studies in Functional Syntax – Etudes de syntaxe fonctionnelle*, Münich : Wilhelm Fink Verlag, 1975, p. 52-61.

——, 1969 : «A functional view of grammar», in : *The Rising Generation*, Tokyo, repris dans : MARTINET André, *Studies in Functional Syntax – Etudes de syntaxe fonctionnelle*, Münich, Wilhelm Fink Verlag, 1975, p. 82-88.

——, 1973 : «Pour une linguistique des langues», *Foundations of Language*, 10, 3, p. 339-364, repris dans Les introuvables d'André Martinet, *La linguistique*, 36, 1-2, 2000, p. 15-45.

——, (ss. la dir. de), 1979 : *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris : Didier, Crédif, XII+276 p.

——, 1985 : *Syntaxe générale*, Paris : Armand Colin, 266 p.

——, 1990 : La syntaxe de l'oral, in : Brigitte Halford, Herbert Pilch : *Syntax gesprochener Sprachen*, Tübingen : Gunter Narr Verlag, p. 129-136, repris dans Les introuvables d'André Martinet, *La linguistique*, 36, 1-2, 2000, p. 401-410.

— MOUNIN Georges, 1984 : La notion de prédicat en linguistique fonctionnelle, in : *Il y a dix ans... Groningue. Actes du 1er Colloque international de Linguistique Fonctionnelle*, Société Internationale de Linguistique fonctionnelle, Paris, p. 35-38.

André Martinet (1908-1999)

Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008, pp. 147-166

Langues et métalangages : verbe et prédication chez Heymann Steinthal

Didier SAMAIN
Université Denis Diderot/Paris 7, CNRS UMR 7597
«Histoire des théories linguistiques»

Résumé. Héritier proclamé de Humboldt et initiateur avec Moritz Lazarus (1824-1903) de la *Völkerpsychologie*, Heymann Steinthal (1823-1899) est traditionnellement considéré comme un représentant du courant «psychologique» en linguistique. L'un de ses premiers ouvrages (1855), qui multiplie les exemples de non concordance entre la «logique» et la «grammaire», se veut en effet une attaque en règle contre le «logicisme» qu'il impute à Becker et à la grammaire générale, en considérant notamment la prédication comme une propriété quasiment triviale (non spécifiquement grammaticale) du langage. Toutefois le sens de ces appellations n'est pas évident et les choses sont moins simples qu'il y paraît, car Steinthal emprunte en fait autant à ses ennemis déclarés qu'à Humboldt. Plusieurs faits méritent ici d'être soulignés. Premièrement, la généralisation qu'il fait subir à certains concepts classiques, et notamment à celui de prédicat, ce qui le conduit à une conception des relations dites «logiques» proche de celle des grammaires dépendancielles. Deuxièmement, le fait que la spécificité du plan grammatical soit définie, par contraste, dans le cadre d'une typologie basée sur le topos humboldtien du dynamisme de la phrase indo-européenne. Ces deux points, qui caractérisent la *Mischsyntax* un peu particulière à laquelle aboutit Steinthal, suggèrent qu'il n'y a pas de discontinuité tranchée entre théorie classique du jugement et grammaire dépendancielle. Ils posent aussi des questions épistémologiques plus générales, concernant notamment le lien unissant les objets empiriques (ici les langues) et les métalangages utilisés pour les décrire.

Mots-clés *:* dépendance, jugement, Humboldt, logique, métalangage, *Mischsyntax*, Port-Royal, prédicat, sujet, Steinthal, typologie, verbe

I. LE HIATUS ENTRE LOGIQUE ET GRAMMAIRE

L'idée de base de Steinthal, longuement exposée dans *Grammaire, logique et psychologie* (1855, désormais GLP), et constamment reprise ensuite, est que les langues diffèrent par leurs relations «grammaticales» et non par les relations «logiques» qu'elles expriment[1]. Toutes les langues, estime-t-il, peuvent exprimer les notions d'action, de substance, etc., toutes les langues peuvent prédiquer. La prédication, mais aussi la dépendance ainsi que nous le verrons, sont donc des propriétés universelles et à ce titre non pertinentes pour la description proprement grammaticale. En revanche, ce qui caractérise les relations grammaticales est justement leur capacité à s'écarter de la relation «logique», voire à l'excéder totalement.

L'ouvrage multiplie donc les exemples d'un tel hiatus entre «logique» et «grammaire». Steinthal mentionne, entre autres, la modalité : toutes les phrases, dit-il (GLP, p. 169) ne contiennent pas des jugements, car il y aussi des phrases interrogatives et des phrases optatives. Or il n'existe pas de jugements correspondants à de tels énoncés, puisqu'ils ne peuvent être ni vrais ni faux. «Phrase et jugement, conclut-il (*ibid*.), sont donc essentiellement différents». Ou encore, exemple classique s'il en est, les phrases impersonnelles[2], qui offrent la possibilité de dire *es wird getanzt*, «il est dansé», *es braust der Wald*, lit. «ça résonne la forêt» (avec un double nominatif, GLP, p. 200-215), ou encore de choisir entre *il y a des épines sur le mûrier* et *des épines sont sur le mûrier* (1893, p. 174[3]). Steinthal avance encore bien d'autres arguments pour affirmer l'indépendance des formes grammaticales à l'égard des relations «logiques» et, en définitive, l'excès de la grammaire sur la logique. Ainsi la variabilité des modes de subordination possibles pour exprimer une seule et même relation logique (GLP, p. 184). Mentionnons encore un apologue (GLP, p. 220) longuement glosé ensuite par Bühler (1934, p. 64), qui illustre la différence, banale pour le lecteur d'aujourd'hui, entre acceptabilité sémantique et acceptabilité

[1] Ces notions ne sont pas définies pour le moment, et le recours aux guillemets est de notre part une façon d'en souligner le caractère quasi déictique chez Steinthal. Leur contenu se précisera toutefois au fil de l'exposé.

[2] En soi l'impersonnel est un obstacle pour les grammairiens de l'époque qui tentent d'articuler syntaxe et sémantique, et c'est tout particulièrement le cas avec ces phrases empruntées par Steinthal à Diestel, qui, dit ce dernier, «ne correspondent absolument pas à la pensée», puisque la première a deux «sujets dont un seul est pensé», et que la seconde «recourt à une forme passive là où la pensée et la représentation ne voient que quelque chose d'actif» (cité par Steinthal, 1850, p. 126). Le débat se poursuivra ensuite. Cf. Tabouret-Keller (1993), et ici même les contributions de Lauwers, Maillard, A. Rousseau, Sériot et Simonato.

[3] *Abriß der Sprachwissenschaft*, vol. 2. Cet ouvrage est composé de deux volumes distincts, d'abord parus séparément, le premier en 1856 sous le titre *System der Sprachwissenschaft*, et le second en 1861, sous le titre *Charakteristik der Hauptsächlichsten Typen des Sprachbaues*. Sous le nouveau titre, le premier volume a connu deux éditions (1871, 1881), le second, retravaillé par Misteli, est paru en 1893.

grammaticale : le logicien, dit Steinthal, qui en soi ne connaît ni allemand ni latin et ne réagit qu'à la cohérence des concepts associés, accepte des énoncés qui font hurler le grammairien. Et réciproquement[4]. Il existe en effet, dit-il, des relations purement grammaticales, comme la règle de congruence et le genre particulier d'un mot. Ces particularités forment avec leurs semblables l'objet de la grammaire. Outre cette opposition constamment soulignée entre «logique» et «grammaire», notons au passage l'existence d'un autre contraste, cette fois entre des langues : bien souvent, et dès les premiers travaux (1847, p. 32[5]), le chinois, que Steinthal a étudié à Paris[6], sert en effet de référentiel pour penser négativement la spécificité de la grammaire européenne. En chinois, dit Steinthal (1893, p. 197-205), les relations formelles s'appuient sur des propriétés substantielles. Il n'y est donc pas possible, par exemple, de construire des énoncés du type *il y a des épines sur le mûrier*, car le «sujet» en chinois se doit d'être un agent et, de même, l'ordre des mots y correspond à une signification logique. En bref, la synthèse prédicative suppose donc en chinois une «reconduction à la relation réelle», car les relations grammaticales s'y appuient sur celles qui existent hors de la grammaire. La thèse générale qu'avance Steinthal est que les langues se caractérisent donc par une forme spécifique d'écart par rapport à la sobriété logique : certaines la reproduisent peu ou prou, d'autres, c'est précisément le cas selon lui des langues indo-européennes, peuvent s'en écarter fortement. C'est en effet selon lui le verbe indo-européen qui illustre le plus clairement cette irréductibilité de la grammaire ; qui permet de dire à la fois *der Himmel ist blau*, 'le ciel est bleu', et *der Himmel blauet* ('bleuoie') (1893, p. 378). Le jugement grammatical, dit-il encore (GLP, p. 339), n'est ni le jugement général de la représentation, ni le jugement logique du concept, car un même contenu peut être coulé dans une autre forme. On peut dire indifféremment (*ibid.*) *César est passé par dessus le Rubicon*, *a franchi le Rubicon*, etc. Chaque forme phrastique, commente-t-il, sert d'expression du même jugement, qu'il s'agisse de concept ou de représentation. Et il fournit du reste occasionnellement l'exemple inverse, des cas de double interprétation sémantique d'une phrase unique.

---

[4] Les exemples proposés sont respectivement *hic tabulam sunt rotundum* et *cette table ronde est carrée*.

[5] *De pronomine relativo commentatio philosophico-philolologica*. Thèse soutenue à Tübingen en 1847 et publiée la même année à Berlin. Bon nombre des positions théoriques ultérieures y sont déjà perceptibles. Il faut aussi noter l'appel à Humboldt dès le premier paragraphe. (Rééd. Olms, 1970).

[6] Steinthal avait suivi les cours des disciples de Rémusat durant son séjour à Paris de 1852 à 1856 et avait une connaissance directe du chinois, suffisante même pour envisager un temps une carrière de sinologue. Il remporta en 1854 le prix Volney pour un travail qui fut l'une des premières tentatives d'appliquer au chinois les méthodes de la grammaire comparée: *Zur vergleichenden Erforschung der chinesischen Sprache. Die Wurzeln der verschiedenen chinesischen Dialekte*. Notre auteur s'y montre au passage largement affranchi des stéréotypes en vigueur à l'époque sur la société chinoise comme «civilisation arrêtée», etc. Ce texte resté inédit est disponible dans Leopolds (2000, p. 415-498). Cf. aussi la section consacrée par C. Trautmann-Waller au séjour parisien de Steinthal.

Tout cela se passe de commentaire : il est clair que l'objectif est d'illustrer tout à la fois l'excès et la défectivité des relations grammaticales par rapport aux relations dites «logiques» — ou «psychologiques», comme on vient de le voir. Nul doute par ailleurs que de telles réflexions ne soient dues pour une part aux insuffisances de l'outillage conceptuel utilisé, pour l'essentiel limité à la théorie classique du jugement, et incapable de surcroît de traiter de manière satisfaisante un phénomène comme la modalité. Ce point mérite d'être souligné, puisque la prise en compte de l'autonomie de la grammaire est donc, de ce point de vue, sinon le résultat (fortuit ?) d'une conception étriquée de la «logique», du moins indissociable de cette situation. Prenons une notion caractéristique comme celle de jugement. Steinthal reprend par exemple une analyse de Herbart (GLP, p. 171-173[7]) sur la différence entre jugement catégorique et jugement hypothétique pour retourner certains des arguments de l'auteur contre lui-même. Sans entrer dans le détail, rappelons que, tout en récusant les analyses traditionnelles, Herbart voit dans le jugement reliant deux concepts sous la forme {sujet-prédicat} un jugement «catégorique», mais un jugement «hypothétique» dans celui qui relie des propositions, un antécédent et un conséquent, par des copules du type *wenn … also*, [si … alors]. Pour Steinthal, la vraie question est de savoir si, du point de vue *logique*, cela change quelque chose que, dans un cas, sujet et prédicat soient donnés immédiatement sous forme de mots et que, dans l'autre, ils le soient sous forme de phrases. Et il va de soi à ses yeux que la réponse est négative, car, dans les deux cas, une copule quelconque réunit deux parties pour en faire un jugement unique. D'où il résulte qu'il n'existe aucune différence *logique* entre un jugement catégorique et un jugement hypothétique (tous deux «catégoriques» en fait) et que ce qui différencie les énoncés en *ist* et ceux en *wenn…also* est donc d'ordre purement verbal.

Autre exemple, toujours à propos de cette même notion de jugement, lequel, dit Steinthal (GLP, p. 197-198), ne consiste que dans la relation {S-P}, alors que la phrase ou proposition (*Satz*) connaît aussi ces autres «prédicats» que sont l'«épithète»[8] et l'«objet». De sorte que nous avons avec l'épithète un sujet avec deux prédicats. Et avec les relations d'objet, le prédicat, qui n'en est pas moins le prédicat d'un sujet, devient à son tour un sujet. Une phrase avec une épithète et un objet est donc une phrase qui contient trois jugements. Comme les précédents, cet exemple illustre clairement l'impossibilité d'exprimer la complexité des relations grammatica-

[7] Steinthal cite des passages du *Lehrbuch zur Einleitung in die Philosophie* (1813, rééd. Meiner, 1997).

[8] Al. *Attribut*, que la grammaire allemande oppose à *Prädikat* (ou *Aussage*), et qui correspond effectivement à l'«épithète» de la terminologie grammaticale française, qu'on adopte ici compte tenu du sens qu'y a pris *attribut*. Mais il n'y a pas bijection et *épithète* ne restitue pas parfaitement le sens de l'allemand *Attribut*, lequel n'est ni purement syntaxique, ni même purement grammatical. Dans ce qui suit, *relation attributive* (*attributive Verhältnis*) est à comprendre comme la *relation sémantico-logique marquée dans la langue par une construction épithétique ou déterminative*. Nous reviendrons plus bas sur l'extension subie ici par la notion de prédicat.

les à l'aide du seul concept de jugement. Et en même temps, comment ne pas imaginer ce qu'auraient pu en dire les Messieurs de Port-Royal ? Dans une phrase du type ci-dessus, on peut supposer qu'ils n'eussent pas manqué d'identifier eux aussi trois «jugements», différenciés par exemple, en jugements actuels et passés[9]. Il est inutile de multiplier les exemples. Retenons pour le moment que le plan grammatical n'est défini somme toute, ou provisoirement, que négativement, par son irréductibilité à une logique des jugements, et que le plan qualifié de «logique» est conçu quant à lui comme ce qu'il y a de non spécifique dans une langue donnée.

II. SUJET ET PREDICAT

Tout cela trouve une bonne illustration dans la théorie de la prédication, que Steinthal considère comme propriété logique, donc universelle, et, à ce titre, triviale pour la grammaire. Notre linguiste introduit pour la circonstance une distinction promise à un bel avenir, celle entre sujet logique et sujet grammatical.

Dans sa thèse en latin sur le pronom relatif (1847, p. 110), il fournit un exemple très proche de ceux exploités ensuite par Wundt et repris par Bühler[10]. Soit la phrase tibétaine que nous sommes bien obligés de traduire par *rex hoc librum scripsit*, *le roi a écrit ce livre*. Il faut bien selon Steinthal que, dans ce type de langues, comme dans toute langue, on puisse indiquer qui est agent et qui est patient. Mais ce que nous traduisons par des verbes, ce sont plutôt des noms d'action, à diathèse peu marquée. Ce qui donnerait, avec une meilleure approximation, quelque chose comme «par le roi, ce livre, l'écriture». Ici encore, même si la formulation ne semble pas différencier clairement entre rôle sémantique et relation thème/rhème[11], *logique* désigne des relations et des catégories supposées universelles : «action», «passion», «agent», etc. et il faut donc, quoi qu'il en soit, distinguer le «sujet logique», qui désigne ici la cause efficiente, en l'occurrence «par le roi», du «sujet grammatical», à savoir *scriptio*, que viennent définir tout à la fois la cause, *per regem*, et l'effet, *hic liber*. Le «sujet grammatical» est ainsi le support, la «tête» si on veut, d'une série de relations dépendancielles. Quant à la phrase contentant trois «jugements» du type évoqué plus haut, elle contient selon Steinthal trois prédicats logiques et deux sujets logiques.

---

[9] On se souvient qu'ils distinguent les incidentes en fonction des jugements qu'elles contiennent. Chez Steinthal, cet étagement disparaît (*Logique* II, 6 et 7).

[10] Chez Wundt et Bühler, la discussion porte sur la distinction entre cas grammaticaux et cas sémantiques. Avec un exemple parallèle (également en latin !): *Caius necat leonem*, que Bühler propose de rendre par *Caio nex leoni* (Wundt, 1880, p. 94 ; Bühler 1934, p. 247).

[11] Pas plus du reste qu'entre *Abbildung*, «figuration», et *Vorstellung*, «représentation» (mentale), regroupées sous la bannière générique de la *Darstellung*, la «représentation» (symbolique).

La paternité de la distinction entre sujet logique et grammatical est revendiquée par Steinthal, qui dit expressément (GLP, p. 110-111) qu'elle a été ignorée jusqu'à présent de tous les grammairiens et qu'elle est nécessaire pour «connaître la nature particulière de la langue». Car si toutes les langues peuvent exprimer des catégories logiques, ces dernières ne correspondent au mieux qu'approximativement aux catégories grammaticales. Les catégories logiques d'action et de substance sont exprimées inconsciemment (de manière non réfléchie) par tous les peuples, mais tous n'ont pas des verbes et des substantifs. Steinthal aligne par ailleurs un peu plus loin toute une série de noms abstraits désignant, l'un une qualité, l'autre une action, le troisième une relation, etc. Ce qui illustre selon lui le caractère fortuit d'une éventuelle congruence entre forme grammaticale et forme logique.

En introduisant cette distinction entre sujet logique et grammatical, Steinthal poursuit simultanément la dématérialisation de la notion de prédicat, entamée avant lui par Trendelenburg, auquel il se réfère occasionnellement (*GLP*, p. 117-117, 197-198). Toutefois, ce dernier se refusait à considérer les relations «attributives»[12] comme des jugements. Steinthal va plus loin en considérant comme des prédicats l'«épithète» et le complément. Il fournit au passage un «test» pour identifier le nombre de jugements : chaque jugement peut donner lieu à une phrase. Les paraphrases proposées développent à l'aide de mots de liaison ce qui est enveloppé dans la phrase initiale (p. 197). Ainsi un énoncé du type *il fleurit magnifiquement* contient deux jugements : *il fleurit, et sa floraison est magnifique*. Steinthal en conclut que la différence entre phrase simple et phrase complexe est purement grammaticale, et qu'on ne peut donc lui donner de fondement ou d'explication logique. Et si la différence entre mot et phrase est purement grammaticale, alors ces derniers ne sont pas identiques au «concept» et au «jugement» (*ibid*.). CQFD.

Railler, à près de deux siècles de distance, la circularité du raisonnement, qui repose sur la pétition de principe consistant à désigner par «logique» quelques notions de base de la logique classique, serait facile. Il est peut-être plus instructif de noter que la thèse de (ce que le lecteur d'aujourd'hui appellerait) l'autonomie de la syntaxe est donc corrélée à l'épuisement progressif de certains outils issus de la grammaire générale, sans que cela n'entraîne de sortie explicite de la terminologie classique. La notion de prédicat sert même à théoriser le fonctionnement du mot, car Steinthal conçoit le rapport entre perception et représentation (*Anschauung / Vorstellung*) sous une forme analogue au rapport sujet/prédicat[13]. «Le

[12] Voir ci-dessus, note 8.

[13] On a délibérément négligé ici la partie proprement psychologique de l'œuvre. Pour dire les choses très rapidement, Steinthal tente de retracer une genèse de la pensée allant de la sensation jusqu'au jugement logique, à chaque étape de laquelle il fait intervenir une opération (réflexive) de jugement : dans la perception, ce jugement est «l'objet perçu est la somme des sensations que j'en ai» (GLP, p. 326). Steinthal oppose ensuite l'unicité de la représentation à la somme instable des perceptions, et associe cette unicité à celle du mot. Une représenta-

mot, dit-il (GLP, p. 327), est le jugement de la perception». La phrase ou proposition (*Satz*) est ainsi une réduplication d'un rapport déjà contenu dans le mot lui-même. Elle «traite le mot comme le mot a traité la perception» (GLP, p. 329).

En soi, d'un point de vue purement formel (c'est-à-dire indépendamment de son exploitation dans le cadre d'une psychologie génétique), cette conception n'est pas nouvelle, c'est même un retour à la conception médiévale de la prédication[14]. Et si on en reste aux relations proprement syntaxiques, la prédication telle que la conçoit Steinthal finit par se dissoudre dans la dépendance, entraînant avec elle la notion de copule. On entend habituellement par copule, dit Steinthal (GLP, p. 367-368), celle de la relation prédicative. Or il existe une prédication (*Aussage*, qui signifie aussi «énoncé», «affirmation») «attributive», marquée par la flexion de l'épithète et une *Aussage* «objective», marquée par la flexion de l'objet. On pourrait donc parler, dit-il, de *copule attributive* — en l'occurrence à propos du pronom relatif — et de *copules d'objet*, représentées par les prépositions et les conjonctions. «Par conséquent chaque relation phrastique contient une *Aussage*, et chaque mot grammatical [*Formwort*] qui occupe la place de la flexion est une copule.» Steinthal en conclut que notre pronom personnel, qui n'est plus guère qu'une flexion, est donc une copule prédicative (puisqu'il est l'indice de la liaison entre sujet et verbe). Il y a simplement que *est* se trouve près de l'adjectif prédicatif, alors que le pronom se trouve près du verbe.

De telles analyses laissent une impression mitigée. D'une part, ce passage à la limite, qui réduit quasiment la prédication classique à un cas particulier de dépendance, évacue la dimension proprement illocutoire associée par Port-Royal au verbe substantif. D'autre part, il s'opère, encore et toujours, dans le cadre de la théorie (ou de la terminologie) des jugements. Nous ne sommes jamais véritablement loin de la grammaire rationaliste[15], dont certaines notions principielles sont seulement infiniment généralisées. Et tout cela invite l'historien à réfléchir sur ce que peut être une discontinuité dans les sciences.

---

tion est ainsi une «perception de la perception». Ce qui le conduit à la définition citée dans le corps du texte. Et ainsi de suite.

[14] En faisant en fin de compte de la prédication la relation entre un support et un apport, Steinthal retrouve, et peut-être consciemment, les conceptions scolastiques (cf. Rosier (1994) et ici même l'article de G. Graffi). À l'époque de Steinthal, la même idée se rencontre chez Noiré, qui voit dans l'acte même de dénomination une opération prédicative : le son (*Laut*), dit Noiré (cité par Steinthal, 1888, p. 317) est le prédicat, et l'objet lui-même est le sujet. Une thèse qui sera reprise au vingtième siècle, par Gardiner par exemple, et dont les notions guillaumiennes d'incidence et de «partie du discours prédicative» sont les héritières directes. On voit à quel point ce motif déborde les périodicités usuelles. Le fait que Steinthal ait été l'un des premiers historiens de la linguistique n'est sans doute pas ici indifférent. Cf. Steinthal (1863).

[15] Une question : le regroupement du verbe et du pronom relatif sous la rubrique de la copule prend-il à l'égard de l'intuition morphosyntaxique immédiate des libertés semblables à celles que s'autorisent les Messieurs en regroupant le verbe et l'interjection au titre des «manières de penser»?

Exemple. On sait qu'une difficulté des grammaires dépendancielles, difficulté peut-être autant philosophique que technique, est que le concept de dépendance ne suffit par lui-même à différencier détermination et prédication[16]. Le plus souvent la distinction n'est maintenue qu'à l'aide d'axiomes extérieurs au modèle, c'est-à-dire au prix d'une *Mischsyntax* pour parler comme J. Ries[17]. Une réponse interne souvent proposée aujourd'hui est la covariance. On définit alors la détermination comme un cas de dépendance linéaire et orientée alors que, dans la prédication, la dépendance serait bijective, entraînant covariance morphologique des deux éléments. Il n'est pas sûr que cette réponse soit techniquement très convaincante — le recours à la flexion de type indo-européen interdit toute formulation générale du phénomène. Mais peu importe. Voyons en quels termes la notion de covariance est formulée chez Steinthal. Car, bien entendu, on la rencontre :

> Les mots grammaticaux [*Formwörter*] se rapportent chaque fois aux deux parties du discours qu'ils mettent en relation, simultanément — bien entendu : cela tient au concept même de relation. La préposition appartient simultanément au verbe et à l'objet, de même *est* et le pronom personnel appartiennent au sujet conçu et au prédicat. Si l'affirmation [*Aussage*] est exprimée par la flexion, de même elle ne réside pas unilatéralement dans la flexion d'une seule partie du discours, mais des deux. La relation prédicative réside dans la flexion verbale et dans la désinence nominale, l'affirmation objective se trouve simultanément dans la flexion verbale active et dans l'objet. La langue ne met pas cela en œuvre de manière totalement conséquente, en particulier elle ne le fait pas dans les relations objectives et attributives, qui se mêlent à plus d'un titre. Il n'y a que dans la relation la plus importante, dans la relation prédicative, que la caractérisation bilatérale est claire. Toutefois intervient ici le fait que disparaît bientôt la désinence de nominatif. (GLP, p. 368)

Toute relation est donc présentée ici comme bijective. Et c'est seulement le hasard de l'histoire qui ne maintient formellement cette bijection que dans la relation fondamentale, la prédication *stricto sensu*. Mais la similitude avec les analyses modernes est encore beaucoup plus flagrante dans le *De pronomine…*, dans lequel, parlant du nominatif, Steinthal signale que la relation sujet-prédicat est la seule qui soit équilibrée, puisqu'il n'y a pas un régissant et un régi, et qu'elle est donc la seule où les constituants doivent l'un et l'autre posséder une désinence propre, alors que dans un cas de dépendance stricte seule l'élément régi porte le signe de sa «raison»:

---

[16] Paul invoque par exemple un «prédicat dégradé», en étageant ainsi les prédicats, comme les Messieurs le faisaient des jugements. Sur H. Paul, cf. ici même l'article de M. Vanneufville.

[17] Elle consiste selon Ries (1894) à répartir la syntaxe sur deux domaines hétérogènes, en juxtaposant une description morphosyntaxique (sémasiologique) de la rection et une théorie (onomasiologique) de la proposition.

> […] tandis qu'aux autres cas les noms portent le signe de la dépendance, au cas du sujet ils doivent […] porter le signe de la coïncidence. Comme dans les catégories de dépendance et d'inhérence, il y a toujours, comme on dit, un mot qui régit et l'autre qui est régi, seul ce dernier possède une marque de sa fonction [*ratio*]. Mais comme le prédicat et le sujet sont égaux, et sont plutôt des contraires de poids et d'influence équivalents, ils doivent l'un et l'autre posséder leur propre désinence : certes le prédicat se réfère au sujet par ses désinences personnelles, mais il faut à ce dernier indiquer qu'il est l'être où se réalise l'action énoncée par le verbe. (1847, p. 108)

Quelles conclusions épistémologiques peut-on déjà tirer de ces observations ? Au moins une conclusion générale de bon sens. Il n'y a pas de raison de jeter aux orties cet artefact descriptif commode qu'est la notion de révolution scientifique. On peut même y voir, pourquoi pas, une condition transcendantale de l'écriture de l'histoire des sciences. Mais, ainsi qu'on peut le constater ici, il serait plus problématique d'y chercher le reflet d'une histoire réelle[18]. Dans le cas précis qui nous occupe, il est clair par ailleurs que *jugement* et *prédicat* n'ont pas chez Steinthal un sens univoque, mais plutôt un sens prototypique et des sens extrapolés, et ceci est l'indice d'un retard de la terminologie sur la conceptualisation. Retard qui ne pouvait être ici comblé qu'avec l'apparition d'une notion comme celle de dépendance qui, si l'on se place dans la perspective de Steinthal, eût explicité ce mouvement de généralisation effectué sur la notion de prédicat. Ou, pour dire les choses autrement, il y a une forme de réflexivité traditionnellement associée à la notion de «concept», réflexivité qui s'incarne dans une terminologie. L'exemple de Steinthal nous montre toutefois qu'un concept peut fonctionner comme opérateur avant cette étape métadiscursive. Mais le retard du métadiscours a alors pour conséquence que les appellations sont relativement inadéquates, voire un peu rhétoriques (c'est le cas ici de l'opposition entre «logique» et «grammaire»). Un autre effet est sans doute aussi que les conséquences du modèle implicite, par exemple le fait qu'il y devient quasi impossible de différencier détermination et prédication, n'apparaissent pas clairement. (Nous verrons plus bas à l'aide de quelle *Mischsyntax*, Steinthal résout — mal — cette difficulté.) On peut du moins avancer la thèse que cette avancée claudicante des termes et des concepts est une forme objective du progrès scientifique.

Poursuivons. *Copule* a deux sens chez Steinthal, qui nous fournissent au passage une bonne illustration de cette claudication terminologique. D'une part, ainsi qu'on vient de le voir, ce terme, ou cette notion, désigne un opérateur générique de relation. Soit, du point de vue morphologique, toute marque de liaison, flexion comprise. Du point de vue technique, le coût de cette généralisation est proportionnel au gain, celui notamment sur lequel butent, comme on le rappelait à l'instant, la plupart des grammaires

[18] Les travaux de Patrick Sériot qui mettent en lumière (cf. ici même) les décalages temporels complexes associés à la géographie soulignent à mon sens un problème analogue, en substance le caractère au mieux rudimentaire, au pis inapproprié, du concept de paradigme en sciences humaines.

dépendancielles. Mais Steinthal distingue d'autre part (GLP, p. 185-6) entre copule «logique» et copule «grammaticale». Dans ce cadre, seule la première est traitée comme un opérateur indifférencié : du point de vue logique, dit Steinthal, il n'y a pas de différence entre relation «attributive» et relation prédicative, car il n'existe dans ce cadre rien d'autre que des relations. «La copule logique est […] ce signe d'équivalence et de liaison que pose la pensée subjective, la copule grammaticale, en revanche, exprime une inhérence objective (GLP, p. 213).» Alors qu'une proposition logique de type {A est B} ne contient pas de jugement d'existence, la même proposition exprimée par la langue signifie, dit Steinthal, que «A existe et que B existe, et qu'il est dans A ou identique à A» (GLP, p. 202). Il y a donc un second jugement dans la proposition. Ce qui fonde en grammaire un tel jugement, c'est précisément la copule grammaticale, qui est, selon Steinthal, une invention des langues indo-européennes. En d'autres termes, la copule grammaticale associe à toute phrase une proposition existentielle. D'où, selon Steinthal, la possibilité de faire disparaître le «sujet» et de recourir aux impersonnels, la possibilité de dire *es spukt* (lit. 'ça hante') plutôt que *es gibt Gespenster* ('il y a des fantômes') ou *Gespenster sind* (lit. 'des fantômes sont'), puisque l'élément qui, dans toute phrase, marque l'existence se trouve dans le prédicat verbal (*ibid.*). Quant au verbe *être*, loin d'être un pur opérateur logique, il sublime donc la phrase nominale en phrase verbale.

Le rôle du verbe, dit encore Steinthal (1893, p. 200-201), s'étend bien au-delà de la sobriété logique du jugement et de la prédication. Ce n'est donc pas l'explicitation du rapport logique qui caractérise la copule indo-européenne, car ce rapport pourrait tout aussi bien être rendu par des particules. Au contraire, ce qui caractérise la proposition indo-européenne est de ne pas être un tableau logique des faits. Qu'est-ce qui relève alors de la nature verbale ? demande Steinthal. La relation à la personne : «l'activité est énoncée comme l'activité de la personne qui parle, à qui l'on parle, dont on parle. […] Elle est «présentée comme une "expression énergique de la force" émanant de la personne» (GLP, p. 370).

On voit ainsi se mêler dans cette argumentation une réminiscence probable de la conception port-royaliste du verbe substantif — qui marque l'affirmation selon les Messieurs (et nous avons vu qu'*Aussage* qu'emploie Steinthal signifie à la fois «prédication» et «affirmation») —, une mythologie d'inspiration humboldtienne (le topos du dynamisme spécifique de la phrase indo-européenne[19]), et aussi des données factuelles, la possibilité de dire dans ces langues[20] : *die Rose blüht* ('la rose fleurit'), *diese Begebenheit ist erfreulich* (lit. 'cet événement est heureux'), à propos duquel Steinthal (GLP, p. 371) observe qu'aucun logicien ne songerait à voir dans *erfreulich* une propriété de *Begebenheit*). Dire *die Rose blüht* ne signifie pas, dit

[19] Elle dure tout au long du 19ème siècle et perdure au siècle suivant. Sur le «mythe indo-germanique», cf. Samain, 1998.

[20] On retrouve des exemples de ce type depuis le *De pronomine*… jusqu'au second tome de l'*Abriß*…. Voir du reste ci-dessus *le ciel bleuoie*.

l'auteur, que l'on attribue le concept B au concept R, mais que l'on présente cette activité de floraison comme étant l'énergie de la rose. Le verbe, conclut Steinthal, anime le sujet et lui confère force agissante (*ibid*.).

Le deuxième tome de l'*Abriß*... est lui-même défini (p. 44) comme une «étude sur les moyens grammaticaux de bâtir des phrases» (ou «propositions»: *Sätze*). Ce qui suppose, dit l'auteur, «une observation plus exacte du verbe en tant qu'il est la pierre angulaire de chaque phrase». C'est donc au verbe, qui doit régir la phrase, qu'est généralement attribuée la subjectivité et l'énergie qui se manifeste dans la synthèse énergique du sujet et du prédicat. A seule fin d'illustration, voici, par contraste, deux passages consacrés aux langues ouralo-altaïques (1893, p. 379-382). En magyar, dit Steinthal, seule compte «la distinction objective et théorique entre les objets, la propriété et les procès, lesquels restent pour le Soi sur le même plan, parce qu'ils lui sont tous également extérieurs. Quant au verbe hongrois, il est construit avec des marques possessives, ce qui a pour conséquence que *látunk* «nous voyons» signifie plus littéralement «(une) vision (est) nôtre»[21]. En yakoute, toute la phrase se construit comme un simple prédicat. On dit en effet uniformément *je suis yakoute*, *je suis à la maison*, *je suis jeune*, *je suis au travail, je suis «venant»*. La copule n'y est donc qu'un simple indice de relation. «Le verbe, conclut Steinthal, se dilue dans la grande catégorie de la prédication, ou étouffe dans la catégorie de la possession.»

Tout cela est dans la droite ligne de Humboldt. Cette spécificité de la copule indo-européenne se superpose, selon notre auteur, à d'autres particularités, syntaxiques mais aussi morphologiques, par exemple l'existence d'un genre fictif. Sans multiplier les références, prenons juste un aspect, qui nous concerne plus directement ici: la thèse de la polarité sujet/objet, attribuée comme un trait spécifique aux langues indo-européennes modernes, une thèse qui déborde elle aussi largement le 19ème siècle[22]. Corollaire du principe de covariance, elle est en fait esquissée dès le *De pronomine*..., dans lequel Steinthal reproche (p. 108) à Becker de ne voir dans le nominatif qu'un simple support de prédication, et non un cas à part entière. Alors que, pour lui, cas oblique et nominatif se présupposent réciproquement. Quant à l'accusatif, auquel Steinthal revient assez régulièrement, il embrasse selon lui un domaine très large en indo-européen, car non seulement le concept d'objet n'y est pas strictement déterminé, mais il peut varier considérablement en fonction du concept verbal. Le cas objet occupe de fait l'espace laissé libre par les autres cas qui participent à la détermination du prédicat, au point, dans les langues romanes, de finir par tous les absorber. Il reste en revanche plus étroit en sémitique, et plus encore dans les langues ouralo-altaïques. Dans d'autres langues encore, ainsi

[21] *Látunk* est formé sur la base *lát-*, «voir», suivie de la désinence de première personne du pluriel, qui est effectivement identique à celle d'un suffixe possessif. «Notre vision» se dirait en fait *lát-ás-unk* (avec affixation du morphème d'abstrait *ás/és* et harmonie vocalique).

[22] Elle est globalement synchrone au mythe indo-germanique et se maintient quasiment sous sa forme initiale, jusqu'à la fin du 20ème siècle.

en malais, l'objet du verbe se construit comme le génitif du nom. Or la phrase nominale est seulement «logique», alors que la phrase verbale est «énergique». En chinois, la différence entre *frapper* et *être frappé* serait formellement analogue à celle entre *frapper fort* et *frapper légèrement*. Ces langues n'ont donc pas de véritables verbes. Tout comme l'exemple du tibétain évoqué plus haut, on voit bien que ce qui se met ici en place est assez exactement ce que Wundt formulera quelques temps plus tard comme étant la différence entre détermination interne et détermination externe, soit pour aller vite, entre cas syntaxiques (sujet/objet notamment) et cas sémantiques[23]. Et si l'on poursuit un peu au-delà, de Wundt à la théorie des cas de Hjelmslev (1935), il n'y a sans doute pas non plus un abîme.

Alors, divagations romantiques ? Oui, bien sûr. Et non, pas tout à fait. — À quel type de fausseté a-t-on affaire ? — Car il est du moins question de particularités grammaticales objectives, telles l'existence d'une différenciation verbo-nominale bien marquée, l'existence de cas proprement syntaxiques, l'existence d'un verbe *être*, ou plus caractéristique encore, d'un pseudo-verbe comme *avoir*. Bien des langues, dit encore Steinthal (1893, p. 72, 73), ne disent pas «j'ai un livre», mais «un livre est à moi», *est mihi liber*, voire, plus succinctement encore, quelque chose comme «être à côté de». Les langues qui optent pour des tournures du type *appartenir à* représentent, quant à elles, une situation intermédiaire, car le verbe *appartenir à* indexe un mouvement, une direction, plutôt qu'un simple *être en compagnie de*. Il se trouve ainsi entre *haben* et *dabei*.

Il en résulte du moins que la théorie de la proposition s'est scindée chez Steinthal en deux domaines distincts. La proposition est d'une part conçue comme un phénomène générique, basé sur des propriétés triviales, car non spécifiques, de toute relation prédicative. On a alors affaire à un modèle dépendanciel linéaire, censé représenter les relations «logiques». La réflexion sur la proposition est d'autre part inséparable d'une réflexion sur le verbe, adossée au théma humboldtien de la force (*Kraft*) prédicative du verbe indo-européen. Auquel cas elle concerne donc des propriétés spécifiques de certaines langues, et constitue à ce titre une composante essentielle d'une typologie. Avant de conclure ce travail, nous pouvons résumer le fruit de ces observations en trois propositions. 1) Cette configuration théorique est *en partie* liée aux insuffisances du métalangage logique de l'époque, capable de formuler des relations, mais qui ne dispose pas, par exemple, du signe de l'assertion (⊢). En substance le concept est bien là, c'est le signe qui manque. 2) Il n'y a pas de discontinuité majeure entre une théorie classique du jugement, devenue (ou redevenue) théorie générale de la relation, et une grammaire dépendancielle. On n'obtient pas de la sorte un modèle valenciel à la Tesnière, c'est-à-dire arborescent, mais seulement des applications binaires. En revanche, la formulation du concept de covariance n'y pose pas de difficulté particulière. 3) L'affranchissement par rapport à la théorie classique est le fruit d'une généralisation, jusqu'à l'épuisement,

[23] Cf. ci-dessus, note 10.

des notions de copule, de jugement et de prédicat. L'opération a évidemment un coût, en l'occurrence le caractère peu spécifique de ces notions, avec notamment la perte de la dimension illocutoire du jugement, présente chez les Messieurs de Port-Royal. Il ressort finalement que la spécificité ainsi perdue est apportée ou compensée par les thémata humboldtiens. Mais, comme on vient de le voir, elle devient alors la spécificité des langues, et non plus des catégories grammaticales.

III. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Nous sommes maintenant en mesure de mieux comprendre comment est construit et fonctionne l'appareillage conceptuel de Steinthal. Ce que ce dernier reproche à la «logique» est donc d'ignorer la différence entre une relation «attributive» et une «relation prédicative» (GLP, p. 185-6), c'est-à-dire une insuffisance analogue au problème rencontré ultérieurement en grammaire par les modèles dépendanciels. Disposer, par exemple, du signe de l'assertion l'eût sans doute amené à une vision plus nuancée. Mais peu importe, ce qui en ressort pour lui, c'est bien l'impossibilité de décrire des relations syntaxiques différenciées telles qu'elles existent empiriquement dans les langues à l'aide d'un concept indifférencié de prédication. Dans ces conditions, la fonction du topos humboldtien devient évidente : ce topos comble ce qui manque au modèle dépendanciel. Cela n'aboutit pas à proprement parler à une double directionnalité[24], mais du moins à une *Mischsyntax*, à une syntaxe mixte. Nous pouvons maintenant généraliser un peu ces observations.

Premier point, nous avons donc vu plus haut que, parfois, c'est en quelque sorte le terme qui manque. Or pour l'historien, les discontinuités les plus immédiatement visibles sont celles entre les termes. Où placer, par exemple, «le» passage du modèle classique de la prédication à celui en fonction et arguments ? Car on rencontre bien en amont, en deçà du seuil métadiscursif qu'est la création terminologique, des modèles homologues, dont la similitude est parfois peu visible car ils appartiennent à des cadres théoriques différents. Chercher à les identifier, c'est chercher à décrire des itinéraires objectifs de la découverte scientifique, sans se focaliser sur la technique devenue objet de discours. Ainsi, même chez Becker, la bête noire de Steinthal, on peut identifier l'amorce d'une syntaxe dépendancielle, voire d'une relation de type fonction / argument. Simplement, cela s'exprime dans un tout autre cadre, celui du rapport entre général et particulier[25]. Plus explicite encore, parce qu'elle exprime cette analyse de ma-

[24] Sur cette notion, cf. ici même, l'article de P. Lauwers.

[25] Steinthal (GLP, p. 104-105) se gausse, parfois sans trop chercher à comprendre la démarche, de Becker qui essaie d'exprimer (1827, p. 160-162) les relations grammaticales en termes de rapport du général au particulier. Pour Becker, dans un énoncé du type *der Feind flieht* (‘l'ennemi fuit›), *der Feind* est le particulier qui se trouve accueilli (*aufgenommen*)

nière plus théorique, cette formulation du même Becker, reprise par Steinthal (GLP, p. 190) et qui définit l'activité de deux façons. Soit, dit Becker, l'activité est un général (*Allgemeines*) dans lequel l'être est accueilli (*aufgenommen*), soit l'activité est l'activité d'un être. Vue à distance, pareil propos pourrait passer pour une formulation assez précise des deux interprétations possibles de la proposition : {f(x)} *vs*. {S→P}. Il y a juste qu'ils ne traitent pas de grammaire mais des catégories de la pensée. De son côté, Steinthal (GLP, p. 377) développe cela comme suit : il y a, dit-il, des lois de la pensée qui sont actives en nous, qu'elles soient ou non conscientes. Ces lois sont distinctes de tout autre contenu de l'esprit. Et de comparer cela au lit d'une rivière. Peu importe pour le lit, dit Steinthal, ce que la rivière charrie. Les formes de l'esprit sont un tel lit, elles ne désignent que des relations. Apparaissent dans la pensée matérielle comme des traces que celle-ci laisse sur son chemin. Ex. *chose, propriété*. Ce sont deux places vides, qui se trouvent en relation l'une à l'autre, mais qui doivent être remplies par la pensée matérielle. Tout lecteur de Bühler reconnaîtra ici l'une des formulations de la théorie de la *Leerstelle*, de la «place vide», qu'il est depuis longtemps usuel de rapprocher du concept frégéen de prédicat et de la notion grammaticale de valence.

On pourrait continuer : la notion de prédicat à une place a-t-elle (et, si oui, dans quelle mesure), un homologue (non pas évidemment un précurseur) dans la manière dont Steinthal et Noiré conceptualisent le rapport du son à l'objet, en puisant peut-être eux-mêmes, par delà la grammaire générale, dans la conception médiévale de la supposition[26] ? L'impression qui en résulte est que les éléments du métalangage sont moins souvent des primitives conceptuelles que des conjonctions de traits. En ce qui concerne les thèses de Steinthal, elles sont apparemment la conjonction de la grammaire générale (voire de la pensée médiévale), de Humboldt et de la grammaire comparée[27]. Et ces traits sont tout autant des disciplines que des théories. Nous y reviendrons *in fine*. Quoi qu'il en soit, toute conjonction détermine en revanche un certain nombre de problèmes et de solutions. Dans le cas présent, elle a comme on l'a vu pour conséquence que la prédication devient soit une propriété triviale, soit un phénomène grammatical spécifique propre à *une* catégorie donnée de langues. C'est là tout à la fois une aporie et une ouverture. Ouverture en ce sens que les autres modèles se veulent universels et sont largement insensibles à la diversité des langues — qu'il s'agisse de la grammaire générale, de la logique classique ou frégéenne, il leur est très difficile de construire une théorie de la proposition qui soit *spécifiquement grammaticale*, c'est-à-dire qui prenne en compte la diversité des langues. Chez Steinthal au contraire, la théorie grammaticale

dans le général qu'est *flieht*, alors que dans *der fliehende Feind* (lit. «l'ennemi fuyant»), *Feind* est le général, et *fliehen* le particulier.

[26] Cf. note 14.

[27] Ceci répond sans doute à une question qui, sans être une expérience de pensée, n'est pas non plus un simple jeu de l'esprit : que se serait-il passé si la logique de l'époque avait été mieux outillée? Pas grand chose sans doute, car ce n'était là qu'un facteur parmi d'autres.

de la proposition, c'est tout simplement la typologie. Et le verbe est l'interface conceptuelle qui permet d'articuler théorie syntaxique et classification des langues : tout le monde, dit-il (1893, p. 378), perçoit une différence entre *aegrere*, *Kranken*, et *Krank sein*[28]. Or cette différence ne peut en aucune façon être saisie par une théorie étendue de la prédication. Elle sert en revanche à établir une classification des langues. Et dans ces conditions, il n'existe pas un ensemble d'outils uniformément applicables à toutes les langues, mais des outils forcément spécifiques, dès lors qu'ils sont proprement grammaticaux. La seule grammaire possible est *particulière* dans un modèle comme celui de Steinthal.

Par ailleurs et plus généralement, il semble donc qu'on gagne à appréhender l'outillage dans un cadre systémique. Et cela commence dès le niveau des thémata programmatiques : «*psychologie*» n'est pas dissociable ici de son antonyme systémique «*logique*», qui est lui-même d'abord un objet de discours, désignant conventionnellement ce qui n'est pas grammatical. Tout cela fonctionne le plus souvent par couples asymétriques. Cela est vrai, bien sûr, pour la notion de syntaxe, qui n'est pas autre chose que ce qui n'est pas la morphologie, ou qui n'est pas la forme externe, etc. C'est vrai de la prédication, qui n'est pas la dépendance. C'est vrai aussi des langues elles-mêmes : dès les premiers travaux, la syntaxe indo-européenne est définie par contraste avec celle du chinois. Et, d'une certaine façon, c'est le chinois qui est le terme positif. Au point, finalement, qu'on se demande, à l'issue de cet immense parcours qu'est l'*Abriß*..., si l'«indo-européen» n'est pas tout simplement ce que ne sont pas les autres langues. La théorie grammaticale de la prédication tient de la chasse au snark.

Ce qui nous conduit à évoquer un autre point, l'excès des données empiriques sur l'outillage conceptuel. Voyons, par exemple, les pages consacrées par Steinthal (1893, p. 279-281) aux pseudo-accusatifs du copte et de l'égyptien. La thèse de Steinthal est que ces langues ne distinguent pas entre des cas pourvus de valeurs bien déterminées, mais plutôt entre objets plus ou moins proches ou lointains. Le copte distingue en l'occurrence quatre degrés de dépendance — quelque chose qui ressemble à l'élément lexical des verbes supports, des constructions directes et enfin des constructions dans lesquelles un préfixe ou une préposition est adjoint(e) au verbe : *ν*, puis *ε*, l'emploi de la particule *ε* correspondant à peu près à celui d'un circonstant[29]. Objectivement il n'y a pas non plus de lien «logique» — on ne trahira sans doute pas ici l'auteur en disant : pas de lien *déductible* —

[28] Toutes ces expressions correspondent à «être malade», mais n'ont pas la même valeur aspectuelle. Comparer par exemple en français (indépendamment d'éventuelles variations sémantiques de type lexical) : *vivre* et *être vivant*.

[29] Cette appellation est bien sûr plus qu'approximative. Selon Steinthal, ces quatre degrés de dépendance sont d'ordre sémantique et, justement, ne correspondent pas à de véritables relations syntaxiques, ainsi que l'illustrent les emplois de *ν* et *ε*. Par exemple : *Ραχηλ ες-ριμε ν νες-šηρε*, «Rachel pleure ses enfants» *vs. Ραχηλ ες-ριμε ε νες-šηρε*, «Rachel pleure sur ses enfants».

entre une plus ou moins grande distance par rapport au verbe et une signification. C'est en effet uniquement en vertu de l'usage (*Sprachgebrauch*), ou de l'arbitraire (*Willkür*) que, par exemple, l'objet de la vision se construit avec *ε* mais le moyen avec *v*. Cette fois, même le topos humboldtien ne suffit pas à combler l'écart entre la sémantique et la morphosyntaxe.

Formulons cela différemment : quelle théorie peut-on édifier sur l'observable empirique ? L'exercice atteint vite ses limites. Objectivement il est *vrai*, par exemple, qu'en hongrois suffixes possessifs des substantifs et suffixes personnels sont formellement apparentés, et ceci a pour conséquence effective que l'opposition verbo-nominale y est morphologiquement peu marquée. Mais est-il permis d'en conclure comme le fait Steinthal (1893, p. 379-383) que *le hongrois n'a pas de véritable verbe* ? — Pour Steinthal, des tournures du type *látunk*, «nous voyons», *várunk*, «nous attendons», à désinence possessive, ne constituent donc à proprement parler ni une phrase nominale, ni une phrase verbale, mais une proposition existentielle. À la place de la phrase verbale, on obtient, dit-il, *l'état ou l'action existe comme mien*. Ne chicanons pas : Steinthal s'engage ici dans une voie sans issue. Sa classification des types syntaxiques repose sur la tentative d'*interpréter* les traits morphosyntaxiques spécifiques à telle ou telle famille de langues. Or, sauf à nier purement et simplement l'arbitraire du signe, on voit mal comment passer de la taxinomie des formes observables, soit la morphosyntaxe, à une thèse sur la forme interne conçue comme *Sprachgeist* ou cognition. À partir du riche matériel taxinomique rassemblé par l'*Abriß*..., qu'il faut porter au crédit de Steinthal, celui-ci ne pouvait donc pas, dans ces conditions, construire une théorie proprement grammaticale de la proposition. Et si tel est bien le cas, si la morphosyntaxe est un donné indépassable, alors l'échec de Steinthal illustre probablement une aporie plus générale, qui contraint de renvoyer définitivement le concept de proposition à la grammaire générale, car son articulation sur les faits grammaticaux empiriques ne peut être que triviale (basé sur le concept indifférencié de prédication) ou se réduire à des pétitions de principe (dans le cas présent, en devenant une herméneutique).

Une dernière remarque pour terminer : un outillage conceptuel, c'est aussi un horizon de rétrospection. Or Steinthal oppose, comme on l'a vu, tout à la fois des *théories* et des *langues*. Au point que le lecteur a parfois l'impression que la différence entre grammaire, logique et psychologie se reproduit dans la diversité des langues. La phrase chinoise est une copie du réel, la phrase hongroise un schéma mathématique auquel les théories de Becker s'appliquent fort bien. Quant à la phrase indo-européenne, elle illustre bien évidemment les thèses de Humboldt. Etc. En bref, les divers savoirs syntaxiques de l'époque s'incarnent dans la typologie linguistique. C'est là un point qui mérite sans doute quelque attention, et qui invite aussi à s'interroger sur la nature des expériences cruciales et sur celle des objets de la description linguistique. Chez Steinthal, la diversification des disciplines et des outils permet de représenter la diversité des langues tout autant que la diversité des langues impose la sophistication des outils. Le

champ empirique (les langues) et les disciplines sont ainsi en rapport de détermination réciproque. Il ne s'agit pas, bien sûr, de sous-estimer l'importance des phénomènes empiriques, mais formulons l'hypothèse que les expériences cruciales sont moins souvent l'effet de ces phénomènes eux-mêmes que celui des domaines et des outils[30]. Les théories de Steinthal cessent en partie d'être compréhensibles si on les dissocie de la constitution de champs disciplinaires dans lesquels elles s'inscrivent : les objets empiriques qu'il a fallu définir et intégrer, c'est aussi l'histoire des langues *comme telle*, la comparaison des langues *comme telle*, puis d'autres disciplines, dont la psychologie, comme telles. De ce point de vue, à l'horizon des théories de Steinthal, ce n'est pas un ensemble de *choses* qui se profile (des langues concrètes, des traits morphosyntaxiques observables), mais plutôt l'Encyclopédie des sciences du langage de l'époque. Et si chez lui, comme chez tant d'autres, la question de la proposition est restée une aporie, c'est donc peut-être aussi faute d'avoir jamais reçu un statut disciplinaire bien défini.

© Didier Samain

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

a) Textes de Steinthal

— STEINTHAL Heymann, 1847 : *De pronomine relative commentatio philosophico-philologica cum excursus de nominativi particula*, Dissertation Tübingen, *in* Steinthal (1970, p. 1-114).

——, 1976 : *Die Klassification der Sprachen dargestellt als die Entwicklung der Sprachidee*, Frankfurt am Main, Minerva GMBH (1. Aufl. : Berlin, 1850).

——, 1968 : *Grammatik, Logik und Psychologie*, Hildesheim / New-York, Olms (1. Aufl. : Berlin, 1855).

——, 1863 : *Geschichte der Sprachwissenschaft bei den Griechen und Römern mit besonderer Rücksicht auf die Logik*, Berlin, Dümmler.

——, 1975 : *Der Ursprung der Sprache im Zusammenhange mit den letzten Fragen alles Wissens. Eine Darstellung, Kritik und Fortentwicklung der vorzüglichsten Ansichten*, Hidelsheim/New-York (Nachdr. d. 4., Aufl., Berlin, 1888).

[30] Théories et modèles résistent, comme on sait, très bien aux phénomènes empiriques censés les falsifier. Ce fut le cas de cet exemple d'école qu'est la cosmologie ptolémaïque (la théorie héliocentrique était connue depuis Adraste, auquel Copernic fait du reste référence dans son *De revolutionibus*…). Mais ce qu'on appelle désormais la «grammaire latine étendue» en fournit une illustration tout aussi éloquente.

—— & misteli Franz, 1972 : *Abriss der Sprachwissenschaft.* Erster Band : *Einleitung in die Psychologie und Sprachwissenschaft.* Zweiter Band : *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen des Sprachbaues*., Hildesheim/New-York, G. Olms (1. Aufl. : Berlin, 1881-1893).
——, 1970 : *Kleine Sprachtheoretische Schriften*, neu zusammengestellt und mit einer Einleitung versehen von Waltraud Bumann, Hildesheim / New-York, Olms.
——, 2000 : *Zur vergleichenden Erforschung der chinesischen Sprache*, *in* Joan Leopolds, p. 415-498.

b) Autres sources
— ARNAULD Antoine & NICOLE Pierre, 1970 : *La logique ou l'art de penser*, Paris, Flammarion (1ère éd. :1683).
— BECKER Karl, Ferdinand, 1970 : *Organismus der Sprache*, reprograf. Nachdr. der 2. Aufl., 1841, Hildesheim/New-York, Olms (1. Aufl. : 1827).
— BÜHLER Karl, 1999 : *Sprachtheorie, die Darstellungsfunktion der Sprache*, Stuttgart, Lucius & Lucius (1. Aufl. : 1934).
— BUMANN Waltraud, 1965 : *Die Sprachtheorie Heymann Steinthals. Dargestellt im Zusammenhang mit seiner Theorie der Geisteswissenschaft*, Meisenheim am Galn, Anton Hain.
— CHRISTY Craig, 1985 : «Humboldt's "Inner Language Form" and Steinthal's Theory of Signification», *Semiotics 1984*, ed. by John Deely, Lanham, MD University Press of America, p. 251-259.
— DIESTEL Heinrich, 1845 : *Die rationelle Sprachforschung. Auf ihrem gegenwärtigen Standpunkt geprüft und psychologisch begründet*, Königsberg, Mangelsdorf.
— HERBART Johann Friedrich, 1997 : *Lehrbuch zur Einleitung in die Philosophie*, Hamburg, Meiner, 1997. (1. Aufl. : 1813).
— HJELMSLEV Louis, 1935-37 : *La catégorie des cas. Étude de grammaire générale*, Universitetsforlaget i Aarhus.
— LEOPOLD Joan (éd.), 2000 : *The Prix Volney III, Contribution to Comparative Indo-European, African and Chinese Linguistics : Max Müller and Steinthal*, edited by Jerold Edmondson, Dordrecht / Boston / London, Springer.
— RIES John, 1967 : *Was ist syntax ? Ein kritischer Versuch*, Reprograf. Nachdr. der 2. Aufl. Prag, 1927, Darmstadt, Wissentschafltliche Buchgesellschaft (1. Aufl. : 1894).
— ROSIER Irène, 1994 : «L'introduction des notions de sujet et de prédicat dans la grammaire médiévale», *Archives et documents de la SHESL*, 2e série, n° 1, p. 81-119.
— SAMAIN Didier, 1998 : «Hypothèse dynamique ou modèle valenciel. Quelques remarques sur l'évolution du concept de transitivité», *Actes* du colloque international sur *la transitivité*, Presses du Septentrion, p. 39-52.

— TABOURET-KELLER Andrée, 1993 : «Steinthal et les *impersonalia*. Un aspect de la science du langage comme discipline psychologique au XIX^{ème} siècle», *in* Tabouret-Keller, *La maison du langage. Questions de sociolinguistique et de psychologie du langage*, Montpellier, Service des publications de l'Université Paul Valéry, p. 133-149.
— TRENDELENBURG Friedrich Adolf, 1964 : *Logische Untersuchungen* I & II, Hildesheim, Olms. Reprograf. Nachdr. d. 3., verm. Aufl., Leipzig, 1870).
— WUNDT Wilhelm, 1919 : *Logik* I, *Allgemeine Logik und Erkenntnistheorie*, Stuttgart, Ferdinand Enke (1. Aufl. : 1880).

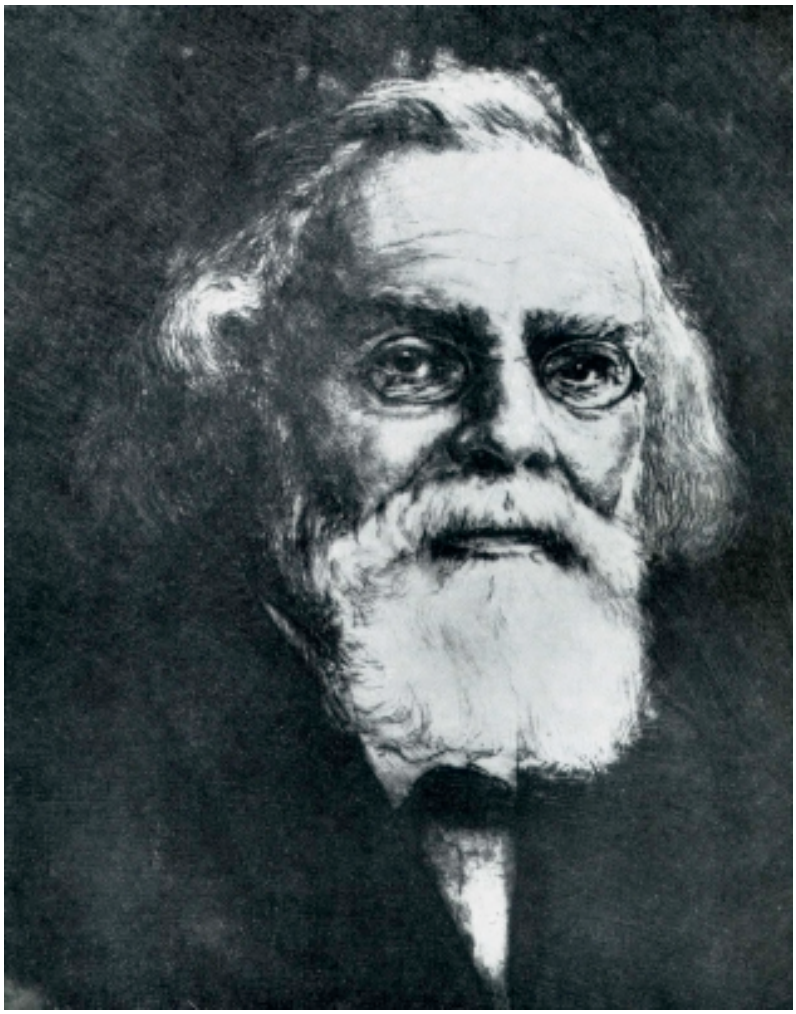

Heymann Steinthal (1823-1899)

Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008, pp. 167-180

La théorie linguistique de Hermann Paul : une conception «pragmatico-sémantique» de la syntaxe à la fin du 19e siècle.

Monique VANNEUFVILLE

Université du Littoral côte d'Opale

Résumé : Dans ses *Prinzipien der Sprachgeschichte* de 1880, Hermann Paul, philologue allemand néo-grammairien (*Junggrammatiker,* 1846-1921), affirme un seul principe, communicatif, donc pragmatique, à l'origine de la langue et de son évolution historique des formes simples aux formes composées. Les actes langagiers entre individus sont source de changements progressifs. Ce principe historique général et universel concerne tous les éléments du langage et donc aussi la syntaxe de toutes les langues.
Si l'analyse paulienne de la phrase en sujet «psychologique», comme point de départ de la pensée, et prédicat «psychologique», comme aboutissement ou but de cette même pensée, renoue avec la sémiotique de tradition empiriste de la *Popularphilosophie,* et, au-delà d'elle ou à travers elle, avec le modèle encore plus ancien d'Aristote, modèle recouvert par le transcendantalisme kantien, l'analyse «psychologique» de Paul, reprise par le Suisse Sechehaye, élève de Saussure, en même temps qu'elle signe la rupture avec le modèle «logique» de la Grammaire de Port-Royal, annonce la linguistique moderne avec ses théories de l'énonciation et des actes de langage. De ce point de vue, les *Principes* pourraient bien représenter un passage obligé de l'histoire de la linguistique.

Mots-clés
Analyse «psychologique» de la phrase ; une conception élargie de la prédication ; syntaxe et sémantique ; les expressions parlées comme nouvel objet d'étude linguistique.

Hermann Paul[1] est l'un des linguistes allemands que j'ai eu l'occasion d'étudier pour ma thèse soutenue en juin 2000 sur un sujet d'histoire des théories linguistiques et qui s'intitulait *La conception de la phrase et le renouveau syntaxique de 1870 à 1940, contribution à une classification des théories linguistiques de cette période*. Mon travail traitait des théories élaborées par des linguistes et des grammairiens de langue allemande, française ou anglaise, aussi bien dans le cadre d'une linguistique générale que dans la recherche syntaxique d'une langue particulière.

John Ries (1931, p. 208 ss.) et Eugen Seidel (1935, p. 114 ss.) ont rassemblé plus de 140 définitions de la phrase, qui, à mon sens, reflètent les différentes théories sur sa conception. La diversité des termes employés témoigne de la diversité des points de vue, de l'impossibilité de définir la phrase de façon universelle et de la nécessité de recourir à des moyens autres que linguistiques pour la caractériser. Pour la période considérée, la priorité est donnée soit à une conception binaire «psychologique» de la phrase, soit à l'idée de relations et de construction hiérarchisée pour ses éléments ou groupes d'éléments.

En décrivant l'évolution de la conception de la phrase en Europe, sur presque un siècle, j'ai démontré l'intégration progressive dans l'analyse syntaxique de divers facteurs ou principes tels que le principe psychique (qui prend en compte la subjectivité de l'interlocuteur, sa liberté, son ancrage spatio-temporel), celui d'intentionnalité ou de sociabilité et de communication (rôle de l'interlocuteur, de la situation de communication, de la validité du fait communiqué par rapport au réel), le principe de système (d'automatisation, de mécanisation du langage) et celui de structuration (pour la pensée, la langue, la parole, le comportement). J'ai pu ainsi constater les courants philosophiques, psychologiques et sociologiques à l'œuvre dans les travaux des linguistes.

Dans la première partie, consacrée à l'héritage[2], j'ai rappelé la tradition grammaticale en France du 16^{e} au 19^{e} siècle, après que la grammaire philosophique issue de Port-Royal eut donné un rôle nouveau à la «proposition» assimilée au «jugement». J'ai souligné l'importance, du 17^{e} au 19^{e} siècle, du débat sur l'ordre des mots, aussi pour la découverte d'une spécificité linguistique[3], et j'ai évoqué le rôle joué par le linguiste français Henri Weil (1818-1909) qui fut le premier à parler de «notion initiale» et de

[1] Hermann Paul est également l'auteur d'une *Deutsche Grammatik* en cinq volumes et d'un *Deutsches Wörterbuch*. Les *Principes de l'histoire de la langue* lui ont valu la réputation de théoricien reconnu du mouvement des néo-grammairiens (*Junggrammatiker*). L'ouvrage a été traduit en anglais dès 1886 et a été régulièrement réédité jusqu'en 1970. H. Paul est né en 1846 près de Magdebourg et décédé en 1921 à Munich, où il enseignait depuis 1893. Il avait fait ses études à Berlin et à Leipzig et commencé sa carrière à Fribourg.

[2] Pour ce faire, je me suis appuyée, entre autres, sur la thèse de J.C. Chevalier, *La notion de Complément chez les grammairiens, étude de grammaire française 1530-1750*, Genève : Librairie Droz, 1968.

[3] C'est au sein du courant de la grammaire historique et comparée – 1816-1870 – que naît le concept de linguistique, dont la première apparition est attestée dans le dictionnaire de Boiste en 1800.

«but» du discours[4]. Etait alors en jeu la reconnaissance du domaine de l'énonciation («ordre du cœur» chez Batteux, «marche des idées» chez Weil). Quant à la tradition en Allemagne, c'est la notion allemande de *Satzglied* (membre de phrase) qui est au cœur de l'opposition entre l'école logique et l'école historique (Karl Ferdinand Becker contre Johann Christian Heyse).

Les grammairiens allemands de la fin du 19e et du tournant du siècle ont eu pour visée à la fois de distinguer la phrase de la théorie du jugement et d'établir une syntaxe de la langue allemande libérée de l'influence des grammaires grecque et latine. Des linguistes comme Hermann Paul[5] et Philipp Wegener ont une conception sémantique de la syntaxe, qui, dès la fin du 19e siècle, engage les sciences du langage sur la voie d'un certain «positivisme» et dans une perspective à visée pragmatique[6], dans la mesure où le rôle de la situation de communication et celui de l'interlocuteur sont devenus des critères fondamentaux et où est pris en compte le réel dans le sens du message. On trouve chez Wegener à la fois une analyse du point de vue de la compréhension et une théorie des éléments mécanisés[7] du discours. Selon lui, tout phénomène linguistique se réfère à une chose, à une situation dans le réel, au point que Gardiner, qui a repris sa théorie, dit qu'il s'agit d'une véritable «*Situationstheorie*», il dit aussi que Wegener est le premier à avoir déterminé la raison de la dichotomie entre sujet et prédicat : ce serait la marque linguistique de l'interaction locuteur / interlocuteur à la base du langage (P existe pour le locuteur et S pour l'interlocuteur).

---

[4] Sa thèse *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes* (1844) a été publiée par Bréal en 1869.

[5] Paul a lu Bréal (il cite *Les idées latentes du langage* – Paris 1868, donc il devait aussi connaître la théorie de H. Weil), et il a lu Wegener : dans la note 2 de § 54, il cite (mal) son livre : «Aus dem Leben der Sprache» (*sic* : ce titre ne correspondant qu'à la première partie, la moins importante des *Untersuchungen über die Grundfragen des Sprachlebens,* 1885) et dit qu'il s'en inspire.

[6] Le terme «positivisme», mis entre guillemets, fait référence à l'expression «science positive», apparue au 18e, qualifiant, grâce aux méthodes scientifiques, une observation rigoureuse et systématique des phénomènes. La démarche de Paul et de Wegener combine une philosophie empiriste qui fait des données sensorielles les éléments premiers de la connaissance avec une conception scientiste anti-métaphysique du langage, à l'époque où apparaît aussi la sociologie comme science nouvelle, science dont relève, dans une certaine mesure, une approche linguistique «pragmatique» qui intègre à l'étude du langage le rôle de ses utilisateurs ainsi que les situations dans lesquelles il est utilisé.
Pourtant on trouve, à la même époque, dans le cadre d'une syntaxe de l'allemand, des démarches plus grammaticales, dont le point de vue se veut formel, celles par exemple de Franz Kern, d'Oskar Erdmann, d'Hermann Wunderlich et de Ludwig Sütterlin. Pour eux, le rôle et la position du verbe, l'idée de clôture et l'idée de groupes sont les critères fondamentaux pour la construction de la phrase.

[7] Il parle de «*Mechanisierung von Sprachmitteln*» et il est de ce fait le précurseur du mécaniciste anglo-saxon Bloomfield. L'interlocuteur opère des déductions à partir de la situation de communication, il existe une loi psychique générale qui fait que, par la répétition et l'habitude, les déductions opérées par l'interlocuteur deviennent inconscientes, de même que des moyens au départ spontanés et conscients sont peu à peu employés de façon automatique et inconsciente.

Dans la première moitié du 20e siècle, alors que les thèses saussuriennes constituent d'une certaine façon le fondement de la plupart des analyses, j'ai mis en évidence deux grandes tendances. La première est représentée par des chercheurs que je considère comme les héritiers de H. Paul et de Ph. Wegener et qui développent une théorie des actes de langage et une théorie de l'énonciation. Ces linguistes mettent la sociabilité du langage au premier plan et c'est le principe de finalité inhérent au discours qui met de l'unité et de l'ordre dans les faits linguistiques. Ce courant a mené, dans les années trente, à la théorie de l'énonciation de Charles Bally et à l'axiomatique de Karl Bühler. Chez Guillaume, on retrouve des notions clés des théories de Bühler et de Bally, mais aussi de Alan Henderson Gardiner.

L'autre tendance est celle d'une analyse grammaticale de la phrase qui tient compte du sens et de la structure, lesquels sont mis en rapport avec les formes et les fonctions. J'ai alors classé les grammairiens selon le critère de base de leur analyse, qu'il soit sémantique (Karl Brugmann, Ferdinand Brunot et A. Juret), structural (Otto Jespersen et Lucien Tesnière) ou formel (Otto Behaghel, Vilém Mathesius, Otto Basler, W. Admoni, Erich Drach, Jean Fourquet). Quel que soit le point de vue, l'analyse syntaxique intègre alors la subjectivité et la liberté du locuteur dans son ancrage spatio-temporel[8]. Avec Jean Fourquet (1938)[9], l'évolution aboutit à l'avènement d'une syntaxe structurale décrite dans le cadre d'une grammaire du signifié : il établit une syntaxe de position de l'allemand moderne fondée sur la notion d'«élément» de phrase et les groupes syntaxiques sont mis directement en rapport avec la phrase.

En classant ainsi des auteurs d'horizons divers, philosophes, logiciens, psychologues, grammairiens, j'ai remarqué que leurs réflexions, même si la perspective n'est pas la même, vont dans le même sens : plus on avance dans le temps, plus le langage est conçu comme un acte, un comportement, relevant à la fois de la pensée, de la parole et de l'action. L'avancée de la réflexion, son affinement aboutissent à l'interaction des critères et à la reconnaissance de la pluridimensionnalité de la phrase.

---

[8] Quand le principe pour établir un système de classement des choses à signifier vise une syntaxe générale, il est, pour les linguistes allemands, soit psychologique (ainsi Karl Brugmann veut construire une syntaxe générale indo-européenne sémantique et fonctionnelle sur la base d'une prise en compte des fonctions psychiques du sujet parlant), soit logique (Walter Porzig, Friedrich Neumann). En France, chez Brunot (dont la théorie a fait école sous le nom du «notionnel-fonctionnel») et chez Juret, la dimension sociologique est intégrée à l'analyse syntaxique d'une langue particulière. Chez Juret, on peut constater l'interaction des deux axes psychologique et sociologique avec la logique, la morphologie et la syntaxe : c'est la prédication elle-même et sa détermination qui sont mises en rapport avec des formes. La démarche peut être soit sémasiologique (chez O. Erdmann, qui suit en cela Miklosich), soit onomasiologique (comme celle de Brunot, de Guillaume).

[9] On peut penser que c'est la conception valencielle (dépendancielle) de Tesnière qui a mené à la théorie à la fois sémantique et structurale des groupes syntaxiques de Fourquet, la différence étant que Fourquet ne fait plus du seul verbe le régisseur et instaure des hiérarchies entre les divers membres.

Lia Formigari (1994)[10] écrit, qu'on ne peut expliquer les évolutions de la culture allemande et européenne à partir de 1850, sans connaître la confrontation entre la philosophie et les sciences positives, l'opposition entre Herder et Kant, les tendances matérialistes présentes implicitement chez Herder depuis 1770, et, plus généralement, les idées des philosophes populaires. L'auteure souligne par ailleurs que ces philosophes (*Popular-philosophen*[11], comme Platner, Feder, Eberhard, Selle, Sulzer, Moritz, Beneke, Irving et Herder) ont été influencés, par les doctrines du sensualisme français, du sentimentalisme anglais et de l'école écossaise du sens commun[12].

Il est donc possible de resituer la théorie du philologue allemand Hermann Paul et l'analyse qu'il fait de la phrase en sujet et prédicat psychologiques dans la lignée des recherches de la psychologie empirique et du courant de philosophie sémiotique de tradition empiriste, dont l'ouvrage de Lia Formigari atteste l'existence en Allemagne de la fin du 18e au début du 19e siècles. Ce courant de recherche, qui part de la sémiotique de Lambert[13] (1764, *Neues Organon*) et se poursuit avec les philosophes populaires, dont Herder[14], a en effet abouti à la naissance, durant cette période en Allemagne, d'une conception «psychologique» du langage à laquelle ressortit la théorie de Paul.

Ayant relu les *Principes* de Hermann Paul à la lumière de la thèse de Lia Formigari, j'ai été frappée par la similitude des idées qui se reflète dans le vocabulaire que Paul partage avec les philosophes populaires. Paul, du reste, ne cache pas ses références : dans la préface à la 4ème édition des *Principes* (1909), il écrit qu'il s'est appuyé sur la psychologie de Herbart,

---

[10] Formigari, 1994. Lia Formigari a enseigné la philosophie du langage à l'université de Rome ; elle a, entre autres, collaboré au tome 2 de l'*Histoire des idées linguistiques* dirigée par Sylvain Auroux (Mardaga, 1992).

[11] Dans le dernier quart du 18e, au sein du phénomène spécifiquement allemand de l'*Aufklärung,* l'éclectisme professé par les philosophes populaires est caractérisé par «le recours à des principes et à des méthodes compatibles mais différentes dans le but d'expliquer des phénomènes coexistants mais hétérogènes». Ces philosophes, les uns de tendance plus lockienne, les autres plus leibnizienne, et que l'on peut considérer comme les pendants des Idé-ologues, ont voulu, à l'époque de Kant, intégrer les théories du langage dans le cadre défini par la psychologie cognitive, provoquant ainsi une confrontation entre la philosophie et les sciences positives. Ils ont souvent reconnu le «*Neues Organon*» de J.H. Lambert comme modèle théorique, dans la mesure où l'auteur conciliait la théorie «rationaliste» de la langue avec l'observation «empiriste» des pratiques linguistiques. Ce courant philosophique, que Lia Formigari appelle «une idéologie allemande», témoigne d'un enchevêtrement des rapports entre psychologie empirique, psychologie rationnelle et déduction transcendantale. Platner, qui en est l'un des représentants les plus connus, «propose une approche globale intégrant la physiologie de l'ouïe, la sensibilité, la capacité à saisir les analogies (*analogischer Witz*), les rapports interpersonnels, la perfectibilité humaine, «le tout guidé par quelque influence de la faculté abstractive (*Absonderungsvermögen*) et de la raison en général» (Platner, 1793-1800, I, p. 182)», Formigari, 1994, p. 74-77.

[12] *Ib.,* p. 180.

[13] 1764, 3ème livre du *Neues Organon*, un auteur, dit L. Formigari, que l'histoire des idées linguistiques en général ne mentionne pas.

[14] Considéré comme le dernier philosophe populaire. Dans sa *Métacritique,* Herder critique le transcendantalisme kantien.

un philosophe populaire, mais sans prendre son point de vue métaphysique, dont on n'a que faire en linguistique, précise-t-il. Or, détail qui peut prêter à sourire, H.Weil appelait justement «structure métaphysique», l'opposant à «drame syntaxique», le découpage binaire de l'énoncé à la base de son analyse, lequel n'est pas si loin de la conception paulienne. Lia Formigari rappelle aussi que, avant Paul, Herbart[15] (1840) et, avant lui encore, Carl Philipp Moritz (1783) avaient déjà l'objectif de construire une grammaire générale sur des bases psychologiques[16].

Il n'est pas étonnant alors qu'on retrouve chez Paul les mots clés de ces philosophes et une partie de leurs réflexions. A propos du terme «représentation» (*Vorstellung*), qui est au fondement de la théorie de Paul, Lia Formigari écrit (1994, p. 121) que, dans l'histoire des idées linguistiques, la «*Vorstellungstheorie*» est un fil conducteur qui permet de reconstruire une continuité dans les études sémantiques, de Herder à la philosophie des formes symboliques en passant par Steinthal et Paul. Quant à la «*Verbindung*» (liaison), dans laquelle Herder (dans sa *Métacritique*) voit une loi générale du vivant qui nous permet d'organiser les données fournies par les sens, active chez l'homme dès le niveau de la sensation[17], H. Paul la met au cœur de sa définition de phrase, laquelle est, pour lui, je traduis «…l'expression, le symbole du fait qu'une liaison s'est établie dans la conscience entre plusieurs représentations ou groupes de représentations»[18].

Le sujet psychologique (exprimé ou non) est la masse de représentation qui est toujours présente en premier dans la conscience de celui qui parle ou qui pense, à elle vient se joindre une deuxième masse, le prédicat psychologique : ce sens est universel. Les deux éléments sont différenciés dans leur fonction (§ 87). La seule chose fondamentale est le fait de relier une représentation à une autre, mais le lien (*Bindeglied*) peut être exprimé ou non. Un membre peut être donné par la situation ou son sens complété par la situation (§ 223). La loi universelle, c'est l'accentuation du prédicat psychologique (tonalité d'affect, mimique, geste) choisi par le locuteur comme élément inconnu, nouveau, et qui est le but de l'acte de communication (§ 88). Le prédicat psychologique peut être n'importe quel mot dans la phrase. Il peut aussi perdre son grade et, devenu «prédicat dégradé», servir à la détermination. Ainsi, le problème posé par le rapport de la prédication à l'opération de détermination est résolu (§ 95) : le rapport entre sujet psychologique et prédicat psychologique est le rapport à partir duquel découlent tous les autres rapports syntaxiques («logiques» ou grammaticaux, et entre autres le rapport analogue du déterminé au déterminant, ainsi que le rapport d'objet - § 260, § 261), mis à part le lien copulatif entre plusieurs éléments qui forment un membre de phrase. L'hypothèse de la

[15] Un texte inclus dans les *Psychologische Untersuchungen* de 1840 «devait préfigurer le projet d'une grammaire raisonnée construite sur des fondements psychologiques», Formigari, 1994, p. 187.
[16] *Ibid.,* p.121.
[17] *Ibid.,* p. 41-42
[18] Paul, *Prinzipien*, 1970, p. 121

«dégradation» du prédicat et de la récurrence du rapport de base Sujet → Prédicat permet à Hermann Paul d'expliquer l'élargissement progressif de la phrase, sa complexification à partir de ce rapport de base et d'affirmer un seul principe, communicatif, à l'origine de l'évolution de la langue.

Dans les *Prinzipien*[19], H. Paul témoigne d'une réelle ambition, qui est de faire de la linguistique, grâce à un changement de méthode radical, une science en tant que telle et, faisant du principe historique un universel, il prétend répondre à la question sur l'origine de la langue (§ 20)[20]. Pour cela, il va utiliser les connaissances et les méthodes de la psychologie et de la physiologie. Il a la volonté de saisir toute la langue à la fois par l'histoire et par le psychisme individuel. Sa thèse est que l'évolution de la langue dérive de l'interaction des individus entre eux.

Si l'analyse en sujet et prédicat est une analyse traditionnelle, on peut pourtant penser que Hermann Paul est à l'initiative d'une conception élargie de la prédication, sous la forme d'une théorie du thème et du rhème[21]. Et on ne niera ni l'influence, ni la modernité de ce philologue allemand qui fut un initiateur pour le courant d'analyses linguistiques «anthropologiques» du premier tiers du 20^{e} siècle, représenté d'une certaine façon par R. Blümel, T. Kalepky, A. Sechehaye, C. Bally et K. Bühler, et d'une autre par L. Bloomfield et A. Gardiner.

Bien que soit réitérée, dans les *Prinzipien*, la volonté de Paul de maintenir, dans son analyse du langage et de ses éléments, les trois niveaux, psychologique, logique et grammatical, la question se pose de savoir s'il n'y a quand même pas confusion, superposition des points de vue logique et psychologique. La question semble justifiée, dans la mesure où Wegener (que Paul a lu) parle lui, dans ses *Untersuchungen über die Grundfragen des Sprachlebens* (1885), de sujet et prédicat «logiques», alors qu'il s'agit de la même décomposition fonctionnelle de la phrase en vue de la communication.

On peut aussi se demander ce qu'est un point de vue «psychologique» en linguistique et si, jusqu'au début du 20^{e} s., le point de vue psychologique ne fait pas l'amalgame entre la signification (conçue comme «représentation») et le vécu psychique du locuteur, alors que Husserl a démontré l'indépendance du domaine des significations par rapport au psychisme individuel : elles ont une certaine forme et sont en relation entre elles, forment un système.

Le problème vient de ce que le psychologique et le logique ont tous deux à voir avec le sens, avec la pensée contenue dans l'énoncé. Cette pensée est désormais une «*Gedanke*», et non plus un «*Urteil*», et son con-

[19] Les *Principes* ont été traduits en anglais sous le titre *Introduction to the Study of the History of Language*, titre avec lequel Paul est d'accord (*Prinzipien*, 1970, introduction, p. 22).

[20] Simonyi, pour la langue hongroise (Paul le cite dans la préface de 1909) et Reckendorf, pour la syntaxe arabe, ont confirmé ses principes.

[21] Cette conception a été reprise il n'y a pas si longtemps par J.M. Zemb, qui introduit le *phème* (qui a un rôle de connexion comme la copule) entre les deux parties d'énoncé et donne ainsi toute sa place à la modalisation de l'énoncé : le phème permet de varier infiniment l'énoncé, car il est le champ d'intervention du locuteur.

tenu est, selon Paul, constitué de représentations «subjectives», propres à chaque individu, mouvantes, se regroupant librement en fonction des sensations, des désirs, des affects du sujet pensant. En partie inconscientes, ces représentations sont aussi déterminées par un inconscient grammatical transmis depuis l'origine et donc universel. Par ailleurs, Paul fonde le langage sur l'existence de groupes proportionnels[22] se regroupant sur la base d'une fonction en rapport avec une forme, il s'agit d'un phénomène combinatoire universel. Les groupes sont de nature subjective mais les éléments qui les constituent sont en gros les mêmes pour une même communauté[23]. Donc le psychologique est au fondement de la langue et, indépendant d'elle, il ressortit à la fois à l'individuel et à l'universel.

Certes, Paul s'empare de cette notion logique qu'est l'opération de prédication, mais ce n'est pas le principe logique de l'affirmation où une qualité est attribuée à une substance, ce n'est pas une logique des termes dans la proposition ou des catégories hors proposition, catégories qu'il critique. Paul dit se référer au concept de logique «tel que l'utilise la grammaire contemporaine»[24]. En fait, le rapport «logique» de subordination dépend de l'acte «psychologique» de communication, il est créé par lui, pas par une logique universelle. Paul écrit aussi qu'il n'est pas question de renoncer à utiliser le terme de logique, qu'il s'agit bien plus de marquer la différence entre les trois domaines, grammatical, logique et psychologique, et d'avoir une idée claire du rapport qu'ils entretiennent les uns avec les autres (§ 21). La «pensée logique» (*das logische Denken*) est, chez Paul, associée aux dons de l'individu et à la formation qu'il a reçue (§ 21). Le logique – il emploie le mot souvent sous forme d'adjectif – ressortit au psychologique, au psychisme humain, c'est une logique de l'action qui suppose un agent. En cela Paul est un initiateur car, plus tard, avec Brunot et Meillet, il sera question d'une logique «pratique» ou d'une logique «appliquée» permettant de découvrir des fonctions identiques dans beaucoup de langues.

Grammaire et logique ne se rencontrent pas, car la constitution de la langue et son emploi ne se font pas sur la base d'une pensée strictement logique mais sur la base du mouvement naturel, libre (*ungeschult,* écrit Paul) des masses de représentations qui suivent plus ou moins ou pas du tout les lois logiques, les lois de l'entendement.

De fait, le vocabulaire employé marque la différence entre le point de vue psychologique et le point de vue logique ou grammatical : analysée

[22] Ainsi s'associent entre eux, par exemple, tous les mots qui ont la même fonction, tous les substantifs, tous les adjectifs, tous les verbes, etc. *Prinzipien,* § 76 (p. 107-108) ; s'associent aussi des phrases comme *spricht Karl, schreibt Fritz,* etc. (avec le prédicat en première position) ou des associations comme *pater mortuus, filia pulchra, caput magnum* (avec la congruence dans le genre, le nombre, le cas), et, ce faisant, sont créées les égalités *spricht : Karl = schreibt : Fritz* et *pater : mortuus = filia : pulchra = caput : magnum.*

[23] C'est à ce niveau qu'on peut parler de «*innere Sprachform*» selon Humboldt et Steinthal, laquelle a une influence sur la syntaxe – cf. *Prinzipien,* p. 393, p. 401/402 (§ 276) ; p. 393). Paul cite Humboldt et sa «*innere Sprachform*» (p. 21, p. 393 et 401- § 283).

[24] Dans sa réponse à Marty (cf. note 1 du § 87 des *Prinzipien*).

du point de vue de la fonction, la liaison d'un élément avec un autre[25] est une «*Verbindung*» (c'est celle qui se fait au niveau des représentations dans l'esprit, dont la fonction est de relier, la liaison pouvant être d'ordre syntaxique ou copulatif). Si l'analyse se fait du point de vue du sens et des formes, Paul emploie alors le terme de *Verhältnis*, terme qui marque une modalité d'actualisation de la *Verbindung*. La *Verbindung* psychologique contient la possibilité de l'articulation logique (*Verhältnis*) et le rapport est alors à la fois logique et psychologique. Ainsi sont mis en interaction la fonction (du ressort psychologique), le sens (du ressort psychologique et/ou logique) et les formes (du ressort grammatical). Comme un sens est lié à la fonction, au niveau logique, l'organisation du contenu peut se faire aussi selon les lois logiques, pas seulement selon la loi discursive du sujet psychologique précédant le prédicat psychologique. C'est pourquoi Paul utilise parfois indifféremment l'un ou l'autre terme, ou bien met «logique» entre parenthèses, à côté de «psychologique»[26]. Les deux points de vue, pourtant distincts, sont possibles quand on a affaire aux combinaisons, aux connexions des concepts (*Begriffe*) : la pensée logique travaille avec des représentations conscientes qui deviennent des concepts, et elle obéit aux lois de la raison. Mais les modes de liaison des éléments ne sont pas universels. Du fait de l'évolution de la langue, et de l'existence, dans les différentes langues, de formes particulières, de moyens linguistiques nombreux et variés pouvant exprimer les différents rapports logiques[27] qu'entretiennent les concepts les uns avec les autres (§ 201), la correspondance originaire, la congruence avec le niveau psychologique et/ou logique a pu se perdre au fil du temps, mais les langues modernes cherchent à éviter[28] cette contradiction.

Par ailleurs existe aussi une logique mathématique, puisque ce qui constitue le fondement du langage, ce sont les groupes proportionnels et

---

[25] *Ich bin (es) zufrieden …* est une «*Verbindung*» (*Prinzipien,* p. 291) ; de même, un cas lié à une préposition*;* il y a une différence entre la *«syntaktische Verbindung»* et la *«kopulative Verbindung*» (p. 331 et 334-335). § 92 : la phrase est l'expression d'une «*Verbindung»* de deux représentations.

[26] Paul, *Prinzipien,* § 211. Au § 203, Paul emploie les trois termes : «quand il y a contradiction entre articulation logique et grammaticale, du fait qu'en parlant on désolidarise des éléments qui forment groupe grammaticalement et que ces séparations deviennent usuelles, naissent alors de nouvelles constructions où il n'y a plus de contradiction. Le rapport à l'origine purement psychologique a évolué alors en un rapport grammatical».

[27] Paul, *Prinzipien,* § 193, § 194 ; § 210.

[28] *Ibid.,* § 199 : on peut éviter ou résoudre la contradiction entre prédicat psychologique et grammatical ou la contradiction entre sujet grammatical et psychologique, par exemple en utilisant une expression particulière dont certaines langues font un large usage (*c'est à vous que je…* ; ou, en allemand, la paraphrase avec *tun* pour faire un sujet de ce qui devrait devenir prédicat grammatical (aussi *sie sind es, die…).* C'est ainsi que de nombreuses langues mettent en tête de phrase le sujet psychologique au nominatif, donc dans la forme du sujet grammatical, lequel est repris ensuite par un pronom dont la forme est déterminée par le rapport purement grammatical (*cette confiance, il l'avait exprimée…..es geben dies Jahr nicht viele Äpfel… es gibt nichts Lächerlicheres als ein verliebter Mann…. I was given a book* au lieu de *me was given…*).

l'activité combinatoire[29] qui donne la possibilité de créer des formations analogiques grâce à la variable x, élément nouveau dans une égalité proportionnelle à quatre membres avec concordance d'au moins une forme dans les deux termes de l'égalité (*animus : animi = senatus : x*). Une fonction particulière reliée à la forme constitue le lien qui maintient les proportions[30]. On peut abstraire l'ensemble des fonctions syntaxiques à partir des égalités proportionnelles.

Dans la mesure où Hermann Paul préfigure la réconciliation des trois axes de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique, telle qu'elle aura lieu dans les années 30 chez Bally, Bühler et Guillaume, j'ai pu parler à son propos d'une conception «pragmatico-sémantique» (ou sémantico-discursive ou sémantico-fonctionnelle) de la syntaxe.

Il y a une dimension pragmatique dans la mesure où le langage est conçu comme un outil propre à la communication entre des individus inscrits dans le temps et l'histoire (§ 40). Parler, c'est faire des phrases, c'est un travail et un acte de création perpétuel[31]. En parlant, on accomplit des actes[32]. Paul a vu que l'acte linguistique était à la fois une production phonique et/ou graphique, une production de structure syntaxique, et aussi une production de sens, avec son rapport au monde extra-linguistique des expériences et des réalités (§ 88). La communication est régie par le critère d'utilité. Pour se faire comprendre, l'emploi des moyens de la langue[33] suit le principe d'économie[34] et de confort (§ 41), il sera fonction de la situation, du contexte de l'entretien, de l'accord plus ou moins grand dans la disposition d'esprit des interlocuteurs. Les éléments nécessaires à la compréhension ne sont pas toujours de nature linguistique, ce peut être le regard, le geste, la situation, etc. (§ 54).

La syntaxe, selon Paul, est une partie de la sémantique, elle produit du sens à la fois pour la logique et la communication. Elle est chargée de psychologie, de sens et d'histoire, l'histoire étant le dénominateur commun qui permet l'articulation des trois niveaux psychologique, logique et grammatical. Les marques (ou formes) sont signes de fonctions et porteuses de sens. La théorie syntaxique, que Paul expose dans les *Prinzipien,* comporte à la fois une approche sémantique et une dimension énonciative, dimension qui relie les aspects logique, psychologique et linguistique à une dimension sociale. L'énoncé, organisé sémantiquement, a une structure pour son sens. Les classes de mots sont des classes fonctionnelles et la langue a des possibilités combinatoires. La fonction ne dépend ni de la forme ni de la nature

[29] Combiner consiste à dissoudre une égalité proportionnelle en créant librement, sur le modèle de proportions analogiques devenues déjà courantes, un deuxième membre proportionnel pour un mot également courant.
[30] *Ibid*., § 76, § 81, § 83.
[31] Effet créatif de l'analogie, § 84, § 78.
[32] «*Akten der Sprechtätigkeit*», *Prinzipien,* p. 29.
[33] La langue est un principe actif, elle impose à la pensée des distinctions, elle met de l'ordre dans la pensée pré-linguistique.
[34] *Prinzipien*, § 218 ; chapitres 18 et 14 : la langue élimine les choses inutiles, ne veut pas encombrer la mémoire.

du mot. Il n'existe pas de contraintes morphologiques pour les trois membres de base, ni d'obligation de copule au niveau de l'expression, la phrase est libérée de la logique traditionnelle.

Les définitions pauliennes de la phrase et du mot relèvent de la sémantique, ce sont des unités sonores et de sens, non clôturées, membres d'une suite continue (§ 12, § 219). Paul critique la distinction traditionnelle des parties du discours dans les langues indo-européennes (§ 244). Il parle de «*Wortgefüge*» pour les groupes de mots, ce qui fait intervenir la sémantique dans la syntaxe, le terme évoque une structure, contient l'idée de construction. Le mot est une compression de la phrase ; il ne doit pas être considéré isolément mais il faut tenir compte de sa position (§ 46) et de sa fonction dans la phrase (§ 246). La phrase est l'unité de base (§ 85). La définition que Paul en a donnée est très générale[35], afin qu'elle puisse englober tous les types de phrase possibles, même celles sans verbe conjugué[36] ou sans thème, lequel peut être donné par la situation. Même si Paul emploie les termes traditionnels de «*Hauptsatz*» et «*Nebensatz*», il fait, avec son analyse éclater les frontières entre les deux : la subordonnée ne se comporte pas autrement qu'un membre de phrase ou même une partie de membre (§ 85).

Hermann Paul a voulu poser la question de l'existence d'une syntaxe universelle qui met en rapport un sujet psychologique avec un prédicat psychologique. Le postulat de composition minimale binaire de toute phrase et le principe de récursivité de l'élément phrase sont aussi à la base de la grammaire générative avec ses constituants immédiats.

On trouve chez Paul presque toutes les notions qui fondent les analyses ultérieures : le rôle de la pensée préalable à l'expression, l'absence de parallélisme entre langage et pensée, l'affirmation de la spécificité linguistique, le rôle du locuteur, celui de l'accentuation et de l'intonation, le rôle de l'interlocuteur et de la situation de communication, la distinction entre la relation de prédication et le groupe formé par plusieurs éléments dans un rapport de détermination. Paul a vu le problème de la distinction langue / parole (*Sprachgebilde / Sprechakt*) et celui de leur articulation. Il reconnaît

[35] *Ibid.,* § 85 : «La phrase est l'expression au niveau de la langue, elle est le symbole du fait que s'est accomplie dans l'esprit de celui qui parle la liaison entre plusieurs représentations ou groupes de représentations, elle est aussi le moyen de produire ce même lien entre les mêmes représentations dans l'esprit de celui qui écoute». Pour la phrase originelle, laquelle ne contenait pas encore de membres constitués en groupes de mots, la définition de Paul pourrait suffire. On a reproché à Paul de donner une définition de la phrase qui valait aussi pour le groupe déterminant / déterminé. Mais, selon Paul, au point de vue logique, le rapport d'emboîtement est le même pour les deux (le cheval est blanc = le cheval blanc), le deuxième étant issu historiquement du premier. Ce qui les distingue, c'est que la phrase est un acte de liaison, alors que le groupe déterminant / déterminé est le résultat de l'acte. C'est une différence de perspective.

[36] Dans les langues non indo-européennes, même si elles ont des formes verbales clairement caractérisées, les phrases sans verbe sont encore plus fréquentes (Paul cite à ce sujet Reckendorf, «A propos de la langue arabe», *Prinzipien,* p. 169). Des groupes de mots comme *Omnia praeclara rara, Summum jus summa injuria, Träume Schäume, Ich ein Lügner ? Ich dir danken ?* sont, selon lui, des phrases au même titre que *Der Mann lebt. Er ist tot.*

la mécanisation du langage par le biais du principe d'analogie et a parlé de «système», notion devenue si importante avec Saussure, il a l'intuition de la langue comme système d'oppositions[37]. Paul représente aussi la conception moderne selon laquelle le véritable objet pour le linguiste est l'ensemble des expressions parlées par tous les individus dans leur interaction réciproque.

Ainsi Hermann Paul annonce-t-il les analyses pluridimensionnelles du premier tiers du 20e siècle avec leurs trois principes clés : subjectivité, sociabilité et linéarité (celle-ci étant reconnue dans la suite continue des sons pour les mots et les phrases).

© Monique Vanneufville

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

— BALLY Charles, 1932 : *Linguistique générale et linguistique française,* Genève. Quatrième édit. revue et corrigée, Berne : Francke, 1965.
— BREAL Michel, 1982 : *Essai de sémantique. Science des significations,* Saint-Pierre de Salerne (Brionne) : Gérard Montfort (1ère éd. 1897, Paris : Hachette).
— BRUGMANN Karl, 1918 : *Verschiedenheit der Satzgestaltung nach Maßgabe der seelischen Grundfunktionen,* Leipzig, B. G. Teubner
——, 1925) : *Die Syntax des einfachen Satzes im Idg.*, Leipzig : Walter de Gruyter &Co Berlin.
— CHEVALIER Jean Claude, 1968 : *La notion de Complément chez les grammairiens, étude de grammaire française 1530 -1750*, Genève : Droz.
— CHOMSKY Noam, 1972 : *Questions de sémantique,* traduit par Bernard Cerquiglini, Paris : Seuil (1975).
— DELESALLE Simone : «L'étude de la phrase», *Langue française,* n°22, *Linguistique et enseignement du français. Problèmes actuels*, pp. 45-67.
——, 1980 : «L'évolution de la problématique de l'ordre des mots du 17e au 19e siècle en France. L'importance de l'enjeu», *DRLAV (Documents et Recherche en Linguistique Allemande contemporaine)* n° 22-23, p. 235-277
— DE MAURO Tullio, 1966 : *Une introduction à la sémantique* - Traduit de l'italien par L.J. Calvet, Paris : Payot (1969).
— DRACH Erich, 1937 : *Grundgedanken der deutschen Satzlehre*, Frankfurt am main : Verlag Moritz Diesterweg (4., unveränderte Auflage 1963).

[37] Paul écrit que des éléments du contenu de signification sont évoqués ou non en fonction de l'opposition que le locuteur a en tête («*den Gegensatz, den man im Sinne hat»)*, ainsi *gehen* peut être opposé à un verbe exprimant le fait de se déplacer autrement qu'à pied ou bien il peut s'opposer au fait de rester sur place (*Prinzipien,* § 64, p. 92).

— DUCROT Oswald, 1972 : *Dire et ne pas dire (Principes de sémantique linguistique)*, Paris : Hermann.
— FORMIGARI Lia, 1994 : *La sémiotique empiriste face au kantisme,* traduit par Mathilde Anquetil, Liège : Mardaga.
— FOURQUET Jean, 1938 : *L'ordre des éléments de la phrase en germanique ancien. Etudes de syntaxe de position* (thèse)*,* Publications de la faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, 86, Paris : Les Belles Lettres.
— FRYBA-REBER Anne-Marguerite, 1994 : *Albert Séchehaye et la syntaxe imaginative,* Genève : Droz.
— GARDINER Alan Henderson, 1989 : *Langage & Acte de langage, aux sources de la pragmatique*, traduit et présenté par Catherine Douay, Lille : Presses Universitaires de Lille [1ère édition 1932 : *The Theory of speech and language*].
— GLINZ Hans, 1947 : *Geschichte und Kritik der Lehre von den Satzgliedern in der deutschen Grammatik,* Bern : Buchdruckerei Büchler & Co.
——, 1965 : *Deutsche Syntax,* Stuttgart : Sammlung Metzler.
— H.E.L. *Histoire, Epistémologie, Langage* - Hors série n° 2, 1998, corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques (tome 1) - B. Colombat et E. Lazcano.
— HUOT Hélène (éd.), 1991 : *La grammaire française entre comparatisme et structuralisme, 1870-1960,* Paris : A. Colin.
— PAUL Hermann, 1880 : *Prinzipien der Sprachgeschichte,* Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 1970 (8ème édit.).
——, 1881 : *Mittelhochdeutsche Grammatik*, 22., durchges. Auflage von Hugo Moser, Tübingen : Niemeyer, 1982.
——, 1919 : *Deutsche Grammatik*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag (Nachdruck 1968).
— RIES John, 1931 : *Beiträge zur Grundlegung der Syntax*. Heft 3. *Was ist ein Satz*?, Prag : Taussig & Taussig.
— ROBINS R.H., 1976 : *Brève histoire de la linguistique de Platon à Chomsky*, traduit de l'anglais par M. Borel, Paris : Seuil (édit. orig. 1967).
— ROUSSEAU André, 1971 : Compte rendu de l'ouvrage de H. Paul *Prinzipien,* in Études Germaniques, 26ème année, oct.-déc.1971, p. 477-478, Librairie Marcel Didier ParisVe .
——, 1998 : «La linguistique historique d'hier à aujourd'hui et au-delà : un renouvellement méthodologique permanent», in *Le territoire du germaniste,* Paris : AGES, pp. 103-114.
——, 1998 : «Construction prédicative et typologie des prédicats dans les langues naturelles», pp. 493 à 504, in M. Forsgren, K. Jonasson, H. Kronin (éds), *Prédication, Assertion, Information*, Uppsala : Studia Romania Upsaliensa.
— SAMAIN Didier, 1997 : *Critiques de la raison grammaticale*, *Essai sur le postulat de systématicité dans les linguistiques européennes de la première moitié du XXe siècle* (vol.1 et 2), université de Paris VII.

— SAUSSURE Ferdinand de 1985 : *Cours de linguistique générale,* édition critique présentée par T. de Mauro, Paris : Payot [1ère édition 1916].
— SCHANEN François, CONFAIS Jean Paul, 1989 : *Grammaire de l'allemand - Formes et fonctions*, Paris : Nathan.
— SECHEHAYE Ch. Albert, 1908 : *Programme et méthodes de la linguistique théorique - Psychologie du langage*, Paris : H. Champion.
——, 1926 : *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris : Champion.
— SEIDEL Eugen, 1935 : *Geschichte und Kritik der wichtigsten Satzdefinitionen*, Jena : Jenaer Germanistische Forschungen 27.
— SERRUS Charles, 1933 : *Le parallélisme logico-grammatical,* Paris : Alcan.
— STAMMERJOHANN Harro, 1996 : *Lexicon Grammaticorum, Who's Who in the History of World Linguistics*, General Editor : Harro Stammerjohann, co-Editors : Sylvain Auroux etc., English-language, Tübingen : James Kerr - Max Niemeyer Verlag.
— STEINTHAL H., 1863 : *Geschichte von der Sprachwissenschaft bei den Griechen und den Römern, mit besonderer Rücksicht auf die Logik,* Berlin : Dümmler's Verlagshandlung.
— SÜTTERLIN Ludwig, 1918 : *Die deutsche Sprache der Gegenwart, ihre Laute, Wörter und Wortgruppen,* Leipzig, R. Voigtländer (1ère édition 1900)
— VAN GINNEKEN Jacobus Johannes Antonius, 1904-1906 : *Principes de linguistique psychologique* - 1908 en français - La première édition a paru en deux parties dans une revue flamande de l'Université de Louvain, tomes VI et VII – Amsterdam : E. Vander Vecht, Paris : Marcel Rivière, Leipzig : Otto Harrassowitz.
— VENDRYES Jacques, 1921 : *Le langage. Introduction linguistique à l'histoire*, Paris : A. Michel (1968, 2e éd.).
— WEGENER Philipp, 1885 : *Untersuchungen über die Grundlagen des Sprachlebens,* Halle, Max Niemeyer.
— WEIL Henri, 1869 : *De l'ordre des mots dans les langues anciennes et dans les langues modernes* - thèse soutenue en 1844 à la Faculté des lettres de Paris, publiée par Bréal, Collection philologique, Paris, A. Franck.
— WUNDERLICH Hermann, 1892 : *Der deutsche Satzbau,* 2ème édit. 1901, Stuttgart, J.G. Cotta.
— WUNDT Wilhelm, 1873-4 : *Grundzüge der physiologischen Psychologie,* 2 vols., Leipzig : Engelmann (1893, 4e éd.).
—— (1900) : *Völkerpsychologie. Eine Untersuchung der Entwicklungsgesetze von Sprache, Mythos und Sitte* [10 volumes, 1900-1920], Bd 1, erster und zweiter Halbband : *die Sprache*, Leipzig : Engelmann
— ZEMB Jean-Marie, 1978-1984 : *Vergleichende Grammatik -- Deutsch - französisch,* Bd 1&2, Mannheim / Wien / Zürich : Duden Verlag.
— ZIEGLER Jürgen, 1984 : *Satz und Urteil. Untersuchung zum Begriff der grammatischen Form*, Berlin, New York : Walter de Gruyter.

Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008, pp. 181-200

Dualité et ambivalence de la notion de proposition

André ROUSSEAU
Université Charles de Gaulle – Lille 3

Résumé : Cet article, qui a pour objectif de démontrer la dualité et/ou l'ambivalence de toute proposition, est fondé sur les recherches conduites par des spécialistes de trois domaines différents : 1) en philosophie du langage, Meinong et Marty, tous deux disciples de Franz Brentano, ont démontré l'existence d'une opposition entre 'énoncé catégorique' et 'énoncé thétique' ; 2) en logique, Frege utilise la barre verticale de jugement, qui est en fait un signe double, comme il le dit expressément lui-même ; 3) en linguistique, Léon Clédat a introduit clairement dans un compte-rendu programmatique (1923) la distinction à faire, nouvelle à l'époque, entre *énonciation* et *affirmation*. Ces trois recherches, dont les orientations étaient fondamentalement différentes, sont pourtant convergentes sur un principe essentiel, à savoir le statut duel ou ambivalent de tout énoncé – qui reçoit une double confirmation, d'abord par la théorie présentée dans les années 1970 par Hare (neustique, tropique et phrastique) et, ensuite, du fait que la linguistique actuelle distingue deux types de jugement de modalisation, un jugement portant sur la réalité du procès (fr. *vraiment*) et un jugement affectant la vérité du dire (fr. *certainement*).

Mots-clés : proposition – ambivalence – jugement – modalisation – catégorique et thétique – Meinong - Marty – Frege – Clédat.

Nous nous proposons d'examiner la notion de phrase ou de proposition (l'allemand ne distingue pas : *Satz* signifie littéralement «le posé») et son organisation sémantique chez plusieurs auteurs appartenant au départ à des disciplines et à des horizons très différents, mais qui sont tous parvenus à deux conclusions irréfutables à notre sens, à savoir que

• il existe deux types de propositions irréductibles l'une à l'autre : c'est la *dualité* ;

• toute proposition est fondamentalement ambivalente, fonctionnant en quelque sorte à deux niveaux sémantiques : c'est *l'ambivalence*.

Nous examinerons successivement les doctrines développées d'abord au sein d'une école constituée par Franz Brentano et préfigurant la phénoménologie, et ensuite nous nous attacherons aux idées neuves, très voisines sinon identiques, soutenues par deux isolés à leur époque, un penseur venu des mathématiques, inconnu à son époque, qui a acquis un renom international depuis quelques décennies – il a nom Frege – et un grammairien disciple de Gaston Paris, très connu au début du siècle et tombé aujourd'hui dans l'anonymat – il s'agit du Lyonnais Léon Clédat.

I. FRANZ BRENTANO ET SES DISCIPLES DIRECTS

1.1. PRESENTATION

Le premier cercle est constitué du philosophe allemand Franz Brentano (1838-1917) et surtout de deux de ses disciples, Alexius von Meinong (1853-1920) et Anton Marty (1847-1914), qui ont été les premiers à montrer l'opposition entre deux manières de concevoir les objets et par conséquent de présenter un procès :

• pour Meinong, auteur de la *Théorie des objets* (1904), la différence essentielle réside dans le *Sein* («être») opposé au *So-sein* (litt. «être-ainsi»). Cette différence ontologique a une conséquence immédiate pour la conception d'une phrase, permettant de distinguer deux types irréductibles l'un à l'autre.

• c'est ainsi que Marty (1918) oppose deux types d'énoncé : soit l'énoncé décrit les propriétés d'un être ou d'un objet déjà posé, peu importe qu'il existe réellement ou non ; soit l'énoncé a pour fonction de promouvoir à l'existence un être, un objet ou un fait nouveau, jamais mentionnés auparavant : c'est le phénomène dit de l'hypostase.

On peut ajouter que Gottlob Frege (1848-1925) a apporté dans sa théorie sémantique (*Sens et référence*, article programmatique de 1892) une pierre à cet édifice en créant la notion de présupposé (*Voraussetzung*) et notamment le présupposé d'existence. L'expression même «présupposé

d'existence» ne prend son sens plein que dans le cadre de cette théorie[1], sinon il n'est qu'une banalité sans grande consistance. Le linguiste danois Otto Jespersen avait de son côté proposé le terme d'existentiel dans sa *Philosophy of Grammar* :

> Quant aux phrases correspondant aux phrases anglaises en *there is* ou *there are*, dans lesquelles l'existence de quelque chose est assertée ou déniée – si nous souhaitons leur donner un nom, nous pouvons les appeler *phrases existentielles* – elles offrent quelques particularités frappantes dans beaucoup de langues. (1924, p. 155)[2]

L'opposition est actuellement véhiculée sous l'étiquette énoncé thétique *vs* énoncé catégorique, qui vient de Kant. C'est un acquis fondamental au plan cognitif et linguistique dont la méconnaissance avait obligé les linguistes et les logiciens de la fin du XIXème siècle à bricoler la reconnaissance en catastrophe d'un nouveau type de jugement, comme par ex. les logiciens Christoph Sigwart (1830-1904) et Benno Erdmann (1851-1921), qui n'auront d'autre ressource que d'affirmer l'existence d'un second type de jugement, clos sur le seul prédicat et pour lequel Franz Miklosich (1813-1891), professeur de slavistique à Vienne, a proposé en 1883 le terme de *Prädikatsurteil* («jugement portant sur le prédicat»)[3].

Mais cette réflexion avait été initiée par les Anciens, notamment par Platon, et reprise par les Stoïciens et notamment Sénèque, qui écrit cette phrase fondamentale dans une lettre : «il y a une grande différence entre nommer une chose et discourir à son sujet» (*Lettres* 117,3). Frédéric Nef, qui cite ce passage, ajoute en note :

> La distinction énoncée [par Sénèque] est à rapprocher de celle établie dans *Le Sophiste* entre *legein* et *onomazein* : «Aussi avons-nous dit qu'il *discourt* (*legein*) et non point seulement qu'il *nomme* (*onomazein*)». (Platon, *Sophiste* 262 d 4)

1.2. LA THEORIE DES DEUX JUGEMENTS CHEZ ANTON MARTY

La théorie d'Anton Marty, de nationalité suisse, professeur à Prague de 1880 à 1913, – si tant est qu'on puisse parler de «théorie» – se trouve dispersée sur au moins sept articles, publiés de 1884 à 1897 dans deux revues[4], opportunément rassemblés dans ses *Gesammelte Schriften*[5], repose

[1] Cette théorie sera reprise à l'époque moderne et contemporaine par plusieurs linguistes, notamment par : Kuroda (1973), Ulrich (1985), Sasse (1987), Rosengren (1997), et également Michel Maillard

[2] Le texte anglais est le suivant : «Sentences corresponding to English sentences with *there is* or *there are*, in which the existence of something is asserted or denied – if we want a term for them, we may call them *existential sentences* – present some striking peculiarities in many languages.» (1924, p. 155)

[3] Miklosich (1883, p. 19).

[4] dont l'une, la *Viertelsjahresschrift für wissenschaftliche Philosophie*, est introuvable.

sur un principe : «le jugement logique est indépendant de toute langue». Ce jugement peut être *possible* (*möglich*) ou *nécessaire* (*notwendig*), mais aussi *recommandable* (*ratsam*) ou *urgemment recommandé* (*dringend empfohlen*). Cette terminologie, en partie nouvelle, reprend les modalités d'Aristote, mais surtout fait place à deux jugements (*recommandable* et *urgemment recommandé*) émanant de directement de la psychologie du locuteur – ce qui est tout à fait inhabituel en logique. Ce n'est pas la seule nouveauté.

Par opposition à la logique traditionnelle, Marty distingue deux types de jugements, respectivement :

• le jugement portant sur un seul membre, non divisible – qui était la première forme de jugement chez Brentano – et Marty l'applique dans deux cas : les phrases sans sujet et les phrases existentielles.

• le jugement que l'on peut qualifier de «classique», portant sur deux membres : sujet et prédicat

La question qui se pose immédiatement est de savoir si ces deux types de jugement sont de nature différente :

le jugement portant sur deux membres est généralement considéré comme affectant la liaison entre les deux unités : sujet logique – prédicat logique[6] ;

un jugement portant sur un seul membre consiste uniquement à reconnaître ou à rejeter la représentation d'un contenu.

En fait, Marty cherche à gommer cette différence et son effort d'explication va tendre à rapprocher dans leur fonctionnement les deux types de jugement ; il faut, pour ce faire, réinterpréter et redéfinir le jugement portant sur deux membres.

Marty considère d'abord que le jugement portant sur deux membres (*zweigliedriges Urteil*) comporte en fait deux jugements partiels, d'où le terme de *Doppelurteil* :

• un jugement de reconnaissance (*Anerkennen*) portant sur la partie sujet, le posé ;

• un jugement d'attribution (*zuerkannt*), s'il est affirmatif, ou de privation (*aberkannt*)[7], s'il est négatif, du prédicat assigné à tel sujet.

Marty fait appel ici à la négation, qui est l'opérateur logique par excellence, ce qui nous conduit à nous interroger sur la fonction linguistique et logique de la négation, qui recèle une ambiguïté jamais vraiment levée. Dans les langues naturelles, on considère – comme le font en général les logiciens – que la négation porte sur la liaison entre deux parties de proposition, le thème et le rhème, et refuse ou brise la connexion :

(1a) Paul **NICHT** kommt

[5] d'accès fort difficile en France (un seul exemplaire figure à la B.N.U.S. de Strasbourg !)

[6] Ces deux notions sont à distinguer de «sujet psychologique» et de «prédicat psychologique», comme cela apparaît dans les *Prinzipien der Sprachgeschichte* de H. Paul en 1880.

[7] La terminologie employée par Marty est très fine et délicate à rendre en français.

Mais la logique considère que la négation porte sur le seul prédicat, ce qui peut se représenter par la barre de négation ou par tout autre moyen :

(1b) Paul kommt

(1c) Paul ¬ (kommt).

Il subsiste la question latente de l'incidence de la négation dans la proposition, qui semble séparer linguistes et logiciens.

Marty dénomme le double jugement *catégorique*, au sens de «prédiquant» et le jugement simple *thétique*, lui donnant la valeur de «posant, constatant, affirmant». Naturellement, la langue possède des énoncés (*Aussage*) catégoriques, correspondant au jugement catégorique, comme dans les exemples cités par Marty :

(2a) Diese Blume ist gelb 'cette fleur est jaune'

(2b) Der Körper ist auf der Erde 'le corps est sur la terre'

(2c) Dieses Pferd ist ein Schimmel 'ce cheval est un cheval blanc'

De même, au jugement thétique correspondent des énoncés thétiques, se divisant en trois types selon Marty, que nous sommes obligé de subdiviser différemment, car il y a plusieurs types de *es* :

1) des phrases existentielles :

(3a) Es gibt gelbe Blumen 'il y a des fleurs jaunes'

(3b) Es gibt einen Gott 'il y a un Dieu'

(3c) Es sind Menschen 'ce sont des hommes'

(3d) Es gibt einzellige Organismen 'il y a des organismes unicellulaires'

2) des phrases impersonnelles avec *es* obligatoire:

(4) Es regnet, es hagelt, es blitzt, es saust, es klopft, es läutet, es kracht, es brennt in der Vorstadt, ... 'il pleut, il grêle, il fait des éclairs, on sonne, on entend des craquements, il y a un feu dans la banlieue, ...'

3) des constructions où *es* n'est pas indispensable :

(5) mich dürstet, mich hungert, mich friert, mir graut, etc. 'j'ai soif, j'ai faim, j'ai froid, j'éprouve de l'effroi, etc. '

4) des constructions où *es* n'est présent que pour rhématiser certains membres :

(6) es rennt das Volk 'il court, le peuple '

5) des phrases qui expriment des jugements universels:

(7) Alle Dreiecke haben zur Winkelsumme zwei Rechte.
'la somme des angles d'un triangle est de 180 degrés'

Marty pensait avoir résolu tous les problèmes concernant le jugement catégorique ; c'est pourquoi il s'est consacré essentiellement au jugement thétique. Or celui-ci lui posait en fait un sérieux problème, qu'il formule en ces termes :

> on doit considérer la langue comme l'obstacle principal à la reconnaissance du fait qu'il existe aussi des jugements portant sur un membre, des jugements sans sujet [logique] ni prédicat [logique].[8] (1918, p. 145)

Marty voit cet «obstacle» dans le fait que – même si le jugement thétique porte bien sur un seul membre et est indivisible, l'énoncé thétique donnerait pour sa part l'impression d'être constitué de deux membres. Marty cherche une solution à cette «aporie» d'une part en insistant sur la distance entre forme linguistique et contenu logique[9], d'autre part en libérant le jugement de son habillage linguistique et enfin en réaffirmant la primauté de la signification logique en face de la langue.

Il faut reconnaître que ce débat a concerné tous les penseurs, logiciens et linguistes, de la fin du 19ème siècle et que Marty était loin d'être le seul à lutter contre la non-isomorphie de la logique et de la langue. La situation était embrouillée et ne se ramenait pas à un simple conflit entre linguistes et logiciens ; la ligne de partage passait en fait à l'intérieur de chaque discipline : si un logicien comme Sigwart[10] ne pouvait admettre qu'il y eût un jugement portant sur un seul membre sans laisser de trace sur la langue, un grammairien comme Miklosich[11] fondait, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, ce qu'il a appelé le *Prädikatsurteil*, c'est-à-dire un jugement portant sur un seul membre.

Les énoncés impersonnels apportent un argument, à notre avis irréfutable, à la thèse du jugement fondé sur un seul membre et les tenants de cette thèse soutenaient qu'il n'y avait aucune représentation d'un sujet quelconque dans le *il* de *il pleut* ou le *es* de *es regnet*. Nous avions ici même apporté d'autres arguments en faveur de l'absence de sujet, proposant un parallélisme entre forme nominale et forme impersonnelle, incluant également l'appendice qu'est l'article/déictique et le *il* / *ça* :

(8)
la pluie	=	il pleut
cette pluie		ça pleut[12]

Et nous pourrions ajouter qu'il existe en allemand de véritables énoncés sans sujet, sans l'ombre d'un sujet, comme le fameux «passif impersonnel» :

(9) Heute wird ununterbrochen gearbeitet !
'Aujourd'hui, on travaille sans s'arrêter'

Cet exemple confirme, s'il en était besoin, le parallélisme précédent, car le passif latin s'inscrit dans la veine nominale, en fonction des degrés vocaliques :

(10) lat. *iter* (N.) 'ce qui va' d'où 'chemin'

---

[8] Le texte allemand est le suivant : «man muß die Sprache als ein Haupthindernis für die Erkenntnis ansehen, daß es auch eingliedrige Urteile, Urteile ohne [logisches] Subjekt und [logisches] Prädikat, gibt.»

[9] C'est la réaction première, pour ne pas dire primaire, de tout logicien

[10] Cf. *Impersonalien* (1888, p. 64).

[11] Cf. *Subjektlose Sätze* (1883).

[12] Cf. Rousseau (2000, p. 228).

lat. *itor* ‘celui qui va’ (cf. prae-itor ‘celui qui marche devant’)
lat. *itur* ‘(il y a) aller’, d’où ‘on va’.

1.3. SYNTAXE DE L’ENONCE THETIQUE

Nous pourrions certes continuer en développant les difficultés rencontrées par Marty, mais ceci nous entraînerait trop loin et l’intérêt actuel, et surtout le profit, ne seraient pas garantis. C’est pourquoi il nous semble préférable d’envisager l’analyse actuelle de l’énoncé thétique et de montrer ses spécificités irréductibles.

1.3.1. QUELQUES CONSTATATIONS

Dans un bref article de la *Revue de philologie Française* (n° 39, 1927. pp. 134-137), Léon Clédat se proposait d’expliquer la différence entre *ce qui* et *ce qu’il*, question qui est actuellement de grande actualité[13]. Il constate qu’on hésite parfois entre *ce qui* et *ce qu’il* «quand l’impersonnel peut également s’employer, dans le même sens, comme verbe personnel». Et il cite deux exemples :

(11a) Voilà ce qu’il en résulte ;
(11b) Voilà ce qui en résulte.

Il fait observer, avec sa finesse habituelle, que (11a) correspond à une construction impersonnelle : «il en résulte ceci», alors que (11b) correspond la construction personnelle «ceci en résulte», mais sans aller plus loin dans l’analyse. C’est néanmoins une excellente observation liminaire qui est une manifestation de plus de la distinction entre énoncé catégorique et énoncé thétique.

1) L’analyse syntaxique de certains énoncés résiste actuellement encore au carcan syntaxique qu’on veut leur imposer, comme c’est le cas pour un type d’énoncé bien connu des spécialistes, mais qui pose encore à l’heure actuelle des problèmes insurmontables :

(12a) Il entre deux clients
(12b) Il arrive des événements graves

Puisque le prédicat est au singulier (*arrive*), il doit vraisemblablement s’agir d’un énoncé impersonnel, dont le sujet est *il*. Quelle est alors la fonction syntaxique du GN ‘des événements graves’ ?

2) La reconstruction de l’énoncé en indo-européen ancien, magistralement menée par le regretté Emmanuel Laroche (1914-1991) en 1957-58 à partir du témoignage des langues anatoliennes, montre qu’il était typologiquement de nature thétique. Cependant, il est loisible de penser qu’il existait un autre type, objet des reconstructions – quoique divergentes dans

[13] notamment quand on écoute le journal télévisé.

le détail – de W. P. Lehmann (1974) et de Paul Friedrich (1975), et qu'il était de nature catégorique.

1.3.2. LA DIFFERENCE ENTRE ENONCE THETIQUE ET ENONCE CATEGORIQUE

La différence entre les deux types d'énoncé, thétique et catégorique, est bien perceptible dans certains énoncés français, moins dans certains autres ; en comparant les couples d'énoncés suivants, on s'aperçoit que la situation n'est pas uniforme :

(13a) Il vient du monde
(13b) *Du monde vient

(14a) Il y a du lait qui bout
(14b) *Du lait bout

(15a) Il arrive du renfort
(15b) Du renfort arrive

Les deux types d'énoncés possèdent des caractéristiques spécifiques ; on peut partir du fait que seul l'énoncé catégorique est un jugement, dont la fonction est d'attribuer, ou de refuser, des propriétés ou des qualités. Pour sa part, l'énoncé thétique présente deux propriétés remarquables :

1) L'emploi de l'anaphorique, s'il n'est pas exclu de l'énoncé thétique, est néanmoins soumis à de fortes restrictions :

(16a) *Il arrive elle
(16b) La voilà qui arrive

2) De même un énoncé thétique n'est soumis à la négation que sous certaines conditions :

(17a) Un soldat monte la garde devant la porte du palais
(17b) *un soldat ne monte pas la garde devant la porte du palais
(17c) Il n'y a pas de soldat qui monte la garde devant la porte du palais

Dans un énoncé thétique, la négation ne peut jamais porter sur le prédicat.

La caractéristique linguistique fondamentale d'un énoncé thétique, c'est qu'il pose l'existence (ou la non-existence) soit d'un objet, soit d'un fait ou d'un événement, considéré globalement. Cela signifie que s'il existe des membres d'énoncés, ils ne sont pas traités comme membres d'une relation sujet-prédicat – ce qui reste la caractéristique de l'énoncé catégorique – mais comme une enveloppe de l'énoncé indécomposable.

Les énoncés thétiques se répartissent donc en deux types :

• les constructions ou phrases dites *existentielles* :

(18a) C'est une licorne ![14] (en voyant la tapisserie au musée de Cluny)

[14] Nous pourrions ici faire place à un sous-type en reconnaissant, à la suite de Bühler, une «fonction déictique», car «déictique est dans une relation existentielle avec ce qu'il assigne ou désigne» (Joly & O'Kelly, 1990. p. 424).

(18b) Il était une fois une princesse …. (au début d'un conte).

• les énoncés répondant à la question : «que se passe-t-il ?», «que s'est-il passé ?»

(19a) Il y a une manifestation d'étudiants prévue à 15h sur le campus

(19b) Voilà Pierre qui arrive

Ces caractéristiques expliquent pourquoi l'énoncé thétique est souvent représente par des constructions impersonnelles, qu'elles soient simples, comme

(20a) pluit, il pleut, es regnet, etc.

ou plus ou moins complexes, comme dans :

(20b) Il pleut des cordes / des hallebardes

(20c) Il est arrivé un malheur !

Si certains auteurs ont proposé d'analyser les énoncés thétiques comme composés en fait d'un énoncé thétique (ou d'une formule initiale thétique) associé à un énoncé catégorique enchâssé, comme dans :

(21)

THETIQUE	
Il y a un monsieur	qui vous attend
	CATEGORIQUE

il faut immédiatement préciser que les linguistes sont dans leur ensemble loin d'être de cet avis. Ainsi est-il utile de rappeler dans ce contexte la position de A.W. de Groot (1892-1963), qui à partir d'exemples comme

(22) Das °Haus brennt ! 'c'est la maison qui brûle !'

dans lequel *Haus* est fortement accentué, rejette l'interprétation prédicative et souligne que l'accentuation de la phrase «paralyse» ou «neutralise» la fonction prédicative et que le verbe est en quelque sorte incorporé au «sujet sémantique».[15]

En ce qui concerne le japonais, S.Y. Kuroda a publié un article en 1973, dans lequel il relie la distinction entre énoncé thétique et énoncé catégorique à l'emploi des fameuses particules subjectives du japonais : pour lui, *ga* caractérise fondamentalement un énoncé thétique, alors que *wa* est spécifique de l'énoncé catégorique :

(23a) Inu *ga* hasitte iru 'voilà le chien qui court' (réponse à «que se passe-t-il ?»)

(23b) Inu *wa* hasitte iru 'le chien court' (réponse à «que fait le chien ?»).

[15] Cf. A.W. de Groot : «Les oppositions dans les systèmes de la syntaxe et des cas», in : *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*. Genève, 1939, pp. 115, 117.

Quelle que soit la justesse des analyses présentées, le mérite de Kuroda restera celui d'avoir redécouvert Marty et d'avoir enfin appliqué sa distinction à une langue naturelle.

1.3.3. LES PRINCIPES D'ANALYSE DE L'ENONCE THETIQUE

Le français utilise l'énoncé thétique avec des formules de présentation : *c'est*, *il y a*, *voilà* et avec des verbes de 'présentation' comme *venir*, *arriver*, *se produire*, *se présenter*, *se préparer* et quelques autres :

(24a) Il vint de la boutique un murmure confus ;
(25a) Il tombait une bruine fine et serrée ;
(26a) Il souffle un vent terrible ;

mais le français n'admet pas ce type de construction avec d'autres espèces de verbes, qu'ils soient d'état ou d'activité :

(27a) *Il crie un enfant / C'est un enfant qui crie
(27b) *Il brûle la maison / C'est la maison qui brûle

Il est extrêmement important de démontrer que le *il* qui figure à l'initiale des trois exemples ci-dessus (ex. [24a] à [26a]) n'est pas du tout un *il* vide, susceptible de disparaître, comme ces exemples pourraient le laisser croire, donnant naissance à des énoncés catégoriques :

(24b) Un murmure confus vint de la boutique ;
(25b) Une bruine fine et serrée tombait ;
(26b) Un vent terrible souffle.

Dès que l'on opère avec des GN au pluriel, il devient totalement impossible de faire disparaître *il*, qui se comporte grammaticalement comme un véritable sujet :

(28a) Il arrive des événements graves ;
(28b) Il entre deux étudiants ;
(28c) Il reste trois semaines.

Nous ne pouvons suivre ici l'hypothèse présentée par Gilbert Lazard, qui préconise d'introduire un «actant H»[16], ce qui démontre – si besoin en était – que ce type d'énoncé est inanalysable dans le cadre des fonctions traditionnelles.

Nous avons déjà montré[17] que ce type d'énoncé existait dans des conditions à peu près identiques en allemand, où *wurde* reste au singulier dans les exemple suivants :

(29a) Rastlos wurde Verwundete geheilt 'à la hâte, on guérissait les blessés' ;
(29b) Es wurde Karten gespielt 'on a joué aux cartes'.

et qu'ils sont fondés sur une interprétation syntaxique et sémantique bipolaire:

(30a) Es wird // Karten gespielt ;

[16] Lazard, 1994.
[17] Rousseau, 2000.

(30b) Il y a // deux étudiants qui entrent.

Tout se passe comme si le segment initial de ces énoncés thétiques représentait le PÔLE ENONCIATIF, marquant temps, assertion, négation, etc., alors que la séquence finale s'identifie au PÔLE REFERENTIEL, contenant les éléments référentiels, qui constituent en général un énoncé catégorique.

En ce qui concerne les fonctions syntaxiques, on est obligé de constater que les éléments figurant dans le «pôle énonciatif» n'ont aucun statut prévu dans la liste des fonctions grammaticales. Celles-ci n'ont été conçues que dans le cadre de l'énoncé catégorique, retenu comme modèle unique pendant longtemps.

Conclusion très positive : il existe bien deux types d'énoncés, chacun présentant des spécificités sémantiques et syntaxiques.

J'ajouterai *in fine* un mot plus personnel : dans sa tentative pour banaliser les deux types de jugement et gommer leurs différences, Marty aurait pu faire appel tout simplement à l'exemple du calcul propositionnel dans lequel le symbole «p» représente une proposition quelconque de forme 'S – Préd.'. Le jugement qui consiste à lui attribuer une valeur de vérité, V ou F, passe subrepticement d'un jugement double sur 'S – P' à un jugement simple sur «p». Et personne, à ma connaissance, n'a songé à pousser des hauts cris.

II. LA CONCEPTION DE LA PROPOSITION CHEZ GOTTLOB FREGE

Gottlob Frege (1848-1925), mathématicien fondateur de la logique moderne dans sa dimension à la fois syntaxique et sémantique, a proposé de distinguer dans toute proposition le signe de contenu[18], matérialisé par la barre horizontale —, et le signe de jugement, symbolisé par la barre verticale |, d'où la représentation de toute proposition par ⊢ (*Fonction et concept* (1891).

Il faut rappeler aussi qu'il existait à l'aube du 20ème siècle naissant deux prises de position qui tendaient à concevoir ou à faire concevoir comme double le symbole de la barre verticale de jugement ⊢qui apparaît chez Frege, qui avait suggéré lui-même dans *Concept et Fonction*, dès 1891, de distinguer dans cette barre verticale deux opérations simultanées : on note une valeur de vérité et on affirme en même temps que c'est le vrai.

1) Quelques années plus tard, Alexius von Meinong proposait lui aussi dans *Über Annahmen* (1902) de séparer d'une part le jugement pro-

[18] Dans *Fonction et concept* (1891) toutefois, Frege récuse le terme de «barre de contenu» et il l'appelle tout simplement «barre horizontale».

prement dit et l'«assomption» (*Annahme*), utilisant – soit dit en passant – une terminologie qui ne facilite guère la comparaison avec les autres auteurs.

2) Un an après Meinong, B. Russell revient sur la double valeur de la proposition introduite dans des conditions différentes par Frege d'abord, par Meinong ensuite. A vrai dire, il se contente dans *The Principles of Mathematics* (1903) d'opposer d'un point de vue terminologique *asserté ~ non-asserté*, sans créer un terme nouveau, là où Frege a abandonné «barre de contenu» et où Meinong a utilisé «Annahme»[19].

Russell critique Meinong, qui ne ferait pas porter l'opposition *jugement ~ assomption* sur le contenu de la proposition (*das Objectiv*), mais sur l'«état d'esprit» du sujet parlant. Ainsi, l'assomption représenterait chez Meinong un «jugement sans conviction» dans lequel le contenu propositionnel est simplement admis, mais non affirmé ou asserté.

Il critique également la position développée par Frege en lui reprochant une attitude psychologisante :

> Il semblerait que Frege ait permis l'intrusion [d'éléments psychologiques] en décrivant le jugement comme la recognition de la vérité. Cette difficulté est due au fait qu'il existe un sens psychologique de l'assertion, qui est ce qui manque aux *Annahmen* de Meinong, et que ce sens n'est pas parallèle au sens logique. Psychologiquement, une proposition quelconque, vraie ou fausse, peut simplement faire l'objet d'une pensée, ou peut être effectivement assertée. (Appendice A des *Principles* § 478, p. 503)

Il faut préciser que

> en logique une proposition assertée est vraie dans la théorie: elle y est *démontrable*. Or […] dans le langage courant, une phrase assertée fait l'objet d'une *croyance* de la part du locuteur. Dans les deux cas, il y a bien engagement mais il n'est pas de même nature. (Vernant, 1986, p. 226, note 37)

Russell constate pourtant qu'il n'est guère possible de théoriser cette opposition et, à aucun moment, il n'évoque des critères sûrs et objectifs qui seraient le fondement logique de cette distinction. Il se contente d'illustrer la distinction par un exemple :

Affirmer la relation implicative : $p \rightarrow q$, c'est reconnaître qu'elle est *assertée* mais les propositions élémentaires qui la constituent, p et q, sont, elles, simplement *admises*. La vérité de $p \rightarrow q$ n'engage pas sur la vérité effective de p et de q ; en effet, il est admis dans l'implication que p faux implique q vrai[20]. «D'où aussi la nécessité de la règle de détachement – *modus ponens* – qui utilise le connecteur conditionnel dans la situation *par-*

[19] La traduction française par «considération», rencontrée chez certains auteurs (par ex. Vernant), nous semble dénuée de portée philosophique ; on pourrait proposer «admission» ou «assomption».

[20] Comme d'autre part p faux impliquant q faux est reconnu comme une implication vraie, la scolastique médiévale avait proposé la formule provocante : «ex falso sequitur quodlibet».

ticulière où, outre la proposition conditionnelle p → q, l'antécédent p est *asserté*. On a alors

(31a) si p alors q : assertion de la relation conditionnelle
(31b) or p : assertion de p
(31c) donc q : assertion de q[21].

On a bien là une préfiguration de ce qui, chez Austin, relèvera de la force illocutoire. Par-delà la signification littérale et la valeur de vérité d'une proposition, importe la «force» de l'énonciation témoignant du degré d'engagement du locuteur à son égard. Pour autant, il ne saurait être question de prétendre que Meinong, Frege et Russell opéraient d'authentiques analyses pragmatiques[22]. Mais il n'est pas indifférent de remarquer *ab initio* que «la pratique logique imposa d'elle-même une distinction entre plusieurs *usages* possibles de la proposition.»[23]

A propos de la dualité inhérente à toute proposition en logique, il n'est certainement pas inutile de se reporter à certaines pages de J.L. Gardies dans son *Esquisse d'une grammaire pure*, qui est globalement d'inspiration husserlienne. Il se donne pour tâche

> de préciser la nature de cette 'grande parenté', dont parle Husserl, entre l'énoncé exprimant un état de fait et l'acte nominal qui le désigne. Cette parenté peut être définie de la manière suivante : si l'acte nominal désigne un état de fait P tel que
> *(32a)* P est réel
> alors et alors seulement je peux dire en prenant «*p*» comme nom de la proposition qui exprime cet état de fait, que
> (32b) «*p*» *est vrai*.
> C'est dire qu'il a équivalence entre ces deux propositions.[24] […]
> Ainsi pèse sur le *calcul des propositions*, tel qu'il est souvent présenté, une ambiguïté dangereuse. On y distingue difficilement les propositions
> (33a) *Il pleut* et «*il pleut*» est vrai ;
> (33b) *Il ne pleut pas* et «*il pleut*» *n'est pas vrai*. (op. cit. p. 225)

III. LES ANALYSES PIONNIERES DE LEON CLEDAT

Léon Clédat (1851-1930), philologue et grammairien, Doyen de la Faculté des Lettres de Lyon pendant 30 ans (1892-1922), remarquable syntacticien du français, tombé dans l'anonymat, certainement pour avoir sinon rejeté,

[21] Cf. Russell, *Principles*, chap. III, § 38, p. 35 : «Quand nous disons *donc*, nous établissons une relation qui peut seulement s'établir entre propositions assertées, et qui ainsi diffère de l'implication. Quand *donc* apparaît, l'hypothèse peut être levée, et la conclusion assertée pour elle-même.»

[22] On notera qu'en logique une proposition assertée est vraie dans la théorie: elle y est *démontrable*. Or, on sait (§ 42) que dans le langage courant, une phrase assertée fait l'objet d'une *croyance* de la part du locuteur. Dans les deux cas, il y a bien engagement, mais il n'est pas de même nature.

[23] D. Vernant, 1986, p. 148-149.

[24] Tout linguiste émettrait naturellement des réserves sur l'*équivalence* postulée par Gardies.

du moins ignoré les doctrines saussuriennes, a donné en 1923 un compte-rendu détaillé de l'ouvrage de F. Brunot, *La pensée et la langue* (1922), dans lequel il est certainement le premier à poser une distinction fondamentale concernant la phrase entre énonciation et affirmation.

Ce compte-rendu paraît dans la *Revue de Philologie Française* en 1923, dans lequel Léon Clédat apporte un point de vue de linguiste éclairé, extrêmement neuf :

> Quand on emploie un verbe quelconque à un mode personnel, on n'*énonce* pas seulement une action passée, présente ou future, on *affirme* qu'elle a eu, qu'elle a ou aura lieu. Le plus souvent, l'*énonciation* et l'*affirmation* se confondent, et ce serait une inutile complication que de les distinguer, mais il n'en est pas toujours ainsi. Dans la bouche du sujet parlant, «il partira» est l'affirmation actuelle que l'action de partir aura lieu ; entendez : 'cela est, à savoir qu'il partira'.

Et pour bien illustrer cette ambivalence de la phrase, il ajoute :

> Il y a des adverbes qui se rapportent à l'*action énoncée*, d'autres à la *réalité affirmée*[25] :
> (34a)[26] *il partira certainement demain*
> équivaut à :
> (34b) *il est certain qu'il partira demain.*
> A défaut de cette distinction,
> (35) *il accepterait* ***sans aucun doute***
> serait une locution contradictoire, puisque le dubitatif «accepterait» exprime une possibilité *douteuse*. Mais le complément «*sans aucun doute*» se rapporte non à l'action d'accepter, mais au fait affirmé de la possibilité douteuse de cette action. Dans le passé composé, les deux éléments sont dissociés :
> (36) Il *est probablement – venu hier*. (*Revue* 35, 1923, p. 41)

Il faut rester objectif et reconnaître ici que Clédat n'a pas proposé de tout temps la même analyse ; ainsi, lorsqu'il a défini les valeurs modales du conditionnel (*Revue* 10, 1896, p. 297) et la vraie valeur modale, conjecturale, du futur antérieur employé au lieu du parfait périphrastique, il écrit :

> On remet en quelque sorte l'*affirmation* au moment futur où la conjecture sera vérifiée […]
> (37) *Je suis sûr qu'il sera venu pendant votre absence.*»
> Mais, ajoute-t-il, il se peut qu'on ait la certitude que l'action a eu lieu :
> (38) *Je suis sûr qu'on constatera plus tard qu'il est venu.*» (*Revue* 20, 1906, p. 265-282)[27].

[25] Moi: il y a là, dans les termes mêmes de Clédat, possibilité d'aller plus loin, de dédoubler, car on doit distinguer la réalité du procès et l'affirmation de la vérité du dire.
[26] C'est moi, A.R., qui numérote les exemples cités par Clédat pour mieux les intégrer dans notre texte.
[27] L'article a pour titre: «Etudes de syntaxe française : l'antérieur au futur».

Clédat s'est forgé peu à peu, au fil des années et de ses nombreux articles publiés dans sa *Revue*, une vision neuve de la langue française. Il est certain aussi que c'est l'ouvrage de F. Brunot, *La pensée et la langue* (1922), – qui apparaît à Clédat comme un excellent ouvrage pour ce qui est des données brutes de la langue avec cependant une certaine déficience concernant la nécessaire réflexion grammaticale[28] - qui a provoqué chez lui une réaction, une sorte de déclic, car il n'a pas toujours pratiqué cette distinction essentielle entre *énoncer* et *affirmer* (= prendre à son compte).

Ces analyses sont d'une nouveauté totale et aucun linguiste[29], à ma connaissance, n'a repris à l'époque ou peu de temps après, les analyses de Clédat – que l'on s'est empressé d'oublier.

On s'aperçoit aussi de la supériorité incontestable des analyses de Clédat, rompu à l'étude des faits de langue, lorsqu'on les compare à celles conduites par Frege (1891), par Meinong (1902) ou par Russell (1903) : cette supériorité du linguiste réside dans le fait que Léon Clédat (1923) a su dégager des critères linguistiques d'analyse, qui définissent l'opposition *énonciation ~ affirmation* en compréhension et qui permettent sa réutilisation. Il faut aussi apprécier la terminologie employée par Clédat, qui n'emprunte rien au vocabulaire frégéen et pas davantage à l'anglo-saxon pour l'excellente raison qu'il n'a lu ni Frege, ni Meinong, ni Russell. Il a forgé lui-même l'opposition à partir de faits attestés en français et également la terminologie, en sachant rester très simple. Mais la terminologie de Clédat conserve clarté et pertinence : en effet, *affirmer* correspond bien à all. *behaupten* et à angl. *assert.*

Ce passage, court mais important, figure bien dans son 'testament linguistique' *En marge des grammaires*, publication posthume de 1932, qui n'est en fait que la reprise d'une série d'articles rassemblés déjà sous ce titre dans la *Revue de Philologie Française* et où figure également le compte-rendu de *La Pensée et la Langue.*

Car il est quelqu'un qui développera ces mêmes idées quelques années plus tard : c'est Charles Bally (1865-1947) dans *Linguistique générale et linguistique française* (1932). En effet, il proposera une «théorie de l'énonciation» comprenant la célèbre distinction entre *dictum* et *modus*, qu'il nous dit avoir emprunté aux logiciens. De fait, il ne cite pas Clédat, ni la *Revue de Philologie Française* dans sa bibliographie ; mais cela peut aussi s'expliquer par l'absence totale de référence à Saussure chez Clédat. En tout cas, il serait intéressant d'éclaircir un jour cette présence d'idées communes à ces deux auteurs, fortes personnalités l'un comme l'autre. On peut, pour l'instant, s'en tirer élégamment en admettant que ces idées étaient dans l'air du temps.

[28] Bien évidemment, il ne formule jamais son jugement de manière aussi directe.

[29] Je ne pense pas que Charles Bally ait été un lecteur privilégié de Clédat ; en tout cas, il ne le cite pas dans *Linguistique générale et linguistique française* (1ère édition en 1932), même si certaines idées sont communes aux deux linguistes : la «transposition fonctionnelle» de Bally est très proche pour ne pas dire identique au «changement de fonction» de Clédat.

PERSPECTIVES FINALES

De ces trois dichotomies, qui sont loin d'être identiques, on retiendra

1) que la première propose une distinction féconde pour la sémantique et la syntaxe de l'énoncé : il y a effectivement deux types d'énoncés irréductibles l'un à l'autre et à décrire avec un appareil conceptuel complètement différent, comme nous l'avons montré ;

2) que les deux dernières abordent, de manière finalement assez proche, une ambiguïté fondamentale inhérente à toute proposition et qu'il est souvent délicat de faire surgir et d'appréhender dans les langues naturelles. Cette ambiguïté est même double :

• d'une part, il faut distinguer entre contenu propositionnel et jugement ;

• d'autre part, il est nécessaire de séparer deux types de jugement.

Ces réflexions, conduites par des philosophes, des logiciens et des linguistes, contribuent à alimenter les réflexions et les discussions sur les théories contemporaines de la proposition et ses conceptions sous-jacentes rémanentes.

On peut trouver dans l'histoire des idées un ancêtre commun aux distinctions proposées par Frege et par Clédat. Cet ancêtre commun peut être identifié comme caractéristique du 17ème siècle, émanant à la fois de la pensée de Port Royal et du cartésianisme : *La Logique de Port-Royal* place au centre de gravité de son dispositif de pensée non le raisonnement, mais le jugement, comme le signale l'introduction à la *Logique* en rappelant les difficultés de l'entreprise :

> En analysant le jugement, en décomposant cet acte de pensée et de parole que Pascal pose au contraire comme indivisible, les logiciens de Port-Royal se trouvaient nécessairement amenés à privilégier – dans l'ordre – les termes par rapport à la relation, tout en affirmant simultanément que le sens comme vérité ou fausseté ne peut se constituer que dans la relation. (Marin : «Introduction» à *La logique ou l'art de penser*. p. 10)

Ainsi, on distingue au sein de toute proposition , c'est-à-dire de tout jugement, deux opérations séparées de l'esprit qui trouvent leur expression dans la philosophie cartésienne :

• d'une part, la représentation de la proposition (sujet + prédicat), liée à la faculté que Descartes appelait «entendement», c'est-à-dire la faculté de comprendre et de concevoir que les Latins désignaient par *intellectus*, d'où notre mot *intellection*.

• d'autre part, l'assertion, c'est-à-dire l'attribution du sujet au prédicat, ce que Descartes appelait «la volonté» et dont il donne la définition suivante :

> La volonté […] consiste seulement en ce que, pour affirmer ou nier, poursuivre ou fuir les choses que l'entendement nous propose, nous agissons de telle sorte

> que nous ne sentons point qu'aucune force extérieure nous y contraigne. (*Méditations* IV, 7)

On peut considérer comme un développement ultérieur commun aux idées de Frege et de Clédat la théorie présentée par Hare, qui va consister à diviser le «jugement» :

• la notion de «jugement» employée par Frege implique nécessairement la pluralité, ne serait-ce que par référence à Kant ; plus précisément, Frege précise qu'on note dans cette barre verticale deux opérations simultanées : on note une valeur de vérité et on affirme en même temps que c'est le vrai.

• la terminologie employée par Clédat lui-même invite à la division de ce qu'il appelle «affirmation» et qui correspond au jugement logique, car on doit distinguer la réalité du procès et l'affirmation de la vérité du dire (cf. note 17).

• J.L. Gardies va dans le même sens lorsqu'il écrit :

> Tous les foncteurs utilisés par le *calcul des propositions* peuvent avoir deux sens, et deux sens tels que, dans beaucoup de cas, on ne se prive pas de passer de l'un à l'autre. La négation par exemple est-elle *négation de la réalité d'un fait* ou *négation de la vérité d'une proposition* ? (*Esquisse,* p. 225).

On découvre ainsi que tous les auteurs, ou pratiquement tous, ont ressenti d'une manière ou d'une autre la nécessité de concevoir le *jugement* porté sur une proposition comme *ambigu* et susceptible de représenter deux types de jugement.

Dans un article assez peu connu[30], le philosophe anglais Richard M. Hare (1919-2002) décompose à son tour, sans apparemment avoir eu connaissance des tentatives précédentes, mais en partant de la théorie des «actes de langage» de Searle, la barre verticale de jugement et la formule logique «il est vrai que» en deux éléments constitutifs :

• d'un côté, un signe de souscription, appelé *neustique* par Hare ;

• de l'autre, un signe de mode que Hare baptise «tropique», d'après le mot grec *tropos* «mode».

En fin de compte, tout 'acte de langage' repose sur trois modules que Hare baptise respectivement :

(39)

tropique	neustique	phrastique
☐	☐	☐
adhésion souscription	«il en est ainsi» conformité au fait	contenu propositionnel

[30] «Meaning and Speech Acts» in : *The Philosophical Review* 97, pp. 3-24.

Ces trois «modules» peuvent être l'un ou l'autre exprimés positivement ou soumis à une négation.

Ce schéma représente finalement une théorie moderne de la proposition, selon laquelle elle est en effet constituée par trois éléments déterminants :

• il y a le contenu phrastique ou propositionnel, qui est assorti de deux jugements possibles ;

• il y a un jugement de réalité, portant très exactement sur la réalité du procès : c'est le neustique de Hare ;

• il y a un jugement de vérité, portant sur la vérité de l'assertion : c'est le tropique de Hare.

En tout cas, la théorie développée par Richard Hare, qui n'est finalement que le prolongement des recherches menées par Frege, par Meinong et par Clédat – comme nous pensons l'avoir démontré –, se trouve admirablement confortée par le fonctionnement des langues naturelles, dans lesquelles ces trois éléments sont attestés de manière irréfutable. C'est ce que confirment les exemples suivants en allemand et en français :

(40a) Peter ist *ja glücklicherweise wahrscheinlich wirklich (nicht)* krank.

La traduction littérale de cet exemple allemand pourrait être admise en français :

(40b) 'Pierre est bien heureusement vraisemblablement réellement (pas) malade'.

Mais pour les besoins de notre démonstration, il suffit de présenter l'exemple suivant, parfaitement admissible :

(40c) Pierre est *vraisemblablement réellement* pas malade.

Les classes d'éléments respectivement représentés dans l'exemple allemand sont les suivantes, en utilisant les étiquettes que les recherches récentes leur ont attribuées :

'particule illocutoire' + 'appréciatif' + 'modalisateur de vérité' + 'modalisateur de réalité' + NEG.

Ces étiquettes méritent quelques commentaires :

• une particule illocutoire ou interactive indique la relation que le locuteur cherche à établir directement avec son interlocuteur et aussi les consignes qu'il lui donne pour le décodage ;

• un appréciatif est généralement formé en *–erweise* en allemand (sauf *leider, hoffentlich*) ; il marque principalement la participation affective du locuteur au contenu de l'énonciation ;

• les modalisateurs sont des jugements que le locuteur est amené à prononcer sur le contenu de l'énoncé qu'il réalise, comme Léon Clédat les avait dès 1923 remarquablement définis :

• un modalisateur de vérité porte sur *la vérité de l'assertion*

• un modalisateur de réalité est une indication sur *la réalisation du procès.*

Tous ces éléments, qui restent facultatifs, donnent l'impression d'être arrimés, dans cet ordre, en amont de la négation ou du moins de l'espace où pourrait figurer la négation. Il faut immédiatement faire observer que ce champ n'a aucune unité réelle, ni aucune stabilité syntaxique et qu'il ne représente en aucun cas un groupe syntaxique – ou alors il faudrait totalement réviser la définition des «groupes syntaxiques» et en prévoir une autre beaucoup plus élastique.

© André Rousseau

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

— ARNAULD & LANCELOT, 1970 : *La logique ou l'art de penser* (introd. de Louis Marin), Paris : Flammarion.
— BALLY, Charles, 1965[4] : *Linguistique générale et linguistique française,* Berne : Francke.
— CLEDAT, Léon, 1923 : «Compte-rendu[31]» in : *Revue de Philologie Française* 35, pp. 31-64 (repris en Appendice dans *En marge des grammaires,* pp. 203-236).
—— 1927 : «*Qui* et *qu'il*» in : *Revue de Philologie Française* 39, pp. 134-137.
—— 1932 : *En marge des grammaires*, Paris : Honoré Champion.
— FREGE, Gottlob, 1994[7] : *Funktion, Begriff, Bedeutung*, Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht.
—— 1971 : *Ecrits logiques et philosophiques* (trad. de Claude Imbert), Paris : Seuil.
— GARDIES, Jean-Louis, 1975 : *Esquisse d'une grammaire pure*, Paris : Vrin.
— HARE, Richard M., 1970 : «Meaning and Speech Acts» in : *The Philosophical Review* 97, pp. 3-24.
— JESPERSEN, Otto, 1924 : *La philosophie de la grammaire*. Trad. fr. 1971, Paris : Editions de Minuit.
— JOLY, André & O'KELLY, Dairine, 1990 :*Grammaire systématique de l'anglais*. Paris : Nathan.
— LAZARD, Gilbert, 1994 : «L'actant H : sujet ou objet ?» in : *BSL* 89, pp. 1-24.
— MARTY, Anton, 1918 : *Gesammelte Schriften*. Tome II, 1. Halle : Max Niemeyer Verlag (notamment pp. 3-309; 309-364).
— MEINONG, Alexius, 1902 : «Über Annahmen» in : *Zeitschrift für Psychologie und Physiologie der Sinnesorgane*, Ergänzungsband 2, Leipzig : Barth.

[31] Je ne retiens pas ici l'orthographe de Léon Clédat: 'conte rendu', qui militait activement pour une réforme complète de l'orthographe française.

— MEINONG, Alexius, 1988 : *Über Gegenstandstheorie, Selbstdarstellung*, Hamburg : Felix Meiner Verlag.
—— 1999 : *Théorie de l'objet et présentation personnelle*, (trad. J-F Courtine et M. Launay), Paris : Vrin.
— MIKLOSICH, Franz, 1883[2] : *Subjektlose Sätze,* Wien, W. Braumüller.
— NEF, Frédéric, 1993 : *Le langage : une approche philosophique,* Paris : Bordas.
— ROUSSEAU, André, 1999 : «La sémantique logique de Gottlob Frege» in : H.S. Gill & G. Manetti (éd.) *Signs and Signification*, Vol. 1. New Delhi : Bahri Publications, pp. 195-215.
—— 2000 : «La longue aventure de l'impersonnel», in : P. Sériot & A. Berendonner (éd.) : *Le paradoxe du sujet. Les propositions impersonnelles dans les langues slaves et romanes*. (= Cahiers de l'ILSL n° 12). Univ. de Lausanne, pp. 219-233.
—— à paraître : «La théorie sémantique de Frege et son application à l'évolution du sens » 17 pages.
— RUSSELL, Bertrand, 1903, 1985[11] : *The Principles of Mathematics*. London, Allen & Unwin.
—— 1903, 1985[11] : *The logical and arithmetical Doctrines of Frege*, (= Appendix A aux *Principles*, pp. 500-522), London : Allen & Unwin.
— SIGWART, Christoph, 1888 : *Die Impersonalien*, Freiburg i. B. : J.C. Mohr.
— VERNANT, Denis, 1986 : *Introduction à la philosophie de la logique*, Bruxelles : Mardaga.
— VERNANT, Denis, 1993 : *La philosophie mathématique de Russell*, Paris : Vrin.

Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008, pp. 201-216

L'évolution des modèles propositionnels dans la grammaire portugaise de 1536 à 1936

Michel MAILLARD
(Université de Funchal, Madère)

Résumé. Durant les quatre siècles qui s'écoulent de 1536, date de parution de la première grammaire vernaculaire du portugais, à 1936, année où se publie la dernière grammaire historique du corpus, notre article suit l'évolution, au Portugal, des modèles de la proposition. Cette histoire peut se diviser en quatre périodes, selon que l'influence idéologique dominante vient d'Espagne, de France ou d'Allemagne. C'est d'abord, au 16e siècle, la grammaire «humaniste», marquée par le castillan Nebrija. Apparaît ensuite, aux 17e et 18e siècles, la grammaire «universaliste», qui se veut conforme au schéma Suppositum-Verbum-Appositum de Sánchez de las Brozas. Suit au 19e la grammaire «philosophique», influencée par le modèle Sujet-Copule-Attribut de Port-Royal et des Encyclopédistes. Vient enfin la grammaire «philologique», marquée par l'Allemagne, et qui se développe après 1870, sous la double influence contradictoire du modèle verbo-centré de Becker et du modèle nomino-centré de Diez. On s'interrogera non seulement sur la pertinence des différents modèles pour la description du portugais mais aussi sur les facteurs externes, d'ordre géographique, politique et culturel, qui peuvent expliquer le succès d'un paradigme à un moment donné de l'histoire.

Mots-clés : aristotélisme, attribut, cas, épistémologie, histoire, modèle, portugais, prédicat, syntaxe, verbocentrique

INTRODUCTION : DATES ET HYPOTHESES DE TRAVAIL

Nous aimerions retracer dans ses grandes lignes l'évolution des modèles de la proposition au cours des quatre siècles de grammaire portugaise qui s'étendent de 1536, année où paraît la *Grammatica da Lingoagem Portuguesa* de Fernão de Oliveira – première grammaire vernaculaire du portugais – jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, en 1936, année où Francisco Sequeira publie sa *Gramática Histórica da Língua Portuguesa*.

On peut supposer *a priori* que chacune des théories linguistiques abordées engagera, au su ou à l'insu de son auteur, une vision du monde et une logique, associées à un moment de l'histoire et à un environnement épistémologique particulier. Selon l'époque et l'état de la science, la langue sera vue comme un don de Dieu, un fidèle miroir du monde, une représentation de nos idées, etc.

On se demandera également si le succès d'un modèle théorique tient uniquement à sa pertinence, ou si n'interviennent pas aussi des facteurs plus extérieurs tels que la situation géopolitique du pays, sa politique culturelle, la position du grammairien sur l'échiquier socio-économique, etc.

Il semble qu'on puisse diviser l'histoire de la grammaire portugaise en quatre périodes principales :

1) L'âge de la grammaire «humaniste» (16^{e} s.) avec Oliveira et Barros;

2) L'âge de la grammaire «sanctienne» (17^{e} et 18^{e} s.) avec Roboredo et Lobato;

3 L'âge de la grammaire «générale» (19^{e} s.), dite aussi «philosophique»;

4) L'âge de la grammaire historico-comparative, dite aussi «philologique», (de 1870 à 1936).

On s'efforcera de mettre en parallèle l'évolution de la pensée grammaticale au Portugal avec ce qui se passe au même moment dans les autres pays occidentaux : Espagne, France, Allemagne, mais aussi Brésil.

1. L'AGE DE LA GRAMMAIRE HUMANISTE

Au 16^{e} siècle, avant l'arrivée du grand réformateur espagnol que fut Sanctius, les fondateurs de la grammaire portugaise, les humanistes Fernão de Oliveira et João de Barros, tentent de faire pour le portugais ce que Nebrija avait fait, 45 ans plus tôt, pour le castillan et que la Pléiade tentera en France quelques années plus tard : une «défense et illustration» du vernaculaire, face à un latin encore prestigieux.

1.1. FERNÃO DE OLIVEIRA (1507-1580)

Dominicain dissident, polygraphe, disciple de l'humaniste André de Resende, ce fonctionnaire de la Cour portugaise a beaucoup voyagé et fait de longs séjours en prison, à cause de la liberté de ses opinions. Il publie en 1536, à Lisbonne, sa *Grammatica da lingoagem portuguesa*. C'est la première grammaire vernaculaire du portugais, surtout centrée sur les particularités phonétiques de la langue. Quant à la syntaxe, elle y occupe très peu de place et nous devrons nous contenter d'indications éparses pour reconstituer une théorie implicite de la proposition. Le modèle de base paraît être ternaire. Bien que le grammairien n'emploie pas ce métalangage, la triade *Sujet-Copule-Attribut* est sous-jacente à sa syntaxe de concordance et aux syllepses qui l'affectent, comme dans la construction *marido e molher ambos são bos homens*, (Oliveira, 2000, p. 153), difficile à traduire littéralement: [mari et femme sont l'un et l'autre de braves hommes] (?) (exactement**:** *bons hommes*). De telles syllepses de concordance existent aussi en latin où, selon l'auteur, elles seraient plus nombreuses qu'en portugais.

Il n'y a pas chez Oliveira de traitement systématique des parties du discours mais l'auteur isole bien l'article défini, ce qui montre qu'il n'est pas totalement asservi au modèle latin. Nebrija lui a toutefois ouvert la voie avec sa description du castillan. Cela dit, les variations de forme de l'article, quand il est amalgamé aux prépositions, sont expliquées par une théorie des cas, inspirée du latin. En outre, l'auteur distingue mal article et pronom comme dans le tour typiquement portugais *di-lo-emos* '(nous) le dirons', où le clitique *lo* 'le' s'interpose entre le radical du verbe et sa terminaison. Dans ce cas de *mésoclise*, l'auteur parle d'interposition de l'*article*, ce qui peut étonner le grammairien d'aujourd'hui. Curieusement, par une sorte de «transformation» avant la lettre, il dérive le tour de la «structure profonde» **diremos o*, [*(nous) dirons le], où le régime figure dans sa position postverbale coutumière.

Le portugais ne distinguant pas le nominatif de l'accusatif – si ce n'est par la position – cela gêne l'application à la langue des cas du latin. Aussi, dans le cadre de sa syntaxe de régime, l'auteur a-t-il rebaptisé le nominatif *prepositivo* «prépositif» et l'accusatif *pospositivo* «postpositif», en tenant compte de la valeur fonctionnelle de l'ordre des mots (Oliveira, 2000, p. 141). Il en va ainsi dans le schéma ternaire *Prépositif-Verbe-Pospositif*, illustré par ***o homem*** *senhoreia o mundo* «*l'homme* gouverne le monde» opposé à *Deos castiga* ***o homem*** «Dieu châtie *l'homme*» (*id.* p. 149). Là où le latin distingue les deux fonctions du substantif par l'opposition nominatif/accusatif, *homo/hominem*, le portugais opposerait, selon l'auteur, le «cas» prépositif au «cas» postpositif (*id.,* p. 141). Pour Oliveira, le «prépositif» est associé à l'homme qui agit et le «postpositif» à celui qui pâtit (*id.,* p. 149). L'auteur se réclame ici de la vision analogique du Latin Varron (*id., ibid*) pour lequel les accidents qui affectent la fin des mots, les *cas* de la déclinaison, reflètent les *accidents* qui affectent les êtres. Il semble y avoir, pour les deux auteurs, un rapport bi-univoque entre

les entités de l'univers et celles de la langue. Dans cette vision du langage, qui semble aujourd'hui bien naïve, l'existence de Dieu ne paraît pas poser problème. S'il existe un signe *Dieu* dans la langue – miroir des êtres et des choses – c'est que Dieu existe aussi dans la réalité.

Pour Oliveira, Dieu nous a fait don du langage: *hum meio que Deos quis dar às almas racionaes* ***para*** *se poder****em*** *comunicar antre si* (…) (*id.,* p. 83) 'un moyen que Dieu a voulu donner aux âmes rationnelles pour qu'elles pussent communiquer entre elles (…)', litt. [**pour se pouvoir****ent** *communiquer entre soi*]. L'auteur emploie ici un *infinito pessoal* – «infinitif personnel» – très typique de sa langue. Mais malgré son désir de présenter le portugais dans toutes ses particularités, l'auteur n'avait ni les outils conceptuels ni le métalangage requis pour isoler et décrire le fonctionnement de cette forme singulière.

1.2. JOÃO DE BARROS (1496?-1571?)

On retrouve chez Barros (1540) le même désir de promouvoir la langue portugaise et la même impossibilité à se détacher des modèles latins. Lui aussi est un fonctionnaire de la cour royale et un polygraphe humaniste. Sa grammaire est suivie d'un «Dialogue à la Louange de notre Langue», dont le titre et le ton sont révélateurs de l'esprit qui anime ces premières tentatives. Contrairement à ce qui se passe chez Oliveira, la phonétique de la langue n'est guère prise en compte dans la *Grammatica da lingua portuguesa*. En revanche, la présentation des parties du discours est systématique. Au nombre de neuf, elles sont exposées dans l'ordre *nom, article, pronom, participe, verbe, adverbe, préposition, conjonction, interjection*, ce qui est cohérent avec la philosophie substantialiste de l'auteur, très marqué par Aristote. C'est la liste traditionnelle des huit parties, augmentée de l'article. Naturellement, l'adjectif n'est pas encore isolé et figure comme une sous-espèce du nom, sous la forme de *nome adjectivo*, 'nom adjectif' opposé au *nome substantivo* 'nom substantif'.

En harmonie avec le modèle aristotélicien de la proposition, Sujet (nominal)/Prédicat (verbal), le système descriptif est centré sur le nom et le verbe, autour desquels gravitent les sept autres espèces. Conformément à la tradition, l'auteur distingue syntaxe de concordance et syntaxe de régime, mais il s'attache surtout aux écarts et déviations. Chez lui, les figures de construction font l'objet d'une exposition détaillée. Comme chez Oliveira, la syntaxe est appelée construction (*construição*) et il n'y a pas encore de différence théorique entre l'une et l'autre. Enfin, comme chez son prédécesseur, les modèles latins sont plaqués sur le portugais et l'auteur s'efforce de maintenir le paradigme des six cas pour les noms et les pronoms, alors qu'Oliveira avait pris la liberté de les réduire à quatre.

2. L'AGE DE LA GRAMMAIRE «SANCTIENNE» (17E ET 18E SIECLES)

À ces grammaires «humanistes», en réalité particularistes, pour ne pas dire «nationalistes» avant la lettre, s'oppose, au siècle suivant, une approche d'inspiration *universaliste*, amorcée par Sanctius (1587) et qu'illustre bien le titre de Roboredo (1619) : *Methodo grammatical para todas as linguas* 'Méthode grammaticale pour toutes les langues'. Au moment où l'auteur publie sa grammaire, le Portugal est terre castillane depuis 1580. On ne s'étonnera pas que Roboredo fasse dans son prologue un long éloge de l'Espagnol Sanctius (Sanchez de las Brozas), à qui il emprunte sa notion d'*oratio perfecta*, conçue selon le modèle *Suppositum-Verbe-Appositum* ou, si l'on préfère, *Nominatif-Verbe-Régime*.

2.1. AMARO DE ROBOREDO (MORT EN 1620)

L'universalisme du philologue espagnol (Sanctius connaissait plusieurs langues, notamment l'arabe) aide son disciple portugais à secouer le joug de la tradition latine. Roboredo, qui n'est pas Jésuite – il appartient à l'ordre des *Ibernios* de Salamanque d'origine irlandaise –, insiste sur les traits communs à toutes les langues et sur le caractère général de sa méthode, qui lui permet de décrire le portugais sans passer par le latin. Il va jusqu'à soutenir, contre les Jésuites, que les petits Portugais doivent apprendre leur langue avant la langue ancienne. Roboredo (1619), à l'instar de Barros (1540), continue pourtant à appliquer au portugais, dans sa syntaxe de régime, la flexion nominale à six cas du latin – en exploitant, pour les cas indirects, le jeu combiné des prépositions et des articles contractés, le génitif étant associé à la préposition *de* et le datif à la préposition *a*. Partant du modèle ternaire *Nominatif-Verbe-Régime* venu de Sanctius, l'auteur impute à *ellipse* tout ce qui n'entre pas dans ce cadre. Si, dans sa syntaxe de régime, il reste très proche du latin, en revanche dans sa syntaxe de concordance, il est apparemment le premier à reconnaître l'existence en portugais de l'«infinitif personnel», qui n'a pas d'équivalent latin et oblige à repenser l'infinitif autrement que comme un simple «mode impersonnel» du verbe (*cf.* Gonçalves, 1998, p. 385).

2.2. ANTÓNIO LOBATO (MORT EN 1771)

En 1771 est publié à Lisbonne l'*Arte da grammatica da lingua portugueza* ['L'art de la grammaire de la langue portugaise'] d'António José dos Reis Lobato. Ce chevalier de l'Ordre du Christ a eu la chance de bénéficier de l'appui du Marquis de Pombal et de voir son *Arte* devenir grammaire officielle par un décret royal du 30 septembre 1770. À l'instar de Roboredo (1619), il préconise d'enseigner le portugais en tant que langue première, mais quand il propose un corps de règles (*regras*) fondé sur les «vraies

causes de la langue portugaise», le *De Causis linguae latinae* de Scaliger (1540) n'est pas loin. Et quand Lobato assure qu'il suivra «les doctrines des grammairiens les plus célèbres qui, avec les lumières de la philosophie, ont examiné la nature et les propriétés des mots», c'est des *lumières de la philosophie* qu'il se réclame et non, à proprement parler, de la *philosophie des Lumières*. Bien que Du Marsais et Beauzée aient déjà publié leurs œuvres, de retentissement européen, Lobato n'y fait aucune allusion. Ses références sont anciennes : Sanctius (l587), Scioppius (1628), Vossius (1635), auteurs de grammaires latines écrites en latin. N'est-ce pas un peu paradoxal pour qui veut promouvoir sa langue aux dépens de la langue ancienne?

Bien que Lobato cite beaucoup Sanctius, il ne le suit pas dans sa réduction systématique des parties du discours et revient aux neuf classes de Barros, les huit traditionnelles, augmentées de l'article. En revanche, il adopte le modèle tripartite de l'*oratio perfecta,* hérité de Sanctius : *Nominatif-Verbe-Régime*. Sa syntaxe de concordance règle l'accord du verbe avec le nominatif (sujet) et sa syntaxe de régime reste casuelle.

3. LA GRAMMAIRE «PHILOSOPHIQUE» D'INSPIRATION FRANÇAISE

Au seuil du 19^{e} paraissent les *Rudimentos da grammatica portugueza* de Fonseca (1799). Avec cet auteur, bien informé des thèses de Port-Royal et des Encyclopédistes, s'amorce, avec un certain retard, la période des grammaires portugaises, dites «philosophiques», lesquelles correspondent assez bien aux «grammaires générales» à la française. Voici les six œuvres retenues:

-1799. Fonseca (P. J. da) : *Rudimentos da grammatica portugueza*
-1806. Silva (A. de Moraes) : *Epitome da grammatica da lingua portugueza*
-1818. Melo (J. C. do Couto e) : *Grammatica filosofica da linguagem portugueza*
-1822. Barbosa, J. Soares : *Grammatica philosophica da lingua portugueza ou principios da grammatica geral applicados à nossa linguagem*
-1864. Aulete, F. Caldas : *Gramática Nacional*
-1887. Leite, F., J., Monteiro : *Grammatica portugueza dos lyceus*
(pour le lieu et la maison d'édition, voir la bibliographie, à la fin de l'article).

La structuration ternaire de la proposition en Sujet-Copule-Attribut, issue de Port-Royal, se retrouve chez les six grammairiens cités.

Dans le sillage de l'Encyclopédie, Fonseca (1799) refuse l'application au portugais du système casuel du latin, opérant ainsi une rupture très nette avec ses prédécesseurs.

L'auteur cite, avec les numéros de pages, les *Principes de Grammaire* de Du Marsais et *la Grammaire* de Condillac, dont il s'inspire largement. Mais quelques traits anciens persistent chez lui. Contrairement à Du Marsais, dont il se veut proche, il ne distingue pas entre construction et syntaxe. Il n'introduit pas non plus la fonction de complément et recourt encore à la notion de régime (*regencia*). Les différentes prépositions sont pour lui autant de marques de régimes. Mais dans une *regencia composta* (régime composé) telle que *a mim* (à moi), le dernier mot est dit *termo da accção* «aboutissement de l'action», en accord avec la fonction terminative de Girard (1747).

La grammaire «philosophique» de Silva (1806) atteste aussi l'influence des grammaires françaises : Port-Royal (1780), Beauzée (1767), Condillac (1775), sans oublier différents articles de *l'Encyclopédie*. L'auteur tente de concilier les schémas généraux d'une grammaire qui se veut universelle avec les structures particulières de sa propre langue. Dans le cadre du modèle ternaire de Port-Royal, mais à la lumière des nouveaux apports du 18e siècle, l'auteur renonce au couple *nom substantif/nom adjectif*, fondé sur l'opposition ontologique substance/accident. Nom et substantif deviennent synonymes, tandis que l'adjectif accède au statut de classe autonome, divisée en 2 sous-types : les *attributifs* et les *articulaires* (englobant l'article). Voilà qui préfigure l'opposition *déterminatifs/ qualificatifs*, relayée par la paire *déterminants/modificateurs*, où l'article sera englobé dans la classe des déterminants du nom.

Quatre ans avant Barbosa (1822), mais deux ans après la mort de ce dernier, Couto e Melo publie sa *Grammatica filosofica*. Professeur au Collège Royal militaire, ce mathématicien a des relations suivies avec la France : il est membre correspondant de la Société d'Instruction Elémentaire de Paris. Il connaît la pensée philosophique française du 18e, notamment d'Alembert et Condillac dont il cite *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines*. Il se réfère aussi à Du Marsais et Beauzée. Du premier il cite les *Principes de Grammaire*, et du second la *Grammaire Générale* de 1767. Tout comme Barbosa, Melo (1818) utilise le terme de complément, originellement proposé par Du Marsais, pour désigner les «expansions» des trois termes de la proposition.

On retrouve naturellement chez Barbosa (1822) le modèle tripartite venu de Port-Royal. D'ailleurs, l'influence d'Arnauld et Lancelot est ouvertement admise dans le prologue. On ne s'étonnera pas que le grammairien portugais fasse de *amo* '(j')aime' la forme elliptique de *Eu sou amante* 'je suis amant', les auteurs de la *GGR* ayant affirmé une stricte équivalence entre *amo* et *sum amans* (éd. 1660, p. 89). Mais, sous l'influence des grammairiens de *l'Encyclopédie*, s'introduit chez Barbosa, comme chez Melo, la notion de «complément» (*complemento*), qui finira par grignoter l'empire de l'Attribut, hérité de Port-Royal, et ruinera la prééminence de *être*, le verbe «substantif».

Passons vite sur Oliveira (1862), Aulete (1864) et Leite (1887). Pour nous, leur principal intérêt est d'attester la persistance du modèle ternaire de Port-Royal à la fin du 19e s.

Ajoutons que le premier introduit, dans le cadre de la syntaxe de régime, les termes de «complément direct» et «indirect», ainsi qu'une ébauche de «transformation passive», enrichie par l'introduction d'un «agent de la voix passive».

Quant à la *Gramática Nacional* de Aulete (1864) – qui fait écho à la *Grammaire Nationale* (1834) des frères Bescherelle – elle se réclame certes de la grammaire philosophique, mais elle se veut surtout une grammaire pratique pour l'enseignement élémentaire. Il en va de même pour la *Grammatica portuguesa dos lyceus* de Leite (1887), qui est marquée par l'orientation «philologique» de Dias (1870), mais qui n'en est pas moins un exemple tardif de grammaire «philosophique».

Cela dit, Leite modifie quelque peu le modèle ternaire d'Arnauld et Lancelot, en remplaçant *Attribut* par *Prédicat* (*Predicado*), ce qui ne va pas sans une certaine confusion entre plans logique et syntaxique de la langue, déjà perceptible dans la *Logique* de Port-Royal (1663), où Arnauld et Nicole faisaient de *Prédicat* et *Attribut* deux synonymes[1]. Aujourd'hui le *Predicado* (Prédicat) est généralement analysé comme un constituant supérieur de la phrase, au même titre que le *Sujeito* (Sujet), tandis que le *Predicativo* (Prédicatif) – l'«attribut» français – est présenté à un niveau inférieur d'analyse, comme un constituant du prédicat verbal en complément de la copule. Ce retour du modèle binaire *S/P* est lié à l'idéologie dominante de la grammaire historico-comparative à la fin du 19e siècle.

4. L'AGE DE LA GRAMMAIRE HISTORICO-COMPARATIVE

En 1867, Brachet, disciple du romaniste allemand Diez, publie sa *Grammaire historique de la langue française,* traduite en anglais l'année suivante et largement diffusée. Cette même année 1868 paraissent les premières études de F. A. Coelho, notamment *A Língua Portuguesa. Fonologia, Etimologia, Morfologia e Sintaxe*, où ce jeune chercheur de 21 ans introduit au Portugal la «méthode philologique», dite aussi «scientifique» (*cf.* Gonçalves, 1998, p. 408), qui prétend faire prévaloir les faits de langue et les attestations historiques sur les raisonnements abstraits, ce qui n'empêche pas les grammairiens de cette école de s'appuyer eux aussi sur une philosophie et une logique, d'autant plus prégnantes qu'elles restent souvent implicites. Voici la liste des six ouvrages retenus:

-1870. Dias (A. E. da Silva) : *Grammatica practica da lingua portugueza*
-1881. Ribeiro (Julio) : *Grammatica portugueza*

[1] Voir Graffi 2007, ici-même.

-1891. Coelho (F. A.) : *Noções elementares de grammatica portugueza*
-1907. Figueiredo (A. C. de) : *Grammática sintética da língua portuguesa*
-1931. Torrinha (F. F. de Faria) : *Gramática portuguesa*
-1936. Sequeira A. (F. J. Martins) : *Gramática Histórica da Língua Portuguesa*.

Pour ce qui est des modèles propositionnels*, le point commun de tous ces grammairiens, c'est qu'ils refusent le schéma ternaire hérité de Port-Royal : Sujet-Copule-Attribut*, qui continuera pourtant d'être appliqué, avec quelques accommodements, nous l'avons vu, chez Leite (1887), puis pratiqué dans les lycées jusqu'à la fin du siècle et même au-delà.

Dans la liste donnée ci-dessus, deux modèles sont en concurrence, le modèle verbo-centré et le modèle nomino-centré.

Ternaire, le modèle verbo-centré de Ribeiro et Coelho apparaît sous la forme Sujet-Prédicat-Objet, avec une position centrale du prédicat – qui se réduit au noyau verbal – présenté comme centre fonctionnel de la proposition, conformément à un schéma moderne, bien connu chez les grammairiens allemands depuis Meiner (1781) et Becker (1836), puis formalisé plus tardivement par le logicien Frege (1891-92).

Chez Coelho (1891), l'ordre de présentation des dix parties du discours est parfaitement cohérent avec sa vision verbocentrique de la préposition : le verbe est traité avant le substantif, qui précède lui-même l'adjectif, lequel vient avant l'article selon une logique de dépendance qui n'a rien à voir avec l'ordre linéaire de l'énoncé. Cette conception s'inscrit dans un vaste courant d'idées, bien analysé chez Stankiewicz (1974). Non seulement les options de Coelho rejoignent celles de nombreux linguistes allemands, mais elles sont aussi en synergie avec celles de l'ukrainien Potebnja (cf. Sériot 2002) ou du russe Dmitrievskij (cf. Sériot 2004), conformément à un «air du temps» qu'on peut qualifier de «humboltien». Concernant la France, tout cela préfigure Tesnière (1959) ou, plus près de nous, Creissels (2006).

Chez les quatre autres «philologues» portugais de la liste, c'est le modèle binaire S/P qui est restauré dans toute sa force. Dans ce cadre ancien, les compléments s'inscrivent comme des fonctions secondaires, intégrées à l'un ou l'autre des deux termes de la proposition. Dias (1870), dont la rubrique «Concordance du prédicat avec le sujet» révèle bien la nature binaire du modèle utilisé, distingue cinq types de compléments : prédicatif, direct, in-direct, apposé et circonstanciel. La liste commence par le «prédicatif», équi-valent de l'«attribut» à la française. D'une part, le complément prédicatif complète le verbe-copule, de l'autre il caractérise un nom ou pronom, sujet de la prédication ou objet contenu dans le prédicat. Dans le premier cas, il est appelé *nome predicativo do sujeito* «nom prédicatif du sujet» et dans le second, *nome predicativo do complemento directo* «nom prédicatif du complément direct». *Nome* couvre ici substantif et

adjectif, vu que ces philologues reviennent à la vieille opposition *nome substantivo / nome adjectivo* héritée de la grammaire latine.

Quant à Figueiredo (1907), qui se réclame de Coelho et Ribeiro, il n'en rejette pas moins leur modèle verbo-centré et choisit dans sa préface de revenir au binôme Sujet-Prédicat, «à l'anglaise», dit-il.

Ce qui frappe le plus chez les grammairiens officiels du salazarisme, Torrinha (1931) et Sequeira (1936), c'est le retour délibéré à une vision ancienne du langage. Non seulement, chez Torrinha, le modèle S/P n'est pas remis en cause, mais le substantif est défini par référence à la «substance» qu'il désigne et le verbe est censé exprimer «l'existence ou l'activité dans le temps» (cf. Gonçalves 1998, p. 413), ce qui relève du plus pur aristotélisme. Plus passéiste encore, l'article qui fut jadis isolé par les pères fondateurs, n'existe plus comme tel. Article défini et indéfini sont absorbés dans la classe des pronoms, – conformément à leur origine latine – le premier dans les pronoms démonstratifs, le second dans les pronoms indéfinis.

Cela dit, malgré les positions réactionnaires de ces grammairiens officiels, leur analyse de plus en plus raffinée des phrases complexes les conduit, dans la pratique, à une reconnaissance implicite du rôle central et structurant du verbe dans la syntaxe de la langue.

5. FACTEURS INTERNES ET EXTERNES DU SUCCES DES MODELES

Les faits exposés suscitent des réflexions de deux ordres, touchant d'une part le problème fondamental de la pertinence des modèles et d'autre part celui des facteurs externes qui favorisent ou contrarient leur adoption et leur diffusion. Commençons par les facteurs externes.

5.1. LES FACTEURS EXTERNES

Si aux 16^{e} s. et 17^{e} s., les modèles venus d'Espagne ont tant de succès au Portugal, cela tient d'abord à la proximité des deux pays – l'université de Salamanque, où enseignent Nebrija et Sanctius, étant de surcroît très proche de la frontière portugaise. Auteur de la première grammaire romane, Nebrija est également un grand latiniste. Il en est de même pour le Portugais Barros. Aussi n'est-il pas étonnant que leurs grammaires, très liées aux schémas latins, passent à côté de certaines particularités des langues romanes.

Si les auteurs portugais ont mis tant de temps à isoler l'«infinitif personnel», pourtant si typique de cette langue, c'est que leur grille de lecture ne leur permettait pas de le percevoir. Oliveira (1536), qui en utilise, ne les analyse pas comme tels. Il n'avait ni les outils conceptuels ni le métalangage requis pour en parler. C'est vrai aussi de Barros (1540).

La proximité spatio-culturelle des deux pays va encore s'approfondir sous les dynasties philippines. Au moment où paraît la grammaire de Sanctius (1587), le Portugal dépend de la couronne de Castille, et c'est encore vrai en 1619, quand Roboredo publie sa grammaire. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, dans son prologue, ce dernier fait un long éloge du professeur de Salamanque. Cela dit, l'universalisme de l'Espagnol aide le Portugais à se dégager du joug étroit de la grammaire latine. Et Roboredo de soutenir contre les Jésuites, on l'a vu, que les lusophones doivent étudier leur propre langue avant le latin.

Il faudra attendre l'avènement du «despotisme éclairé» de Joseph 1er, secondé par le tout-puissant Marquis de Pombal, pour que l'idée de Roboredo (1619), réactualisée par Lobato (1771), entre enfin en application. L'expulsion des Jésuites en 1759 et l'interdiction de leurs manuels vont favoriser la grammaire de Lobato, assez traditionnelle par ailleurs, mais officialisée par un décret de 1770. Publiée par l'Imprimerie Royale, elle connaîtra une trentaine de rééditions dans tout l'empire et ce, jusqu'en 1869.

A travers ce type de grammaires, l'influence de Sanctius (1587) continue à se faire sentir au Portugal pendant une bonne partie du 19e siècle, à une époque où, en France et dans d'autres pays d'Europe, la grammaire générale issue de Port-Royal exerce toujours une influence importante, tandis qu'en Allemagne, s'impose de plus en plus, au niveau universitaire en tout cas, la grammaire historico-comparative. Au 19e, il y a, d'un pays à l'autre, de notables *décalages temporels*. Tout le monde ne vit pas l'histoire à la même heure, c'est-à-dire «à l'heure française» ou «à l'heure allemande».

C'est d'abord le 18e siècle français qui touche le Portugal, avec un notable retard, chez Fonseca (1799) et surtout chez Barbosa (1822). Cette fois, c'est l'esprit des Lumières qui jouera un rôle décisif dans le processus de libération des modèles latins, surtout à travers Du Marsais et Beauzée (*cf.* Gonçalves, 1998, p. 390-397).

Après les grammaires «philosophiques» d'inspiration française, vient le tour des grammaires «philologiques» d'inspiration germanique, notamment avec Dias (1870), influencé par Diez (1836). Curieusement, c'est de manière indirecte, par l'intermédiaire de Ribeiro (1881), un Brésilien très ouvert sur l'Allemagne, que le modèle verbo-centré de la proposition, hérité de Meiner (1781), Herling (1830) et Becker (1836), est adopté par Coelho (1891).

Cela dit, malgré son caractère très novateur – et peut-être aussi *à cause* de cela – la grammaire scolaire de Coelho, publiée à Porto, n'a pas eu le succès qu'elle méritait et n'a pas été rééditée. En revanche, la grammaire philologique de Dias, plus classique et fondée sur le modèle S/P, a connu douze rééditions, dont sept à Lisbonne : l'auteur était professeur à la Faculté des Lettres de la capitale et son ouvrage avait été approuvé par la Commission de l'Instruction Publique.

L'originalité et l'intérêt d'un nouveau modèle ne suffisent donc pas à assurer le succès d'une grammaire. Encore faut-il qu'elle bénéficie de l'appui des autorités officielles et de conditions éditoriales favorables. C'est vrai des grammaires de Torrinha (1931) et Sequeira (1936). Très «aristotéliciennes» dans l'esprit, elles ont incarné la doctrine officielle du salazarisme et occulté les avancées de Coelho (1891). Approuvées par l'«Assemblée Nationale de l'Éducation», ces grammaires ont connu des rééditions, respectivement huit et six, et ont formé plusieurs générations dans la conviction que le modèle S/P était le seul possible, ouvrant ainsi la voie à l'adoption du schéma SN/SV de la *GGT*.

5.2. LES FACTEURS INTERNES : LA PERTINENCE DES MODÈLES

L'hésitation des grammaires portugaises de la fin du 19^{e} s. entre modèles nomino-centrés (dominants) et verbo-centrés (minoritaires) peut être tenue pour révélatrice de l'incomplétude de chacun d'eux.

En portugais, comme dans d'autres langues indo-européennes, le modèle verbo-centré est le seul à pouvoir rendre compte des impersonnels (port. *amanhece* «le jour se lève) ou des énoncés existentiels thétiques[2] tels que *havia morcegos* «(il y) avait (des) chauves-souris», qui posent dans le discours l'existence d'entités nouvelles et excluent tout sujet thématique.

Mais le modèle S/P reste pertinent pour les énoncés *o café está quente* 'le café est chaud', *Jorge está a dormir* «Jorge dort» ou encore *exquisito, aquele casal* «bizarre, ce couple-là». *Il est donc souhaitable de renoncer au rêve d'une structure propositionnelle unique et universelle.* Il n'y a en revanche aucun inconvénient majeur à maintenir en linguistique deux modèles de référence, à l'instar de ce qui s'est passé en physique, où, faute de pouvoir trancher entre théories corpusculaires et ondulatoires de la lumière, L. de Broglie et quelques autres se sont résignés à une double polarité théorique, largement admise aujourd'hui.

Un modèle est satisfaisant s'il rend compte d'un nombre suffisant de faits. C'est le cas des deux que nous examinons, étant admis toutefois que le verbo-centré s'adapte à des structures propositionnelles plus variées que le nomino-centré. On articulera donc ces deux modèles conformément au logo du colloque :

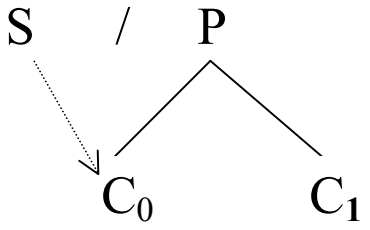

[2] Sur la notion de *thétique*, voir Maillard (1985, p. 66) et Rousseau (ici même).

Devant un énoncé prédicatif averbal, on pourra continuer à faire appel au modèle aristotélicien S/P (Support de prédication/Prédicat sans verbe), quitte à opérer une permutation entre S et P, si nécessaire, comme dans *exquisito, aquele casal*, 'bizarre, ce couple-là', où P vient avant S. Dans ce cas, P peut s'employer seul – *exquisito!* «bizarre» – le support logique de validation (l'*hypokeímenon* d'Aristote) se situant seulement dans le contexte. En grec les *hypokeímena* désignent aussi les «circonstances» qui permettent de valider un énoncé.

Si la construction est verbale, on interprétera P comme V (verbe ou locution verbale), S devenant C_0 (le «sujet» vu comme complément-origine) et C_1 désignant l'autre complément. Dans ce cas, C_0 et C_1 peuvent ne pas être réalisés, comme dans l'impersonnel *amanhece* 'il-fait-jour', où le prédicat se suffit à lui-même.

CONCLUSION

Pour qui prend un peu de distance à l'égard de l'histoire particulière de la grammaire portugaise, le constat s'impose que les foyers intellectuels créateurs de paradigmes se sont déplacés en quatre siècles du sud-ouest vers le nord-est de l'Europe – de la péninsule ibérique (16e siècle, 17e) vers la France (18e) puis l'Allemagne (19e). Est-ce un hasard si Nebrija publie la première grammaire des langues romanes – celle du castillan – en 1492, l'année même de la prise de Grenade par les «rois catholiques» et du voyage de Colomb en Amérique? Au moment où Oliveira publie sa première grammaire du portugais, en 1536, le petit Portugal de Jean III le Pieux est à la tête d'un immense empire. Vingt ans plus tard, sous le règne de Philippe II, commencera pour l'Espagne «le siècle d'or», et en 1580 le Portugal sera incorporé à la Castille, pour le meilleur et pour le pire.

En 1640 Richelieu aide Lisbonne à secouer la tutelle espagnole et le déclin de la Castille se confirme, pendant que s'impose la montée en puissance de la France. La conception latinisante de la grammaire, cultivée par des ordres religieux – principalement les Jésuites – finira par laisser place au modèle rationnel, élaboré par la France des Lumières. Héritière «laïque» de Port-Royal, la grammaire de l'Encyclopédie, qui a un rayonnement européen, touchera le Portugal à la fin du 18e siècle.

Au 19e, le flambeau de la recherche intellectuelle passe de la France à l'Allemagne, avec le succès du comparatisme historique. Si l'Anglais William Jones, magistrat à Calcutta, donne le sanskrit à l'Europe[3] en 1786, ce sont les Allemands qui en profiteront le mieux. Certes le passage de la flamme se fait à Paris, de 1796 à 1817, lorsque Schlegel, Humboldt puis Bopp viennent se former au sanskrit et aux langues orientales auprès de Sylvestre de Sacy. Hélas les conquêtes napoléoniennes nuiront gravement à nos relations avec la Prusse et la Russie, fortifiant chez ces peuples un

[3] Voit G. Mounin, 1967, p. 156.

puissant désir de secouer la tutelle intellectuelle de la France et d'affirmer leur propre originalité. L'élaboration d'un modèle verbocentrique de la proposition, particulièrement bien adapté à des langues flexionnelles comme l'allemand ou le russe, n'est qu'une des facettes de cet esprit d'émancipation de l'Europe orientale à l'égard des modèles rationalistes et universalistes venus de France. La guerre de 1870 ne fera que précipiter la perte d'influence de notre pays, au Portugal comme ailleurs. La date de publication de la première grande grammaire historico-comparative du portugais, celle de Dias, disciple de Diez – l'année même de la défaite française – signe l'avènement du nouveau modèle allemand, qui demeurera dominant au Portugal jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale.

© Michel Maillard

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

— AULETE F. C. [1864], 1885 : *Gramática Nacional*, Lisboa : A. M. Pereira.

— ARNAULD A. & LANCELOT C. [1660], 1969 : *Grammaire générale et raisonnée*, Paris : Paulet.

— BARBOSA J. Soares [1822], 1881 : *Grammatica philosophica da lingua portugueza ou principios da grammatica geral applicados à nossa linguagem*. Lisboa : Academia Real das Ciências

— BARROS J. de [1540], 1971 : *Grammatica da lingua portuguesa*. Repr. en fac-similé, avec intr. et notes, par M. L. Carvalhão Buescu, Lisboa : Facultade de Letras.

— BEAUZEE N. [1767], 1974 : *Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, Pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues,* Repr. De l'éd. de 1767, Stuttgart-Bad Cannstatt : F. Frommann (2 vol.).

— BECKER K. F. (1836-1839) : *Ausführliche deutsche Grammatik als Kommentar der Schulgrammatik. Statt einer zweiten Auflage der deutschen Grammatik* (…), Frankfurt am Main : Johann Christian Hermann'sche Buchlandlung, G. F. Kettembeil (3 vol.).

— BRACHET A.,1867 : *Grammaire historique de la langue française,* Paris : Hetzel.

— CHOCHEYRAS, J. (éd.), 1985 : *Autour de l'impersonnel*, Grenoble : Ellug.

— COELHO F. A., 1881 : *Noções elementares de grammatica portugueza*, Porto : Lemos.

— COLOMBAT B. & LAZCANO E., 1998 : *Corpus représentatif des grammaires et traditions linguistiques*, tome 1/ *Histoire, Epistémologie, Langage*, Hors-série nº 2. Paris: SHESL.

— CONDILLAC E. Bonnot, abbé de [1775], 1986 : *Grammaire,* Parme : Impr. Royale. Fac-similé, Stuttgart-Bad Canstatt : Friedrich Frommann.
— CREISSELS D. (2006) : *Syntaxe générale (...)*. Paris-Cachan : Lavoisier (2 vol.).
— DIAS, A. E. da Silva [1870], 1921 : *Grammatica practica da lingua portugueza*. Porto : Jornal de Porto; Lisboa : A. Fereira Machado (13e éd.).
— DIEZ F. (1836-1844) : *Grammatik der Romanischen Sprachen von Friedrich Diez*, Bonn : E. Weber, 3 vol.
— DU MARSAIS C. Chesneau [1729-1756], 1987 : *Les véritables principes de la grammaire et autres textes.* Ed. de F. Douay-Soublin, Paris : Fayard.
— FIGUEIREDO A. C. de [1907], 1961 : *Gramática sintética da língua portuguesa*. Lisboa : Clássica Editora. (8e éd.).
— FONSECA P. J. da [1799], 1864 : *Rudimentos da grammatica portugueza*, Lisboa : M. J. Pereira.
— FREGE G. [1891-1892], 1994 : *Funktion, Begriff, Bedeutung*, Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht.
— GIRARD, Abbé G., 1747 : *Les vrais principes de la Langue Françoise (...),* Paris : Le Breton.
— GONÇALVES M. F., 1996 : «A Gramática de J. C. do Couto e Melo (1818)». *Actas do IV Congresso da Associação Internacional da Língua Galego-portuguesa na Galiza*, Vigo : Associaçom Galega da Língua, p. 79-91.
——, 1998 : «Grammaires portugaises», in Colombat & Lazcano, (éds.), p. 381-415.
— HERLING S. H. A., 1830-1832 : *Die Syntax der deutschen Sprache (...)*, Frankfurt am Main : Johann Christian Hermann'sche Buchhandlung, G.F. Kettembeil.
— LEITE F. J. Monteiro, 1887 : *Grammatica portugueza dos lyceus*, Porto : Livraria Civilização.
— LOBATO A. J. dos Reis [1771], 1869 : *Arte da grammatica da lingua portugueza*, Lisboa : Regia Officina Typographica; Lisboa : Margão (29e éd.).
— MAILLARD M., 1985 : «L'impersonnel français de *il* à *ça*», in Chocheyras (éd.), p. 63-118.
— MEINER J. W. [1781], 1971 : *Versuch einer an der menschlichen Sprache algebildeten Vernunftlehre oder philosophische und allgemeine Sprachlehre*, Fac-similé, Stuttgart-Bad Cannstat : F. Frommann.
— MELO J. C. do Couto e, 1818 : *Grammatica filosofica da linguagem portugueza*, Lisboa : Impressão Régia.
— MOUNIN G., 1967 : *Histoire de la linguistique des origines au XXe siècle*, Paris : PUF.
— NEBRIJA E. A. de [1492], 1992 : *Gramática da lengua castellana* (…). Fac-similé, Madrid : SGEL.

— OLIVEIRA F. de [1536], 2000 : *Grammatica da Lingoagem Portuguesa*. *Edição crítica, semidiplomática e anastática por A. Torres e C. Assunção com um estudo introdutório do Prof. E. Coseriu*, Lisboa : Academia das Ciências.
— RIBEIRO J. [1881], 1913 : *Grammatica portugueza*, São Paulo : J. Seckler (11e éd.).
— ROBOREDO A. de, 1619 : *Methodo grammatical para todas as linguas*, Lisboa : P. Craesbeeck.
— SANCTIUS F. [Sánchez de las Brozas, Francisco] [1587], 1983 : *Minerva : seu de causis linguae Latinae*. Repr. en fac-similé de l'éd. de 1587, Bad-Cannstatt : Frommann-Holzboog.
— SCALIGER J. C., 1540 : *De Causis linguae Latinae* (…), Lyon : S. Gryphe.
— SEQUEIRA J. Martins, 1936 : *Gramática Histórica da Língua Portuguesa*, Lisboa : Livraria Popular.
——, 1938 : *Gramática de português,* Lisboa : Livraria Popular.
— SERIOT Patrick, 2002 : «Une syntaxe évolutive : l'opposition verbo-nominale et le progrès de la pensée chez A. Potebnja», in Rousseau (éd.) : *Histoire de la syntaxe*, *1870-1940, Modèles linguistiques*, t. XXIII-1, p. 41-54.
——, 2004 : «L'affaire du petit drame : filiation franco-russe ou communauté de pensée? (Tesnière et Dmitrievskij)», *Slavica Occitania*, n°17 : *Entre Russie et Europe : itinéraires croisés des linguistes et des idées linguistiques*, Univ. de Toulouse, p. 93-118.
— SILVA A. de Moraes, 1806 : *Epitome da grammatica da lingua portugueza*, Lisboa : S. T. Ferreira.
— STANKIEWICZ Edward, 1974 : «Dithyramb to the Verb in the 18th and 19th Century Linguistics», in Dell Hymes (ed.) *Studies in the History of Linguistics*. *Traditions and Paradigms*, Bloomington : Indiana UP, p. 157-190.
— TESNIÈRE Lucien, 1959 : *Eléments de syntaxe structurale,* Paris : Klincksieck.
— TORRINHA F. F. de Faria [1931], 1954 : *Gramática portuguesa*, Porto : Marânus (9e éd.).

Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008, pp. 217-234

La genèse et l'évolution de la grammaire psychologique en Russie au XIX^e^ siècle

Elena SIMONATO
Université de Lausanne

Résumé : En Russie au milieu du XIX^e^ siècle, la prise de conscience des défauts de la grammaire dite «logique» favorise l'émergence d'une nouvelle réflexion sur la grammaire russe. Cet article a pour but de saisir, à partir de quelques textes clés, ce moment d'hésitation, de recherche intense de nouvelles voies de description grammaticale puis de la transition vers la grammaire dite «psychologique».

En 1858, Buslaev relève les défauts de l'analyse de la proposition héritée de la grammaire logique et démontre la nécessité de rechercher de *nouvelles voies* d'analyse. En 1870, Klassovskij dresse le bilan des problèmes irrésolus de l'ancienne grammaire logique et les voies potentielles pour en sortir. Enfin, en s'inspirant des acquis de la psychologie, Potebnja (1863, 1875) et Ovsjaniko-Kulikovskij (1893) fondent leur description de la proposition grammaticale sur l'analyse des formes de la pensée humaine.

Mots-clés : grammaire, logique, psychologie, proposition impersonnelle, pensée grammaticale russe au XIX^e^ siècle

INTRODUCTION

Parmi les ouvrages consacrés à l'histoire de la pensée grammaticale russe, rares sont ceux qui éclairent la question du passage d'une conception grammaticale à une autre. Ceci implique une recherche sur le climat intellectuel conflictuel de l'époque, qui a engendré le changement de points de vue sur les faits de la langue, comme par exemple dans le cas de la grammaire «logique» et la grammaire «psychologique». D'autre part, les études considérant la répercussion sur les grammairiens russes de la pensée grammaticale européenne manquent.

Le présent article a pour but d'éclairer la genèse de la grammaire dite «psychologique» en Russie au XIX^{e}, et de reconsidérer les problèmes grammaticaux les plus importants, ainsi que les solutions avancées par les linguistes russes de l'époque. Tout en prenant en considération les résultats des recherches faites sur l'histoire de la pensée grammaticale russe du XIX^{e} siècle, nous essaierons de les approfondir en nous fondant sur les œuvres d'un linguiste peu connu, D.N. Ovsjaniko-Kulikovskij (1853-1920).

1. LA PENSEE GRAMMATICALE RUSSE ENTRE L'INFLUENCE DE L'OUEST ET LA TRADITION NATIONALE

Le paradigme européen appelé «grammaire logique» n'est ni monolithique ni statique. D'après Elffers van Ketel, différents chercheurs y incluent soit uniquement les grammaires françaises du XVII^{e} au début du XIX^{e} siècles et la grammaire de C. Becker en Allemagne, soit toutes les grammairiens depuis le XVIIe siècle jusqu'à Wundt[1]. C'est cette lignée de recherches, reprise au XIX^{e} siècle par Becker dans son livre *Organismus der Sprache* (1841), qui a inspiré la grammaire en Russie dans les années 1800-1820. L'intérêt pour la grammaire générale se tarit dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, notamment sous l'influence de la conception romantique de Jacob Grimm (1785-1863) et de la polémique antibeckérienne de Steinthal (1855).

Le moment exact où a lieu l'abandon du modèle logique en grammaire est difficile à établir. Xrakovskij distingue deux périodes dans l'histoire de la pensée grammaticale russe du XIX^{e} siècle, la première allant du début du XIX^{e} siècle jusqu'à 1858, année de la publication d'*Essai de grammaire historique du russe* de Buslaev (1818-1897) et la deuxième de 1858 au début du XX^{e} siècle[2]. Vinogradov quant à lui distingue la pé-

[1] Elffers van Ketel, 1991, p. 213.
[2] Xrakovskij, 1985, p. 147.

riode allant de la fin des années 1850 à la fin des années 70, sans donner de date exacte[3].

Notons ici le décalage temporaire entre la grammaire russe et la grammaire en Occident : en effet, la passion pour la grammaire universelle n'apparaît en Russie qu'au début du XIX^e^ siècle, alors qu'en Europe de l'Ouest on trouve en abondance des ouvrages de grammaire générale déjà à la fin du XVIII^e^ siècle. En fait, ce n'est qu'en 1804 que l'enseignement de la grammaire universelle est introduit dans les gymnases[4] russes en tant que matière obligatoire, qui *remplace* la grammaire russe jusqu'en 1828[5].

Globalement, la science grammaticale du début du XIX^e^ siècle en Russie se caractérise par son caractère fragmentaire et par son manque de continuité. Deux sources principales d'inspiration s'entremêlent. La première correspond aux grammaires françaises, anglaises et allemandes. Ainsi, Jacob cite parmi ses prédécesseurs Harris (1765 [1751]), Du Marsais (sans la date), Beauzée (1767) et Vater (1801)[6]. De l'autre côté, on trouve la tradition grammaticale nationale, représentée par la grammaire de M.V. Lomonosov (1711-1765) et ses élèves. Les ouvrages de cette époque (I. Ornatovskij (1810), I.S. Rižskij (1806), N. Jazvickij (1810), I.F. Timkovskij (1811) et L.G. Jacob (1812)) présentent ainsi un *mélange* d'études pratiques sur les faits de la langue russe, fondées sur l'adaptation et l'adéquation des grammaires particulières à la grammaire universelle, ainsi que des réflexions sur le caractère particulier de la langue russe. Ainsi, les livres de Timkovskij et Ornatovskij se présentent comme de simples cours pratiques de grammaire, tandis que celui de Rižskij est d'un niveau plus théorique et celui de Jazvickij une traduction en russe de la grammaire de Port-Royal.

Dans les années 1840, les manuels scolaires écrits par des professeurs de gymnase sont influencés par la grammaire de Carl Becker, choisie en 1855 comme manuel de grammaire par l'Académie des Sciences[7]: *Grammaire pratique russe* (1827) par N.I. Greč (1787-1867), *Essai de grammaire comparée du russe* (1853 [1852]) par I.I. Davydov (1794-1863) et *Essai de grammaire russe* (1847) par P.M. Perevlesskij (?-1866).

Mérite l'attention le fait qu'en 1859 paraît la traduction en russe du livre de Wilhelm von Humboldt *Über die Verschiedenheit des Menschliches Sprachbaues* faite par Petr Biljarskij. Le traducteur se plaint alors de l'absence de succès de sa traduction, parue en même temps que celle du livre de Becker[8]. On peut expliquer l'apparition en Russie de manuels scolaires inspirés de Becker, et non de Humboldt, par le fait que Becker était connu en Russie comme l'auteur de manuels de grammaire allemande. Humboldt, au contraire, n'a pas proposé de système grammatical utilisable

[3] Vinogradov, 1958, p. 372.
[4] Le mot russe *gimnazija* est un calque de l'allemand *Gymnasium* (lycée).
[5] Bulič, 1904, p. 553.
[6] Jacob, 1812, pp. 23-24.
[7] Grunskij, 1910, p. 140.
[8] Grunskij, 1910, p. 142.

à l'école secondaire, se contentant de tracer les lignées de recherches futures. Un destin meilleur attendait cependant le livre de Humboldt, qui a été choisi comme le manuel de linguistique des corps de cadets (hautes écoles destinées aux fils des nobles[9]), ce qui témoigne de la reconnaissance de son apport scientifique par les professeurs de l'université.

Ce climat d'hésitation entre les deux tendances de description de la langue se révèle donc propice à l'émergence d'une nouvelle réflexion grammaticale.

1.1. QUAND LES POSTULATS SE HEURTENT AUX FAITS PARTICULIERS DE LA LANGUE RUSSE

L'*Opyt istoričeskoj grammatiki russkogo jazyka* de Buslaev (1858), par la discussion qu'il suscite sur les principes de la description grammaticale du russe, marque un tournant décisif dans l'évolution de la pensée linguistique. Buslaev ne croit pas que les catégories logiques puissent décrire la langue, qui possède ses propres lois, indépendantes de celles de la logique et déterminées par la *fantaisie*. Aussi, prétend-il plus adéquat d'étudier, dans la grammaire, le reflet des lois communes de la logique, et les façons de les exprimer, différentes selon les langues. Buslaev cherche en fait à trouver un compromis entre l'étude comparative et historique des faits de la langue russe et les principes logiques. En même temps il considère négativement l'approche de Becker ; en effet, selon lui, bien que parti de bases justes, celui-ci a fini par suivre les idées reçues de la grammaire logique[10].

L'intérêt principal des recherches de Buslaev réside dans le fait que, se fondant sur les exemples de la langue russe, il relève les défauts de l'analyse de la proposition héritée de la grammaire logique et démontre la nécessité de rechercher de *nouvelles voies* d'analyse grammaticale. Par exemple, il présente la relation entre le sujet logique et le sujet grammatical différemment des autres linguistes: le sujet grammatical pourrait être exprimé non seulement par l'objet dont il s'agit (du point de vue logique), mais également par la personne du verbe (*da-l* - [je, tu, il // a donné]). Ainsi, le sujet grammatical ne correspond pas toujours au sujet logique (par exemple, dans les propositions impersonnelles)[11]. Buslaev est également un des premiers linguistes russes à se consacrer à l'étude de la langue de tout le peuple. Cette approche se reflète dans les manuels de russe pour les écoles secondaires, qui optent alors pour l'étude de la langue russe en lien avec l'histoire et la culture russes, dans une ligne de pensée qu'on pourrait appeler «autochtoniste».

Cependant, pris globalement, son *Opyt istoričeskoj grammatiki russkogo jazyka* présente en fait un *mélange* de bases logico-grammaticales. Ces éléments peuvent expliquer pourquoi déjà les contemporains de Bu-

[9] Berezin, 1991, p. 263.
[10] Buslaev, 1977 [1858], §106-108.
[11] A propos du traitement des propositions impersonnelles par Buslaev, voir Sériot (2000).

slaev (Aksakov, Nekrasov, Bogorodickij) considèrent alors son système syntaxique comme traditionnel et vieilli[12]. Par exemple, G.T. Xuxuni oppose la grammaire «logique» de Buslaev à toutes les autres conceptions grammaticales de l'époque, puisque celle-ci reste, jusqu'en 1903, la seule grammaire scolaire enseignée[13].

Le principe commun qui réunit les grammaires anti-buslaeviennes, malgré toutes leurs différences, est le refus de l'existence d'une correspondance directe entre les catégories logiques et les catégories grammaticales. On retrouve des réalisations différentes de ce principe dans les livres suivants : *Notes sur la grammaire russe* (1958 [1874] ; 1968 [1899]) de Potebnja, *Syntaxe russe* (1910) d'Ovsjaniko-Kulikovskij, professeurs à l'université de Xar'kov et *Grammaire russe* (1868-1871) de Bogorodickij.

La collision qui ressort des œuvres de Buslaev entre les acquis de la grammaire logique et le matériau russe est significative. Elle marque les débuts de l'abandon du modèle logique dans les recherches grammaticales russes et le regain d'intérêt pour l'étude de la langue nationale. Cette période dans les recherches grammaticales est caractérisée par une incertitude théorique: les grammairiens veulent tous abandonner le modèle syntaxique hérité de la logique, mais les alternatives proposées ne sont pas claires et les éléments du modèle rejeté réapparaissent dans les livres.

1.2. L'ABANDON DES TRADITIONS OCCIDENTALES ET LA «GRAMMAIRE SLAVOPHILE»

Dans les années 1860-70, un nombre croissant de linguistes et pédagogues russes proposent de transformer la base théorique des recherches sur la grammaire, ce qui les amène à revoir la théorie syntaxique de Buslaev, tout en tenant compte de ses acquis. Ceci n'est pas une chose facile : il faut rappeler que Buslaev est alors professeur à l'université de Moscou, un des deux pôles académiques et scientifiques de Russie, et que sa grammaire a été rééditée en 1869.

Plus globalement, le moment arrive où l'approche logique cède la place à des études reposant sur l'approche historique et comparative de la syntaxe russe, avec notamment F. Miklosich (1868-1879), F.E. Korš (1877), A.V. Popov (1880-1881) et A.A. Potebnja (1958 [1874], 1968 [1899], 1970 [1905]) qui s'inspirent des œuvres de Bopp, Grimm et Humboldt. V.I. Klassovskij et A. A. Dmitrievskij (1859-1929) publient des ouvrages dédiés aux problèmes particuliers de la grammaire russe (Klassovskij 1870, Dmitrievskij 1878). Potebnja élabore les principes de la grammaire «psychologique», qui seront développés par son disciple Ovsjaniko-Kulikovskij.

[12] Vinogradov, 1978, p. 242; Grunskij, 1910, p. 101.
[13] Xuxuni, 1981, p. 65.

A cette époque, le problème de la langue et de la nation devient très actuel pour les intellectuels russes. Avec le courant slavophile[14] dans la pensée philosophique et politique russe, un grand intérêt s'éveille pour la langue russe, et avant tout pour l'étude de la langue populaire, avec la volonté de définir et de comprendre son «caractère national». Dans les années 1860, le courant dit de «grammaire slavophile»[15] voit le jour sous l'influence de K.S. Aksakov (1817-1860), avec notamment N.P. Nekrasov (1823-1913) (cf. Nekrasov 1984 [1865]), dont les partisans se proposent de construire les grammaires du russe sur la base de leurs formes spécifiques. Se développent également des recherches passionnées sur la langue russe de l'époque, ainsi que sur l'histoire de la Russie et la culture russe avec notamment S.M. Solov'ev (1851-1879), I.I. Sreznevskij (1959 [1849], 1893-1912), J.K. Grot (1873) et A.N. Pypin (1890-1892).

En grammaire, les discussions portent sur les méthodes de description de la langue russe. Aksakov (1855) affirme qu'il est impossible de la décrire au moyen des catégories des langues européennes. Dans une grammaire peu connue intitulée *Grammatika jazyka russkago* [Grammaire de la langue russe], N. Bogorodickij critique les grammaires existantes et souligne la nécessité d'analyser les formes syntaxiques en fonction de «l'esprit» de la langue russe, qui reflète «la pensée d'un grand individu, à savoir le peuple russe»[16].

> Puisque nos grammaires russes, composées comme des modes d'emploi, et jugées trop théoriques, auraient dû perdre tout crédit seulement parce qu'elles ignoraient la langue vivante du peuple, nous autres, en exposant de manière élémentaire la science de la langue, nous sommes permis de nous éloigner de la vieille théorie qui ne correspond ni à l'esprit de la langue, ni à la vision moderne de celle-ci. (Bogorodickij, 1868, p. I)

Aussi prétend-il comprendre la langue et construire sa grammaire en se fondant uniquement sur le sens propre à ses formes, et non à partir de théories préconçues»[17]. Cette idée du caractère unique de la langue russe devient dans les années 1850-1870 l'un des *leitmotive* du mouvement slavophile, impliquant l'idée que la tradition linguistique européenne constitue un danger pour la connaissance de la Russie pour elle-même.

---

[14] Les adeptes du courant dit «slavophile» [*slavjanofil'stvo*] dans la pensée politique et philosophique russe du milieu du XIXe siècle se prononçaient pour une voie de développement de la Russie, complètement différente de celles des pays d'Europe Occidentale. Les slavophiles affirmaient l'originalité culturelle de la Russie, qui consiste en patriarchalité, conservatisme et chrétienté. Ils ont contribué à l'éveil des recherches sur la langue russe et le vieux slave, la littérature et la culture russe.

[15] Le terme «courant slavophile» dans la grammaire» est employé notamment par Vinogradov (1958 : 202). Voir également Gasparov (1995).

[16] Bogorodickij, 1868, p. II.

[17] *Ibid.*

2. LA GRAMMAIRE PSYCHOLOGIQUE : DE POTEBNJA A OVSJANIKO-KULIKOVSKIJ

2.1. COUPURE THEORIQUE OU CONTINUITE ?

Dans les années 1870, plusieurs approches d'analyse grammaticale coexistent. Une opposition se dessine lentement entre la grammaire logique et la grammaire fondée sur des principes historico-comparatifs ; plusieurs linguistes hésitent entre les deux courants. Une très lente prise de conscience de l'impasse que représente la grammaire «logique» engendre une multiplication des termes et des types d'analyses utilisés. Les notions de «logique» et de «psychologique» se confondent chez les mêmes auteurs et on trouve peu de définitions claires. Le manque d'un nouveau modèle général provoque l'abandon des recherches sur la grammaire. De ce point de vue, on pourrait parler d'une coupure, d'une interruption. Pourtant, plusieurs alternatives apparaissent déjà.

Ainsi, Dmitrievskij (1878) propose une analyse de la proposition comme reflet d'un jugement psychologique. Ses recherches se focalisent sur l'accent logique de la phrase et l'intonation. Cependant, le problème de la typologie de la proposition et des étapes de son évolution, que déjà Buslaev avait commencé à étudier, ne peut pas être résolu par la grammaire psychologique. Deux autres tendances naissent alors. D'un côté, il y a un retour aux théories logiques : entre-temps, la logique a évolué avec Wundt (1904) dans ses conceptions de l'énoncé. Cette tendance se reflète dans les grammaires de Bogorodickij (1868-1871) et de Tomson (1887, 1903). L'autre tendance est la recherche de définitions grammaticales et historiques de la proposition, qui apparaît dans les œuvres de Peškovskij (1928), de Šaxmatov (1925) et celles de Potebnja.

Klassovskij, professeur de gymnase et membre du Comité d'Etat pour l'instruction publique, est l'un des premiers à critiquer l'application des principes de la logique à l'analyse de la proposition dans ses *Nerešennye voprosy v grammatike* [Questions non résolues dans la grammaire] (1870). Il formule les deux questions clés auxquelles la grammaire russe de son temps n'a pas de réponse, à savoir la question du sujet de la proposition et celle de la classification des parties du discours.

Klassovskij entreprend une recherche empirique pour prouver que le sujet logique et le sujet grammatical ne coïncident pas toujours, par exemple dans *Emu stydno* ['Il a honte'], où le sujet logique est le pronom personnel au datif[18]. Il accumule plusieurs exemples qui vont à l'encontre du principe qu'il appelle «nominativiste» (d'après lequel le sujet est toujours exprimé par un nominatif) pour conclure que

[18] Klassovskij, 1870, p. 4.

> La morphologie entière de la pensée humaine ne se définit pas et ne se limite pas à tel ou tel inventaire des parties du discours et des formes. Elle est dans toute langue plus souple que ne le présuppose la grammaire créée d'après la norme médiévale du latin. (Klassovskij, 1870, p. 6)

2.1. LA SYNTHESE DE DEUX APPROCHES CHEZ POTEBNJA

Potebnja accomplit une synthèse de deux approches dans l'analyse de la proposition, l'approche historique-comparative et l'approche psychologique. C'est dans son livre *Iz zapisok po russkoj grammatike* [Notes sur la grammaire russe] (1958 [1874], 1968 [1899]) qu'il développe sa conception génétique et typologique de la proposition, liée à celle de l'évolution de la pensée humaine.

Sa critique principale est adressée à l'approche logique. «Les différences individuelles des langues ne peuvent pas être comprises par la grammaire logique, car les catégories logiques qu'elle essaie d'imposer aux langues sont universelles, transcendant les différences entre les peuples», écrit-il. Il affirme également que la «linguistique n'est pas plus proche de la logique que les autres sciences et que la correction grammaticale ne présuppose pas la correction logique»[19].

Potebnja se donne pour tâche de reconstruire l'évolution de la pensée humaine à travers l'évolution de la langue, concentrant son attention sur la formation des catégories grammaticales et des parties du discours. Pour lui, l'évolution de la langue va vers une différenciation des parties du discours toujours plus grande et une séparation toujours plus nette entre les différents membres de la proposition. Sa tâche consiste à décrire l'évolution historique des différents types de propositions indo-européennes et à en dégager les étapes principales. Il refuse de donner *une seule* définition de la proposition, estimant nécessaire d'en donner plusieurs suivant l'époque et la langue[20]. Potebnja arrive à une conclusion importante : la proposition évolue *vers une verbalité toujours plus grande et vers la disparition de la catégorie de substance*. Il distingue deux étapes dans l'évolution de la proposition : l'étape nominale et l'étape verbale[21]. Si l'état antérieur de la langue se caractérise par la perception du sujet de la proposition en tant que substance, l'étape verbale actuelle a tendance à représenter les phénomènes du monde comme qualités, processus et énergies, tout comme dans le monde la force se développe actuellement au détriment de la substance[22]. Dans la proposition indo-européenne, le verbe-prédicat aspire à limiter le rôle du nom en tant que sujet ; grâce au verbe, la proposi-

[19] Potebnja, 1958 [1874], p. 62-64.

[20] Potebnja a dégagé le «minimum fonctionnel de la proposition» [*funkcional'nyj minimum predloženija*] qui consiste d'après lui en un verbe à la forme personnelle.

[21] Potebnja, 1968 [1899], p. 352-354.

[22] Notons que cette hypothèse de Potebnja trouve un corollaire, à cette époque (et à l'insu de Potebnja), dans la philosophie de F.A. Lange (1828-1875) qui, dans son ouvrage *Geschichte des Materialismus*, conclut que dans notre pensée, nous allons «du nom au verbe» (Voir Ovsjaniko-Kulikovskij, 1923, p. 177).

tion devient de plus en plus liée, unie. Dans le système de Potebnja, les catégories de sujet et prédicat correspondent à celles de cause et d'effet, de matière et de force, catégories psychologiques qui se reflètent dans les catégories grammaticales.

A partir d'exemples concrets, Potebnja essaie de suivre l'évolution historique de la proposition. Il conçoit le langage comme un «tapis composé de couches qui remontent à des époques différentes», et essaie 1) de déterminer les proportions selon lesquelles différents phénomènes sont mélangés dans le langage actuel et 2) de comprendre leur évolution en lien avec des phénomènes du même type[23].

Lors de ses analyses détaillées de l'histoire des différentes langues, Potebnja garde toujours un émerveillement pour les différences entre les langues, un relativisme qui lui vient de Humboldt. Dans ses analyses des prédicats archaïques dans les nombreuses langues qu'il connaissait, il souligne les différences sans pour autant essayer d'inscrire ces langues dans un même schéma d'évolution nécessaire.

2.2. L'APPROCHE PSYCHOLOGIQUE D'OVSJANIKO-KULIKOVSKIJ

C'est à travers certains jugements originaux qu'Ovsjaniko-Kulikovskij, professeur de linguistique indo-européenne, développe les idées de Potebnja. Dans son article «De l'enseignement de la syntaxe russe dans les écoles secondaires» (1903), il appelle à «rapprocher la science scolaire de la vraie science», à introduire les nouvelles définitions des parties du discours et des membres de la proposition, proposées dans les écrits scientifiques récents de Potebnja. D'après Ovsjaniko-Kulikovskij, la syntaxe du russe doit se transformer en une «discipline vivante, psychologique et historique», appuyée par l'enseignement dans les dernières classes des bases de la logique et de la psychologie.

Sa vision du rapport entre la langue et la pensée doit beaucoup à Potebnja. Pourtant, dans l'analyse des formes grammaticales, Ovsjaniko-Kulikovskij refuse ses principes d'analyse historique et génétique et se fonde sur l'analyse d'*actes psychologiques* qui accompagnent la compréhension de la langue. Prenons par exemple sa définition de la proposition. Ovsjaniko-Kulikovskij affirme que nous transformons les mots en formes syntaxiques quand nous les utilisons dans l'acte de la parole-pensée [*akt reči-mysli*] et propose la définition suivante de la proposition grammaticale: [même remarque que précédemment]

> Un mot ou un ensemble de mots, ordonné et doté de sens, qui se conjugue avec un mouvement de la pensée connu sous le nom de prédicalisation [predicirovanie]. (Ovsjaniko-Kulikovskij, 1909, p. 32-38)

En lisant Ovsjaniko-Kulikovskij, on a l'impression, pas tout à fait erronée, qu'il retourne aux idées de la grammaire logique. Le fait est qu'il

[23] Potebnja, 1892 [1862], pp. 342-343.

écrit ses œuvres bien après Potebnja (dans les dernières années du XIX[e] et les premières du XX[e] siècle), la bataille menée par Potebnja contre la grammaire logique est finie. Il est donc temps d'analyser les rapports entre grammaire et logique sous un angle différent. A la même époque, en Europe, Hermann Paul (1846-1921) appelle à reconsidérer les théories de Steinthal sur les relations entre la grammaire et la logique et proposait une analyse psychologique de la proposition[24]. En 1896, vingt ans après les livres de Potebnja, Ovsjaniko-Kulikovskij souligne sa conviction qu'il y a un lien fort entre la grammaire et la logique:

Les processus et les formes de la pensée logique d'un côté, et grammaticale de l'autre, malgré toutes leurs différences, sont des phénomènes apparentés, et on peut difficilement douter de l'existence de lien entre elles. (Ovsjaniko-Kulikovskij, 1896, p. 6)

Ovsjaniko-Kulikovskij se fonde sur les acquis de la physiologie et de la psychologie expérimentale, développée en Russie par I.M. Sečenov (1829-1905)[25], qu'il cite d'ailleurs régulièrement. Les résultats des expériences de Sečenov en physiologie en en psychologie amènent à penser que la langue est un phénomène psychique. Le mot et la proposition sont des processus ou des fonctions psychiques, dont les racines se cachent dans la sphère physiologique. Ovsjaniko-Kulikovskij se donne pour tâche de suivre l'évolution des processus cognitifs et arrive à la conclusion que l'on assiste à une évolution des formes de pensée, surtout celles qui servent de moyen d'«aperception»[26].

Dans sa brochure *Očerki nauki o jazyke* [Notes sur la science du langage] (1896), Ovsjaniko-Kulikovskij définit la proposition grammaticale comme un des nombreux processus intellectuels de la pensée humaine, au même titre que le jugement psychologique et le jugement logique[27]. Il met en garde contre le danger de mélanger ces trois notions, erreur faite par les linguistes de son époque, qui essayaient d'imposer à la proposition les principes de l'analyse logique. Il conclut que les trois notions (jugement psychologique, proposition grammaticale et jugement logique) doivent être placées selon un *ordre génétique* (ordre de leur apparition), représentant ainsi les trois étapes de la pensée humaine[28] :

[24] Paul, 1960 [1880], pp. 22-55, 315.

[25] Sečenov (1866) prouve que ce sont les réflexes, donc des processus physiologiques, qui sont à l'origine de l'activité phychique et qu'ils peuvent être étudiés expérimentalement.

[26] Le terme «aperception» [*appercepcija*] (calque de l'allemand «appercepieren») signifie chez Ovsjaniko-Kulikovskij un processus actif de la conscience, au cours duquel les nouvelles perceptions sont ajoutées à l'expérience acquise et, dans la langue, sont classées par catégories grammaticales.

[27] Voici sa définition de la proposition : « Une forme spécifique de la pensée, différente d'un côté de l'énoncé psychique (pré-langagier) et de l'autre côté, du jugement logique (supra-langagier)». (Ovsjaniko-Kulikovskij, 1902, p. 29)

[28] Plus bas (Ovsjaniko-Kulikovskij, 1896, p. 17), il rajoute que les trois coexistent chez l'homme, mais une des trois domine à telle ou telle autre étape de l'évolution.

Jugement psychologique (ou pensée concrète)
↓
Proposition grammaticale (ou pensée grammaticale)
↓
Jugement logique,

trois stades par lesquels passe l'évolution de la pensée, de l'«homme primitif» à l'homme moderne[29].

1) Le jugement psychologique [psixologičeskoe suždenie], ou la «pensée concrète» [predmetnoe myšlenie], c'est la forme de pensée qui précède le langage : elle est typique des animaux et des jeunes enfants. Elle se fonde sur les représentations : les deux représentations correspondant au sujet et au prédicat sont unies par un «effort musculaire» (cf. plus bas).

2) La proposition grammaticale [grammatičeskoe predloženie][30], «produit de la métamorphose linguistique des membres du jugement psychologique»[31], c'est le jugement psychologique sous une forme plus perfectionnée. La transformation du jugement psychologique en proposition grammaticale s'effectue de la façon suivante :

a) chaque membre du jugement logique (sujet, prédicat et copule) est «apercepté» par une catégorie grammaticale (le sujet psychologique par la catégorie grammaticale du substantif, etc.);

b) le sujet psychologique se décompose en sujet et déterminant, et le prédicat psychologique se décompose en prédicat et compléments circonstanciels.

La différence entre les deux premiers stades de pensée, insiste Ovsjaniko-Kulikovskij, consiste dans le fait que la proposition grammaticale, à la différence du jugement psychologique, est en constante évolution.

3) Le troisième stade, c'est le jugement logique. Le passage à ce stade signifie le pas suivant dans le perfectionnement de la pensée, qui devient de plus en plus *abstraite* et *rationnelle*. Le jugement logique n'a plus besoin de mots que pour être fixé et communiqué aux autres locuteurs, ce qui amène Ovsjaniko-Kulikovskij à le caractériser comme «processus de pensée libéré du poids des formes [sonores] des mots»[32].

A cette étape de l'évolution de la pensée logique, on observe différentes transformations dans la proposition, comme par exemple l'évolution de la proposition vers l'abstrait et la croissance du rôle du prédicat. Ovsjaniko-Kulikovskij trace ainsi (à grands traits seulement) la voie probable suivie par la proposition dans les langues indo-européennes. Il faudrait citer également ses descriptions de l'évolution de la copule et des propositions impersonnelles, qui témoignent de l'évolution de la proposition vers une

[29] Ovsjaniko-Kulikovskij, 1896a, p. 9.
[30] Les termes de «proposition grammaticale» [grammatičeskoe predloženie] et de «pensée grammaticale» [grammatičeskoe myšlenie] sont employés comme synonymes de «pensée langagière» [jazykovoe myšlenie].
[31] Ovsjaniko-Kulikovskij, 1897, p. 129.
[32] Ovsjaniko-Kulikovskij, 1896a, p. 25.

verbalité toujours croissante, ce qui permet de diminuer l'effort de pensée[33]. Ainsi, d'après lui, la concentration de la prédicativité [predikativnost'] dans le verbe contribue à l'évolution de la pensée abstraite.

Ainsi naît la pensée logique naît ainsi au sein de la pensée grammaticale, d'après Ovsjaniko-Kulikovskij, car la pensée grammaticale prépare son apparition avec la croissance du caractère abstrait de la copule et la croissance de la verbalité de la proposition. Le jugement logique est défini comme «processus de la pensée libéré du poids des formes des mots». Le jugement logique n'a plus besoin de mots que pour être fixé ni communiqué aux autres locuteurs. Ainsi, conclut Ovsjaniko-Kulikovskij, il est faux de croire que les formes logiques sont à la base de la pensée humaine. Les linguistes qui l'affirmaient partaient du présupposé que les catégories logiques, considérés comme les produits les plus parfaits de la pensée, précèdent le langage. En fait, elles sont le résultat d'une longue évolution. Telle est, d'après lui, la relation entre la pensée grammaticale et la pensée logique.

Le débat sur la relation entre grammaire et logique, dans lequel Ovsjaniko-Kulikovskij ne prend pas vraiment position, est presque terminé dans les années 1890. Et pourtant, les critiques que certains grammairiens adressent à sa conception de la relation grammaire-logique permettent de nous rendre compte du poids de la conjoncture sur ses écrits.

Ovsjaniko-Kulikovskij va être considéré par ses contemporains comme un adepte de la «grammaire logique». Or, sa définition de la proposition, qui insiste sur la possibilité de transformation de la proposition grammaticale en jugement logique, équivaut, comme il le dit, à sa «profession de foi», dans la mesure où il y souligne l'erreur de plusieurs de ses contemporains qui confondent grammaire et psychologie, et sont notamment convaincus que le jugement logique précède la proposition dans l'évolution cognitive.

Cette «profession de foi» est tout à fait en accord avec l'état contemporain de la psychologie, de la linguistique et de la logique. Tout comme il est nécessaire d'établir des différences entre une catégorie logique et une catégorie grammaticale, dit-il, il est nécessaire d'éclaircir leur relation. Si la grammaire et la logique ne coïncident pas, c'est avant tout parce que l'évolution du langage et son emploi se réalisent non pas grâce à la pensée logique, mais d'après tout un «mouvement» de représentations, auxquelles la forme langagière de l'expression ne correspond pas toujours.

3. L'EVOLUTION ULTERIEURE DE LA GRAMMAIRE PSYCHOLOGIQUE EN RUSSIE

Plusieurs linguistes du début du XX^{e} siècle continuent leurs recherches dans la lignée de la grammaire psychologique de Potebnja, dont I.M. Belo-

[33] A ce propos voir Kokochkina, 2000.

russov (1850- ?), A.S. Budilovič (1846-1908), N.K. Grunskij (1872-1951), A.A. Dmitrievskij, A.V. Dobiaš (1846/47-1911), B.M. Ljapunov (1862-1943), F.F. Fortunatov (1848-1914) et A.A. Šaxmatov (1864-1920). Ils étudient la proposition dans son lien avec l'acte psychologique de communiquer. Plusieurs idées énoncées par les linguistes du courant psychologique en Russie du XIX^{e} siècle sont reprises et développées plus tard. On peut tracer ainsi une ligne directe depuis Dmitrievskij et Ovsjaniko-Kulikovskij jusqu'à A.V. Dobiaš, F.F. Fortunatov, Tomson (1860-1935), de la distinction du «sujet psychologique» et «prédicat psychologique» à la «division actuelle de la proposition».

CONCLUSION

Ce bref aperçu nous a permis de suivre l'évolution du courant psychologique en Russie. En partant de l'idée que chaque conception syntaxique reflète une philosophie, un système de valeurs, on peut affirmer que les travaux des grammairiens russes du XIX^{e} et début du XX^{e} siècle reflètent les préoccupations intellectuelles de l'époque : le déclin des théories «logiques», l'épanouissement des études historico-comparatives, le passage aux théories psychologiques[34]. Ainsi, la grammaire psychologique de Potebnja dérive des conceptions de la psychologie de Steinthal et se fonde sur les acquis des études historico-comparatives, s'inspirant également des idées des slavophiles.

Chez Ovsjaniko-Kulikovskij, les traditions de la grammaire de Potebnja sont soutenues par les découvertes récentes en psychologie expérimentale réalisées par Sečenov en Russie et Wundt. La psychologie expérimentale prend peu à peu la place de la psychologie de Herbart et de la «psychologie des peuples» de Steinthal et Lazarus.

Il serait intéressant de comparer les ouvrages de cette époque parus en Russie avec ceux de l'Europe occidentale dans le contexte de l'histoire de la science européenne. On peut supposer qu'à cette époque ces idées venues de l'Ouest ont une influence en Russie, coexistant avec un rejet des traditions occidentales par les slavophiles. Ainsi les grammairiens russes étaient au courant des ouvrages publiés en Europe occidentale, mais pour la plupart restaient eux-mêmes méconnus parce qu'ils étaient publiés en russe et souvent dans des revues spécialisées, comme pour Ovsjaniko-Kulikovskij. Ce type de recherche touche la problématique de l'image de la culture russe et de sa réception à l'étranger, et impliquerait une étude sur les ouvrages grammaticaux russes traduits et cités à cette époque.

© Elena Simonato

[34] Voir par exemple le développement des théories sur les propositions impersonnelles en Russie en relation avec le changement dans l'«air du temps» chez Sériot, 2000.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

— ADELUNG J., 1782 : *Umständliches Lehrgebäude der deutschen Sprache zur Erläuterung der deutschen Sprachlehre für Schulen*, Hildesheim, 1971.

— AKSAKOV Konstantin, 1855 : *O russkix glagolax*, Moskva : Tipografija L. Stepanova. [A propos des verbes russes]

— BARSOV A.A., 1771 : *Kratkie pravila rossijskoj grammatiki*. [Règles condensées de grammaire russe].

— BEAUZEE N., 1767 : *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage*, Stuttgart-Bad Canstatt, 1974.

— BECKER C.F., 1841 : *Organism der Sprache als Einleitung zur deutschen Grammatik*, Frankfurt.

— BEREZIN F.M., 1979: «The History of General and Comparative Linguistics in 19th Century Russia», *Historiographia Linguistica* VI: 2, p. 199-230.

—— 1993 : «W. von Humboldt en Russie et en URSS», in D. Droixhe & Ch. Grell (éd.) : *La linguistique entre mythe et histoire (Actes des journées d'étude organisées les 4 et 5 juin 1991 à la Sorbonne en l'honneur de Hans Aarsleff),* Münster : Nodus Publikationen, p. 263-273.

— BIEDERMANN J. & FREIDHOF G., 1988 : *Texts and Studies on Russian Universal Grammar 1806-1812*, vol. III, München : O.Sagner.

— BOGORODICKIJ N., 1868-1871 : *Grammatika jazyka russkogo*, II vol. Moskva : Izdanie M.O. Vol'fa. [Grammaire de la langue russe]

— BUDILOVIČ A.S., 1883 : *Načertanie cerkovnoslavjanskoj grammatiki*, Moskva. [Esquisse de grammaire du slavon].

— BULIČ S.K., 1904 : *Očerk po istorii jazykoznanija v Rossii*, vol.I. München : O. Sagner, 1989. [Esquisse d'histoire de la linguistique en Russie]

— BUSLAEV F.I., 1844 : *O prepodavanii otečestvennogo jazyka*, 2ème éd. Moskva : Izdanie Brat'ev Salaevyx, 1867 [A propos de l'enseignement de notre langue nationale].

——, 1858 : *Opyt istoričeskoj grammatiki russkogo jazyka*. Rééditée sous le titre *Istoričeskaja grammatika russkogo jazyka*, Moskva. reproduction de la 4ème éd. Leipzig : Zentralantiquariat der Deutschen Demokratischen Republik, 1977. [Grammaire historique du russe]

— DAVYDOV I.I., 1852 : *Opyt obščesravnitel'noj grammatiki russkogo jazyka*, 2e éd. Moskva: Tipografija Imperatorskoj Akademii Nauk, 1853. [Essai de grammaire générle et comparée du russe].

— DMITRIEVSKIJ A.A., 1878 : «Praktičeskie zametki o russkom sintaksise», *Filologičeskie zapiski* 1, Voronež. [Remarques pratiques sur la syntaxe russe]

— DU MARSAIS C.CH., 1797 : *Œuvres choisies*, Stuttgart-Bad Constatt, 1971.

— ELFFERS VAN KETEL E., 1991 : *The Historiography of Grammatical Concepts. 19th and 20th-century Changes in the Subject-Predicate Conception and the Problem of their Historical Reconstruction*, Amsterdam-Atlanta : Rodopi.
— FREIDHOF G., 1990 : «K voprosu o značenii logiki i grammatiki v russkix vseobščix grammatikax načala XIX veka», *Voprosy jazykoznanija*, 3, p. 11-20. [Sur l'importance de la logique et de la grammaire dans les grammaires universelles russes du début du XIXe siècle].
— GASPAROV Boris, 1995: «La linguistique slavophile», *Histoire-Epistémologie-Langage*, XVII : 2, p. 125-145.
— GREČ N.I., 1827 : *Praktičeskaja russkaja grammatika*, Sankt-Peterburg : Imperatorskij Vospitatel'nyj dom. [Grammaire russe pratique]
— GROT J.K., 1873 : *Filologičeskie razyskanija. Materialy dlja slovarja, grammatiki i istorii russkogo jazyka*, Sankt-Peterburg. [Etudes philologiques. Matériaux pour le vocabulaire, la grammaire et l'histoire de la langue russe]
— GRUNSKIJ, N.K., 1911 : *Očerki po istorii razrabotki sintaksisa slavjanskix jazykov*, vol. I. Sankt-Peterburg : Senatskaja tipografija. [Essai d'élaboration d'une syntaxe des langues slaves]
— HARRIS J., 1751 *: Hermes, or a Philosophical Inquirry Concerning Language and Universal Grammar*. 2nd edition. London : J. Nourse & P. Vaillant, 1765.
— HUMBOLDT W. von, 1835 : *Introduction à l'œuvre sur le Kavi et autres essais*, 1974, trad. P. Caussat, Paris : Seuil.
— JACOB L.G., 1812 : *Načertanie vseobščej grammatiki dlja gimnazij Rossijskoj imperii sočinennoe*, J. Biedermann, G. Freidhof, *Texts and Studies on Russian Universal Grammar 1806-1812*. vol. II. München : Verlag Otto Sagner, 1984. [Essai de grammaire universelle composé pour les écoles de l'Empire Russe]
— JAZVICKIJ N., 1810 : *Vseobščaja filosofičeskaja grammatika*, J. Biedermann & G. Freidhof. Texts and Studies on Russian Universal Grammar 1806-1812, vol. II. München: Verlag Otto Sagner, 1984. [Grammaire philosophique universelle]
— KLASSOVSKIJ V.I., 1870 : *Nerešennye voprosy v grammatike*, Sankt-Peterburg : Tipografija M.O. Vol'fa. [Questions non résolues en grammaire]
— KOKOCHKINA Elena, 1999 : «Les propositions impersonnelles vues par les représentants du courant psychologique en Russie (A.A. Potebnja et D.N. Ovsjaniko-Kulikovskij)», *Cahiers de l'ILSL* (Univ. de Lausanne), n° 12, p. 123-145.
— KORŠ F.E., 1877 : *Sposoby otnositel'nogo podčinenija : glava iz sravnitel'nogo sintaksisa*, Moskva : Izdatel'stvo Moskovskogo universiteta. [Les moyens de subordination relative: un chapitre de syntaxe comparée]

— LOMONOSOV M.V., 1755 : *Rossijskaja grammatika*, Sankt-Peterburg : reprod. photomécanique. Leipzig : Zentralantiquariat, 1975. [Grammaire russe]
— MIKLOSICH Franz, 1868-1879 : *Vergleichende Grammatik der slavischen Sprachen*. 4 vol. Wien : W. Braumüller.
— NEKRASOV N.P., 1865 : *O značenii form russkogo glagola*, Sankt-Peter-burg : J. Paulson, repr. Photomécanique, Zentralantiquariat der DDR, 1984. [Sur la signification des formes du verbe russe]
— ORNATOVSKIJ I., 1810 : Novejšee načertanie pravil rossijskoj grammatiki, na načalax vseobščej osnovannyx, Xar'kov : Universitetskaja tipografija, reprint J. Biedermann & G. Freidhof, Texts and Studies on Russian Universal Grammar 1806-1812. vol. I. München: Verlag Otto Sagner, 1984. [Nouvel essai sur les règles de la grammaire russe à partir des principes de la grammaire universelle]
— OVSJANIKO-KULIKOVSKIJ D.N., 1893 : A.A.Potebnja, kak jazykoved-myslitel', Kiev : Kievskaja Starina. [A.A. Potebnja comme linguiste penseur]
——, 1896 : «Očerki nauki o jazyke», *Russkaja mysl',* n° de décembre, p. 1-30. [Essais sur la science du langage]
——, 1900 : «Iz sintaksičeskix nabljudenij. K voprosu o klassifikacii bessub"ektnyx predloženij», *Izvestija otdelenija jazyka i slovesnosti Imperatorskoj Akademii Nauk* V : IV, p. 1147-1186. [Observations syntaxiques. A propos de la classification des propositions sans sujet]
——, 1903 : «O prepodavanii sintaksisa russkogo jazyka v srednix učebnyx zavedenijax», *Vestnik vospitanija* 1, p. 1-14. [De l'enseignement de la syntaxe russe dans les établissements d'enseignement secondaire]
——, 1909 : *Rukovodstvo k izučeniju sintaksisa russkogo jazyka*, 2e éd., Moskva. [Manuel d'étude de la syntaxe russe].
——, 1912 : *Sintaksis russkogo jazyka*, Sankt-Peterburg. [Syntaxe du russe]
——, 1923 : *Vospominanija*, Petrograd : Vremja. [Mémoires]
— PAUL Herman, 1880 : *Prinzipien der Sprachgeschichte*. Trad. russe : 1960, Moskva : Izdatel'stvo inostrannoj literatury.
— PEREVLESSKIJ P.M., 1847 : *Načertanie russkoj grammatiki*, Moskva. [Essai de grammaire russe]
——, 1854-1855: *Praktičeskaja russkaja grammatika*. [Grammaire russe pratique]. 6e éd. Sankt-Peterburg, 1863.
— PESKOVSKIJ A.M., 1914 : *Russkij sintaksis v naučnom osveščenii*. [La syntaxe russe sous un éclairage scientifique], 2e éd. 1928, Moskva, Leningrad : Gosudarstvennoe Izdatel'stvo.
— POPOV A.V., 1880-1881 : *Sintaksičeskie issledovanija. I. Imenitel'nyj, zvatel'nyj i vinitel'nyj v sanskrite, zende, latinskom, nemeckom, litovskom, latyškom i slavjanskom*, Voronež: Tipografija V.I. Isaeva. [Etudes

syntaxiques. I. Le nominatif, le vocatif et l'accusatif en sanscrit, avestique, latin, allemand, lituanien, letton et slave]
— POTEBNJA A.A., 1863 : *Mysl' i jazyk*, reproduction de la 3e éd. du 1912, Kiev : Sinto, 1993. [La pensée et la langue]
——, 1874 : *Iz zapisok po russkoj grammatike*, vol. I-II, 3ème édition, Moskva : Prosveščenie, 1958. [Notes sur la grammaire russe]
——, 1899 : *Iz zapisok po russkoj grammatike*, vol. III, Moskva : Prosveščenie, 1968. [Notes sur la grammaire russe]
— PYPIN A.N., 1890-1892 : *Istorija russkoj ètnografii*. vol. 1-4, Sankt-Peterburg. [Histoire de l'ethnographie russe]
— RIŽSKIJ I.S., 1806 : *Vvedenie v krug slovesnosti*, Xar'kov, J. Biedermann & G. Freidhof : Texts and Studies on Russian Universal Grammar 1806-1812. vol. II. München : Verlag Otto Sagner, 1984. [Introduction à la science linguistique]
— ŠAXMATOV A.A., 1925 : *Sintaksis russkogo jazyka*, Moskva : Akademija Nauk. [La syntaxe du russe]
— SERIOT Patrick, 2000 : «Le combat des termes et des relations (à propos des discussions sur les constructions impersonnelles dans la linguistique russe)», *Cahiers de l'ILSL* (Univ. de Lausanne), n° 12, p. 245-265.
— SEČENOV I.M., 1866 : *Refleksy golovnogo mozga*, Sankt-Peterburg. [Les réflexes du cerveau]
— SREZNEVSKIJ I.I., 1849 : *Mysli ob istorii russkogo jazyka*, Moskva : Gosudarstvennoe učebno-pedagogičeskoe izdatel'stvo Ministerstva prosveščenija RSFSR, 1959. [Réflexions sur l'histoire de la langue russe]
— STEINTHAL H., 1855 : *Grammatik, Logik und Psychologie. Ihr Prinzipien und ihr Verhältnis zu einander*, Berlin : Fer. Dümmler's Verlagsbuch-handlung.
— TIMKOVSKIJ I.F., 1811 : *Opytnyj sposob k filosofičeskomu poznaniju rossijskogo jazyka*, Xar'kov, reprint J. Biedermann & G. Freidhof, Texts and Studies on Russian Universal Grammar 1806-1812, vol. II. München : Verlag Otto Sagner, 1984. [Essai d'analyse philosophique de la langue russe].
— TOMSON A.I., 1887 : *Lingvističeskie issledovanija*, vol. 1. Sankt-Peterburg. [Etudes linguistiques]
——, 1903 : *K sintaksisu i semasiologii russkogo jazyka*, Odessa, [A propos de la syntaxe et de la sémasiologie de la langue russe]
— VATER J.S., 1801 : *Versuch einer allgemeinen Sprachlehre*, Stuttgart-Bad Canstatt.
— VINOGRADOV V.V., 1958 : *Iz istorii izučenija russkogo sintaksisa (ot Lomonosova do Potebni i Fortunatova),* Moskva : Izdatel'stvo Moskovskogo Universiteta. [Histoire de l'étude de la syntaxe russe (de Lomonosov à Potebnja et Fortunatov)]

— VOSTOKOV A.X., 1831 : *Russkaja grammatika*, Sankt-Peterburg. [Grammaire russe]
— WUNDT W., 1904 : *Die Sprache. Bd.I. Impersonalien*, Leipzig.
— XRAKOVSKIJ V.S., 1985 : «Koncepcija členov predloženija v russkom jazykoznanii XIX veka», A.V. Bondarko & al. : *Grammatičeskie koncepcii v jazykoznanii XIX veka*, p. 124-181, Léningrad : Nauka. [La conception des membres de la proposition dans la linguistique russe au XIX^{e} siècle]
— XUXUNI G.T., 1981 : «Osnovnye tendencii razvitija russkoj grammatičeskoj mysli pervoj poloviny XX veka», *Voprosy jazykoznanija*, n° 6, p. 63-73. [Les tendances principales de l'évolution de la pensée grammaticale russe de la première moitié du XIX^{e} siècle].

Dmitrij Nikolaevič Ovsjaniko-Kulikovskij (1853-1920)

Cahiers de l'ILSL, n° 24, 2008, pp. 235-248

La 'forme du mot' dans la pensée linguistique russe

Francesca FICI
Université de Florence

Résumé. Cet article est consacré aux aspects de la pensée linguistique russe qui concernent les questions de la *forme du mot* et de la *combinaison de mots*. A partir de la lecture de Humboldt et de Potebnja, on examine, en particulier, les théories de Filip Fortunatov et de ses élèves, pour appuyer la thèse que beaucoup de leurs idées étaient partagées par d'autres savants européens (les néo-grammairiens entre autres), et affirmer la modernité de leur façon d'aborder la description linguistique.

Mots clés : linguistique, Russie, histoire, forme, syntaxe, combinaison de mots.

Au centre du débat culturel en Russie, à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème, la question de la *forme du mot*, tout comme celle de la forme artistique, occupent une place centrale. En ce qui concerne la linguistique, cette question se traduit dans l'intérêt pour les manifestations de la langue vivante et pour sa production, pour les particularités phonatoires dans leurs relations avec le sens, ainsi que pour les composants individuels et sociaux du langage. Ce débat aura de nombreux protagonistes aussi bien en Russie qu'en Europe occidentale ; et nous ne devons pas nous étonner si des scientifiques qui ne se sont jamais rencontrés sont arrivés, plus au moins en même temps, à faire les même découvertes, à formuler les même lois[1].

Dans cet article, je me propose d'illustrer certains aspects de la pensée linguistique russe qui concernent directement la question de la forme du mot, pour arriver à une réflexion sur deux concepts qui y sont liés, celui de *proposition* («sans forme il n'y a pas proposition» écrivait Potebnja, 1958, p. 39) et celui de la *combinaison de mots* (*slovosočetanie*).

1. LA QUESTION DE LA FORME CHEZ VON HUMBOLDT

Pour expliquer l'intérêt que suscitait la question de la forme parmi les linguistes russes, il faut tenir compte du fait que, à partir de la seconde moitié du 19ème siècle, la linguistique en Russie s'est développée dans le cadre de deux grands domaines de recherche : d'abord les études comparatistes sur l'indo-européen, puis la psychologie. Dans ces deux domaines, les «trois grands maîtres de la linguistique russe» (cf. Ščerba, 1963), Aleksandr Potebnja, Filipp Fortunatov et Jan Baudouin de Courtenay ont apporté des contributions originales et personnelles.

Après des stages effectués en «Europe», où ils avaient suivi des séminaires ou étaient entrés en contact avec les plus grands savants de l'époque (je me réfère, en particulier, à Schleicher et à Steinthal, à Delbrück et à Brugman), dès qu'ils étaient revenus en Russie, ils mettaient en forme, dans l'enseignement universitaire, ce qu'ils avaient appris dans leurs voyages scientifique. En particulier, il devint évident que, entre les deux tendances dominantes, celle qui aspirait à l'unification de faits différents en ignorant les manifestations individuelles du langage (c'était l'école de Schleicher, que Baudouin avait fréquentée et qu'il réfuta par la suite), et celle qui exaltait la diversité des faits linguistiques comme expression de la richesse créative individuelle et collective, les linguistes russes étaient attirés plutôt par la seconde.

En particulier, ils trouvaient de nombreux points de contact avec les idées de Wilhelm von Humboldt, dont la popularité était grande chez ceux qui ne se reconnaissaient pas dans la doctrine historico-comparative domi-

[1] On se bornera à rappeler ici la loi sur le déplacement de l'accent dans les langues slaves et baltes, «découverte» simultanément par Fortunatov et par Saussure (loi de Saussure – Fortunatov).

nante[2]. Le concept de forme (forme grammaticale), en particulier, avait trouvé chez Humboldt et Schleicher deux interprétations tout à fait différentes. Le second voyait les formes linguistiques comme les produits de la volonté humaine et l'expression du niveau intellectuel des hommes (Schleicher 1983, p. 4), tandis que pour Humboldt les langues étaient le résultat d'un mixage, «la convergence de plusieurs dialectes», suivie par la diversification des formes (cf. Trabant, 1999, p. 124-125). Quand Humboldt parlait de forme, il se référait à la structure de la langue, c'est-à-dire avant tout à la grammaire, il la voyait non comme un ensemble de normes, mais comme des sons structurés qui produisent différents signifiés (Špet, 2003 [1927], p. 20-21).

2. FORME DE LA LANGUE *VS* FORME DU MOT

Le concept de *forme*, comme union d'un contenu conceptuel avec la manifestation acoustique correspondante, devient central dans toute la pensée linguistique russe, et c'est sur cette idée que se fonderont les différentes théories linguistiques et, plus généralement, sémiotiques, même si on finira par superposer la forme du mot à la forme de la langue. En effet en russe, comme, en général, dans les langues flexionnelles, la forme du mot correspond à celle de la langue, qui change et se développe. Et la forme du mot peut coïncider aussi bien avec celle de la proposition que, en général, avec celle de la langue.

Dans le premier chapitre des *Notes de grammaire russe* (1888-1889), intitulé («*Čto takoe slovo*» ['Qu'est-ce que le mot?']) Potebnja écrivait : «La vie réelle du mot se développe dans la production linguistique […]. Chaque fois qu'on prononce ou qu'on comprend un mot, il exprime une seule valeur » (Potebnja, 1958, p. 15). Cette conception du mot comme acte de production nous rapproche, d'un côté, de l'idée humboldtienne que chaque production verbale est le résultat d'un acte individuel[3] et, de l'autre, de celle qui deviendra très populaire parmi les artistes au début du vingtième siècle, que la production artistique se développe selon les même principes que la production linguistique, c'est-à-dire à partir de la forme. La forme est vue non comme un coquille contenant la valeur du mot, mais comme son composant naturel.

Faisant appel à l'idée de Humboldt que toutes les langues, même les plus primitives, possèdent une forme grammaticale, Potebnja, qui était aussi un spécialiste de littérature populaire et des dialectes, était arrivé à la conclusion que toutes les langues sont caractérisées par une forme grammaticale. En se posant la question de savoir comment reconnaître la pré-

[2] Sur l'influence de Humboldt en Russie, voir Ferrari-Bravo, 2006.

[3] Dans *Über die Kawi-Sprache auf der Insel Java* on lit: «L'activité subjective élabore un objet dans la pensée. Car aucune espèce de représentation ne peut être considérée comme une contemplation purement réceptive d'un objet déjà existant» (cit. in Trabant, 1999, p. 37).

sence de la forme grammaticale dans un mot, Potebnja observait : «La forme grammaticale est un élément de la valeur du mot (*est' element značenija slova*), elle correspond à sa valeur substantielle (*veščestvennoe značenie*)». En se référant, en particulier, aux langues flexionnelles, il ajoutait: «Les valeurs substantielles et formelles d'un mot représentent un acte unique de la pensée» (Potebnja, 1958, p. 39). Forme qui représente, à son tour, l'élément constitutif de la proposition.

3. PRODUCTION ET EVOLUTION

À propos du rôle de la langue comme moyen et comme témoignage du développement humain, Potebnja écrivait : «L'observation des langues témoigne qu'elles changent continûment dans toutes les composantes de la structure […]. Soit les valeurs substantielles, soit les formes doivent être regardées comme moyens et, en même temps, comme actes de connaissance» (Potebnja, 1958, p. 59). Etant donné que le trait formel (*formal'nost'*) de la langue consiste en l'existence de traits communs qui nous permettent de «distribuer le contenu partiel de la langue en même temps que son apparition dans la pensée» (*ib*., p. 61), il peut arriver que certains traits linguistiques perdent leur correspondance avec la pensée, comme dans les sciences naturelles certaines classifications peuvent devenir obsolètes à cause du progrès scientifique. Toutes sortes de changements, soit ceux qui se passent dans la langue, soit ceux qui se passent dans la nature, se produisent sans la participation active de l'homme ; toutefois, les changement qui se produisent dans la langue se passent sans que l'homme n'en ait conscience, tandis que la différence entre les changements qui se passent dans l'observation des phénomènes naturels est saisie par l'activité humaine consciente qui se manifeste dans la langue. Donc la langue est activité de la pensée du point de vue substantiel et du point de vue structurel (classificatoire) (Potebnja 1958, p. 61, 62).

4. EVOLUTION ET CONSCIENCE

La question de la participation in/consciente de l'homme à la production linguistique met l'œuvre de Potebnja en relation avec les théories psychologiques, qui connurent une période particulièrement féconde chez les philosophes du langage dans la seconde moitié du 19ème siècle, et qui se manifestaient, en particulier, dans les ouvrages des linguistes allemands Hugo Steinthall puis Hermann Paul. L'œuvre de ces savants, héritiers de la tradition humboldtienne, est caractérisée par une approche de la langue qui s'appuie sur la relation avec l'esprit («l'âme», comme ils disaient) : «[…] la langue en général est l'expression des mouvements internes, psychiques et spirituels, des états et des relations dont on a conscience, au moyen de

l'articulation des sons», écrivait Steinthal dans sa *Grammaire logique et psychologiqu*e (cité d'après Alpatov, 1999, p. 84).

Quelques décennies plus tard, H. Paul écrivait dans le premier chapitre des *Prinzipien der Sprachgeschichte*[4], «Sur l'essence du développement des langues» : «Peut-être que la démarche la plus importante faite par la nouvelle psychologie consiste à reconnaître qu'une grande quantité de processus psychiques se passe sans qu'on n'en ait une conscience claire, et que tout ce qui est passé dans la conscience reste un moment important dans l'inconscient». Et à propos des formes linguistiques, il observait : «Tous les produits de l'activité linguistique proviennent de l'espace obscur de l'âme (*im dunkele Raum der Seele*)» (Paul, 1975, p. 25), où sont déposées les représentations des formes linguistiques grâce à l'activité de parole et d'écoute. Ces représentations se combinent ensemble et forment des chaînes de relations syntaxiques qui, dans l'âme de chaque individu, produisent des représentations nouvelles. Ainsi, les mots et les formes des mots se combinent les uns avec les autres sur la base de leur propriétés formelles (*ib*., p. 26).

À l'origine de ce procès, on trouve un autre principe, auquel les linguistes qui sont liés à l'approche psychologique ont souvent recours : celui de l'analogie. L'analogie présuppose un modèle et son imitation régulière (Saussure 1949, p. 221). L'analogie permet les associations des signifiés (par exemple, les formes d'un nom selon le cas) et l'association des formes (ensemble des traits grammaticaux); l'analogie permet aussi de créer continuellement des expressions nouvelles, elle représente donc la base pour le développement et l'évolution linguistique (sur le concept d'analogie à partir des néo-grammairiens, cf. Graffi, 2001, p. 49- 50).

5. LA FORME DU MOT CHEZ FORTUNATOV

Une démarche fondamentale pour faire sortir la forme de la cage de la grammaire où elle se trouvait emprisonnée (voir Humboldt et Potebnja) a été entreprise par Filipp Fortunatov, qui l'envisageait en relation avec le mot en tant que lexème et en tant que son. Sa réflexion sur la forme du mot représente, en un certain sens, un des aspects les plus significatifs et les plus fructueux de la linguistique russe au début du 20ème siècle.

Connu comme fondateur de l'école linguistique de Moscou (dite école de Fortunatov ou école formaliste), son œuvre resta longtemps ignorée hors de la Russie[5]. Fortunatov n'a laissé que quelques études et cours universitaires, recueillis grâce à ses élèves, Mixail Peterson et Nikolaj Durnovo en particulier. Une édition choisie a été publiée en Russie en

[4] La première édition des *Principes* est de 1880, la deuxième de 1886.

[5] Les renseignements sur la vie et la production scientifique de ce savant, entièrement dédié à la science linguistique, sont très modestes et presque entièrement confinés au discours prononcé par son élève M. Pokrovskij à dix ans de sa mort (Pokrovskij 1924-1925).

1956-1957, mais la plus grande partie de ses travaux, spécialement ceux de typologie, reste encore manuscrite.

Indo-européiste de formation et de conviction, et en même temps spécialiste des dialectes baltes, Fortunatov au début partageait l'idée commune à d'autres savants (à commencer par Humboldt et Potebnja) que le développement des langues dépendait de celui des peuples qui les parlent, et qu'il se manifestait avant tout dans la langue parlée. Dans l'introduction à la *Linguistique comparée* (*Sravnitel'noe jazykovedenie*), un manuel destiné à ses étudiants de l'université de Moscou, il soulignait l'importance de la relation entre la partie matérielle (les sons) et la partie substantielle (les valeurs) des mots, qui se manifeste dans la production verbale :

> La langue consiste en mots, et les mots sont les sons du discours (*zvuki reči*), comme signes pour notre pensée (*dlja našego myšlenija*) et pour l'expression de nos pensées et de nos sensations (*myslej i čuvstvovanij*). Dans notre discours, les mots de la langue se combinent de façons différentes mais, de l'autre côté, dans les mots de la langue peuvent se manifester, pour la conscience du locuteur, des parties de mots diverses. Ainsi, non seulement les mots séparés représentent les faits de la langue, mais aussi les mots combinés avec les autres mots et aussi les parties séparables les unes des autres. (Fortunatov, 1956, p. 23)

Ainsi, la forme du mot est une entité dérivée de l'abstraction de ses composants : la valeur (*značenie*) et le son qui, structurés ensemble, déterminent la forme, conditionnée, à son tour, par la relation avec les autres formes des mots. Dans la production verbale, les mots expriment directement, découvrent les pensées, qui comprennent les images (représentations) des mêmes mots comme signes pour l'activité de la pensée (*ib*. 1957, p. 435).

En ce qui concerne la relation entre la pensée (*mysl'* : le produit de l'activité de penser) et la forme dans le mot, Fortunatov la définit comme résultat de la combinaison de la base (*osnova*, qui correspond à la valeur) du mot avec sa composante acoustique[6]. Mais celle-ci n'est pas quelque chose de statique, de figé, elle est dynamique et correspond à la capacité du locuteur de distinguer cette essence double :

> La propriété formelle correspond à la propriété de la partie acoustique du mot d'influer sur l'autre composant du mot. Elle forme un certain mot comme variante d'un autre mot, avec la même propriété de base, mais avec une propriété formelle différente. (Fortunatov, 1956, p. 137)

Cela se produit grâce aux signes, qui sont la trace des représentations figées dans notre esprit. Le signe (*znak*) est un autre concept que Fortunatov avait élaboré à partir de Potebnja :

[6] Voir aussi Potebnja : «La valeur substantielle et formelle du mot sont le résultat d'un et d'un seul et même acte de pensée», 1958, p. 39.

> Dans le processus du discours (*reči*) [c'est-à-dire, dans les manifestations individuelles] les signes de la langue qui sont déposés dans notre esprit deviennent signes pour l'expression de notre pensée. (Potebnja, 1958, p. 18 ; Fortunatov 1956, p. 120)

> Grâce aux signes, on a la possibilité de sélectionner les sons et de reconnaître même les sons qu'on n'a jamais entendus parce que dans notre esprit sont déposés les concepts qui déterminent la disposition des mots, c'est-à-dire les formes de la langue. (Fortunatov 1956, p. 136)

Même la valeur des mots, précise Fortunatov, n'est pas quelque chose d'absolu, de figé. Elle vient de la conscience du locuteur de donner des valeurs différentes au même mot.

> Etant donné que les mots sont les sons du discours non *per se*, mais en relation avec leur valeur, l'identité des sons ne garantit pas l'identité des mots si les valeurs changent. (Fortunatov 1900-1901, p. 188)

Donc le mot est signe, qui se renouvelle dans le procès du discours.

6. REPRESENTATION ET ASSOCIATION PSYCHIQUE

Signe et représentation sont des termes qu'à l'époque on rencontre souvent dans la discussion linguistique. H. Paul nous parle de représentations (*Vorstellungen*) des formes linguistiques, déposées dans «l'espace obscur de l'âme» et Fortunatov, comme Paul, pose ce concept en relation avec celui d'association psychique :

> Notre pensée consiste en phénomènes mentaux (*duxovnye javlenija*), dits représentations, qui se combinent de façons différentes, et en la capacité de saisir les changements et les corrélations entre ces représentations. Celles-ci sont constituées par les traces des perceptions, qui se conservent pour un certain temps, même si la cause qui les a déterminés n'existe plus, et qui peuvent se reproduire grâce à la loi de l'association psychique (*po zakonu psixičeskoj associacii*). (Fortunatov, 1956, p. 111-112)

Celle-ci, à son tour, donne la possibilité de reconnaître avec la perception d'un son non seulement ce qui est déjà présent dans notre esprit comme représentation, mais aussi d'associer au même son un autre objet et de le reproduire (*ib*., p. 112). La démarche suivante consiste dans l'identification des représentations avec les mots, c'est-à-dire avec les sons du discours comme objets de la pensée. Il s'agit d'un procès continu, de substitution de représentations du son avec d'autres représentations, où les mots sont les signes des objets de la pensée (*ib*., p. 117).

À propos de la relation entre mot, représentation et son, Fortunatov souligne que toutes les représentations sont individuelles. La représentation qui nous vient, par exemple, de la perception de tel ou tel bouleau, comme

aussi de la couleur blanche, change d'un individu à l'autre, parce que plus que la représentation du bouleau, elle est la représentation du signe, que chaque individu met en relation avec le bouleau (*ib*. 1956, p. 119). Et les représentations, à son tour, comme l'observait Potebnja (Potebnja 1958, p. 37), sont aussi le produit de l'interaction avec le monde. Elles nous permettent, en certaines circonstances, de reconnaître ce qui se trouve déjà déposé dans notre inconscient, d'associer une représentation avec les successions de sons (Paul, 1975, p. 25-26).

7. L'HEREDITE DE FORTUNATOV

C'est à partir de ces idées que les disciples les plus proches de Fortunatov, N. Durnovo, M. Peterson et A. Peškovskij, développeront une approche de la grammaire fondée sur la relation entre affinités acoustiques et diversité de la valeur des mots. Si l'on prend deux séries parallèles de mots, comme :

'grange'	'jouer'
sara-j (nom/sg)	*igra-j* (impératif)
sara-ja (gen/sg)	*igra-ja* (gérondif)
sara-ju (dat/sg)	*igr-aju* (1/sg)
sara-em (instr/sg)	*igra-em* (1/pl)

on voit que, malgré l'analogie phonique des parties des mots qui changent, c'est-à-dire les morphèmes, personne ne confondrait les deux séries parce que les bases lexicales sont différentes (Durnovo, 2001 [1923], p. 147). Donc la forme grammaticale «peut être conçue seulement comme combinaison de certains traits sonores avec certaines valeurs» (*ib*., p. 146). Dans les mots de Durnovo résonne le point de vue d'un formaliste par rapport aux partisans de la «grammaire logique».

> Puisque la langue est la forme d'expression de la pensée, les formes de la langue ne peuvent être que logiques, puisque la pensée humaine est logique. […]. La grammaire formelle non seulement ne nie pas l'étude du *logos* de la langue, mais elle se donne comme objectif de l'étudier et de découvrir, grâce à cela, les lois de l'évolution et du travail de la pensée. (*ib*., p. 147)

L'hérédité de l'approche formelle de Fortunatov envers les questions de grammaire se manifestait même chez d'autres linguistes «à contre-courant». Dans le *Dictionnaire des termes linguistiques*, rédigé, probablement, à partir des années trente, Evgenij Polivanov, un élève de Baudouin de Courtenay, inclut un article sur la forme et la grammaire formelle, très polémique contre ceux qui soutenaient que les langues doivent être étudiées à partir des catégories logiques. Dans cet article Polivanov, qui était un spécialiste des langues orientales, soulignait que l'étude linguistique

doit avoir comme point de départ les formes de la langue, telles qu'elles sont :

> Dans la langue, à une forme correspond toujours une valeur. La distinction des formes (morphologiques) correspond à la distinction des valeurs. Il existe donc la possibilité (et la nécessité) de traiter les formes de la langue en relation constante avec leur aspect sémantique (*so smyslovoj ix storonoj*)[7]. […] Il est inévitable que la linguistique scientifique devra protester contre la tradition logico-grammaticale des grammaires scolaires. (*Slovar' lingvističeskix terminov E. D. Polivanova*, in V. P. Grigor'ev, 1960, p. 118)

8. «COMBINAISON DE MOTS» OU PROPOSITION ?

À partir de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port Royal, un des arguments au centre du débat linguistique était celui sur la proposition et sur ses composants. L'argument était devenu de plus en plus actuel dès qu'on l'avait abordé du point de vue psychologique. La discussion sur l'impersonnel, la distinction entre sujet grammatical et sujet psychologique, l'identification prédicat / jugement ne sont que quelques manifestations de ce débat. Pour beaucoup de savants (Bertold Delbrück entre autres), étude de la proposition et syntaxe étaient deux termes équivalents.

De ce point de vue, il est intéressant de suivre l'évolution subie par l'attitude de Herman Paul à ce propos. Au début, il voyait dans la proposition (*die Satz*) l'expression linguistique que «dans l'âme du locuteur se sont formées des connexions entre plusieurs représentations» (Paul, 1975, p. 85). Plus tard, peut-être à la suite d'une polémique avec Wundt sur la présence des représentations dans l'âme, Paul reformulait son approche en observant : «Chaque proposition est formée au moins de deux éléments, avec deux fonctions différentes, le sujet et le prédicat, entre lesquels existe une relation psychologique. Il faut donc distinguer un sujet (et un prédicat) grammatical et un sujet (et un prédicat) psychologique» (*ib*., p. 87). La proposition est donc la combinaison de deux représentations (ou entités psychologiques) qui se combinent dans la pensée, gardant en même temps leurs spécificités.

C'est sur cette idée de la relation entre forme et fonction, entre composant grammatical et composant psychologique que Peškovskij faisait reposer sa *Syntaxe de la langue russe sous un éclairage scientifique*, dont la première édition est publiée en 1914. Dans la préface, il indiquait les œuvres de Fortunatov, de Potebnja et de Paul comme les fondements de sa théorie. De ce mélange de théories découlait, ajouterons-nous, aussi une certaine confusion dans son approche de la syntaxe.

---

[7] L'opposition entre grammaire logique et grammaire formelle aura des conséquences dramatiques et l'affirmation politique de la première sur la seconde sera, bien qu'indirectement, fatale pour les deux linguistes. Durnovo sera exécuté aux îles Solovki en 1937, Polivanov à Moscou en 1938 (cf. Fici, 2002).

En effet, l'objet de la syntaxe était, selon Fortunatov, la «combinaison de mots» (*slovosočetanie*) comme combinaison des mots qui ont sens et qui forment un tout :

> J'appelle combinaison de mots le tout (*celoe*) qui se forme dans l'activité de la pensée, et donc dans le discours (*reč'*), à partir de la combinaison d'un mot complet [*polnoe slovo*, c'est-à-dire qui possède une forme, *F.F.*] avec un autre mot complet. Cette combinaison correspond dans la pensée du locuteur à la combinaison de la représentation d'un mot avec la représentation d'un autre mot. (Fortunatov 1956, p 182)

Si l'on prend deux mots complets, comme *Puškin* et *poèt* «poète», leur combinaison peut déterminer une «combinaison complète» (*Puškin – poèt*, 'Puškin est un poète'[8]) ou une combinaison non complète (*poèt Puškin* 'le poète Puškin'). La différence entre les deux combinaisons est que la première correspond à un jugement, c'est-à-dire est une proposition, tandis que la deuxième n'est pas un jugement et est donc une combinaison incomplète. Comme on le voit, l'appel au jugement montre que même Fortunatov n'arriva pas à séparer complètement le concept de proposition de celui de combinaison de mots.

Plus claire nous semble l'approche de Durnovo envers ces catégories linguistiques. Dans son *Dictionnaire des termes linguistiques*, il revient sur la différence entre proposition et «combinaison de mots» sur la base de la logique grammaticale. Il définit la proposition comme «unité syntaxique, qui se fonde sur l'intonation et sur d'autres traits formels, formant une unité finie», «un jugement dans la production verbale» (*suždenie v reči*), «au centre duquel se trouve le prédicat» (prédication, *skazuemost'*).

La «combinaison de mots» (*slovočetanie*), au contraire, correspond à un principe formel :

> Combinaison dans la production linguistique de deux (ou plus de deux) mots pleins avec les mots partiels qui se réfèrent à eux [*polnyx slov s otnosjaščimisja k nim častičnymi slovam*i] (ou même sans eux dans le discours) qui forme une unité du point de vue de la valeur. La combinaison de mots peut former une unité finie du point de vue de la forme et de la valeur (p. ex. *On bolen* ['Il [est] malade'], *Ja xoču spat'* ['Je veux dormir'] ou faire partie d'une autre «combinaison de mots». Par ex. *Segodnja ves' den' idet dožd'*, composé avec deux *slovočetanie* : *Segodnja ves' den'* ['aujourd'hui toute [la] journée'] et *idet dožd'* ['tombe pluie'] ['Aujourd'hui il pleut sans arrêt']. Mais *segodnja ves'* n'est pas une «combinaison de mots», parce que les deux mots ne forment pas une unité de sens. Cette unité est déterminée dans la pensée du locuteur par les «formes syntaxiques». (Durnovo, 2001 [1924], p. 97)

[8] En russe au présent la copule a la forme zéro, et la fonction appositive ou attributive du nom est donc déterminée par sa position.

Au point de départ du raisonnement de Durnovo ne sont jamais des schémas grammaticaux a priori, il y a toujours la langue vivante dans son usage quotidien.

9. ENCORE SUR LA «COMBINAISON DE MOTS»

Je voudrais conclure ce travail en faisant référence à Vjačeslav Vsevolodovič Ivanov, un des linguistes les plus brillants de la génération des années (universitaires) d'après-guerre, qui à l'université de Moscou avait suivi les cours de langue russe tenus par M. Peterson, l'élève le plus fidèle de la théorie de Fortunatov sur la «combinaison de mots»[9]. Dans un petit recueil d'articles publié en 2004, Ivanov revient plusieurs fois sur le concept de «combinaison de mots» et sur sa relation avec celui de proposition. En polémique ouverte avec les grammairiennes générativistes, dans son article «Quelle est la différence entre proposition, combinaison de mots et mot : *don't-touch-me-or-I'll-kill-you* sort of countenance», il rappelle que, dès qu'on va décrire une langue inconnue, on ne peut pas y chercher les composants «classiques» de la propositions, comme sujet et prédicat. Il cite plusieurs langues où ces catégories linguistiques sont absentes ; par exemple, dans les langues anatoliennes, la proposition commence avec une séquence de clitiques, qui suivent le premier mot. Ces clitiques expriment des relation grammaticales (sujet-objet, aspect, direction du mouvement, réfléchi, médiatif, etc.) et forment, à leur tour, une sorte de proposition à part, où le prédicat peut aussi manquer.

Comme on le voit, la polémique entre les partisans de la «grammaire logique» et ceux de la «logique de la grammaire» est encore vivante. Ainsi en va-t-il de l'opposition entre les normativistes et les descriptivistes de la grammaire. Chacun doit s'en tenir à sa tâche. Celle du linguiste est d'observer, enregistrer, décrire, celle des enseignants est d'enseigner à maîtriser la langue comme patrimoine collectif.

© Francesca Fici

[9] C'est sur le principe de la «combinaison de mots» que Peterson avait construit ses *Esquisses de syntaxe de la langue russe* (*Očerki sintaksisa russkogo jazyka*), évidemment en opposition à Peškovskij, qui fondait sa *Syntaxe* sur la proposition.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

— ALPATOV Vladimir, 1999 : *Istoria lingvističeskix učenij*, Moskva : Jazyki russkoj kul'tury. [Histoire des théories linguistiques]

— DURNOVO Nikolaj, 1923 (2001) : «V zaščitu logičnosti formal'noj grammatiki», *Rodnoj jazyk v škole*, 3, p. 38-42. Rééd. in Durnovo 2001, pp. 143-149. [Pour une défense de l'aspect logique de la grammaire formelle]

——, 1924 (2001) : *Grammatičeskij slovar'. Grammatičeskie i linvističeskie terminy*, Moskva / Petrograd, Izd. L.D. Frenkel', Rééd. in Durnovo 2001. [Dictionnaire grammatical. Termes grammaticaux et linguistiques]

——, 2001 : *Grammatičeskij slovar'. Grammatičeskie i linvističeskie terminy* (red. O.V. Nikitin), Moskva : Nauka. [Dictionnaire grammatical. Termes grammaticaux et linguistiques]

— FERRARI-BRAVO Donatella, 2006 : «Lingua e cultura in Russia sulle tracce della filosofia della lingua di W. von Humboldt», *Revue germanique internationale*, CNRS, 3. «L'Allemagne des linguistes russes», 2006.

— FICI Francesca 2002 : «La vita e il pensiero linguistico di N. N. Durnovo», *Quaderni del Dipartimento di Linguistico dell'Università di Firenze*, 12, pp. 129-150.

— FORTUNATOV Filip, 1900-1901 : *Lekcii po sravnitel'nomu jazykovedeniju. Obščij kurs*, Moskva (Litograf.). [Cours général de linguistique comparée]

——, 1956-1957 : *Izbrannye trudy*, I-II, Moskva, Gos. učebno-pedagogičeskoe Izdatel'stvo. [Œuvres choisies]

— GRAFFI Giorgio 2001 : *200 Years of Syntax*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins P. C.

— GRIGOR'EV Viktor, 1960 : «Iz istorii jazykoznanija. 'Slovar' lingvističeskich terminov' E.D. Polivanova», *Voprosy jazykoznanija*, n° 4, p. 112-125. [Sur l'histoire de la linguistique : le «Dictionnaire des termes de linguistique» de E. Polivanov]

— IVANOV Vjačeslav, 2004 : «V čem raznica meždu predloženiem, slovosočetaniem i slovom *don't-touch-me-or-I'll-kill-you* sort of countenance», *Lingvistika tret'ego tysjačeletija. Voprosy k buduščemu*, Moskva, Jazyki slavjanskoj kul'tury, p. 42-45.

— PAUL Hermann, 1975 (1880) : *Prinzipien der Sprachgeschichte*, Tübingen : Niemeyer.

— PESKOVSKIJ Aleksandr, 1914 : *Russkij sintaksis v naučnom osveščenii. Populjarnyj očerk*, Moskva. [La syntaxe russe sous un éclairage scientifique. Essai de vulgarisation]

— POTEBNJA Aleksandr, 1958 : *Iz zapisok po russkoj grammatike*, I-II, Moskva. [Notes de grammaire russe]

— POKROVSKIJ Mixail, 1924-1925 : «Pamjati Filipa Fedoroviča Fortunatova. 1848-1914», *Slavia*, 776-786. [A la mémoire de F.F. Fortunatov. 1848-1914]
— SAUSSURE Ferdinand de, 1949 : *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
— ŠČERBA Lev, 1963 : «F.F. Fortunatov v istorii nauki o jazyke», *Voprosy jazykoznanija*, 5, p. 89-93. [F.F. Fortunatov dans l'histoire de la science du langage]
— SCHLEICHER August, 1983 (1850) : *Die Sprachen Europas in systematischen Übersicht*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins P.C.
— ŠPET Gustav, 2003 (1927) : *Vnutrennjaja forma slova. Ètjudy i variacii na temy Gumbol'dta,* Moskva : URSS. [La forme interne du mot. Etudes et variations sur des thèmes de Humboldt]
— TRABANT Jürgen, 1999 : *Traditions de Humboldt*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

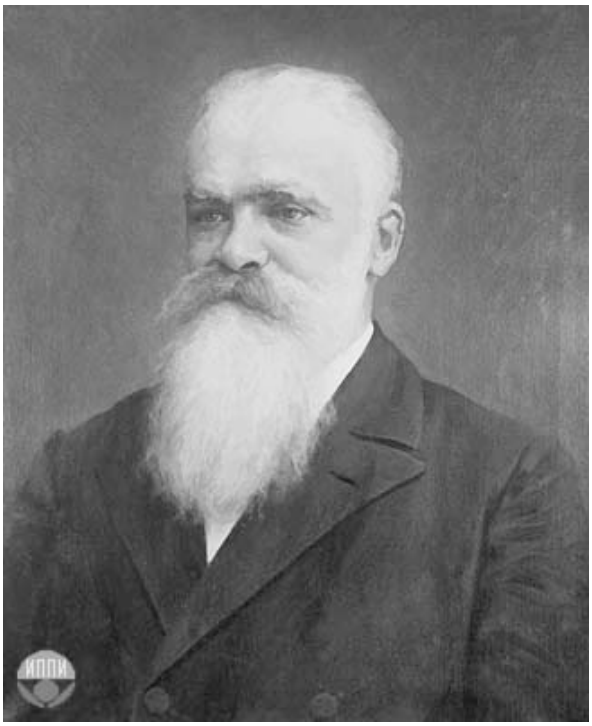

Filipp Fedorovič FORTUNATOV (1848-1914)

Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008, pp. 249-262

La *syntaxe diffuse,* le *mot-phrase* et l'*interjection* chez N.Ja. Marr et chez les marristes

Ekaterina VELMEZOVA
Université de Lausanne

Résumé. Même si les réflexions au sujet des problèmes syntaxiques n'ont jamais occupé une place centrale dans les théories de N. Marr, quelques thèses éparpillées dans ses travaux et consacrées à la syntaxe permettent de reconstruire sa théorie de l'évolution stadiale du langage dans son rapport aux phénomènes syntaxiques. Empruntant à H. Spencer son schéma général de l'évolution, Marr considérait que la syntaxe évoluait du *diffus* vers le *non-diffus*. Les élèves et collègues de Marr ont repris cette thèse pour considérer les «mots-phrases» non diffus comme les éléments primaires du langage humain. D'après les marristes, les interjections dans les langues modernes seraient les vestiges des anciens «mots-phrases» : une thèse partagée dans les années 1920-1930 même par des chercheurs ne se réclamant pas du marrisme. Or, paradoxalement, Marr lui-même rejetait l'hypothèse des «origines interjectionnelles» du langage humain et faisait remonter les interjections des idiomes modernes aux mots lexicaux. Ainsi, nous montrons qu'en partant des principes théoriques généraux de Marr qui étaient à leur tour influencés par la philosophie spencérienne, ses élèves et collègues arrivaient à des conclusions différentes de celles de Marr lui-même.

Mots-clés : évolutionnisme spencérien, interjections, marrisme, mots-phrases, mots primaires, origines du langage, stadialisme, syntaxe diffuse.

La syntaxe n'a jamais occupé une place centrale dans les travaux de Nikolaj Jakovlevič Marr (1864-1934), créateur de la «Nouvelle théorie du langage», qui fut durant plusieurs décennies la doctrine officielle de la linguistique soviétique, jusqu'à la célèbre discussion de 1950, quand Staline en personne intervint dans le débat linguistique pour critiquer abruptement les théories marristes. C'est la sémantique qui constituait le centre des doctrines marristes, la phonétique venant ensuite. Et s'il est arrivé à Marr de discuter également de problèmes morphologiques, il a peu écrit sur la syntaxe et les quelques thèses qu'il a avancées sur ce sujet n'apparaissent chez lui que de façon éparpillée. On ne les trouve en effet que dans ses travaux du début du XX^{ème} siècle, c'est-à-dire avant qu'il ne déclare la guerre à la linguistique dite traditionnelle, ou, à l'autre extrémité, dans ses derniers travaux, écrits quelques années avant sa mort, quand l'excentricité de sa doctrine eut atteint son apogée. Toutefois, dans les deux cas, ses propos sur la syntaxe sont restés très généraux.

En 1908, dans un article sur la parenté hypothétique du géorgien avec les langues sémitiques, Marr affirme que cette parenté peut être facilement prouvée par la comparaison non seulement de la phonétique et de la morphologie des langues correspondantes, mais aussi de leurs structures syntaxiques (Marr, 1908 [1933-1937, p. 24]). Or, en se limitant à la notion de structures syntaxiques, Marr ne dit pas en quoi, précisément, ces «preuves syntaxiques» consistent. Assez tôt, dès 1916, il commence à réfléchir sur le rôle que joue la syntaxe dans l'évolution du langage. Selon lui, l'analyse des structures syntaxiques de telle ou telle langue permet de dire beaucoup au sujet de son appartenance à un stade particulier de l'évolution du langage humain en général (Marr, 1916 [1933-1937, p. 62]). Comme il devait l'écrire plus tard dans un article intitulé «Jafetičeskie jazyki» [Les langues japhétiques], «c'est la syntaxe qui détermine à quel stade appartient telle ou telle langue japhétique » (Marr, 1931a [1933-1937, p. 295]). Or, la seule chose concrète que Marr dise sur la question se résume à la thèse suivante : «La syntaxe [est] le précurseur de la morphologie» (Marr, 1927b [1933-1937, p. 102]). Dans ses travaux, Marr insiste à plusieurs reprises sur cette thèse, en sous-entendant que dans les langues appartenant à des stades anciens de l'évolution du langage, il n'y avait pas encore de morphologie au sens courant du terme, et que c'est la syntaxe qui jouait ce rôle. En d'autres termes, la forme des mots dans ces langues ne changeait pas et restait toujours la même. C'était l'ordre des mots qui permettait d'exprimer des sens différents[1]. Voici quelques manifestations concrètes de

[1] Ces réflexions de Marr ont pénétré la pédagogie soviétique. Dans les Archives de Marr à Saint-Pétersbourg se trouve une lettre qui lui avait été adressée par E.N. Petrova (1886-1961). Enseignante, elle essayait d'appliquer les théories marristes à sa pratique pédagogique à l'école secondaire et envoya à Marr plusieurs compositions écrites par ses élèves de douze ans et dont le sujet était le suivant : «Comment les mots sont-ils apparus et se sont-ils développés ?». En voici quelques extraits (que nous reproduisons littéralement): «Au début, les mots ne changeaient pas. Il n'y avait que des racines. Ces langues étaient isolantes. Le sens y était déterminé par la place que le mot correspondant occupait dans la phrase. Par

cette thèse de caractère général. En géorgien, dit Marr, entre le datif et l'accusatif il n'existe qu'une distinction *sémantique* et *syntaxique* (Marr, 1931a [1933-1937, p. 302]). Autrement dit, dans la langue même il n'y a pas de *formes* particulières pour distinguer ces deux cas, mais il y a une différence entre eux au niveau *sémantique* («dans la pensée des Géorgiens» [*ibid.*]) et au niveau *syntaxique*. D'autre part, d'après Marr, dans toutes les langues primitives, c'est-à-dire dans les langues qui appartiennent aux stades les plus anciens de l'évolution langagière, il n'y a pas de morphologie proprement dite, et c'est la syntaxe qui la remplace. Sous ce rapport, Marr évoque la plupart du temps l'abkhaze et le chinois. Il affirme ainsi en 1916 que, dans la langue abkhaze, la syntaxe joue le rôle de la morphologie, c'est-à-dire que l'*ordre des mots* y sert à exprimer les idées qui, dans d'autres langues (par exemple indo-européennes), sont exprimées par des *formes de mots* particulières (Marr, 1916 [1933-1937, p. 62]). Il ré-pète cette thèse douze ans plus tard dans un autre travail sur l'abkhaze : «La langue abkhaze se trouve à un stade très ancien de l'évolution langa-gière. En abkhaze, il n'y a pas de morphologie conséquente, c'est la syn-taxe qui la remplace» (Marr, 1928 [1933-1937, p. 80]). Comme on peut le voir, les points de vue de Marr sur la syntaxe et sur son rôle dans l'évo-lution du langage n'ont pas beaucoup changé durant les vingt dernières années de sa carrière.

En même temps, la situation de l'abkhaze serait typique également d'autres langues appartenant, d'après Marr, à des stades anciens de l'évolution. Par exemple, dit Marr, «en chinois [qui était pour Marr la langue appartenant au stade le plus ancien de l'évolution du langage. – *E.V.*] il n'y a pas encore de morphologie, tout le fardeau lié à la compréhension de la parole repose sur […] la syntaxe et la sémantique» (Marr, 1927b [1933-1937, p. 56]). Comme c'est la syntaxe qui joue aux yeux de Marr le rôle primordial pour déterminer la place d'une langue particulière dans l'évolution langagière, il ne faut pas s'étonner de trouver dans ses travaux la thèse suivante : «[…] la syntaxe est la partie essentielle du langage oral» (Marr, 1930d [1933-1937, p. 462]).

D'après Marr, les raisons de l'évolution linguistique sont toujours externes à la langue même : c'est le développement de la société qui la déterminerait (cf. notre analyse de cette thèse dans Velmezova, 2007, Partie 2, Chapitre 3). Marr applique cette thèse non seulement à la langue en tant que telle en général, mais aussi à tous les niveaux linguistiques, y compris

exemple, dans la phrase "le chasseur a tué le tigre", il n'est pas toujours évident de savoir qui a tué qui. Si le mot *chasseur* est au début, c'est le chasseur qui a tué le tigre, si c'est *tigre* qui est au début, c'est le contraire» (Petrov Fedja [12 ans], AASR FSP, fonds 800, document 739). «Dans la conversation, l'homme utilisait une langue qui était isolante, c'est une langue sans terminaisons. Si l'homme voulait parler du chasseur, il mettait le mot chasseur à la première place [dans la phrase]» (Kanatčikova Vera [12 ans], *ibid.*). «La première langue était isolante, c'est-à-dire que c'était une langue sans terminaisons, les sens des mots s'y différenciaient très mal, mais l'homme prenait la phrase en entier et le mot qui était au début était le mot principal. Par exemple : *le chasseur a tué le tigre* signifie que c'est le chasseur qui a tué le tigre» (Solita Osja [12 ans], *ibid.*).

à la syntaxe. Ainsi, selon lui, la syntaxe de chaque langue dépend de l'ordre social correspondant et le «refléterait» directement (Marr, 1927b [1933-1937, p. 103]). Pour lui, la syntaxe n'est rien d'autre qu'un certain «système de production» transposé dans la langue, un «ordre social cristallisé dans la langue» (Marr, 1927a [1933-1937, p. 308]). Ainsi, on peut trouver chez Marr l'expression *feodal'nyj sintaksis* 'la syntaxe féodale' (Marr, 1930 [1933-1937, p. 353]). De plus, une syntaxe particulière pourrait caractériser non seulement une langue dite nationale (dont l'existence même du reste est parfois problématique pour Marr), mais aussi une langue de classe, selon la thèse que les langues d'une même classe appartenant à des nations différentes ont plus en commun que les langues des différentes classes d'une même nation (Marr, 1929b [1933-1937, p. 415]). Marr pense en trouver des «preuves», entre autres, dans la syntaxe. En particulier, il affirme que les structures syntaxiques de la langue géorgienne «féodale» et de la langue géorgienne «populaire» sont complètement différentes :

- en géorgien féodal, premièrement, le déterminé précéderait le déterminant (tandis qu'en géorgien populaire ce serait le contraire et cette particularité le rapprocherait d'ailleurs de l'arménien populaire) ;
- deuxièmement, l'ordre des mots en géorgien féodal correspondrait à la succession «prédicat – sujet – objet», tandis qu'en géorgien populaire ce serait plutôt «objet – sujet – prédicat»;
- troisièmement, alors que les prépositions domineraient en géorgien féodal, elles seraient remplacées en géorgien populaire par des postpositions (Marr, 1931a [1933-1937, p. 296]).

Selon une opinion assez répandue, en 1931 (c'est-à-dire trois ans avant sa mort), Marr aurait commencé à réfléchir sur la possibilité de déterminer les stades de l'évolution du langage à partir de critères syntaxiques et aurait beaucoup travaillé dans cette direction, d'où son grand intérêt pour la syntaxe. Cette opinion a été exprimée, entre autres, par S. Kacnel'son (1907-1985) (Kacnel'son, 1937, p. 276), ainsi que par l'une des meilleures biographes de Marr, V. Mixankova (? - 1950) (Mixankova, 1949, p. 460). Or il est très difficile de vérifier cette thèse, et cela pour deux raisons. Premièrement, ni les travaux publiés de Marr, ni les quelques milliers de notes et brouillons restés dans les archives ne contiennent de trace d'un déplacement de son intérêt de la sémantique à la syntaxe. Deuxièmement, malgré son intérêt pour la sémantique et bien qu'on associe généralement le nom de Marr à une conception stadiale de l'évolution linguistique, le créateur de la «Nouvelle théorie du langage» n'est jamais parvenu à élaborer un schéma achevé de l'évolution stadiale des langues sur une base sémantique[2]. Il

[2] A différentes étapes de ses recherches, Marr hésita sur le nombre de stades de l'évolution du langage : trois (Marr, 1920 [1933-1937, pp. 89, 98, 101 ; Marr, 1922a [1933-1937, p. 175] ; Marr, 1922b [1933-1937, p. 130] ; Marr, 1924 [1933-1937, p. 10]) ou quatre (Marr, 1929b [1933-1937, p. 495], cf. aussi Čikobava, 1985, p. 16). Il reconnaissait du reste que le nombre de stades n'avait pas encore été établi définitivement dans sa théorie (Marr, 1929a [1933-1937, p. 71]). Quoi qu'il en soit, Marr ne fournit des paramètres (polysémie, mono-

est donc très peu probable qu'il aurait pu créer un tel schéma en se fondant sur des critères syntaxiques.

Puisque Marr n'a pas beaucoup écrit sur la syntaxe, il faut maintenant se demander quelle a été l'influence de ses «théories» syntaxiques sur la réflexion syntaxique des marristes. Il nous semble qu'il faut distinguer ici deux lignes de succession. Tout d'abord, il s'agit d'une tentative des marristes de créer une typologie stadiale de l'évolution des langues sur des critères syntaxiques : c'est le nom d'I. Meščaninov (1883-1967) qui doit être cité en premier ici (cf. l'article de P. Sériot dans le présent recueil). Cette ligne semble être directement liée aux réflexions syntaxiques de Marr. Mais il existe également une autre ligne de succession, dont la quintessence pourrait être exprimée par l'expression que Marr utilise dans un article de 1930, celle de «syntaxe diffuse» (Marr, 1930d [1933-1937, p. 462]). Par exemple, quand Marr parle en 1931 des langues japhétiques qui se trouveraient à un stade plus ancien de l'évolution que les langues indo-européennes, il dit que, dans ces langues, la phrase représente la pensée tout entière, dépourvue de toute division (Marr, 1931a [1933-1937, p. 285]).

Nous arrivons ainsi à un principe que Marr a dû emprunter chez H. Spencer (1820-1903), et qui est essentiel pour comprendre l'ensemble de la doctrine marriste, car Marr l'applique à l'analyse de tous les niveaux linguistiques (la sémantique, la phonétique, mais aussi la syntaxe), à savoir le principe de l'évolution du langage du *diffus* et de l'*homogène* vers l'*hétérogène* et le *non-diffus*. De façon générale, l'idée de l'évolution comprise comme un progrès graduel occupe en effet une place centrale dans la philosophie spencérienne. Selon Spencer, l'évolution consiste en la transformation de l'homogène en hétérogène : «L'état d'homogénéité […] ne peut pas se maintenir» (Spencer, 1864 [1907, p. 32]) et «il en résulte que non seulement l'homogène tombe à l'état de non-homogène, mais que le plus homogène doit tendre toujours à devenir moins homogène» (*ibid*., p. 363). Spencer considérait cette loi de la différenciation de la matière physique (biologique avant tout) comme universelle et essayait de l'appliquer aux différentes branches des sciences humaines, tandis que les idées de Marr (y compris au sujet de la syntaxe) peuvent être considérées comme une application de la philosophie de Spencer en linguistique[3]. Ainsi, en appliquant le principe de l'évolution «du diffus vers le non-diffus» à l'étude de l'évolution du langage, Marr dit en 1928 que la parole sonore ne commence ni avec des sons, ni avec des mots, mais avec des phrases entières (Marr, 1929 [1933-1937, p. 417]). Il reprend cette thèse dans ses travaux ultérieurs, par exemple en 1930, quand il affirme que la parole sonore n'a pas commencé avec des sons, ni avec des mots, mais avec de la syntaxe ;

syllabisme, etc.) que pour le *premier* stade (*ibid.*) et ne dit pratiquement rien de concret au sujet des autres stades. Sur l'évolution des conceptions stadiales de Marr, cf. Thomas, 1957, chapitre VI.

[3] Pour plus de détails sur la composante spencérienne chez Marr, cf. Velmezova, 2005a ; 2005b et 2007, pp. 205-211.

autrement dit, avec une unité non divisée et diffuse (Marr, 1930c [1933-1937, p. 368]).

Cette ligne de réflexions de Marr au sujet de la syntaxe diffuse a été développée dans les travaux de ses élèves. De manière générale, les marristes considéraient la phrase «diffuse» et «indivise», dans laquelle des mots-concepts particuliers se sont différenciés graduellement au cours de l'évolution langagière, comme une unité primitive de la parole sonore, qui avait remplacé le langage cinétique. Ainsi, d'après V. Nikol'skij (1894-1953) et N. Jakovlev (1892-1974),

> La parole humaine a commencé avec les "cris communicatifs" [*kriki-soobščenija*], avec des phrases tout entières […]» (Nikol'skij, Jakovlev, 1949, p. 47) ;
>
> «[à un moment donné], les "sons-phrases" [*zvuki-predloženija*] anciens et diffus ont commencé à se diviser en "sons-mots" [*zvuki-slova*], et les idées entières en notions particulières. En fait, ces "mots-concepts" [*slova-ponjatija*] restaient encore diffus, ils ne contenaient qu'un seul son et leur sens était, en comparaison avec le sens de nos mots, encore peu développé, diffus, vague. Ils pouvaient signifier des objets ainsi que des actions et s'employaient aussi bien comme des noms ou des verbes modernes. Or, à cette époque, la phrase même était déjà divisée en deux "mots-concepts" [*slova-ponjatija*], au minimum. Ainsi, quand une nounou montre un bonbon à un nourrisson, elle prononce : "Mtss !-aaa, Mtss !-aaa" – en souhaitant, tout d'abord, attirer son attention avec des claquements de la langue et, deuxièmement, elle prolonge la voyelle pour l'inviter à prendre la friandise dans la main. Ici la phrase en tant qu'unité entière est déjà divisée en deux éléments – deux mots amorphes dont le sens était encore approximatif [*grubyj*]. (*ibid*., pp. 47-48)

De la même façon, écrit S. Kacnel'son, «les mots n'étaient pas formés de sons tout faits, au contraire, les sons particuliers se sont formés [graduellement] au cours de l'évolution des langues particulières et de leur lexique» (Kacnel'son, 1936, p. 16). Ou bien, selon les commentaires de la linguiste contemporaine T.M. Nikolaeva,

> […] on considérait le sens de l'évolution langagière […] comme inverse par rapport à l'image du système de la langue largement répandue et acceptée pour l'éducation des futurs linguistes : ce ne sont pas de "petites briques", avec des fonctions bien déterminées, qui servent à former les éléments d'un niveau plus élevé, mais au contraire des éléments concrets qui apparaissent en se distinguant, pendant les siècles, de la "fumée syntaxique" diffuse. (Nikolaeva, 2000, p. 597)

Pour les marristes, les interjections étaient les exemples typiques de mots-phrases primaires dans les langues modernes. Déjà dans l'exemple cité plus haut par Nikol'skij et Jakovlev, ce *Mtss !-aaa, Mtss !-aaa* par lequel une nounou essaie d'attirer l'attention de son nourrisson n'est rien d'autre qu'une interjection. C'est pourquoi les interjections ont été souvent

considérées par les marristes comme les éléments primaires et les plus archaïques du langage humain[4].

Cette thèse se retrouve parfois dans les travaux de linguistes soviétiques des années 1930 qui n'étaient pas des élèves de Marr. Il s'agit avant tout de L. Ščerba (1880-1944) qui écrivait au sujet des interjections en parlant de «sons diffus» et se référait sous ce rapport à Marr :

> Ces derniers temps, Nikolaj Jakovlevič Marr a introduit en linguistique la notion de "son diffus", en l'empruntant, semble-t-il, aux physiologues qui étudient le système nerveux central et parlent d'une excitation centrale diffuse qui n'a pas de localisation ponctuelle et qui est donc répandue dans d'autres parties du système nerveux. En ce sens, on peut, semble-t-il, parler de l'excitation diffuse de tel ou tel appareil moteur en général. Ensuite, on peut parler d'une articulation diffuse, à laquelle participent les groupes de muscles dont le travail n'est pas nécessaire du point de vue du résultat attendu (l'irritation correspondante n'est pas suffisamment ponctuellement localisée). (Ščerba, 1935 [2001, p. 360])[5]

En étudiant les «sons diffus», Ščerba parle de l'histoire du langage et considère ces sons comme plus anciens, par rapport aux sons qui forment les systèmes des langues modernes. De plus, en écrivant sur l'histoire du langage, Ščerba considère en même temps que de tels sons existent toujours dans les langues, en tant que «vestiges linguistiques» des anciennes

[4] Les linguistes occidentaux ont certainement rencontré l'expression *mots-phrases* dans les travaux de L. Tesnière (1893-1954) (Tesnière, 1959 [1965, pp. 94-98]) qui appelait ainsi les interjections, comme les marristes : «Si nous passons en revue les différentes parties du discours de la grammaire traditionnelle, nous constaterons qu'il y en a une qui reste en dehors de la classification en espèces de mots que nous avons proposée ci-dessus […], à savoir celle des *interjections*. […] Si les interjections ne trouvent pas place dans notre classification en espèce de mots, c'est qu'en réalité ce ne sont pas des *espèces de mots*, mais bien des *espèces de phrases*. […] Soit en effet une interjection comme fr. *aïe*, elle suffit à exprimer la douleur et constitue ainsi par elle-même *l'équivalent d'une phrase entière*. Certaines interjections arrivent même à exprimer des états d'âme et d'esprit si nuancés et si complexes, qu'elles en disent à elles seules plus qu'une phrase entière, et qu'il faut de *longues périphrases* pour en analyser et en définir le contenu sémantique» (*ib.*, pp. 94]) ; «puisque les interjections jouent dans le discours le même rôle que des phrases entières, nous les appellerons des mots-phrases, ou encore des phrasillons» (*ibid.*, p. 95). Tesnière a effectué plusieurs séjours à Leningrad en 1926, 1929 et 1936 (cf. sur ce sujet Sériot, 2004 et Tesnière, 1995a). Bien qu'il ne mentionne pas le nom de Marr dans ses *Eléments de syntaxe structurale*, il n'est pas exclu que sa conception des «mots-phrases» ait été influencée par le marrisme (au moins en partie : il ne faut pas non plus oublier une importante composante «occidentale» dans les travaux de Tesnière). Comme pour nombre de marristes, les interjections constituent pour Tesnière un indice de la nature primitive de la langue : «Plus une langue est primitive, plus elle a de chance d'être constituée par des mots-phrases encore inarticulés syntaxiquement. C'est le cas en particulier du langage de certains singes supérieurs, chez lesquels on a pu distinguer jusqu'à 18 articulations ayant une signification différente, mais qui ne sont jamais rien de plus que des mots-phrases sans véritable organisation grammaticale» (Tesnière, *ib.*, p. 95]).

[5] Contrairement à l'opinion de V. Alpatov (Alpatov, 1991, p. 127), il semble que nous n'ayons pas aujourd'hui de preuves que cet article de Ščerba ait eu un caractère purement conjoncturel.

étapes de l'évolution. Parmi eux, il y aurait en particulier les interjections – ou, comme il le précise, les «petits mots» qui «font partie de cet ensemble de mots non différenciés qu'on appelle "interjections"» (Ščerba, 1935 [2001, pp. 360-361]) :

> A l'aube de l'histoire humaine, ces "mots-sons" [*slovozvuki*] étaient opposés les uns aux autres dans leur entier, sans être divisés en parties. Or, en entrant dans les systèmes linguistiques déjà existants, ces complexes sonores s'y sont adaptés et divisés. (*ibid*., p. 361])[6]

Pour I. Meščaninov, «Au début, l'humanité n'utilisait que ces complexes de sons diffus» (Meščaninov, 1929, p. 181). D'autres adeptes du marrisme (comme, par exemple, V. Nikol'skij et N. Jakovlev) voyaient la «preuve» du caractère ancien des interjections dans leur «caractère international», ainsi que dans la possibilité d'employer certaines d'entre elles pour apostropher quelqu'un, surtout dans les «dialogues» de l'homme avec les animaux (Nikol'skij, Jakovlev, 1949, p. 42).

Néanmoins, bien que nous puissions maintenant faire remonter cette ligne de réflexion des marristes sur les mots-phrases aux travaux de Marr, Marr lui-même, à la différence de ses disciples et collègues, n'a jamais considéré les interjections comme les éléments les plus archaïques du langage humain.

Au contraire, dans ses articles (très peu nombreux d'ailleurs) où il traite des interjections, Marr insiste toujours sur le fait que ces dernières seraient dérivées de mots lexicaux. En voici quelques exemples :

- l'interjection onomatopéique bretonne *oq* (imitation du grognement des cochons) serait dérivée d'un nom qui signifie 'dieu' (Marr, 1930b [1933-1937, p. 233]) ;

[6] Les points de vue de Ščerba et de Tesnière sur les interjections sont pratiquement identiques. Les deux linguistes leur accordaient la même place dans la classification des parties du discours (cf. également sous ce rapport le travail que Ščerba consacre aux parties du discours en russe [Ščerba, 1928 (2004, pp. 81-82)]), en les considérant en même temps comme des éléments linguistiques primaires et des «vestiges» des étapes précédentes de l'évolution langagière. N'ayant pas de preuves pour parler de l'influence directe de l'un de ces chercheurs sur l'autre, précisons néanmoins que Tesnière et Ščerba se connaissaient personnellement. Quoi qu'il en soit, à la différence des marristes, Tesnière est allé plus loin dans son étude des interjections – même si lui non plus ne leur a pas consacré de très longs développements. Comme J.-M. Barberis l'a remarqué au sujet de Tesnière, «il a pourtant le mérite d'avoir accordé à l'interjection quelque attention, à l'époque où l'aspect protéiforme et difficilement classable de ces petits mots incitait beaucoup de grammairiens et linguistes à les passer sous silence» (Barberis, 1995, p. 199). Par exemple, tout en disant que les interjections constituaient «des éléments non analysables» (Tesnière 1995b, p. 409 ; cf. aussi les définitions suivantes dans sa *Petite grammaire russe* : «Mots-phrases. – L'expression la plus élémentaire de la pensée se fait au moyen de mots plus ou moins *inanalysables*, équivalant chacun à une phrase entière. […] Interjections. – Les mots-phrases affectifs, appelés interjections, reproduisent un bruit [onomatopée] ou expriment un sentiment» [Tesnière 1934, p. 111, nous soulignons]), Tesnière a proposé une classification des mots-phrases (Tesnière, 1959 [1965, pp. 96-99]) et a développé à leur sujet plusieurs observations intéressantes, comme par exemple la thèse sur certaines ressemblances qui existeraient entre les interjections et les apostrophes, etc. (*ibid*., p. 171).

- l'interjection bretonne *habo* 'au loup !' serait apparentée au verbe français *aboyer*, les deux étant dérivés du nom qui signifie 'chien' : le lien sémantique entre *habo* et *aboyer* serait pour Marr l'une des «preuves» de la transposition du nom qui désigne le 'chien' sur le 'loup' (*ibid*., p. 243) (d'après la loi de la sémantique fonctionnelle, cf. Velmezova, 2007, pp. 239-240) ;

- l'interjection oudmourte qui signifie 'tiens !' (cf. *na!* en russe) serait dérivée de la 'main' (Marr, 1931b [1933-1937, p. 499]) ;

- en oudmourte également, l'interjection qui exprime l'étonnement *ma-ma-ma* serait dérivée d'un nom qui signifie 'dieu' ou 'totem' (*ibid*., p. 504).

C'est dans un article datant de 1926 (Marr 1926) que Marr exprime de façon la plus claire ses points de vue sur l'origine des interjections. Il s'agit d'un article polémique contre A. Bogdanov (1873-1928) au sujet des origines du langage. D'après Bogdanov (Bogdanov 1925), tous les mots des langues modernes auraient été dérivés soit des «interjections du travail» [*trudovye meždometija*] (les cris que les gens auraient poussé jadis en travaillant), soit des «interjections émotionnelles» [*èmocional'nye meždometija*] qui expriment les sentiments. Or, si les interjections du premier groupe auraient beaucoup changé avec le temps, les «interjections émotionnelles» seraient restées pratiquement les mêmes : c'est la raison pour laquelle on pourrait interpréter les mots comme *aie*, *ah*, etc. comme des vestiges des stades primaires de l'évolution du langage. En critiquant la position de Bogdanov, Marr insiste sur le fait que, premièrement, il serait impossible de prouver que les «interjections émotionnelles» ne seraient pas, à leur tour, dérivées de ce que Bogdanov désigne comme les «interjections du travail» (Marr, 1926 [1933-1937, p. 80]). D'après Marr, l'homme primitif éprouvait bien plus le besoin d'exprimer les idées liées à son travail que ses sentiments personnels (*ibid.*). En outre, même les «interjections du travail», d'après Marr, seraient dérivées des mots lexicaux. Si, par exemple, Bogdanov voyait l'origine du verbe allemand *hauen* 'couper', 'fendre' dans l'«interjection du travail» *ha* (le bûcheron pousserait ce son en coupant du bois, cf. *han* en français et *ux* en russe), Marr affirme que dans *toutes* les langues les verbes ayant cette sémantique ne pourraient être dérivés que de la 'main' (cf. entre autres la ressemblance phonétique entre les mots correspondants en russe : *rubit'* 'couper' *vs. ruka* 'la main') : toujours d'après la loi de la sémantique fonctionnelle, le nom de la 'main' (la main serait le premier outil de production) aurait été transposé sur tous les outils, y compris sur la 'hache'. De ce dernier mot aurait été dérivé le verbe 'couper' (cf. Velmezova, 2007, pp. 242-245). Si on résume les idées de Marr au sujet de l'origine des interjections, on pourrait dire que, d'après lui, l'homme primitif ne pouvait pas se permettre d'utiliser comme interjections les premiers mots (d'ailleurs si peu nombreux : à l'origine, il n'y aurait eu qu'un *seul mot* à la disposition de l'humanité [Marr, 1925 (1933-1937, p. 217)]).

Ainsi, en partant des principes théoriques généraux de Marr qui étaient influencés par la philosophie spencérienne (l'évolution du langage, y compris de la syntaxe, du diffus vers le non-difus), ses élèves et adeptes sont parfois arrivés à d'autres conclusions que Marr lui-même.

© Ekaterina Velmezova

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

— AASR FSP : *Archives de l'Académie des Sciences de Russie*, Filiale de Saint-Pétersbourg.
— ALPATOV Vladimir, 1991 : *Istorija odnogo mifa. Marr i marrizm*. Moskva : Nauka. [L'histoire d'un mythe. Marr et le marrisme]
— BARBERIS Jeanne-Marie, 1995: «L'interjection: de Tesnière à l'analyse de discours», in Madray-Lesigne Fr. et Richard-Zappella J. (éd.), *Lucien Tesnière aujourd'hui (Actes du Colloque international de Rouen)*, Louvain − Paris : Peeters, pp. 199-206.
— BOGDANOV, Aleksandr, 1925 : «Učenie o refleksax i zagadki pervobytnogo myšlenija», in *Vestnik Kommunističeskoj Akademii*, kniga X, pp. 67-96. [La théorie des réflexes et les énigmes de la pensée primitive]
— ČIKOBAVA Arnol'd, 1985 : «Kogda i kak èto bylo ?», in *Ežegodnik iberijsko-kavkazskogo jazykoznanija*, Tbilisi, XII, pp. 9-23. [Quand et comment cela s'est-il passé ?]
— KACNEL'SON Solomon, 1936 : *K genezisu nominativnogo predloženija*, Moskva – Leningrad : Izdatel'stvo Akademii nauk SSSR. [Genèse de la proposition nominative]
—— , 1937 : «N.Ja. Marr i nemeckij jazyk», in *Jazyk i myšlenie*, vol. VIII, pp. 271-277. [N.Ja. Marr et la langue allemande]
— MARR Nikolaj, 1908 : «Predvaritel'noe soobščenie o rodstve gruzinskogo jazyka s semitičeskimi», in MARR 1933-1937, vol. I, pp. 23-28. [Remarques préliminaires sur la parenté du géorgien avec les langues sémitiques]
——, 1916 : «Kavkazovedenie i abxazskij jazyk», in MARR 1933-1937, vol. I, pp. 59-78. [La caucasologie et la langue abkhaze]
—— , 1920 : «Jafetičeskij Kavkaz i tretij ètničeskij èlement v sozidanii sredizemnomorskoj kul'tury», in MARR 1933-1937, vol. I, pp. 79-124. [Le Caucase japhétique et le troisième élément ethnique dans la création de la culture méditerranéenne]
—— , 1922a : «Čem živet jafetičeskoe jazykoznanie? (Ego osnovnye problemy i vydvinutye im naučnye voprosy, ego obščenaučnoe i obščestvenno-praktičeskoe značenie i dostiženija i pereživaemoe im v

nastojaščee vremja ispytanie)», in MARR 1933-1937, vol. I, pp. 158-184. [De quoi vit la linguistique japhétique ? (Ses problèmes principaux et les questions scientifiques qu'elle se pose, son rôle scientifique et social, ses succès et les épreuves par lesquelles elle passe actuellement)]

—— , 1922b : «Jafetidy», in MARR 1933-1937, vol. I, pp. 125-136. [Peuples japhétiques]

—— , 1924 : «Ob jafetičeskoj teorii», in MARR 1933-1937, vol. III, pp. 1-34. [Sur la théorie japhétique]

—— , 1925 : «K proisxoždeniju jazykov», in MARR 1933-1937, vol. I, pp. 217-220. [Sur l'origine des langues]

—— , 1926 : «K voprosu o pervobytnom myšlenii v svjazi s jazykom v osveščenii A.A. Bogdanova», in MARR 1933-1937, vol. III, pp. 78-84. [Au sujet de la pensée primitive en rapport avec le langage selon A.A. Bogdanov]

—— , 1927a : «Ištar' (Ot bogini matriarxal'noj Afrevrazii do geroini ljubvi feodal'noj Evropy)», in MARR 1933-1937, vol. III, pp. 307-350. [Ištar' (D'une déesse de l'Afro-Eurasie matriarcale à l'héroïne d'amour de l'Europe féodale]

—— , 1927b : «Jafetičeskaja teorija. Obščij kurs učenija ob jazyke», in MARR 1933-1937, vol. II, pp. 3-126. [La théorie japhétique. Cours général sur la théorie du langage]

—— , 1928 : «Postanovka učenija ob jazyke v mirovom masštabe i abxazskij jazyk», in MARR 1933-1937, vol. IV, pp. 53-84. [La théorie du langage à l'échelle mondiale et la langue abkhaze]

— , 1929a : «Aktual'nye problemy i očerednye zadači jafetičeskoj teorii», in MARR 1933-1937, vol. III, pp. 61-77. [Problèmes et tâches actuels de la théorie japhétique]

—— , 1929b : «Počemu tak trudno stat' lingvistom-teoretikom?», in MARR 1933-1937, vol. II, pp. 399-426. [Pourquoi il est si difficile de devenir linguiste-théoricien?]

—— , 1930a : «Bor'ba klassov v gruzinskix versijax evangel'skogo teksta (K datirovke Adyšskogo evangelija i opjat' k voprosu o skifax-rusax)», in MARR 1933-1937, vol. III, pp. 351-358. [La lutte des classes dans les versions géorgiennes d'un texte de l'Evangile (Pour dater le texte de l'Evangile trouvé dans le village d'Adyš et pour revenir au problème des Scythes-Russes)]

—— , 1930b : «Jafetičeskie zori na ukrainskom xutore (Babuškiny skazki o Svin'e Krasnom Solnyške)', in MARR 1933-1937, vol. V, pp. 224-271. [Les aurores japhétiques dans un khoutor ukrainien (Les contes de grande-mère sur le Cochon-Soleil Rouge)]

—— , 1930c : «Jazyk i pis'mo», in MARR 1933-1937, vol. II, pp. 352-371. [Le langage et l'écriture]

—— , 1930d : «Pervaja vydviženčeskaja jafetidologičeskaja èkspedicija po samoobsledovaniju mariev», in MARR 1933-1937, vol. V, pp. 438-466.

[Première expédition japhétidologique pour étudier les Maris organisée par des chercheurs maris promus à des postes importants]

—— , 1931a : «Jafetičeskie jazyki», in MARR 1933-1937, vol. I, pp. 290-311. [Les langues japhétiques]

—— , 1931b : «Jazykovaja politika jafetičeskoj teorii i udmurtskij jazyk (K udmurtskoj èkspedicii Naučno-issledovatel'skogo Instituta narodov Sovetskogo Vostoka)», in MARR 1933-1937, vol. V, pp. 467-533. [La politique linguistique de la théorie japhétique et la langue oudmourte (Au sujet de l'expédition oudmourte de l'Institut d'étude des peuples de l'Orient Soviétique)]

—— , 1933-1937 : *Izbrannye raboty*, vol. I-V. Moskva – Leningrad: Izdatel'stvo gosudarstvennoj Akademii istorii material'noj kul'tury (vol. I) – Gosudarstvennoe social'no-èkonomičeskoe izdatel'stvo (vol. II-V). [Œuvres choisies]

— MEŠČANINOV Ivan, 1929 : *Vvedenie v jafetidologiju*. Leningrad : Priboj. [Introduction à la japhétidologie]

— MIXANKOVA Vera, 1949 : *Nikolaj Jakovlevič Marr*, 3ème éd. Moskva – Leningrad : Izdatel'stvo Akademii nauk SSSR (1ère éd., 1935). [Nikolaj Jakovlevič Marr]

— NIKOLAEVA Tat'jana, 2000 : «Neskol'ko slov o lingvističeskoj teorii 1930-x : fantazii i prozrenija», in Iomdin L. & Krysin L. (éd.), *Slovo v tekste i v slovare. Sbornik statej k semidesjatiletiju akademika Ju.D. Apresjana*. Moskva : Jazyki russkoj kul'tury, pp. 591-607. [Quelques mots sur la théorie linguistique des années 1930 : fantaisies et perspicacité]

— NIKOL'SKIJ Vladimir, JAKOVLEV Nikolaj, 1949 : *Kak voznikla čelovečeskaja reč'*, Moskva : Gosudarstvennoe izdatel'stvo kul'turno-prosvetitel'noj literatury. [Comment est apparue la parole humaine]

— SERIOT Patrick, 2004 : «L'affaire du petit drame : filiation franco-russe ou communauté de pensée ? (Tesnière et Dmitrievskij)», in *Slavica Occitania*, 2004, № 17, pp. 93-118.

— SPENCER Herbert, 1864 [1907] : *Les premiers principes*. Paris : F. Alcan, 1907.

— ŠČERBA Lev, 1928 [2004] : «O častjax reči v russkom jazyke», in Ščerba L.V. *Jazykovaja sistema i rečevaja dejatel'nost'*, Moskva : URSS, 2004, pp. 77-100. [Sur les parties du discours en russe]

—— , 1935 [2001] : «O "diffuznyx zvukax"», in Neroznak V.P. (éd.), *Sumerki lingvistiki. Iz istorii otečestvennogo jazykoznanija. Antologija*. Moskva : Academia, 2001, pp. 360-362. [Sur les «sons diffus»]

— TESNIERE Lucien, 1934 : *Petite grammaire russe*, Paris : Didier et Cie.

—— , 1959 [1965]: *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Librairie C. Klincksieck.

—— , 1995a : «Curriculum vitae de Monsieur Lucien Tesnière», in Madray-Lesigne Fr. et Richard-Zappella J. (éd.), *Lucien Tesnière aujourd'hui (Actes du Colloque international de Rouen)*. Louvain − Paris : Peeters, pp. 410-412.

——, 1995b: «Eléments d'un rapport sur l'activité de Monsieur Tesnière», in Madray-Lesigne Fr. et Richard-Zappella J. (éd.), *Lucien Tesnière aujourd'hui (Actes du Colloque international de Rouen)*. Louvain-Paris : Peeters, pp. 405-409.

— THOMAS Lawrence, 1957 : *The Linguistic Theories of N.Ja. Marr*. Berkeley – Los Angeles : University of California Press.

— VELMEZOVA Ekaterina, 2005a : «Les "lois du sens diffus" chez N. Marr», in *Cahiers de l'ILSL*, № 20, pp. 343-361.

—— , 2005b : «V načale byla… diffuznost' ? O filosofsko-èpistemo-logičeskix predposylkax nekotoryx èvoljucionistskix teorij v lingvistike v konce XIXogo – načale XXogo veka», in Toporov V.N. (éd.), *Jazyk. Ličnost'. Tekst. Sbornik statej k 70-letiju T.M. Nikolaevoj*. Moskva : Jazyki russkoj kul'tury, pp. 73-86 [Au commencement était… le diffus ? Sur les prémisses philosophiques et épistémologiques de certaines théories linguistiques évolutionnistes à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle]

—— , 2007 : *Les lois du sens : la sémantique marriste*. Berne : Peter Lang.

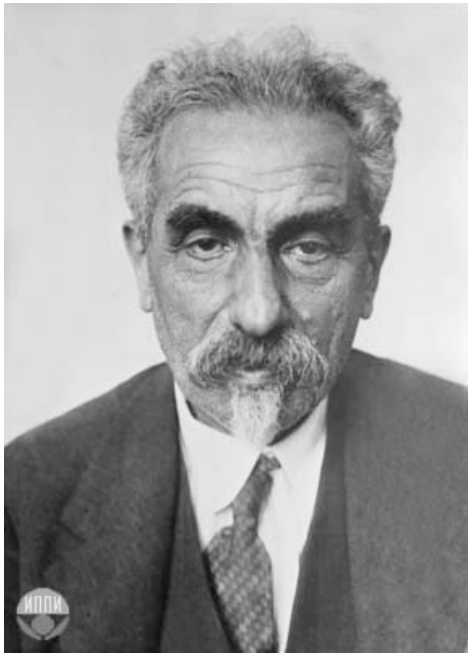

Nikolaj Marr (1864-1934)

Cahiers de l'ILSL, n° 24, 2008, pp. 263-294

L'ours ou le chasseur : qui a tué qui? (le couple sujet-objet dans la typologie syntaxique stadiale, URSS 1930-1940)

Patrick SERIOT
Université de Lausanne

Résumé : Les grands syntacticiens de l'école marriste (I. Meščaninov, S. Kacnel'son, plus que N. Marr lui-même) ont, à la suite de A. Potebnja, élaboré une théorie de *l'évolution typologique stadiale* des schémas de la proposition, où la structure ergative (qui caractérise de nombreuses langues parlées en URSS) joue un rôle clé, comme passage vers l'étape finale que serait la structure nominative des langues indo-européennes. Les linguistes typologues soviétiques des années 1940 proposaient une alternative explicite au schéma platonicien du ὀρθός λόγος : Sujet - Prédicat, en proposant une triple nouveauté : a) la structure de la proposition est une catégorie changeante au cours de l'histoire; b) elle est en covariance stadiale avec l'histoire de la pensée; c) elle repose sur la relation *sémantique* Sujet (*Agens*) / Objet (*Patiens*).
On étudie ici l'histoire des présupposés philosophiques et idéologiques nécessaires à l'élaboration de la typologie syntaxique stadiale en URSS, à partir du cas concret de l'opposition entre structure ergative et nominative, et du rejet d'une partie de cette conception par J. Staline en 1950.

Mots-clés : archaïsme; co-variance; diathèse; émergence; ergatif; histoire de la pensée; langue et pensée; mentalisme; nécessité historique; primordialisme; proposition; Sujet / Objet; type.

> «la langue sans la pensée, c'est la partie sans le tout» (Kacnel'son, 1947, p. 390)
>
> «le langage sonore ne commence ni par les sons ni par les mots, mais par la proposition» (N. Marr, cité par Meščaninov, 1949, p. 34)

INTRODUCTION

Dans l'URSS de la terreur stalinienne, puis dévastée par les destructions nazies, et enfin se relevant exangue de la guerre, la production linguistique est prodigieuse. Du milieu des années 1930 à 1950, c'est un projet d'envergure qui se met en place, visant à reconstituer la covariance stadiale du langage et de la pensée par l'étude des stades d'évolution de la structure de la proposition dans toutes les langues du monde. C'est cette activité, intense mais mal connue, de *typologie syntaxique diachronique stadiale* dont j'aimerais rendre compte ici, autour d'une question : s'agissait-il d'un nouveau paradigme, comme les protagonistes du mouvement le prétendaient (une «science nouvelle», ou «linguistique marxiste»), ou bien était-ce un avatar de ce qu'ils appelaient la «linguistique bourgeoise»? Autrement dit, peut-on utiliser les catégories du même et du différent en histoire des théories linguistiques dans une comparaison entre l'Union soviétique et l'Europe occidentale à la même époque?

Ce travail de comparaison a pour point de départ un constat dérangeant : l'histoire des sciences humaines n'est pas cumulative. Non seulement des théories linguistiques incompatibles entre elles peuvent cohabiter dans un même organisme de recherche sans pouvoir (ni même sans doute éprouver le besoin de) se «falsifier» l'une l'autre, mais encore à un même moment peuvent coexister des courants théoriques différents dans différents pays en pure ignorance réciproque (par exemple, la linguistique en Tchécoslovaquie et en Allemagne dans les années 1930). D'où la nécessité de prendre en considération ce qu'on peut appeler, en première approximation, un «air du lieu», et non seulement «l'air (universel) du temps». Mais s'il faut rajouter la dimension de l'espace à celle du temps, encore doit-on noter que le temps n'est pas fait de sauts entre des moments de stabilité. Les paradigmes de Kuhn, les ruptures épistémologiques dans leur version Bachelard ou Althusser, ne conviennent pas à ces faisceaux de réinterprétation, à ces modèles qui s'épuisent lentement, comme des étoiles dont le noyau s'éteint peu à peu. «L'investigation du passé de la linguistique ne peut que tirer bénéfice de l'abandon de la quête des paradigmes » dit K. Percival (1976, p. 292).

Ainsi, de quoi parle la linguistique soviétique des années 1940? Tout empiriques et positifs que soient ses résultats, l'impression générale n'est ni d'une ressemblance exacte ni d'une étrangeté absolue, mais d'une sorte de *décalage*. Même si ses protagonistes affirment souvent être en dis-

continuité radicale avec la «linguistique bourgeoise»[1] de leur temps, on reconnaît bien la plupart de leurs préoccupations, on comprend les questions qu'ils posent. Pourtant, certaines de leurs thèses prennent explicitement le contre-pied du «climat d'opinion» européen contemporain. On cherchera alors du côté des *temporalités longues et déchirées*[2]. Ni dans le temps ni dans l'espace il n'y a de brusques ruptures, mais de constantes réinterprétations de ce qui s'est fait avant ou de ce qui se dit ailleurs. Ainsi, les linguistes soviétiques des années 1940 ne lisaient sans doute pas la Grammaire de Port-Royal tous les jours. Mais ils la connaissaient, même sans l'avoir nécessairement lue. Parce qu'ils vivaient dans un monde qui la refusait, écho de la vieille lutte du romantisme allemand contre le cartésianisme. C'est un essai de reconstitution de ces courants souterrains qu'on va présenter ici.

Pour ce faire, une seule solution : l'utilisation systématique de sources primaires, parce qu'il y a nécessité de faire connaître ces textes à un public «occidental», et que les sources secondaires manquent terriblement. Il faut commencer, pas à pas, par reconstituer le contexte historique, politique, culturel, idéologique, philosophique, du travail des linguistes soviétiques des années 1940.[3]

L'histoire de la terminologie grammaticale et de l'analyse syntaxique dans toute l'Europe manifeste une culture commune évidente. La Russie y participe à part entière[4]. Certes, les linguistes soviétiques des années 1940 s'opposent à la «linguistique bourgeoise», mais leurs références sont essentiellement L. Morgan, E. Tylor, et l'anthropologie évolutionniste de la fin du XIXe siècle, sans doute vue à travers la lecture qu'en fait Engels (la *Dialectique de la nature* venait d'être traduite en russe — et publiée en allemand pour la première fois — en 1925). Quant à la «paléontologie linguistique», terme dont la paternité est revendiquée par Marr, on connaît

---

[1] La linguistique soviétique des années 1930-40 ne vit pas entièrement en vase clos : *l'Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* de Meillet (1903) est traduite en russe en 1938, *Le langage* de Vendryès (1920) est traduit en 1937, *Language* de Sapir (1921) est traduit en 1934.

[2] Dans un précédent travail consacré à la linguistique marriste et l'origine du langage, travail dont celui-ci constitue la suite, j'avais proposé, à propos de la comparaison, la notion de «trous de vers» utilisée en astrophysique. Il s'agit de ces couloirs temporels théoriques permettant de passer imédiatement d'une galaxie à une autre par les courbures de l'espace prévus par la théorie de la relativité (Sériot, 2005, p. 230). En œuvrant ainsi à une *épistémologie des décalages complexes* (*ib*.), on peut sortir de l'alternative stérile entre l'idéologie nombriliste et sans appel de la «science nationale» (ou incommunicabilté entre les cultures) et celle, naïve, de l'universalité unanimiste du savoir.

[3] Les travaux «occidentaux» sur cette époque ne sont pas nombreux, mais certains sont fort utiles, cf. Thomas, 1957; Rigotti, 1972; Jachnow, 1979; Samuelian, 1981; Bruche-Schulz, 1984; Phillips, 1986; Lepschy, 1992; Havas, 2002, 2005. Curieusement, Jakobson, dans son exposé sur la typologie fait à Oslo en 1958, ne dit pas un mot sur l'école soviétique de typologie.

[4] Sur l'impossibilité de tracer une dichotomie stricte entre le même et le différent dans l'histoire des grammaires en Europe occidentale et orientale et l'inadéquation de la notion de «tradition» en histoire de la linguistique, cf. Sériot, 2007.

son utilisation par Adolphe Pictet (1877), et la critique qu'en fait Saussure (*CLG*, p. 306 sqq.).

Jürgen Trabant (1995, p. 58) oppose, pour décrire la situation de la linguistique en Allemagne dans la première moitié du XIXe siècle, le «projet Amérique» (Humboldt et la diversité des langue) au «projet Inde» (Bopp et l'unité des langues indo-européennes). Or le travail des linguistes soviétiques dans les années 40 ne s'inscrit pas dans cette dichotomie. Proposons le nom de *projet japhétique* pour désigner cette quête de l'unité de langage de l'humanité toute entière à travers le «processus glottogonique unique» : pour les linguistes de la mouvance marriste, toutes les langues de l'humanité passent par des *stades* identiques, dont l'ordre de successivité est toujours le même. Ces stades de langue[5] correspondent à des stades de la pensée, elle-même conditionnée par la successivité des stades des formations socio-économiques. Comme pour Plekhanov ou Boukharine, la langue et la pensée sont ici des phénomènes de la superstructure.

Pourtant, après la mort de Marr (1934), le courant principal[6] s'infléchit. La paléontologie linguistique de Marr était une machine à remonter le temps. Dans son orientation phylogénétique, elle se focalisait essentiellement sur l'état le plus archaïque des langues[7]. Elle cherchait à faire revivre l'enfance de l'humanité, au point qu'on peut soupçonner que ce qui importait le plus à Marr était la quête de sa propre monogénèse.

Entre 1934 et 1950, en revanche, l'enjeu du travail des linguistes est un voyage au centre de la pensée. La langue, représentée essentiellement par sa structure syntaxique[8], est une voie d'accès à ce qui n'est pas elle : la pensée, la conscience, ou «l'idéologie». On se trouve devant une hypothèse phylogénétique forte : plus qu'une linguistique, la typologie stadiale soviétique est une anthropologie philosophique, pour laquelle la structure de la proposition est un moyen de parvenir à ce que l'anthropologie physique ne peut connaître : les structures historiques de la pensée. Pour cela, il faut d'abord que la linguistique ne soit *pas* une science autonome, qu'elle soit «liée» aux autres domaines du savoir.[9] Il faut ensuite qu'elle soit une

---

5 Ces stades peuvent être également appelés «formations linguistiques» (Serdjučenko, 1931, p. 173), ou «formations syntaxiques» (Kacnel'son, 1940, p. 72), correspondant aux «formations sociales» que représentent les étapes successives de développement socio-économique de chaque «collectivité sociale».

6 Par *courant principal*, j'ai tenté de rendre en français l'expression anglaise *mainstream*, fréquement employée en histoire des sciences humaines et sociales.

7 Cette tentative de reconstitution de la pensée primitive, quête de l'archaïsme, du commencement absolu, s'inscrit étonnamment dans la problématique philosophique du XVIIIème siècle. Cf. à ce sujet Sériot, 2005.

8 Le mot le plus courammement utilisé pour désigner cette structure est *stroj*, calque de l'allemand *Bau*. Le vocabulaire humboldtien est omniprésent.

9 Le reproche constant qui est adressé à la «linguistique bourgeoise» est d'être «immanentiste», c'est-à-dire de ne s'occuper que de «la langue envisagée en elle-même et pour elle-même». Le *CLG*, traduit en russe en 1933, focalise sur lui le feu de la critique, cf. Vvedenskij, 2000.

science des «lois de l'évolution». Il faut enfin que le signe ne soit pas simple forme, mais «lien indissoluble» entre forme et contenu. Par ces trois principes épistémologiques, c'est la question du rapport entre sciences de l'homme et de la société et sciences de la nature qui est posée.

Un mot clé de l'époque est le *monisme*[10], qui fait pendant à la théorie du *lien* et à celle du *tout*. Si dans les années 1920 en URSS la linguistique se préoccupe essentiellement du *lien* langue/société, à partir des années 30 elle se tourne vers un autre *lien* : langue/pensée. Pour cela, il faut que tout soit lié à tout, pour ne faire qu'une immense *totalité*, où chaque élément répond aux autres. Le *processus glottogonique unique*, principe de base du marrisme, n'est qu'une facette de ce grand Tout.

C'est le monisme, également, qui fait rechercher une *homologie* entre la méthode de connaissance et l'objet à connaître : si ce dernier est complexe et lié au reste des phénomènes, la méthode doit aussi être complexe et liée aux autres sciences. Ainsi, dans le monde francophone, il y a un hiatus parfaitement net entre l'objet d'étude d'un préhistorien comme Leroi-Gourhan et celui des linguistes. Les scientifiques soviétiques des années 30-40, au contraire cherchent à construire une *synthèse des sciences*, où tout renvoie à tout : la langue à la pensée, la linguistique à la psychologie sociale, la typologie diachronique à l'archéologie préhistorique. C'est le même idéal de connaissance totale et de «science intégrale» que prônent aussi bien Troubetzkoy que Jakobson dans sa période pragoise[11]. Il s'agit d'un univers épistémologique, ou du moins, d'un système de valeurs fort différent de celui de Saussure, lequel ne retient de la totalité du réel que ce qui est *pertinent* en fonction du «point de vue» décidé au départ de l'investigation.

I. LES PRINCIPES DE LA TYPOLOGIE STADIALE

Comme Hugo Schuchardt avant eux, les typologues stadialistes soviétiques cherchent à résoudre l'entêtante énigme des ressemblances entre faits génétiquement non apparentés. Mais ils mettent en avant la nécessité dans la successivité temporelle des *types*, là où Meillet, dans un jugement sans appel, ne voyait qu'«amusette»[12].

---

[10] L'opposition entre monisme et dualisme est revenue sur le devant de la scène en France récemment, cf. Bricmont, 2000, qui refuse l'idée que le domaine du mental puisse faire l'objet d'une type de scientificité différent de celui des sciences de la nature.

[11] Sur la notion de «science intégrale» chez les «Russes de Prague», cf. Sériot, 1996 et 1999. Sur celle de «linguistique intégrale», voir l'ensemble des travaux de Coseriu. Sur la notion d'«homme intégral» dans la psychologie et la philosophie en URSS dans les années 1920-1930, cf. Zarubina, 2008.

[12] «Il [ce classement d'après les traits généraux de structure] s'est trouvé dénué de toute utilité soit pratique, soit scientifique; c'est une amusette dont aucun linguiste n'a pu tirer parti» (Meillet, 1921, p. 76).

1.1 LE THÉORÈME DE PLATON : LA PENSÉE OU LA LANGUE?

Si le théorème de Pythagore est démontrable, vérifiable, qui plus est, en tout temps et en tout lieu, ce n'est pas le cas de ce que S. Auroux appelle «le théorème de Platon»[13] qu'il serait sans doute préférable de nommer «axiome», qui s'énonce ainsi :

> Des noms tout seuls énoncés bout à bout ne font donc jamais un discours, pas plus que des verbes énoncés sans l'accompagnement d'aucun nom. (Platon : *Le Sophiste*, 362a)

Le «théorème de Platon», à vrai dire, présente bien des points obscurs. Il se situe sur un plan fort éloigné de la syntaxe des langues naturelles, et surtout, n'est ni démontrable, ni encore moins vérifiable en tout lieu et en toute langue (cela n'a d'ailleurs rien à voir avec le but que se fixait Platon). L'objet de Platon n'est en aucun cas l'opposition verbo / nominale des langues indo-européennes, mais la logique du *jugement apophantique*, c'est-à-dire la possibilité de rapporter une proposition (au sens logique) à la *vérité* ou à la fausseté d'un état de faits : possiblité d'émettre un jugement susceptible d'être confronté à la vérité, d'être *évaluable* en termes de V/F, à la différence de l'opinion (*doxa*), qui fait le délice des sophistes dans la démonologie de Platon.

Après avoir servi de modèle d'analyse syntaxique inébranlable à l'ensemble du monde chrétien[14] (Russie incluse), le «théorème de Platon» commence à la fin du XIXème siècle à subir les assauts d'une critique frontale venant de deux côtés opposés.

Il y a plusieurs façon de remettre en cause le «théorème de Platon» :

- à partir du logicisme contre la grammaire (Frege);
- à partir de la grammaire contre le logicisme : vision sémantique de la syntaxe (Tesnière).[15]

---

[13] Cf. Auroux, 1996, p. 25-27 et son article dans le présent recueil.

[14] La Grammaire de Port-Royal (1660) reprend le théorème en y ajoutant la copule : «Le jugement que nous faisons des choses, comme quand je dis la terre est ronde, s'appelle PROPOSITION ; et ainsi toute proposition enferme nécessairement deux termes ; l'un appelé sujet, qui est ce dont on affirme, comme *terre* ; et l'autre appelé attribut, qui est ce qu'on affirme, comme *ronde* ; et de plus la liaison entre ces deux termes, *est*.» Une exception semble être la *Minerve* de Sanctius (1594).

[15] L'abandon par Frege de la structure Sujet /Prédicat est considérée par bien des logiciens comme une *libération* par rapport à la grammaire : «L'idéographie de Frege libère la logique de l'emprise du langage. Un exemple particulièrement fâcheux de cette subordination de la logique à la grammaire nous est fourni par l'habitude de décomposer toute proposition en un sujet et un prédicat» (Blanché, 1970, p. 312). Paradoxalement, c'est ce *même abandon* qui est considéré par bien des linguistes, au contraire, comme une libération par rapport à la logique : «Se fondant sur des principes logiques, la grammaire traditionnelle s'efforce de retrouver dans la phrase l'opposition *logique* entre le *sujet* et le *prédicat*, le sujet étant ce dont on dit quelque chose, le prédicat ce qu'on en dit. […] Il ne faut voir dans cette conception qu'une survivance

Les typologues stadialistes soviétiques des années 30-40 pratiquent un même rejet du théorème de Platon (qu'ils ne citent jamais, mais qui est implicite dans leur critique du «logicisme» de la linguistique indo-européaniste), mais à partir de bases différentes :
a) le principe du *lien* : il y a co-variance entre langue et pensée
b) le principe historiciste : les catégories grammaticales, y compris la structure de la proposition, ne sont pas fixes, mais évoluent avec le temps.

Les typologues soviétiques des années 30-40 ont pour principe de base que nul «fait de langue» n'existe en dehors du «lien» entre forme et contenu. Autrement dit, étudier une forme seule revient à passer à côté de ce qui fait l'objet de la science du langage. Il s'agit d'une prise de position résolument anti-positiviste, anti-mécaniste, où le behaviorisme de Bloomfield fait figure de repoussoir principal, à côté des néo-grammairiens du siècle précédent. *Une forme sans contenu ne constitue pas un fait grammatical*. Ce principe, ni prouvé ni justifié, est un postulat explicite, constamment répété, posant ainsi un cadre préalable à toute investigation. Connaître et décrire un contenu de pensée, ou de conscience, grâce à l'étude des structure syntaxiques, est pour eux un objectif licite et accessible. On reconnaît là le principe de la «sémantique grammaticale», suivi à la même époque par Jakobson (1936), faisant référence aux linguistes russes slavophiles du XIXème siècle (K. Aksakov, 1860), principe selon lequel à toute construction syntaxique (par exemple une structure impersonnelle) correspond une «signification commune» (*Gesamtbdeutung, obščee značenie*). Mais en même temps ils expliquent les faits de langue par les faits de pensée, tenus pour acquis. C'est ce principe du lien nécessaire forme / contenu qui, à lui tout seul, fonde la nécessité du mentalisme, appelé ici anti-formalisme[16].

S'appuyant sur un principe «moniste», pour lequel toute reconnaissance d'un inconscient serait la voie ouverte à un dualisme idéaliste à l'intérieur de la conscience[17], les typologues soviétiques des années 1930-40 mettent en place un cadre théorique permettant d'affirmer que la pensée est

non encore éliminée de l'époque, qui va d'Aristote à Port-Royal, où toute la grammaire était fondée sur la logique. En effet, tous les arguments qui peuvent être invoqués contre la conception du nœud verbal et en faveur de l'opposition du Sujet et du Prédicat relèvent de la *logique formelle a priori*, qui n'a rien à voir en linguistique. Quant à l'observation strictement linguistique des faits de langue, les conclusions qu'elle permet a posteriori sont de tout autre nature. Dans aucune langue aucun fait proprement linguistique n'invite à opposer le Sujet et le Prédicat» (Tesnière, 1976, p. 103-104). Sur ce paradoxe, cf. Sériot, 2000, 2004.

16 La notion de «forme» et de «formalisme» dans la culture scientifique en Russie mériterait un travail de grande ampleur. Dans une première approche, on peut dire que si la formalisation en «Occident» avait pour but de *libérer* la logique des imprécisions dont les langues naturelles sont naturellement porteuses (cf. Meyer, 1982, p. 21), le formalisme en Russie a toujours été en butte à l'accusation de couper la forme de son «contenu», et donc de rompre l'unité du signe. Sur la théorie de la forme dans la linguistique en Russie, cf. l'article de F. Fici dans ce même numéro.

17 Telle est la thèse centrale, par exemple, du livre de V. Vološinov *Frejdizm*, 1927.

transparente à elle-même, que l'intérieur est connaissable par l'extérieur, la pensée par la langue, et le contenu par la forme.

Ce n'est alors ni la structure Sujet/Prédicat qui est retenue comme schéma explicatif du parallélisme langue/pensée, ni la structure fonction / argument, mais le couple *sémantique* Sujet/Objet au niveau d'une matrice cognitive de la structure propositionnelle, qui, à son tour, constitue le fondement de la *typologie de contenu* (*kontensivnaja tipologija, content-typology*, cf. chap. 2).

On ne trouve pas dans ces travaux de manipulation syntaxique, pas de paraphrase, pas de transformation, mais une démarche consistant à toujours aller chercher derrière la langue quelque chose qui n'est pas elle : la *pensée* (dont la métalangue de description est de l'ordre de la représentation d'une structure actantielle sémantique Sujet/Objet : qui fait quoi à qui?[18]). En fait, il n'y a aucune interrogation de métalangage : la notion de «relation Sujet/Objet» [*sub"ektno-ob"ektnoe otnošenie*] est tenue pour suffisamment claire et évidente. Mais surtout, c'est elle qui est présentée comme le but ultime de l'analyse.

Le travail des typologues des années 30-40 est marqué d'un grand optimisme. Ici jamais le moindre doute, jamais la moindre méfiance envers la langue, ce n'est pas une *Sprachkritik*. Pas de soupçon d'ambiguïté, jamais de défaut de langue. La langue est en adéquation parfaite avec la pensée, dont elle sert de révélateur, même si, en même temps, elle contient des «survivances» d'un état antérieur. La langue est miroir transparent tout en étant une couche géologique opaque. Le principe est que rien, de la langue, n'a de valeur autonome. Le but ultime de l'investigation est le «jazykovoe soderžanie» : contenu linguistique, ou contenu de langue[19].

Si pour Bloomfield, appliquer à la langue le modèle des sciences de la nature impliquait de rejeter la sémantique en dehors du champ d'investigation, et le «mentalisme» en dehors de la scientificité, pour les typologues soviétiques des années 30-40 le même idéal de transfert du modèle naturaliste aboutit à un objectif inverse : la pensée et la langue étant des catégories de la superstructure, l'étude moniste des liens et du Tout permet de pénétrer dans la psychologie collective (ou psychologie sociale) d'un type de société. On est, malgré les apparences, très loin d'une «histoire des mentalités» étudiée à partir des documents écrits d'une époque et d'un lieu

---

[18] La notion de «sujet» [*sub"ekt*] dans la typologie stadiale des années 30-40 n'a rien à voir ni avec le sujet logique, ni avec le sujet psychologique, ni avec le sujet grammatical. Il s'agit de la notion sémantique d'Agent (*vs* Patient).

[19] L'expression «jazykovoe soderžanie» est à l'évidence un calque de l'allemand *Sprachinhalt(forschung),* thème fondamental de la linguistique en Allemagne des années 1930, par exemple chez Leo Weisgerber. De même, dans la linguistique en Russie post-soviétique, un terme-clé est *kartina mira*, calque du terme allemand *Weltbild*. Etudier les voies de pénétration de cette terminologie allemande en Russie fera l'objet d'un prochain travail. Sur les rapports entre la sociolinguistique soviétique des années 1920-1930 et la *Völkerpsychologie* allemande, cf. Brandist, 2006a.

donnés : la typologie stadiale n'est pas l'Ecole des Annales. La «mentalité» ici se déduit des relations actancielles de la structure de la proposition, systématiquement associée à une représentation mentale, nommée «contenu». On comprend alors le refus de la notion de «signifié» saussurien, qui encourt le reproche de notion «immanentiste» : la linguistique ne doit pas être coupée du monde, son objet *est* dans le monde.

Les typologues stadialistes refusent l'idée que derrière les formes particulière des langues on puisse supposer une logique universelle. C'est pourtant bien un ordre universel qu'ils reconstituent : une histoire, ou plutôt une *phylogénèse de la cognition*. S'ils prennent pour référence Potebnja (1835-1891), qui représente un très fort courant psychologiste en linguistique, c'est que, sans le dire, ils s'occupent bien de psychologie comme base de la structure de la proposition, exactement comme leur contemporain Tesnière[20], pour qui

> […] il est évident que la pensée d'un sujet parlant ne conçoit pas psychologiquement de la même façon un verbe susceptible de ne régir qu'un actant, un verbe susceptible de régir deux ou trois actants, et un verbe qui n'est susceptible d'en régir aucun. (in Neveu, 2004, art. «valence»)

Comme Tesnière leur contemporain, les typologues soviétiques des années 40 refusent l'analyse logique de la phrase, mais ils avancent un argument d'un ordre différent, l'historicité de la structure de la proposition, en s'appuyant sur les idées de Potebnja :

> La conception de la langue comme organe changeant de la pensée a pour conséquence que l'histoire de la langue, prise sur un laps de temps suffisamment grand, doit donner toute une série de définitions différentes de la proposition. (Potebnja, 1874 [1958, p. 83])

Pour Potebnja les parties du discours, comme les membres de la proposition, sont des catégories historiques. En termes de typologie stadiale on pourrait dire ainsi que le théorème de Platon décrirait un stade extrêmement *récent* de l'histoire de la pensée humaine. Quoi qu'il en soit, la typologie stadiale soviétique des années 40 introduit deux changements importants par rapport au «théorème de Platon» :

• le schéma n'est plus une *structure* Sujet/Prédicat, mais un *rapport sémantique* Sujet/Objet inscrit dans les formes de la grammaire;

• il ne s'agit plus d'un problème de logique apophantique (qui dit quoi au sujet de quoi et rapport à la Vérité), mais de l'évolution historique (stadiale) du lien langue/pensée (rien de plus étranger à Platon ou Aristote que la pensée puisse avoir une histoire).

---

[20] Une différence, cependant, et de taille, entre les typologues soviétiques et Tesnière : chez ce dernier il n'y a aucune forme d'herméneutique, ni de stadialisme, ni de réflexion sur le rapport langue/pensée.

Tout comme la Grammaire de Port-Royal, la typologie stadiale s'occupe des opérations de pensée, mais elle a de la pensée une conception toute différente : il ne s'agit pas des *opérations de l'esprit* (le jugement), mais d'une sorte de reflet des relations sociales, qui n'a rien à voir avec une opération volontaire ou consciente de l'entendement.

La typologie stadiale soviétique des années 30-40, tout en rejetant le «formalisme» des néo-grammairiens, partage avec la linguistique la plus traditionnelle le postulat que la proposition est à la fois l'unité maximale de la linguistique et l'unité de base de la pensée (on dirait actuellement des processus cognitifs). Elle ne nourrit aucun intérêt pour la dimension discursive ou textuelle. S'ils connaissaient bien Sapir, Uhlenbeck et Schuchardt, ces contemporains de Bakhtine et de Vološinov ne se souciaient nullement d'une problématique interactionniste. Pourtant, ils appartenaient bien au même monde scientifique que ces derniers, par le primat de la syntaxe sur la phonétique et la morphologie (et non de la sémantique lexicale comme pour Marr). Pour Vološinov en effet :

> […] dans notre interprétation des phénomènes vivants du langage, ce sont les formes syntaxiques qui doivent avoir la primauté sur les formes morphologiques et phonétiques. (Vološinov, 1929, p. 110)

On peut trouver à l'envi à cette époque dans la linguistique soviétique en général cette idée force du primat de la syntaxe sur la morphologie :

> La réalité et la pensée ne peuvent être exprimées dans la langue que sous la forme de la proposition. C'est pourquoi la syntaxe est la partie de la grammaire dans laquelle se dévoile le sens authentique de l'existence de tous les autres éléments grammaticaux. […] Toute démonstration scientifique de l'existence de tel ou tel sens d'un mot, de telle ou telle forme de ce mot (par exemple déterminer le nombre des parties du discours, des cas, des formes de conjugaison, etc.) ne peut se faire qu'à partir des formes syntaxiques : la proposition ou le syntagme. (Jakovlev, 1940, p. 6, cité d'après Klimov, 1981, p. 45)

Meščaninov (1883-1967) avait même envisagé un temps d'exclure totalement la morphologie des éléments autonomes de la structure d'une langue (1940, p. 37-42), avant de renoncer à cette voie dès la fin de la guerre.

Enfin, notons que Marr également envisage la structure de la proposition comme reflet de la structure sociale : après avoir rappelé que dans les langues flexionnelles chaque mot peut à la fois exprimer une chose, sans rapport au temps et à l'espace, et les relations de cette chose aux autres choses, il écrit :

> La relation d'un objet à l'espace, c'est une relation depuis un passé lointain, pour la langue orale des premiers temps, aux personnes ou aux objets personnifiés, c'est dans la vie l'expression de l'interrelation statique des membres de la so-

> ciété, ce qui correspond dans la langue à l'interrelation des membres de la proposition. La proposition, c'est l'expression, par des mots dénotant des notions et des représentations, d'une pensée déterminée, reflétant dans les relations des mots de la phrase les relations des objets. Et lorsque ces relations trouvent leur expression formelle dans les changements des mots spécialement prévus à cet effet, c'est ce qu'on appelle la déclinaison. Ce but est atteint non seulement par l'expression des relations entre les objets, mais par l'accord des mots désignant ces objets, de la même façon que s'accordent dans la vie les membres de toute organisation de production. (Marr : *Obščij kurs*, dans Marr, 1936, p. 49)

Cette idée-force que la structure de la proposition reflèterait directement une vision du monde sociale est contamment reprise, dans un style moins obscur, par Meščaninov :

> La proposition, dans la façon dont elle associe les mots, transmet une représentation sur les choses et les processus, et c'est en cela que s'exprime la perception de la réalité. (Meščaninov, 1945, p. 109)

La typologie syntaxique stadiale est ainsi une théorie de la covariance, ou plutôt une grande *théorie des correspondances*, entre la structure de la langue et la structure de la pensée, elle-même en correspondance avec la structure du réel à un moment donné pour une société donnée.

1.2. LE DEVENIR PERMANENT, OU L'ANTI-KANTISME

La linguistique soviétique des années 1930-40 ne se contente pas d'étudier *comment* les langues changent. Elle s'attaque à une question autrement plus difficile : savoir *pourquoi* (la cause) et *pour quoi* (le but) elles changent. Elle s'inscrit dans une philosophie raisonnée, explicative, «marxiste» de l'histoire : rien de ce qui arrive n'est dû au hasard, il doit y avoir une raison profonde, cachée, une logique interne des événements, une logique de l'évolution.[21]

Il s'agit bien d'un *uniformitarisme*[22] strict : comme le note Castoriadis, «La théorie marxiste de l'histoire, et toute théorie générale et simple du même type, est nécessairement amenée à postuler que les motivations fondamentales des hommes sont et ont toujours été les mêmes dans toutes les sociétés» (Castoriadis, 1999, p. 36-37). Dans tous les cas, on cherche des *lois*[23] de l'évolution. Ce modèle uniformitariste, cependant, a la particulari-

---

[21] La notion de «logique de l'évolution» est partagée par des linguistes russes qui n'ont rien à voir avec le marxisme, tels que N. Troubetzkoy (cf. Sériot, 1996, 1999).

[22] Sur l'uniformitarisme en linguistique (ou importation du modèle géologique de Lyell), cf. Christy, 1983.

[23] Le terme employé n'est pas *zakony* ('lois'), mais *zakonomernosti*, traduction exacte de l'allemand *Gesetzmäßigkeit*. Le dictionnaire de philosophie de Lalande expose très clairement l'impossibilité de traduire ce dernier terme en français. Il s'agit d'une sorte de mouvement interne, et, en tout état de cause, *naturel*. Ici, c'est la recherche des lois internes gouvernant la pensée et la conduite humaines qui est l'enjeu.

té d'être *saltationniste* : les types de langues ne se succèdent pas le long d'une ligne temporelle continue comme chez Darwin, mais par sauts, par «révolutions» : quelques réminiscences de Cuvier semblent s'être glissées dans le modèle, déjà fort complexe.

Dans cette forme originale de humboldto-engelsisme qu'est la typologie stadiale soviétique des années 1930-40, la langue est le miroir de la pensée, elle-même reflet des conditions matérielles de la vie sociale, qui sont, à leur tour, la conséquence de la base économique (rapports de production). De même que la langue fait partie de la superstructure, la pensée ici est assimilée à l'idéologie, elle-même à comprendre au sens de *Weltanschauung* générale d'une communauté parlante homogène. Comme la base économique évolue par *sauts* qualitatifs, la langue, comme la pensée, évolue par sauts, par bonds révolutionnaires.

Malgré les attentes du Proletkult, la révolution n'a pas fait table rase de toute science antérieure. Elle n'a pas effacé les valeurs mêmes qui l'avaient rendue possible. C'est ici qu'il va falloir présenter deux personnages clés pour notre propos : Veselovskij et Potebnja.

Aleksandr Veselovskij (1838-1906), était historien des langues et des littératures à l'université de Saint-Pétersbourg. Un des nombreux centres de recherche des années 1920 ayant servi de base aux études marristes, l'ILJaZV (Institut pour l'étude des langues et littératures d'Orient et d'Occident) avait à l'origine le nom d'«Institut Veselovskij» (Clark, 2004, p. 54; Brandist, 2006, p. 147). De nombreux principes de Veselovskij ont inspiré les marristes : une poétique historique, préférable à une poétique qui recherche des invariants; une théorie stadiale de l'histoire du langage humain qui dans ses grandes lignes est très proche de celle de Marr ; l'intérêt pour la paléontologie du langage et la pensée pré-logique. Comme tant d'intellectuels russes de sa génération, Veselovskij était très influencé par Humboldt et l'idée que la langue *est la* pensée[24], ou que la langue est une énergie (*die Sprache als Energie*). On peut dire que l'interprétation diachronique stadiale que font les linguistes marristes des années 30-40 de la typologie syntaxique est l'équivalent du travail que Veselovskij avait fait en proposant une réinterprétation diachronique de la classification aristotélicienne des genres (cf. à ce sujet Ivanov, 1976, p. 8-11).

Le second grand continuateur de la pensée humboldtienne en Russie est Aleksandr Potebnja (1835-1891), qui fut professeur de philologie slave à l'Université de Kharkov. Comme Veselovskij, il insiste sur l'historicité des objets de savoir, qui s'étend à la définition même de la notion grammaticale de proposition :

> Si l'on entend la langue en tant qu'activité, il est impossible d'envisager les catégories grammaticales telles que verbe, substantif, adjectif, adverbe, comme quelque chose d'immuable, déduit une fois pour toutes des propriétés éternelles

[24] La poétique historique de Veselovskij, par son historicisation de la notion de genre littéraire et son anti-aristotélisme explicite, a également joué un grand rôle dans l'élaboration de la théorie des genres de Bakhtine, cf. Emerson & Holquist, 1986, p. 8 et Sériot, 2008.

> de la pensée humaine. […] Mais avec le changement des catégories grammaticales change inévitablement la totalité dans laquelle elles apparaissent et se modifient, à savoir la proposition. (Potebnja, 1874 [1958, p. 82-83])

Après la Révolution de 1917, les sciences sociales en Union Soviétique reposent sur le principe explicite que la société est un objet de connaissance auquel peuvent s'appliquer les «lois inexorables» découvertes dans les sciences de la nature. C'est un principe *moniste* d'explication du monde qui se met ainsi en place.

> C'est ainsi que l'histoire jusqu'à nos jours se déroule à la façon d'un processus de la nature et est soumise aussi, en substance, aux mêmes lois de mouvement qu'elle. (Fr. Engels : Lettre à Joseph Bloch du 21 septembre 1890, in Marx & Engels, 1961, p. 155, cité par Castoriadis, 1999, p. 32)

Mais le monisme ne peut à lui tout seul expliquer la spécificité du discours sur la langue en URSS dans les années 1930-1940. Un second principe en fonde l'armature : le principe de *totalité*, qui revient à ceci que rien, dans le monde, n'existe de façon *séparée* ou *abstraite*. Si tout est lié de façon concrète, alors la théorie elle-même doit pouvoir rendre compte de ce lien généralisé et de cette totalité formé par l'objet à connaître, elle doit lui être homomorphe.

Or quel est l'auteur qui rassemble en lui tous les reproches qu'une théorie du lien et de la totalité peut accumuler contre un adversaire incontournable, sinon Emmanuel Kant, philosophe des limites et des dualités? C'est l'accusation de «kantisme» qui permet aux linguistes stadialistes à la fois de s'appuyer sur Potebnja et de s'en démarquer :

> La présence d'un nombre considérable d'éléments non dépassés de kantisme dans la philosophie du langage de Potebnja met à l'ordre du jour, en tant qu'une des tâches les plus urgentes de la linguistique soviétique, une réélaboration critique de son héritage scientifique à partir des positions du matérialisme dialectique. (Kacnel'son, 1948, p. 84)

Potebnja sert de première caution à la vision historiciste des catégories grammaticales, celle de proposition en premier lieu, tout en donnant la possibilité de construire une typologie syntaxique stadiale qui ne soit «pas idéaliste, [c'est-à-dire] coupée de la réalité concrète» (*ib*., p. 90) ou qui comprenne l'évolution grammaticale autrement que comme un «processus immanent d'évolution de la technique d'expression, non directement lié à l'évolution de la connaissance de la réalité» (*ib*.). C'est ainsi que s'établit une opposition radicale entre une linguistique «marxiste», dont l'objet d'étude, la langue, est *lié* aux autres parties de la grande totalité à la fois naturelle et humaine qu'est la société, et une linguistique «bourgeoise», c'est-à-dire kantienne, reposant sur des catégories abstraites, a priori, coupées du réel concret et historique. L'idée qu'il puisse exister des «catégories a priori de l'entendement» est irrecevable pour la typologie stadiale soviétique. On

retrouve là très exactement l'opposition de Herder à ce que Z. Sternhell (2006) appelle les «Lumières franco-kantiennes», autour du couple-clé *abstrait / concret*.[25]

1.3. L'ORDRE OU LE CHAOS?

La linguistique marriste des années 1930-40 n'est pas une pure spéculation. Comme l'école de Bloomfield, elle part des «observables». Mais elle les *dépasse* ensuite pour retrouver l'ordre qui est caché derrière l'apparence du désordre. En cela, elle poursuit un courant de pensée profondément ancré dans la culture philosophique et scientifique en Russie.

> Comme les autres séries de phénomènes, les phénomènes linguistiques semblent à première vue n'être que chaos, désordre et confusion. Mais la raison humaine possède une capacité innée à éclaircir ce chaos supposé et y trouver l'ordre, l'harmonie, la systématicité, les liens de causalité. (Baudouin de Courtenay, 1889 [1963, t. I, p. 206])

De même que Troubetzkoy opposait les «sciences descriptives» aux «sciences interprétatives» comme une première approche, empiriste, au véritable travail scientifique (cf. Sériot, 1996a, p. 29), les typologues syntacticiens, à partir d'un immense travail de description de langues mal connues d'Asie du Nord-Est ou du Caucase, cherchent à reconstituer rien moins que l'histoire générale de la pensée humaine, au sens de capacité cognitive collective historiquement déterminée. Là encore, la linguistique soviétique des années 30-40 n'apparaît pas sur un terrain vierge, mais réélabore des principes appartenant à la doxa scientifique en Russie, en les adaptant à un marxisme qui tient plus de Engels, Plekhanov et Boukharine que de Marx. La recherche du *lien* entre la langue et l'homme, entre la langue et la société va souvent tenir lieu de méthode. Baudouin de Courtenay (1845-1929) en 1909 indiquait, à propos de l'objet de la linguistique :

> …la grandeur réelle n'est pas la 'langue' séparée abstraitement de l'homme, mais seulement l'homme comme porteur d'une certaine pensée langagière. Nous n'avons pas à classer les langues, mais seulement à donner une caractérisation comparée des êtres humains en fonction de leur pensée langagière. (Baudouin de Courtenay, 1909 [1963, t. II, p. 182])

On comprend alors le reproche constant fait à Saussure dans la linguistique soviétique, à différentes époques : ne pas voir l'ordre et la nécessité dans la diachronie n'est qu'un aveu de faiblesse et d'impuissance scientifique, comme ne pas voir l'historicité de la proposition est la marque d'une pensée «métaphysique».

---

[25] Sur le refus des Lumières chez Vološinov au tournant des années 1920-1930, cf. Sériot, 2008a.

> Lorsque Sapir, Brøndal, Hjelmslev et d'autres linguistes étrangers soulignent l'universalité des membres de la proposition ou des parties du discours (ou des unes et des autres), voilà un beau témoignage du caractère métaphysique et anti-historique de la linguistique bourgeoise. Ainsi, par exemple, pour définir les membres de la proposition, Brøndal écrit que 's'y manifeste l'essence interne de la proposition, qui reste toujours et partout égale à elle-même, universelle et immuable, parce que inhérente à la pensée humaine universelle et permanente'. (Kacnel'son, 1949, p. 52)[26]

Dans les années qui suivent la «discussion linguistique de 1950», c'est exactement la même citation de Brøndal qui sera reprise par Budagov (1954, p. 22). Malgré le détrônement du marrisme, une constante se profile dans la linguistique soviétique : une philosophie de l'histoire qui a pour but de *donner un sens* à tout changement dans les formes de langue. Cette citation de Brøndal donne l'occasion à Budagov (1910-2001) de s'appuyer sur la célèbre phrase de Saussure selon qui «vouloir établir les lois d'évolution de la langue revient à vouloir 'étreindre un fantôme'» (*CLG*, p. 30), pour reprocher à ce dernier de ne voir que du *hasard* dans la diachronie, de la non-systématicité dans l'évolution des langues. On connaît l'alternative à Saussure proposée en Union Soviétique : *seule l'histoire est scientifique*. Ici encore, c'est la ligne de pensée initiée par Herder qui sert de fondement épistémologique au discours des sciences humaines et sociales.

1.4 APRÈS MARR : LA COVARIANCE SYNTAXE / PENSÉE COLLECTIVE

Marr confondait un peu vite le discours sur l'origine et la science de l'histoire, le modèle théorique et l'enregistrement des faits. Après sa mort (1934) la linguistique stadiale ne va plus œuvrer à retrouver l'état primitif d'un langage sans les langues, mais à décrypter les arcanes de la pensée derrière l'organisation de la phrase. Abandonnant le primordialisme effréné de leur mentor, les disciples tentent de retrouver le lien qui unit le dire et le penser, de mettre au jour les tréfonds de la conscience collective par l'étude de la structure de la proposition, censée refléter, ou imiter, la structure de la pensée, elle-même conditionnée par la structure de la société dans laquelle la langue est parlée. La linguistique soviétique passe ainsi d'une problématique du lien *Sachen und Wörter* à une covariance du lien langue/pensée.

Les typologues stadialistes des années 1930-40 ne sont plus des amateurs de paradis perdus, comme Marr et son langage cinétique directe-

---

[26] La citation exacte de V. Brøndal est : «On arrivera surtout à distinguer plus nettement d'une part les systèmes de termes fixes, c'est-à-dire de mots et de formes qui varient avec les époques et les nations, avec les civilisations dont ils constituent la norme essentielle, — d'autre part les procédés, les mouvements de pensée qui mettent en œuvre ces termes, c'est-à-dire les fonctions propositionnelles, la faculté même de phrase qui restent partout et toujours identiques à elles-mêmes, universelles et permanentes, parce que inhérentes à la pensée humaine permanente et universelle» (Brøndal, 1943, p. 14).

ment référentiel. Ils renoncent aux fables savantes (les sorciers chez Marr) pour se concentrer sur la syntaxe, cette machine à lire dans la Pensée, qu'ils pensent avoir trouvée dans une structure actancielle fondamentale et universelle : la relation Sujet/Objet, retraduite, ou transposée, en rôles sémantiques : Agent / Patient, mais dans une perspective «génétique».[27]

En effet, à la différence de la typologie achronique de Martinet, qui s'oppose à la classification génétique des langues, la typologie stadiale intègre les deux dimensions : typologique et diachronique. Elle ne juxtapose pas les deux approches, elle ne les fait pas jouer ensemble, elle les fond en une seule et même classification, un seul ordre de rationalité. Elle ne travaille pas par synthèse, mais par négation de l'autonomie de chacune d'elles.

De même que Marr distinguait trois stades d'évolution de la pensée : totémique, mythologique, notionnelle (=«technologique»), Meščaninov en 1936 établit une correspondance terme à terme entre stades de la structure de la proposition et stades de pensée et de formation socio-économiques :

1. le stade actif-mythologique *correspond à* une pensée totémique. En syntaxe on a le mot-phrase (stade reconstitué).

2. le stade actif-passif (langues des peuples du Nord de l'URSS) est polysynthétique. Apparaissent les catégories principales de la syntaxe et de la morphologie, mais l'agent réel est perçu de façon passive, au profit d'un «sujet mythologique» imaginaire. La pensée est mythologique.

3. Le stade ergatif (langues japhétiques du Caucase). L'agent réel coïncide avec le sujet de la proposition, le sujet mythologique ne se conserve que sous une forme atténuée. Les verbes se divisent en transitifs et intransitifs, et c'est en fonction de cette particularité que se choisissent les cas des substantfs. La pensée est logique, conceptuelle/notionnelle.

4. Le stade actif (nominatif). Là aussi, la pensée est logique, conceptuelle/notionnelle (Meščaninov, 1936, p. 292).

Ce texte est important, parce qu'il s'appuie non seulement sur une correspondance entre l'évolution de la langue et celle de la pensée, mais aussi sur l'évolution pratique de la société. De plus, il donne une présentation du système grammatical de chaque stade.

Pourtant, à mesure que se multiplient les essais d'exploration de la typologie stadiale, c'est sur le passage de la structure ergative à la structure nominative que se focalisent la plupart des travaux, où peu à peu s'efface toute frontière entre la syntaxe et la sémantique, pour déboucher sur la «typologie de contenu».

---

[27] En russe comme en français, l'adjectif «génétique» peut être dérivé non seulement du substantif «génétique» comme étude des gènes, mais aussi de «genèse». C'est dans ce sens de «ayant trait à la genèse d'un phénomène» qu'il est constamment employé dans les textes étudiés ici.

2. LE COUPLE PRIMORDIAL : ERGATIF ET NOMINATIF

> A ceux qui, sans avoir repensé les notions avec lesquelles ils opèrent, voient dans la combinaison d'un sujet, d'un objet et d'un verbe le noyau obligé de tout message à plus de deux termes, ce qu'on désigne comme la construction ergative apporte un démenti formel. (Martinet, 1978, p. 8)

2.1 AU COMMENCEMENT ÉTAIT L'INDISTINCT

A la différence du domaine francophone, il n'y a jamais eu en Russie-URSS d'interdit sur l'origine des langues et du langage comme thème licite d'investigation en linguistique. C'est ce qui a rendu possible l'étonnante exploration de l'histoire de la pensée humaine par l'hypothèse syntaxique stadiale.

Les langues présentant une structure ergative sont beaucoup moins nombreuses que les langues à structure nominative, mais elles sont dispersées sur toute la planète, y compris en Europe occidentale : Pays Basque, Caucase, Extrême-Orient, Asie du Sud, Amérique du Nord et du Sud, Australie, Océanie. Elles sont largement répandues sur le territoire de l'URSS. L'intense travail de grammatisation, de standardisation et de mise en écriture des langues non indo-européennes dans l'URSS des années 1920-30 a fourni un matériau énorme et nouveau, demandant une métalangue et une méthode de description adaptées à des structures non prévues par la linguistique «classique». Mais cette demande nouvelle se présente en Russie sur un terrain qui n'est pas vierge.

La structure ergative était à la fin du XIXème siècle bien connue dans la linguistique européenne, surtout en basque[28]. Mais, étudiée à travers les catégories des langues indo-européennes, elle était la plupart du temps tenue pour une construction simplement «passive» (cf. Schuchardt, 1895; Uhlenbeck, 1922 [traduction russe 1950]). On a vu que les continuateurs de Marr dans les années 1930-40, familiers des langues du Caucase et de Sibérie, vont proposer un schéma d'interprétation différent mais unitaire également, permettant de rendre compte à la fois de la structure ergative et de la structure nominative, grâce à une double approche : la typologie doit être 1) stadiale, 2) de contenu (*kontensivnaja tipologija*, en anglais : *con-*

[28] Les linguistes soviétiques attribuent généralement la première utilisation du terme *ergatif* au caucasologue Adolf Dirr (1928). Cependant, Dirr avait trouvé ce terme dans un travail caucasologique du monogénéticien Trombetti (1903, p. 173), qui l'attribue lui-même au Père Wilhelm Schmidt (1902), ayant utilisé ce terme dans une étude descriptive des langues saibai et miriam parlées en Nouvelle Guinée britannique. Humboldt, dans son étude sur le basque, disait *Nominativ des Handelns* (‘Nominatif d'action’, Humboldt, 1817, p. 316, cité par Vollmann, s.d.). La terminologie latine moderne dit *casus activus*.

tent-typology[29]). La conséquence du premier principe est que la structure ergative est une étape antérieure à la structure nominative dans toutes les langues du monde. Celle du second principe est que les locuteurs d'une langue ergative se représentent les relations Sujet/Objet (envisagées de façon sémantique comme Agent/Patient) de façon «diffuse», à la différence des locuteurs d'une langue à structure nominative, qui distinguent radicalement la notion de Sujet (actif) de celle d'Objet (passif).[30]

Rappelons d'abord les grands traits de la construction ergative. La plupart des définitions qu'on trouve dans les manuels et les encyclopédies nous disent que

• en structure nominative[31] le sujet (grammatical) d'un verbe transitif et le sujet d'un verbe intransitif ont la même fonction et se mettent au même cas (nominatif) pour les langues flexionnelles, alors que l'objet du verbe transitif a une fonction marquée, à l'accusatif.

• en structure ergative, au contraire, le sujet d'un verbe intransitif et l'objet d'un verbe transitif ont la même fonction et se mettent au même cas (généralement désigné comme «absolutif»), alors que le sujet d'un verbe transitif a une fonction marquée, à l'ergatif (cas utilisé uniquement pour désigner l'Agent), du grec ἐργάτης «actif».

On peut représenter ce système de la façon suivante en prenant le français comme métalangue :

Mon père amène	l'âne	
	l'âne	vient
	l'âne	est amené par mon père

(exemple inspiré de Tchekhoff, 1978).

Les exemples classiques sont ceux du basque : en basque, les termes *gizona* «l'homme» et *liburua «*le livre» deviennent dans un énoncé qui comporte le verbe transitif *ikhusi-du* « il a vu » : *gizona-k liburua ikhusi-du* «l'homme a vu le livre» (l'agent *gizona* reçoit la marque *-k* de l'ergatif) ; mais dans l'énoncé à verbe intransitif : *gizona joan-da «*l'homme est parti», *gizona,* à l'instar de *liburua* dans l'énoncé précédent, ne reçoit aucune marque spécifique (cf. Mounin, 1974, p. 129).

---

29 L'expression «Die inhaltbezogene Grammatik» est le titre d'un livre du linguiste néo-humboldtien allemand Leo Weisgerber de 1953. Elle semble avoir été très employée en Allemagne dans les années 1930, en parallèle avec «Sprachinhaltforschung».

30 C'est essentiellement l'opposition radicale entre structure ergative et structure nominative qui focalise l'attention des typologues stadialistes. A ma connaissance, ils ne s'intéressent pas au passif non agentif (*Mary was given a book by John*, ou *This bed has been slept in*, constructions certainement aussi exotiques que l'ergatif en ce qui concerne le théorème de Platon), ni aux glissements de diathèse (français : *la branche a cassé (sous l'effet du vent) / a été cassée (par le vent) / s'est cassée (Ø)*, qui pourraient tout aussi bien recevoir une explication stadiale.

31 On peut aussi trouver les termes de «structure accusative» ou «structure objective» pour désigner cette même construction.

En reprenant le schéma précédent on aura :

Gizon-ak	otso-a	badu.
	Gizon-a	otso-a da.

traduction-équivalent dans une langue à construction nominative (le latin) :

	Homo	lup-um habet.
	Homo	lup-us est.

En règle général, le verbe s'accorde donc avec le «complément» à l'absolutif, celui à l'ergatif étant à un cas oblique, marqué.

Or, à cette description formelle et fonctionnelle de la structure ergative, les typologues soviétiques vont opposer une analyse essentiellement *sémantique*. Voici la façon dont le spécialiste d'histoire de la typologie G. Klimov (1928-1997), la présente dans *l'Encyclopédie linguistique* de 1990 :

> C'est un type de langue orienté sur l'opposition non pas du sujet et de l'objet, comme dans les langues à structure nominative, mais de l'agentif (auteur de l'action) et du factitif (porteur de l'action). (Jarceva, 1990, p. 593)

Les typologues soviétiques des années 1940 travaillent à partir de deux principes, dont le second est une conséquence du premier : 1) il est non seulement licite, mais nécessaire, de comparer des langues non apparentées; 2) puisque toutes les langues passent par les mêmes étapes, on peut utiliser une langue typologiquement plus ancienne comme métalangue d'une autre, d'un stade plus récent. Ce sont essentiellement des germanistes (S. Kacnel'son 1907-1985, M. Guxman 1904-1989, V. Žirmunskij 1891-1971) qui vont travailler dans cette direction, en cherchant des vestiges d'ergativité dans les langues germaniques.

Une façon de prouver que la structure nominative s'est formée par désintégration de la structure ergative a été, dès le début des années 1930, l'étude de l'origine de la distinction morphologique nominatif / accusatif dans les langues indo-européennes. Ainsi, dans un article de 1930, S. Byxovskaja (1896-1942), analysant les éléments pronominaux en basque, abkhaze, avar et lezghien, en conclut que leur caractère ergatif est une survivance d'une ancienne opposition entre créatures *actives* et créatures *passives*. Or elle montre qu'il en va de même pour les langues indo-européennes, pour lesquelles le neutre est clairement, «à l'origine», le marqueur des êtres «socialement passifs». Elle explique l'identité du nominatif et de l'accusatif neutres par le fait que le cas du sujet ne peut pas différer de celui de l'objet, puisque les êtres passifs ne peuvent pas jouer un rôle d'agent, ils ne peuvent donc pas être au cas actif (dont dérive plus tard le nominatif). Le fait qu'en latin le nominatif neutre *templum* ait la même dé-

sinence que l'accusatif masculin *dominum* ou qu'en grec ancien le radical des cas obliques de l'article masculin (τόν) soit identique au nominatif du neutre τό mais différent du nominatif ὁ «n'est pas un hasard». On voit l'idée de base qui sous-tend ce type d'investigation : les irrégularités apparentes s'expliquent comme *vestiges* d'un ordre ancien, organisé selon des principes différents et mis en évidence par la comparaison avec les faits réguliers d'une autre langue, dont on fait l'hypothèse qu'elle représente un stade plus archaïque. Tout comme pour les linguistes slavophiles du XIXème siècle (K. Aksakov, 1860), *il ne peut pas y avoir d'exception* si l'on sait reconnaître derrière la forme actuelle un contenu ancien. Byxovskaja va trouver dans les modes de cognition des communautés les plus primitives l'origine de cette classification des entités en une classe active et une classe passive. Notons que cette classification est sémantique et non syntaxique : une entité est *par nature* active ou passive, ce qui va déterminer à l'avance le rôle syntaxique qu'elle peut jouer dans une proposition. Sans opposition de diathèse, comme dans les langues modernes à structure nominative, les rôles de sujet et d'objet ne sont pas interchangeables.

2.2. LE TROISIÈME LARRON

> «La tendance est toujours forte de peupler l'espace vide de la préhistoire d'ombres de toutes sortes.» (Delbrück, 1897-1916, III, p. 69)

Kacnel'son rend hommage à Sapir, qui, dans *Language* (1921), oppose les relations syntaxiques, «essentielles», aux marques morphologiques, «secondaires». Il s'agit de savoir *qui fait quoi à qui,* célèbre topos de la linguistique, longuement commenté par Wundt (qui est la cause de la mort du lion ?), et repris non moins longuement par Bühler[32].) Ainsi, à propos d'une proposition simple « The farmer kills the ducklings», Sapir écrit :

> I can afford to be silent on the subject of time and place and number and of a host of other possible types of concepts, but I can find no way of dodging the issue as to who is doing the killing. (Sapir, 1921, cité par la traduction russe, 1934, p. 73)

Cet hommage à Sapir permet à Kacnel'son de marquer sa différence et d'affirmer la nouveauté essentielle de la «nouvelle théorie» : les catégo-

[32] Il est étonnant de constater à quel point le rapport le plus couramment envisagé entre un Sujet et un Objet est l'action de *tuer*. Cette fureur meurtrière se retrouve chez Boas dans un texte de 1938 : «The man killed the bull ≠ The bull killed the man», cité avec une admiration particulière par Jakobson dans son commentaire sur Boas (1959, cf. Jakobson, 1963, p, 197 sqq.). Parfait exemple d'inter-textualité dans l'entre-deux-guerres : ces auteurs se lisent, et se citent sans se nommer. Mais pourquoi ne pas avoir utilisé *voir*, ou *embrasser*?… Dautre part, personne ne semble envisager l'éventualité que les deux protagonistes *se tuent en même temps l'un l'autre*, rendant par là-même instable la frontière entre le Sujet et l'Objet d'une action.

ries de Sujet et d'Objet ne sont pas éternelles, absolues, «a priori», mais historiquement changeantes (Kacnel'son, 1940, p. 75).

C'est pourtant là qu'une histoire des idées appliquée à une comparaison des théories linguistiques en Russie-URSS et en «Occident» prend tout son intérêt. L'affirmation constamment ressassée de singularité absolue, de rupture radicale aussi bien avec le passé bourgeois qu'avec la science bourgeoise étrangère chancelle sitôt qu'on la met en regard de l'histoire du positivisme en Europe occidentale. Certes, les typologues soviétiques apportent la notion de lien intrinsèque entre structure de langue, structure de pensée et structure de la société, mais l'essentiel vient du positivisme évolutionnisme du XIXème siècle. Trois points vont me permettre d'étayer cette thèse.

• le syncrétisme primitif

Pour les typologues stadialistes, «au début» *l'indistinction* marquait aussi bien la pensée que la langue. Les termes-clés sont ici «diffus», «non distinct» et «syncrétisme».

Piaget (1896-1980), contemporain de nos auteurs soviétiques, reprend à Claparède, qui lui-même la reprend à Renan, l'idée de *syncrétisme* pour caractériser la perception du jeune enfant, forme de raisonnement dans laquelle les différentes propositions ne sont pas reliées par des opérations logiques, mais sont fusionnées au sein d'un schéma d'ensemble. Kacnel'son comme ses collègues en fait une hypothèse phylogénétique, en insistant constamment sur *l'indistinction primitive* :

> L'apparition du langage fut marquée par l'émergence de mots exprimant une situation de production formant un tout [*celostnaja*], dans l'unité du sujet — la collectivité sociale primitive, et de l'objet — la nature, en tant qu'elle s'opposait à l'action laborieuse des hommes. (Kacnel'son, 1949a, p. 64)

> Pour comprendre la construction ergative dans toute sa spécificité et sa différence avec la construction nominative, il faut tenir compte de la tendance fondamentale d'évolution de la conscience primitive. Les phases initiales d'évolution de la conscience se caractérisent par des représentations diffuses, dans lesquelles la société et la personne d'un côté, la société et la nature, de l'autre, sont à peine différenciées. […] A mesure que la personne se dégage de la collectivité, se détachent et s'individualisent les éléments qui autrefois y étaient indistincts. […] Avec l'apparition de la propriété privée et la décomposition des relations propres au communisme primitif, l'évolution de la conscience primitive s'achève par le fait que la personne se présente dans la conscience comme individualisée et l'objet comme une substance douée de qualités propres. (Kacnel'son, 1936, p. 81)

Quant à Byxovskaja, elle indique clairement que la construction ergative a pour caractéristique que l'activité et la passivité sont «fondues de façon diffuse» (1934, p. 69) :

> Au stade totémique d'évolution de la pensée humaine l'homme ne pouvait pas avoir d'autre représentation de ce qui est actif [*dejstvennost'*]. La personne ne se dégageait pas de la collectivité en tant qu'entité sociale ayant une valeur autonome, le totem était pensé comme indissolublement fondu avec la collectivité. C'est ainsi que le totem, la collectivité et le membre de cette collectivité étaient conçus comme formant une même totalité. C'est pourquoi la personne ne se pensait pas comme agissant de façon autonome : en elle et à travers elle c'est toute la collectivité qui agissait, avec son totem; mais dans la mesure où la personne était une partie inaliénable de la collectivité et du totem, elle était par là même sujet de l'action. Par conséquent, à l'idée d'action était indissolublement liée la représentation de l'activité et de la passivité formant encore une totalité diffuse. (Byxovskaja, 1934, p. 69)

On voit bien ici la trace de l'idée avancée par H. Spencer que l'histoire de la pensée est un passage de l'homogène à l'hétérogène. Mais sans doute faut-il, là encore, remonter aux philosophes du XVIIIème siècle pour trouver la source des spéculations sur l'holophrase primitive et le syncrétisme primitif :

> A la vérité tous les peuples n'ont peut-être pas fait d'abord toutes ces distinctions dont nous parlons ici. Un Sauvage dont la Langue n'est point encore formée pourroit confondre et exprimer tout à la fois le pronom, le verbe, le nombre, le substantif et l'adjectif; et dire dans un seul mot : J'ai tué un gros ours. (Maupertuis, 1768 [1970, p. 97])
> [les premiers hommes] donnèrent d'abord à chaque mot le sens d'une proposition entière. (Rousseau, 1755 [1987, p. 45])

• le progrès par évolution ternaire

Qui dit «trois» ne dit pas nécessairement Hegel. Dans *L'Avenir de la Science* (1890) d'Ernest Renan, on trouve déjà ce passage célèbre :

> De même que le fait le plus simple de la connaissance humaine, s'appliquant à un objet complexe, se compose de trois actes (vue générale et confuse du tout, vue distincte et analytique des parties, recomposition synthétique du tout), de même, l'esprit humain dans sa marche traverse trois états qu'on désigne sous les trois noms de syncrétisme, d'analyse, de synthèse. (Renan : L'avenir de la science, XVI, *Œ. Compl.*, t. III, p. 968), cité par Lalande, 1993, art. «syncrétisme».

Ce que les typologues stadialistes soviétiques appellent «l'histoire de la pensée» et Renan «la marche de l'esprit humain» trouve son expression la plus claire dans la «loi des trois états» d'Auguste Comte, et non dans la dialectique hégélienne.

> Chacune de nos conceptions principales, chaque branche de nos connaissances, passe successivement par trois états théoriques différents : l'état théologique, ou fictif; l'état métaphysique, ou abstrait; l'état scientifique, ou positif. (A. Comte, 1975)

Chez Marr, ce schéma ternaire d'évolution va avoir pour étapes :
le stade cosmique → le stade totémique → le stade technologique.

• le troisième larron

Les typologues stadalistes ont attentivement lu Lévy-Bruhl et Uhlenbeck. Il en ressort l'idée générale d'une dichotomie essentielle entre une pensée «primitive» [*pervobytnoe myšlenie*] et une pensée «contemporaine». La première correspond en tout point à l'état «théologique» d'Auguste Comte, dont les marques formelles vont être recherchées dans la structure de la proposition des langues japhétiques.

> Dans l'état théologique, l'esprit humain, dirigeant essentiellement ses recherches vers la nature intime des êtres, les causes premières et finales de tous les effets qui le frappent, en un mot vers les connaissances absolues, se représente les phénomènes comme produits par l'action directe et continue d'agents surnaturels plus ou moins nombreux, dont l'intervention arbitraire explique toutes les anomalies apparentes de l'univers. (A. Comte : 1975, p. 21)

C'est dans l'interprétation typologique stadiale des «verba sentiendi», ou «constructions affectives» (X me plaît *vs* j'aime X) que la ressemblance avec l'état théologique de Comte est la plus frappante.

S. Byxovskaja, très influencée par les idées de Lévy-Bruhl sur la spécificité de la pensée primitive[33], écrit à propos de la construction géorgienne *u-quar-t* 'il vous aime' (litt. 'vous aime par lui') :

> L'indice de pluriel -t renvoie ici à la source, la cause, ayant inspiré l'amour, et indique que cette cause est pensée comme active. Cette façon de concevoir est étrangère à notre pensée contemporaine, car un sentiment ou une sensation, de notre point de vue, est loin d'être toujours le résultat d'un acte de volonté de la source de l'action; ainsi, dans l'expression *mne nravitsja čto-nibud'* ['telle chose me plaît'], nous ne pensons aucunement cette chose comme provoquant consciemment en nous ce sentiment : le mot au nominatif est pour nous un sujet grammatical, et non un objet réel. Or c'est un contenu différent que renfermait cette expression à d'autres stades d'évolution de la pensée humaine, quand l'homme attribuait chacun de ses sentiments, chacune de ses sensations à l'intervention consciente qu'exerçait sur lui un être ou une force s'exprimant dans des représentations tout à fait concrètes. Il n'est pas nécessaire de s'appesantir sur le fait qu'un sentiment ou un état étaient considérés comme le résultat (dans une pensée plus primitive ils sont considérés jusqu'à maintenant) d'une intervention consciente d'une certaine force, amicale ou hostile, tout cela est bien connu. Dans la construction objective du verbe géorgien s'est conservée cette étape de l'histoire de la pensée humaine. (Byxovskaja, 1935, p. 181-182)

---

[33] En 1930 avait été traduit en russe sous le titre de *Pervobytnoe myšlenie [La pensée primitive]* le livre de Lévy-Bruhl *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures* (1909), cf. Velmezova, 2007.

Ce faisant, elle reproduit en termes plus techniques l'idée de Marr selon qui le marquage en tant qu'objet du «porteur du trait» (prédicatif), qui, dans la pensée contemporaine, est senti comme sujet, représente un vestige de la pensée totémique, qui attribue au totem le rôle d'agent véritable. C'est ce que Comte, reprenant les idées de l'ethnologue du XVIIIème siècle Charles de Brosses appelait le «fétichisme» des peuples primitifs.

Vers la fin de la période étudiée ici une autre explication, pourtant, va être avancée. Pour M. Guxman, «il est tout aussi probable qu'à l'époque historique cette forme n'indiquait pas un agent mythologique, mais le refus de nomination de l'agent, c'est-à-dire le caractère centrifuge de l'action» (Guxman, 1945, p. 152).

L'explication change, mais le cadre d'analyse reste le même. Simplement, la structure impersonnelle a changé de statut. Elle n'est plus une étape «théologique, mais au contraire «positive» : un refus de chercher les causes de façon anthropomorphique.

2.2. POURQUOI FAUDRAIT-IL *TOUT DIRE?*

> A vouloir tout expliciter, il faudrait imposer une insupportable prolixité. (Frege)

Je me permettrai ici une objection de principe, qui peut sembler déplacée dans un travail consacrée à l'histoire d'une théorie (cf. le principe de «neutralité épistémologique» énoncé par S. Auroux). Elle est pourtant nécessaire pour en donner un tableau complet.

Il existe en français un type de relation prédicative qui répond en tout point à la construction ergative lorsque sa valence est saturée. Il s'agit des exemples bien connus de syntagmes nominaux que les grammaires classiques considéraient comme «ambigus» :

la peur de l'ennemi (timor hostium, ὁ πολέμιων φόβος)
l'amour de Dieu (*amor Dei*).

Dans

(1) *l'achat de la maison*
vs
(2) *l'achat de mon père*

la relation Agent/Patient est parfaitement claire, et son interprétation relève du savoir extra-linguistique et du bon sens, et non d'une «mentalité primitive». Il est d'autre part impossible de dire

(3) **l'achat de mon père de la maison*.

Dans ce cas, dès que la valence est saturée, l'Agent est marqué autrement que lorsqu'elle ne l'est pas :

(4) *l'achat de la maison par mon père*.

Il est impossible d'interpréter *l'achat* comme une diathèse passive : il y a bien ici, en SN avec nominalisation, neutralisation de diathèse et marquage morphologique de l'Agent. Mais le rapport de complémentation ver-

bale dans une langue à structure ergative correspond en tout point à la complémentation nominale dans une langue à structure «nominative» (sur ce point, cf. Sériot, 1986).

La neutralisation de diathèse est présente encore dans d'autres formes nominales du verbe, comme l'infinitif dans certaines formes de français régional. L. Tesnière note ainsi une «diathèse ambiguë», dans une construction «où l'on trouve une forme active exprimant, avec une correction parfois douteuse, l'idée passive. C'est ainsi qu'on peut lire une réclame ainsi conçue :

'Si votre fer à repasser a besoin de réparer, frottez-le avec…' («Quelques conseils', *Midi Libre*, 16 mai 1949)» (Tesnière, 1976, p. 245).

Il est dommage que Tesnière y voie une «forme active de sens passif», alors qu'il y a ici simplement extension de la neutralisation de diathèse, en français du midi, à l'infinitif.

S'il y avait un homomorphisme entre langue et pensée aussi strict que l'affirment les typologues stadialistes, il faudrait admettre une «survivance» d'une «pensée totémique» en français dans les SN à nominalisation. Mais les francophones ont-ils une pensée «diffuse» en SN et «contemporaine» en SV?

Plus on avançait dans le temps et plus la thèse de la stadialité du rapport langue/pensée devenait intenable. Même le recours aux «survivances» ne parvenait plus à rendre compte de l'infinie variété des structures syntaxiques. L'«intervention» de Staline dans la linguistique en 1950, indépendamment de son arrière-fond politique, était aussi l'aboutissement d'une crise interne : il fallait abandonner la stadialité.

> On ne peut pas considérer la langue et sa structure comme étant le produit d'une seule époque. La structure de la langue, sa construction grammaticale et son fonds lexical de base sont le produit d'une succession d'époques. (Staline, 1950, p. 53-54)

La stadialité et la covariance étaient des obstacles épistémologiques, le nœud devait être dénoué. Mais ce fut pour retomber dans une épistémè qui avait fait son temps : la problématique néo-grammairienne, qui enferma la linguistique soviétique du début des années 1950 dans la lexicographie, la morphologie et la phonétique historiques, avant que le «dégel» en 1956 ne permette d'ouvrir la discussion sur le structuralisme. La typologie stadiale ne revint sur le devant de la scène qu'avec les travaux de Klimov dans les années 1970-1980.

Pourtant, s'il y a une leçon à tirer de cette longue histoire de la typologie stadiale soviétique des années 1930-40, c'est qu'une structure syntaxique ne dit jamais tout : les langues sont ainsi *différentes façons de ne pas tout dire*.

CONCLUSION

Dans ces débats où l'intime conviction tient trop souvent lieu de preuve scientifique, on a vu que la typologie stadiale est à la fois l'histoire d'un échec et le révélateur d'un profond désir d'ordre et d'harmonie cachés. Sa problématique n'est pas néo-humboldtienne, mais, dans cette quête incessante du lien indissoluble entre la langue et la pensée, il s'agit d'une autre descendance de la pensée humboldtienne, d'un Humboldt *sémantisé*, passé au filtre de l'évolutionnisme de Comte et Spencer et de la vision de la langue comme superstructure (Plekhanov et Boukharine).

Le positivisme foncier de ces anti-positivistes déclarés, cousins malgré eux de Comte, de Spencer, de Renan, en quête d'une «linguistique marxiste» plus proche de Engels que de Marx, prend son sens dans une histoire parallèle, mais en décalage avec la linguistique «occidentale». Il reste encore beaucoup à faire pour rendre compte de cet évolutionnisme qui *lie* des séries non apparentées, en une théorie romantique du *tout*, qui martelle l'idée de *progrès* de la langue et de la pensée, par abandon graduel de *l'indistinction initiale*, tout en donnant une nette impression de nostalgie de cet état d'indistinction, ou du moins de fascination. L'interprétation sémantique des structures syntaxiques, par la foi absolue dans le lien intrinsèque, motivé, non arbitraire entre la forme et le contenu, est ce lieu de débats et de discussions qui nous donne accès à une dimension autrement difficile à atteindre de la vie scientifique soviétique.

© Patrick Sériot

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

— AKSAKOV Konstantin, 1860 : *Opyt russkoj grammatiki*, Moskva, č. I, vyp. 1. [Essai de grammaire russe]
— AUROUX Sylvain, 1996 : *La philosophie du langage*, Paris : P.U.F.
— BAKHTINE (Baxtin) Mixail, 1953 : «Problema rečevyx žanrov». Trad. fr. : «Les genres du discours», in Bakhtine M. : *Esthétique de la création verbale*, traduit par Alfreda Aucouturier, Paris : NRF-Gallimard, p. 265-308.
— BALLY Charles, 1944[2] : *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke.
— BAUDOUIN DE COURTENAY Jan, 1889 : «O zadaniach językoznawstwa», *Prace filologiczne*, t. III, z. 1, p. 92-115, trad. russe dans Boduèn de Kurtenè, 1963, t. I, p. 203-221. [Sur les tâches de la linguistique]

——1909 : «Zametki na poljax sočinenija V.V. Radlova», *Zapiski imperat. akademii nauk, VIIIème série, po istoriko-filologičeskomu otdeleniju*, t. VII, n° 7, rééd. dans *Id.* : Boduèn de Kurtenè, 1963, t. II, p. 175-186. [Notes en marges d'un livre de V. Radlov]
— BLANCHÉ Robert,1970 : *La logique et son histoire*, Paris : A. Colin.
— BOAS Franz, 1938 : «Language», in *General Anthropology*, Boston.
— BODUÈN DE KURTENÈ, 1963 : *Izbrannye trudy po obščemu jazykoznaniju*, 2 vol., Moskva : Izd. Akademii Nauk SSSR. [Travaux choisi de linguistique générale]
— BRANDIST Craig, 2006 : «Early soviet research projects and the development of 'Bakhtinian' ideas : the view from the archives», *Proceedings of the XII International Bakhtin Conference*, Jyväskylä, Finland, 18–22 July, 2005, Edited by Mika Lähteenmäki, Hannele Dufva, Sirpa Leppänen & Piia Varis © Department of Languages, University of Jyväskylä, Finland 2006, p. 144-156.
——, 2006a : «The rise of Soviet Sociolinguistics from the ashes of Völkerpsychologie», *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, vol. 42 (3), p. 261-277.
— BRICMONT Jean, 2000 : «Comment peut-on être positiviste?», in Francis Martens (éd.) : *Psychanalyse, que reste-t-il de nos amours?*, Bruxelles : Ed. Complexes. [http://dogma.free.fr/txt/JB-Positiviste.htm]
— BRØNDAL Viggo, 1943 : *Essais de linguistique générale*, Copenhague : Einar Munksgaard.
— BRUCHE-SCHULZ Gisela, 1984 : *Russische Sprachwissenschaft : Wissenschaft im historisch-politischen Prozess des vorsowjetischen und sowjetischen Russland*, Tübingen : M. Niemeyer.
— BRUGMANN Karl, 1897-1916 : *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indo-germanischen Sprachen*, Straßburg.
— BUDAGOV Ruben, 1954 : *Iz istorii jazykoznanija (Sossjur i sossurjanstvo*), Moskva : Izdatel'stvo MGU. [Histoire la linguistique : Saussure et le saussurisme]
— BYXOVSKAJA S., 1930 : «K voprosu o proisxoždenii sklonenija», *Izvestija Akademii Nauk SSSR; Otdelenie gumanitarnyx nauk*, n° 4, p. 283-295. [La question de l'origine de la déclinaison]
——, 1934 : «'Passivnaja' konstrukcija v jafetičeskix jazykax», *Jazyk i myšlenie*, II, Leningrad : Institut jazyka i myšlenija Akademii Nauk SSSR, p. 55-72. [La construction 'passive' dans les langues japhétiques]
—— 1935 : «Pokazateli množestvennosti kak klassovye pokazateli v gruzinskom i baskskom jazykax», in *Akademija nauk akademiku N. Ja. Marru*, Leningrad. [Les indices de pluriel comme indices de classe en géorgien et en basque]
— CASTORIADIS Cornelius,1999 : *L'institution imaginaire de la société*, Paris : Seuil-Essais.
— CHRISTY, Craigh, 1983 : *Uniformitarianism in Linguistics*, Amsterdam : J. Benjamins.

— CLARK Katerina, 2004 : «Promethean Linguistics as a Moment in the Prehistory of Stalinist Culture», in Konrad Ehlich und Katharina Meng (ed.) : *Die Aktualität des Verdrangten. Studien zur Geschichte der Sprachwissenschaft im 20. Jahrhundert* : Heidelberg : Synchron, 2004, p. 39-58.
— COMTE, Auguste, 1975 : *Cours de philosophie positive*, Paris : Hermann. (1ère éd. : 1830-1842)
— DELBRÜCK B., 1897-1916 : *Syntax*, in Brugmann, III.
— DIRR Adolf, 1928 : *Einführung in das Studium der kaukasischen Sprachen*, Leipzig : Verlag d. Asia major.
— EGGER Emile, 1854 : *Appolonius Dyscole. Essai sur les théories linguistiques de l'Antiquité*, Paris.
— EMERSON Caryl & HOLQUIST Michael : *M. Bakhtin : Speech genres*, Univ. of Texas Press, 1986.
— GUXMAN Mira, 1945 : «Konstrukcija s datel'nym-vinitel'nym padežom lica v indoevropejskix jazykax», *Izvestija Akademii Nauk, Otdelenie literatury i jazyka*, t. IV, vyp. 3-4, p. 148-157. [La construction avec le datif-accusatif de personne dans les langues indo-européennes]
— HAVAS Ferenc, 2002 : «A stadiális tipológia», *Nyelvtudományi Közlemények*, n° 99, p. 148-176. [La typologie stadiale]
——, 2005 : «Nominative, nominativity, nominativism», *Sprachtheorie und germanistische Linguistik*, 15, n° 1, p. 33-62
— HUMBOLDT Wilhelm von, 1817 : *Berichtigungen und Zusätze zum ersten Abschnitte des zweyten Bandes des Mithridates über die cantabrische oder baskische Sprache,* Berlin : Voss.
— IVANOV Vjačeslav, 1976 : *Očerki po istorii semiotiki v SSSR*, Moskva : Nauka. [Essais d'histoire de la sémiotique en URSS]
— JACHNOW Helmut, 1979 : « Zur wissenschaftsbegrifflichen Charakterisierung der sowjetischen Linguistik», in Raecke J. & Sappock Ch. (éd.) : *Slavistische Linguistik 1978. Referate des IV. Konstanzer Slavistischen Arbeitstreffen,* München : W. Fink, p. 64-93.
— JAKOBSON Roman, 1958 : «Typological Studies and Their Contribution to Historical Comparative Linguistics», *8th Congress of Linguists*, Oslo, 1958; repris dans Jakobson R. : *Selected Writings*, I, The Hague : Mouton, p. 523-532.
——, 1959 : «Boas' view of Grammatical Meaning» in *The Anthropology of Franz Boas*, W. Goldschmidt W. (ed.) : *American Anthropologist*, vo. 61, n° 5, part 2, October, Memoir n° 89 of the American Anthropological Association; trad. fr. : «La notion de signification gramaticale selon Boas», in R. Jakobson : *Essais de linguistique générale*, Paris : Ed. de Minuit, 1963, p. 197-207.
— JAKOVLEV Nikolaj, 1940 (avec Xumparov A., Saidov M. & Bekov A.) : *Sintaksis čečenskogo literaturnogo jazyka*, Moskva-Leningrad. [Syntaxe du tchétchène littéraire]

— JARCEVA Viktorija, 1990 : *Lingvističeskij ènciklopedičeskij slovar'*, Moskva : Sovetskaja ènciklopedija. [Dictionnaire encyclopédique de la linguistique]
— KACNEL'SON Solomon, 1940 : «Progress jazyka v koncepcijax indoevropeistiki», *Izvestija Akademii Nauk, Otdelenie literatury i jazyka*, n° 3, p. 62-78. [Le progrès en langue dans les conceptions de l'indo-européistique]
—— 1941 : «Engel's i jazykoznanie», *Izvestija Aka-demii Nauk, Otdelenie literatury i jazyka*, n° 1, p. 46-57. [Engels et la linguistique]
——, 1947 : «Tridcat' let sovetskogo obščego jazykoznanija», *Izvestija Akademii Nauk, Otdelenie literatury i jazyka*, n° 5, p. 381-394 [Trente années de linguistique générale soviétique]
——, 1948 : «K voprosu o stadial'nosti v učenii Potebni», *Izvestija Akademii Nauk, Otdelenie literatury i jazyka*, n° 1, p. 83-95. [Le problème de la stadialité dans l'œuvre de Potebnja]
——, 1949 : *Istoriko-grammatičeskie issledovanija*, Moskva-Leningrad : Izdatel'stvo Akademii nauk SSSR. [Etudes historico-grammaticales]
——, 1949a : *O vozniknovenii reči*, Leningrad : Leningradskoe gazetno-žurnal'noe i knižnoe izdatel'stvo. [Sur l'apparition du langage]
— KLIMOV Georgij, 1981 : *Tipologičeskie issledovanija v SSSR (20—40-e gody)*, Moskva : Nauka. [Les recherches typologiques en URSS (années 20-40)]
— LALANDE André, 1993 : *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris : P.U.F.
— LEPSCHY Giulio, 1992 : *La linguistica del novecento*, Bologna : Il Mulino, chap IV-8 : La linguistica marxista, p. 138-140.
— MARR Nikolaj, 1936 : *Izbrannye raboty*, t. 2, Leningrad. [Travaux choisis]
— MARTINET André, 1978 : Préface à Tchekhoff, 1978, p. 7-9.
— MARX Karl & ENGELS Friedrich, 1961 : *Etudes philosophiques*, Paris : Editions sociales.
— MAUPERTUIS Pierre Louis Moreau, 1768 : «Dissertation sur les differens moyens dont les hommes se sont servis pour exprimer leurs idees», in *Œuvres*, Lyon, t. III, p. 435-468, rééd. dans Ch. Porset (éd.) : *Varia linguistica*, Bordeaux : Ducros, 1970, p. 91-18.
— MEILLET Antoine, 1921 : «Le problème de la parenté des langues», *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris.
— MEŠČANINOV Ivan, 1936 : *Novoe učenie o jazyke. Stadial'naja tipologija. Kurs lekcij*, Leningrad : Socèkgiz/OGiz, 343 p. [La nouvelle théorie du langage. Typologie stadiale. Cycle de conférences]
——, 1940 : *Obščee jazykoznanie. K probleme stadial'nosti v razvitii stroja predloženija*, Leningrad : Učpedgiz. [Linguistique générale. Le problème de la stadialité dans l'évolution de la structure de la proposition]
——, 1945 : «N. Ja. Marr», *Izvestija Akademii Nauk SSSR, Otdelenie literatury i jazyka*, n° 3-4, p. 103-110.

——, 1948 : «Novoe učenie o jazyke na sovremennom ètape razvitija», *Russkij jazyk v škole*» n° 6. [La Nouvelle théorie du langage à son étape actuelle de développement]

—— , 1949 : *K istorii otečestvennogo jazykoznanija*, Moskva : Gosudarstvennoe učebno-pedagogičeskoe izdatel'stvo Ministerstva prosveščenija RSFSR. [Histoire de notre linguistique nationale] (http://www2.unil.ch/slav/ling/textes/Mescaninov49.html)

— MEYER Michel, 1982 : *Logique, langage et argumentation*, Paris : Hachette.

— MORGAN Lewis H., 1877 : *Ancient Society or Researches in the Lines of Human Progress from Savagery through Barbarism to Civilization*, London : Macmillan & C°.

— MOUNIN Georges, 1974 : *Dictionnaire de la linguistique*, Paris : PUF.

— NEVEU Franck, 2004 : *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris : Armand Colin.

— PERCIVAL Keith, 1976 : «The Applicability of Kuhn's Paradigms to the History of Linguistics», *Language*, n° 52, p. 285-294.

— PHILLIPS Katharine, 1986 : *Language Theories of the Early Soviet Period*, Exeter : Exeter Linguistic Studies.

— PICTET Adolphe, 1877 : *Les origines indo-européennes ou les Aryas primitifs : Essai de paléontologie linguistique*, 2e éd., 3 vol, Paris : Sandoz & Fischbacher (1ère ed. 1859-1863).

— POTEBNJA Aleksandr, 1874 [1958] : *Iz zapisok po russkoj grammatike*, t. I-II, Moskva : Gosudarstvennoe učebno-pedagogičeskoe izdatel'stvo Ministerstva prosveščenija SSSR. [Notes de grammaire russe]

— RIGOTTI Eddo, 1972 : «La linguistica in Russia dagli inizi del secolo XIX ad oggi. III/. Il ventennio critico della linguistica sovietica», *Rivista di Filosofia neo- scolastica*, (Milano), t. 64, n° 4, p. 648-671.

— ROUSSEAU Jean-Jacques, 1755 : *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris : Bordas, 1987.

— SAMUELIAN Thomas, 1981 : *The Search for a Marxist Linguistics in the Soviet Union, 1917-1950* (dissertation), Univ. of Pennsylvania.

— SAPIR Edward, 1921 : *Language*, An Introduction to the Study of Speech, New York : Harcourt, Brace & World; traduction russe : *Jazyk. Vvedenie v izučenie reči*, Moskva-Lenigrad, 1934.

— SCHMIDT P. Wilhelm, 1902 : «Die sprachlichen Verhältnisse von Deutsch-Neuguinea», *Zeitschrift für afrikanische, ozeanische und oastasiatische Sprachen*, n°6, p. 1-99.

— SCHUCHARDT Hugo, 1895 : «Über den passivischen Charakter des transitivs in den kaukasischen Sprachen», *Sitzungberichte der Ak. d. Wiss.*, Phil.-hist. Kl., p. 1-90.

— SERBAT Guy, 1981 : *Cas et fonctions*, Paris, P.U.F.

— SERIOT Patrick, 1986 : «Y avait-il un sujet au départ? (Essai d'interprétation de la notion d'antériorité dérivationnelle)», dans *Revue des Etudes Slaves*, (Paris : IES), LIX/3, p. 663-672.

—— , 1996 : *Troubetzkoy. L'Europe et l'humanité, Ecrits linguistiques et paralinguistiques*, Spirmon : Mardaga.
——, 1996a : «N.S. Troubetzkoy, linguiste ou historiosophe des totalités organiques?», in Sériot, 1996, p. 5-35.
——, 1999 : *Structure et totalité. Les origines intellectuelles du structuralisme en Europe centrale et orientale*, Paris : P.U.F.
——, 2000 : «Le combat des termes et des relations (à propos des discussions sur les constructions impersonnelles dans la linguistique en Russie)», in Patrick Sériot et Alain Berrendonner (éd.) : *Le paradoxe du sujet. Les propositions impersonnelles dans les langues slaves et romanes, Cahiers de l'ILSL*, n° 12, Lausanne, p. 235-255.
——, 2004 : «L'affaire du petit drame : filiation franco-russe ou communauté de pensée? (Tesnière et Dmitrievskij)», *Slavica Occitania,* n°17 *: Entre Russie et Europe : itinéraires croisés des linguistes et des idées linguistiques*, Univ. de Toulouse, p. 93-118.
——, 2005 : «Si Vico avait lu Engels, il s'appellerait Nicolas Marr», in P. Sériot (éd.) : *Un paradigme perdu : la linguistique marriste, Cahiers de l'ILSL*, n° 20 (Univ. de Lausanne), p. 227-253.
——, 2007 : «A quelle tradition appartient la tradition grammaticale russe?», *Langages*, n° 167, p. 53-69.
——, 2008 : «Généraliser l'unique : genres, types et sphères chez Bakhtine», *LINX* (Paris-X-Nanterre), n° 56, p. 31-47.
—— 2008a : «Vološinov, la sociologie et les Lumières», *Slavica Occitania*, à paraître.
— STEFANINI Jean, 1984 : « La notion grammaticale de sujet au XIXème siècle», *Histoire, Epistémologie, Langage*, VI, n° 1 (Logique et grammaire), p. 77-90.
— STERNHELL Zeev, 2006 : *Les anti-Lumières. Du XVIIIème siècle à la guerre froide*, Paris : Fayard.
— TCHEKHOFF Claude, 1978 : *Aux fondements de la syntaxe : l'ergatif*, Paris : P.U.F.
— TESNIERE Lucien, 1976 : *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
— THOMAS Lawrence, 1957 : *The linguistic Theory of N. Ja. Marr*, University of California Publications in Linguistics, vol. 14. Berkeley
— TRABANT Jürgen, 1995 : «*Sprachsinn* : le sens du langage, de la linguistique et de la philosophie du langage», in Henri Meschonnic (éd.) : *La pensée dans la langue. Humboldt et après*, Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, p. 51-72.
— TROMBETTI Alfredo, 1903-1903 : «Delle relazioni delle lingue caucasiche con le lingue camitosemitiche e con altri gruppi linguistici. Lettera al professore H. Schuchardt», *Giornale della Società Asiatica Italiana*, XV (1902), p. 177-201 et XVI (1903), p. 145-175.
— TYLOR E., 1871 : *Primitive Culture. Researches into the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Arts and Customs* (2 vol.), Gloucester (Mass.).

— UHLENBECK Ch, 1922 : «La caractère passif du verbe transitif ou du verbe d'action dans certaines langues de l'Amérique du Nord», *Revue des études basques*, XIII, p. 399-419.
— VELMEZOVA Ekaterina, 2007 *: Les lois du sens : la sémantique marriste*, Bern : Peter Lang.
— VOLLMANN Ralf, s.d. : «Wilhelm von Humboldts Kasuskonzeption in seinen Arbeiten zum Baskischen», http://www-gewi.uni-graz.at/humboldt/txt/VR2000N.html
— VOLOŠINOV Valentin, 1927 : *Frejdizm : kritičeskij očerk*, Moskva-Leningrad : Gosizdat. [Le freudisme : essai critique]
— VOLOŠINOV Valentin, 1929 : *Marksizm i filosofija jazyka*, Leningrad : Priboj. [Marxisme et philosophie du langage]
— VVEDENSKII D., 2000 (1933) : 'Ferdinand de Saussure et sa place dans la linguistique', traduit par Patrick Sériot, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 53, p. 199-221.
— ZARUBINA Tatjana, 2008 : «La psychanalyse en Russie dans les années 1920 et la notion de sujet», in Janette Friedrich et Patrick Sériot (éd.) : *Langage et pensée : Union Soviétique, années 1920-1930*, Lausanne : Cahiers de L'ILSL, n° 24, p. 267-280.

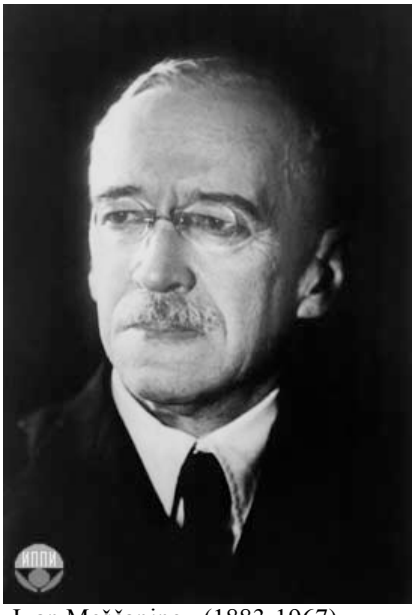

Ivan Meščaninov (1883-1967)

Cahiers de l'ILSL, N° 24, 2008, pages 295-296

Sommaire

D. Samain & P. Sériot: *Présentation*……...…… 1

I. Regards sur le logos et ses reformulations

S. Auroux : *Brève histoire de la proposition*..... 15

F. Lo Piparo : *La proposition comme gnomon discret du langage. Le point de vue d'Aristote et de Wittgenstein*..... 35

G. Graffi : Subiectum *et* praedicatum *de l'antiquité classique à Port-Royal*..... 51

II. Des apories dans les grammaires générales françaises et quelques avatars modernes

V. Raby : *Propositions et modalités énonciatives : aménagements descriptifs et terminologiques dans la grammaire française des 17e et 18e siècles*..... 69

B. Bouard : *Proposition et complément dans la grammaire française : l'histoire du modificatif*..... 91

P. Lauwers *L'analyse de la proposition dans la grammaire française traditionnelle : une syntaxe à double directionnalité?* 117

R. Jolivet : *Enoncé minimum, syntagme prédicatif, prédicat, sujet, actualisateur. Traits généraux de la structure élémentaire de l'énoncé dans la syntaxe d'André Martinet*..... 137

III. Données sur la période allemande

D. Samain : *Langues et métalangues : verbe et prédication chez Heyman Steinthal*..... 147

M. Vanneufville: *La théorie linguistique de Hermann Paul : une conception 'pragmatico-sémantique' de la syntaxe à la fin du 19e siècle*..... 167

A. Rousseau : *Dualité et ambivalence de la notion de proposition*..... 181

IV. Échos dans les grammaires d'autres Europes

M. Maillard : *L'évolution des modèles propositionnels dans les grammaires portugaises de 1536 à 1936*.... 201

E. Simonato : *La genèse et l'évolution de la grammaire psychologique en Russie au XIXème siècle*..... 217

F. Fici : *La 'forme du mot' dans la pensée linguistique russe* 235

E. Velmezova : *La syntaxe diffuse, le mot-phrase et les interjections chez Marr et les marristes* 249

P. Sériot : *L'ours ou le chasseur : qui a tué qui? Le couple Sujet/Objet dans la typologie syntaxique stadiale, URSS, 1930-1950* 263

Sommaire..... 295